This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES

TIRÉS D'UNE GRANDE

BIBLIOTHEQUE.

Oo

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANCOIS.

LIVRES de Géographie & d'Histoire, imprimés en François au seizieme siecle.

TOME SIXIEME.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluni.

M. DCC. LXXXIII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.9
M526
v, 38

Ref.-Stacks
Nijhoff
5-2-50
70495

AVERTISSEMENT.

Plusieurs de nos Souscripteurs & des Lecteurs des Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroissant embarrassés de savoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour lesquels il a été ouvert une souscription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

Premier Volume. A. Bibliotheque Historique à l'usage des Dames, suivie d'un extrait de la conquête de Constantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. Vol. B. Manuel des Châteaux, ou Lettres contenant des conseils pour former une Bibliotheque Romanesque, pour diriger une Comédie de société, & pour diversifier les plaisirs d'un sallon.

III. Vol. C. Précis d'une Histoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. Vol. D. Tome premier de la Lecture des Livres François, considérée comme amusement. Premiere Partie. Livres des treizieme, quatorzieme & quinzieme siecles.

V. Vol. E. Tome II de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI. Vol. F. Tome III de la Lecture des Livres François. Seconde Partie. Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. Vol. G. Tome IV de la Lecture des Livres François. Quatrieme Partie. Poésies du seizieme siecle.

VIII. Vol. H. Tome V de la Lecture des Livres François. Cinquieme Partie. Romans du seizieme siecle. Sections I, II.

IX. Vol. I. Tome VI de la Lecture des Livres François. Sixieme Partie. Livres de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

DE

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

SECONDE *suite du Tableau de la France au seizieme siecle.*

Lyonnois.

JE continue le Tableau de la France par le *Lyonnois*, qui est contigu au Dauphiné, & dont il est impossible de séparer le *Forez* & le *Beaujolois*, qui sont compris sous le même gouvernement. Le Lyonnois proprement dit n'a que dix lieues de longueur, en suivant le cours de la Saône & du Rhône, sur six de largeur. Le climat en est tempéré, & la terre, assez

DE

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

Seconde suite du Tableau de la France au seizieme siecle.

Je continue le Tableau de la France par le *Lyonnois*, qui est contigu au Dauphiné, & dont il est impossible de séparer le *Forez* & le *Beaujolois*, qui sont compris sous le même gouvernement. Le Lyonnois proprement dit n'a que dix lieues de longueur, en suivant le cours de la Saône & du Rhône, sur six de largeur. Le climat en est tempéré, & la terre, assez Lyonnois.

fertile, y produit du bled, du vin & des fruits. Ce que l'on appelle le *Franc-Lyonnois*, est une petite contrée au delà de la Saône, entre la Principauté de Dombes, la Bresse & le Rhône; il ne contient que treize paroisses exemptes de tailles, ce qui lui a fait donner le surnom qu'il porte. Il n'y a de remarquable entre les petites villes & bourgs du Lyonnois, que *Condrieu*, sur le bord du Rhône, fameux par ses vins, dont on prétend que les premiers plants sont venus de Dalmatie; mais il y a bien long-temps, car c'est du temps de l'Empereur Probus, sur la fin du troisieme siecle. *Sainte Colombe* n'est séparée que par le Rhône, de Vienne en Dauphiné, mais elle fait partie du Lyonnois. *Saint Chamont* est un bourg, avec un château qui a été regardé autrefois comme une véritable place de défense. On fabrique dans ce lieu beaucoup de rubans communs, qui ont un grand débit dans les provinces voisines. Le bourg de *Tarare*, sur le chemin de Paris à Lyon, par le Bourbonnois, est au pied d'une montagne très-élevée, qui effrayoit & désoloit les Voyageurs au seizieme siecle. On ne la passoit qu'avec

les plus grandes difficultés, & l'on étoit exposé à y être arrêté & volé par les brigands. Ces dangers n'existent plus; on a fort accommodé le chemin & adouci la pente de la montagne, & l'on a pris de si sages mesures, que la vie & la fortune des passans y sont en sûreté. *Anse* est sur les confins du Beaujolois, & sur les bords de la Saône: ce lieu est à présent peu considérable, mais il l'a été autrefois, & il s'y est tenu trois Conciles, dont deux au onzieme siecle.

La ville de *Lyon* vaut seule toute une grande province, par le nombre de ses habitans, ses richesses, l'étendue de son commerce, les avantages de sa situation, la grandeur de ses édifices, & enfin les remarques que l'on peut faire sur son Histoire, tant ecclésiastique que civile & littéraire. L'époque de sa fondation n'est pas bien certaine; nos vieux Cosmographes racontent, à cette occasion, des fables absurdes. Ils parlent d'un certain *Lugdus* qui régnoit sur la Gaule Celtique, dans le temps que Moïse gouvernoit le peuple Juif; mais il est plus naturel de croire que Lyon a pris son nom du mot Celtique *Dunum*, qui veut dire Lyon.

montagne, & de celui de *lug*, que l'on croit qui signifioit un corbeau. Effectivement la montagne sur laquelle Lyon a été fondé pouvoit être peuplée de corbeaux. Apparemment que le premier établissement que l'on y fit n'étoit pas bien considérable, car Polybe ni Tite-Livre n'en font aucune mention, & César n'en parle point dans ses Commentaires. Le premier fait certain concernant Lyon, c'est que cette ville fut construite ou augmentée par les ordres de Munatius Plancus, qui avoit été Consul, & qui commandoit dans les Gaules l'an 711 de la fondation de Rome, quelques années avant la naissance de Jésus-Christ. Les Romains lui conserverent son ancien nom Gaulois ou Celtique; du reste, ils sentirent que la position en étoit très-avantageuse, étant au confluent du Rhône & de la Saône, & pouvant mettre ceux qui s'y retiroient, à l'abri de toute irruption de la part des Allobroges. Lyon s'agrandit de plus en plus sous l'empire d'Auguste & de Tibere; le hasard fit que Claude y naquit, tandis que son pere Drusus commandoit dans les Gaules; & ce Prince, d'ailleurs très-indigne de régner, devint Empereur. Alors il se sou-

vint du lieu de sa naissance, & érigea Lyon en Colonie Romaine; il fit, à cette occasion, un discours ou harangue qui fut gravé sur des tables de bronze. Elles furent retrouvées en 1528, & ont été placées dans le vestibule de l'hôtel-de-ville, où on les voit encore. Il paroît que Lyon étoit déjà considérable, lorsque, sous l'empire de Néron, il éprouva le plus cruel incendie : Séneque a dit très-élégamment qu'il n'y eut qu'une nuit d'intervalle entre l'existence d'une grande ville & son anéantissement. Le cruel Néron s'intéressa en faveur de Lyon, & fit donner de grosses sommes pour son rétablissement, moyennant quoi l'exécution en fut également prompte & facile. On répara les temples & les édifices publics, sur-tout celui que soixante villes des Gaules réunies avoient fait édifier en l'honneur de Rome & d'Auguste; l'autel en étoit décoré avec magnificence. On y faisoit des sacrifices, & on y célébroit des jeux. On sait à quel point Auguste protégeoit les Lettres; on avoit cru l'honorer en proposant des Prix littéraires à ceux qui déposeroient sur son autel les pieces d'éloquence & de poésie les plus parfaites. On prétend que les Auteurs

qui avoient l'audace d'y présenter de mauvais Ouvrages, étoient non seulement abandonnés au mépris qu'ils méritoient, mais condamnés à des peines corporelles; on alloit quelquefois jusqu'à les noyer dans le Rhône. On voit encore quelques ruines de ces temples, aussi bien que des aqueducs qui conduisoient les eaux dans les quartiers de la ville les plus élevés. Les Empereurs eurent à Lyon un palais dans lequel plusieurs d'entre eux habiterent jusqu'aux derniers temps de l'Empire Romain; sous celui de Sévere, la ville éprouva encore un fâcheux accident. Albin avoit disputé la pourpre à celui-ci, & occupoit Lyon. Sévere marcha contre lui, & lui livra bataille assez près de cette ville. Albin fut vaincu, & se tua lui-même; mais Lyon fut saccagé par l'armée victorieuse (1). Lyon devint bientôt la principale ville des Gaules, & donna son nom à une Province Romaine d'une si grande étendue, qu'elle fut successivement partagée en plusieurs parties, qui toutes por-

(1) On voit près de Lyon un village nommé *Albigny*; on prétend que c'est le lieu où se donna la bataille, & qu'il tire son nom d'Albin.

toient le nom de Lyonnoifes, quoique les dernieres fuffent bien éloignées de cette Cité; car elles s'étendoient fur tout ce qui forme aujourd'hui le centre de la France, & même jufque fur les côtes de l'Océan. Cependant l'autorité du Préfet des Gaules, réfidant à Lyon, étoit très-bornée du côté des Alpes; tout ce qui étoit au delà du Rhône dépendoit de la Viennoife, dont la capitale n'eft qu'à quelques lieues de Lyon.

Les premiers Barbares qui s'emparerent de Lyon lors de la décadence de l'Empire, furent les Bourguignons; à ceux-ci fuccéderent nos Rois Mérovingiens & Carlovingiens. Sous les premiers, Lyon fit partie du royaume d'Orléans, & fous les feconds, le Lyonnois eut des Comtes. La ville ne fut pas foumife au fecond royaume de Bourgogne auffi-tôt que celui-ci fe forma; ce ne fut que lorfque Conrad, fils de Rodolphe II, eut époufé Mathilde fille de Louis d'Outremer; alors Lothaire, frere de Mathilde, céda tous fes droits fur Lyon à fon beau-frere. Conrad eut deux fils, Rodolphe III, dit le Fainéant, & Burchard, qui fut Archevêque de Lyon. Celui-ci profita de la foi-

blesse du Roi son frere, & confondit si bien les droits de sa naissance & ceux de son siége, qu'il se fit de Lyon un apanage, & en transmit la Seigneurie à ses successeurs. Ainsi ce fut Burchard qui fonda la grandeur temporelle des Archevêques de Lyon. Ils eurent de grandes querelles, tant avec les Empereurs qui prétendoient avoir succédé aux Rois de Bourgogne, qu'avec les Comtes de Lyonnois & de Forez; mais ils se maintinrent dans leurs droits contre les uns & les autres. En 1173, Guigues II, Comte de Lyonnois & de Forez, abandonna absolument Lyon à l'Archevêque Guichard, & renonça même au titre de Comte de Lyonnois. L'Empereur Frédéric II ayant été excommunié & dépossédé dans un Concile général tenu à Lyon par le Pape Innocent IV, en 1245, l'autorité des Empereurs & des Rois de Bourgogne cessa absolument dans cette ville. Ainsi la ville de Lyon se trouva, au treizieme siecle, ne plus dépendre que de son Prélat; mais les habitans ne voulurent pas tout-à-fait lui être assujettis.

Le Chapitre de la cathédrale forma des prétentions tendantes à partager la Sei-

gneurie de la ville & du Comté avec l'Archevêque. Nos Rois s'entremirent pour concilier ces différends, & ils en profiterent si bien, qu'ils se sont fait rendre hommage par les uns & les autres, ont établi parfaitement leur souveraineté sur Lyon & le Lyonnois, y ont fait exercer la justice en leur nom, & enfin ont réduit la puissance temporelle du Prélat & du Chapitre, au vain titre de Comtes de Lyon.

En récompense, l'autorité spirituelle de l'Archevêque est plus brillante à Lyon qu'en aucun autre siége épiscopal du royaume; car il y a dans Lyon trois Officialités, suivant les trois degrés de jurisdiction, l'Officialité ordinaire, la Métropolitaine & la Primatiale. Comme simple diocese, Lyon est un des plus étendus du royaume; il contient près de huit cents paroisses : comme métropolitain, sa province est considérable; il avoit au seizieme siecle quatre suffragans, & en a à présent six; enfin l'Archevêque est reconnu pour Primat dans trois grandes provinces; savoir, celle de Sens, celle de Paris, qui a été tirée de la premiere au dix-septieme siecle, & celle de Tours, mais seulement quant aux évêchés qui ne sont point situés en Bretagne; car le Parle-

ment de Rennes ne voulant point reconnoître cette primatie, l'Archevêque de Lyon a fait long-temps tous ses efforts pour étendre sa jurisdiction sur la province de Rouen; mais au dernier siecle il a été obligé d'y renoncer. On connoîtra encore mieux comment les Prélats de Lyon sont parvenus au point de puissance temporelle & spirituelle dont je viens de parler, en suivant l'Histoire des Evêques qui ont rempli ce siége depuis les premiers siecles de l'Eglise jusqu'à présent.

On regarde comme le premier, *Saint Pothin*, Disciple de Saint Jean. Ce fut sous l'empire de Marc-Aurele qu'il vint prêcher la Foi à Lyon & y fut martyrisé. Son successeur fut *Saint Irenée*, Disciple de Saint Polycarpe. De son temps, le Christianisme commença à faire des progrès : nous avons quelques-uns de ses Ecrits. Il y a de l'incertitude sur les noms & l'époque de l'épiscopat de ses successeurs. On croit généralement que *Verissimus* fut le douzieme. Il vécut sous l'empire de Constantin, & vit rendre la paix à l'Eglise Chrétienne. Ce fut à peu près dans le même temps que furent jetés les fondemens de la célebre abbaye de

l'*Isle Barbe*, située au milieu de la Saône, à quelques lieues au dessus de Lyon: c'étoit un des plus anciens monasteres des Gaules. Ses masures, sur lesquelles on a imprimé des volumes entiers de recherches, en font foi. Ses premiers habitans furent des Chrétiens échappés aux ravages que firent dans Lyon les troupes de l'Empereur Sévere, après qu'il eut vaincu son compétiteur Albin. S. Verissimus en fit, dit-on, des Moines Cénobites; mais on ne sait pas dans quel temps ils adopterent la regle de S. Benoît. Ils furent sécularisés au seizieme siecle; les Moines devinrent Chanoines, & l'Abbé Doyen du Chapitre. De nos jours, le lieu ayant été trouvé malsain, désagréable, & presque inhabitable, l'abbaye & la collégiale ont été réunies au grand Chapitre & au Séminaire de Lyon. A Verissimus succéda *Saint Just*; c'étoit un Prélat pieux & même scrupuleux, car il quitta son siége pour un fait dont il semble qu'il étoit très innocent. Un fou furieux, courant les rues de Lyon, avoit tué plusieurs personnes; étant poursuivi, il se refugia dans la cathédrale. L'Evêque voulut d'abord le mettre à l'abri de la fureur de la populace; mais enfin, étourdi

par les cris du peuple, il le livra, & le malheureux fut assommé. Le Prélat, se croyant coupable d'avoir abandonné les priviléges de son église, s'enfuit, passa en Egypte, & se rangea parmi les Solitaires de la Thébaïde. Il mourut dans ces déserts; son corps ayant été reconnu, fut rapporté à Lyon & placé dans une église qui lui a été dédiée, & dans laquelle est établie une collégiale.

Le dix-neuvieme Evêque de Lyon fut *Saint Eucher*, tiré de la fameuse abbaye de Lerins, dont j'ai fait l'éloge dans mon précédent Volume. Il nous reste quelques Ecrits de ce Saint; j'ai déjà dit qu'il étoit frere de Saint Avite, Archevêque de Vienne. Ce fut sous son successeur, *Saint Patient*, que les Bourguignons s'emparerent de la ville de Lyon. Ils étoient Ariens; mais ce saint Evêque & ses successeurs ne négligerent rien pour les convertir, & ils en vinrent à bout. *Saint Loup*, vingt-sixieme Evêque, fut tiré du monastere de l'Isle Barbe, dont il étoit Abbé; après sa mort, son corps y fut reporté, & on y a long-temps conservé ses reliques. *S. Sacerdos*, vingt-huitieme Evêque de Lyon, assista à un Concile d'Or-

léans; & quoiqu'il n'eût point le titre d'Archevêque, on remarque qu'il présida tous les Prélats des Gaules, même celui de Sens, fondé sans doute sur ce que Lyon étoit la plus considérable ville des Gaules. *Saint Nizier*, neveu de Saint Sacerdos, lui succéda en 552 : non seulement il se distingua par ses vertus, mais aussi par le don des miracles, qu'il eut même pendant sa vie : il est très-honoré à Lyon; sa fête se célebre le 2 Avril : l'église qui porte son nom a été bâtie sur les ruines de celle dans laquelle Saint Pothin assembloit les Fideles; elle a servi quelque temps de cathédrale, jusqu'à ce que Saint Etienne & enfin Saint Jean aient pris sa place. Les sentimens sont fort partagés sur la conduite de *Prisque*, successeur de Saint Nizier. Grégoire de Tours en fait un portrait affreux, & lui reproche sur-tout de ce qu'étant Evêque il vivoit publiquement avec sa femme, & habitoit avec elle dans le palais épiscopal. D'un autre côté, l'église de Lyon le reconnoît pour Saint, & célebre sa fête le 13 Juin. Il fit de plus en plus reconnoître la primatie de l'Eglise de Lyon dans les Gaules. *Saint Arrige*,

trente-troisieme Evêque, fut accusé de soutenir les désordres & les attentats de la Reine Brunehaut; mais il engagea cette Princesse à faire bâtir avec une grande magnificence le monastere d'Aisnay sur les ruines de l'ancienne basilique élevée en l'honneur d'Auguste, & qu'on appeloit *Atheneum*. *Saint Ennemond* fut massacré sous le regne de Clovis II, ou, selon quelques-uns, sous celui de Clotaire III, dans la ville d'Orléans, & son corps arriva par miracle à Lyon, où ses reliques sont encore révérées. Il est reconnu pour le premier Fondateur du monastere, à présent abbaye de Filles de Saint Pierre. *Saint Genis* fut aimé de ses diocésains, tellement qu'ils soutinrent pour lui un siége contre le Maire Ebroin; ils battirent même dans une sortie une armée ennemie commandée par deux Evêques. Ce fut sous l'épiscopat de *Fulcoalde*, quarante-troisieme Evêque, que les Sarasins s'emparerent de la ville de Lyon; mais ayant été ensuite battus par Charles Martel, ils se trouverent dans la nécessité de l'abandonner.

Sous le regne de Pepin, les églises de Lyon furent rétablies. *Leidrade*, le qua-

rante-sixieme Evêque de cette ville, étoit Bibliothécaire de Charlemagne, & fort aimé de cet Empereur. C'est de son épiscopat que l'on date l'établissement des Chanoines de Saint Etienne, devenus depuis Chanoines de Saint Jean & Comtes de Lyon. Leidrade souscrivit le testament de Charlemagne. *Agobard*, son successeur, écrivit contre Felix d'Urgel, dont il condamna les erreurs, mais avec douceur & modération. Il fut cause que l'on substitua dans Lyon les Loix établies par les Capitulaires de Charlemagne, à celles dont les Rois Bourguignons, & particuliérement Gondebaut, étoient les Auteurs, & que pour cette raison on appeloit *Loix Gombettes*. Ce Prélat assista, en 825, à la fameuse assemblée tenue à Paris, concernant le culte des images : il a écrit sur cette matiere, & M. Bossuet a fait avec raison de grands éloges de la façon de penser d'Agobard.

Le zele de cet Evêque s'étant échauffé contre des Juifs que l'Impératrice Judith, mere de Charles le Chauve, protégeoit, il fut déposé dans le Conciliabule de Thionville, & ensuite rentra dans son siége, où il mourut tranquillement. L'église

de Lyon le compte encore au nombre de ſes Saints. Ses Ecrits ſont très-inſtructifs ſur les mœurs & les Ouvrages eccléſiaſtiques du neuvieme ſiecle; on y trouve une piece très-remarquable, contre certaines gens qui non ſeulement croyoient qu'il y avoit des ſorciers, mais ſe perſuadoient fermement qu'ils l'étoient eux-mêmes, & qu'ils étoient tranſportés en l'air dans des navires volans. Le peuple vouloit abſolument les aſſommer; mais Agobard les ſauva de ſa fureur, en prouvant qu'ils n'étoient ni ſorciers ni fripons, mais, dans le vrai, des extravagans de bonne foi.

Pendant le reſte du neuvieme ſiecle, les Evêques de Lyon furent fort occupés des diſputes concernant la Prédeſtination & la Grace. C'eſt à ce temps-là qu'on doit rapporter le droit qu'a l'Evêque d'Autun de gouverner le temporel de l'égliſe de Lyon pendant la vacance de ce ſiége. *Aurelien*, cinquantieme Evêque, ſacra & couronna dans ſa cathédrale Bozon, & enſuite ſon fils Louis, Rois de Bourgogne. Il y a des Auteurs qui font remonter juſqu'à Burchard I, qui vivoit au milieu du dixieme ſiecle, la puiſ-

ſance

sance des Archevêques de Lyon ; mais l'opinion la plus certaine est celle qui n'en établit l'époque qu'à l'épiscopat de Burchard II, fils cadet de Conrad le Pacifique, Roi de Bourgogne. Pendant le reste du dixieme & tout le onzieme siecle, les Archevêques s'occuperent du soin d'établir leur puissance temporelle, & de bien assurer leur primatie au spirituel ; ils réussirent parfaitement, sur-tout relativement à ce dernier objet. Plusieurs de ces Prélats furent Légats du Saint Siége en France. Hugues, l'un d'entre eux, fut à la Terre Sainte lors de la premiere Croisade. Il étoit de la Maison des Ducs de Bourgogne, par conséquent de la Race de Hugues Capet. En 1157, l'Empereur Frédéric I accorda à *Heraclius de Montboissier*, soixante-quatorzieme Archevêque de Lyon, une bulle qui lui concede & à ses successeurs tous les droits régaliens, tant dans la ville de Lyon qu'au dehors, dans les terres dépendantes de son archevêché. Ce fut sous *Guichard*, soixante-seizieme Archevêque de Lyon, que se fit l'accommodement de 1173, dont j'ai parlé, & moyennant lequel les Comtes de Forez renoncerent à la plus grande partie de leurs

prétentions sur Lyon & le Lyonnois. Les soixante-dix-huitieme, dix-neuvieme & quatre-vingtieme Archevêques étoient de grands Seigneurs ; le premier de la Maison des Comtes de Forez, & les deux autres de celle des Comtes d'Auvergne. En 1245 se tint à Lyon un Concile général, qui est compté pour le treizieme de tous ceux reconnus par l'Eglise. L'Empereur Frédéric II y fut, comme je l'ai dit, excommunié par le Pape Innocent IV. Trente ans après, en 1274, une pareille assemblée se tint encore à Lyon, & c'est le quatorzieme des Conciles généraux. Le Pape Grégoire X y présida. On s'y occupa sérieusement, entre autres choses, des moyens de recouvrer la Terre Sainte. Grégoire X mourut en 1276, & Pierre de Tarentaise fut élu à sa place sous le nom d'*Innocent V*; mais il ne jouit pas long-temps de cette dignité ; il mourut la même année. Les deux Archevêques qui siégerent pendant les premieres années du quatorzieme siecle, eurent de grandes querelles avec les Rois de France, touchant l'étendue de leurs souveraineté, autorité & jurisdiction dans Lyon. Philippe le Bel envoya son fils,

Louis, depuis Roi, avec une armée pour combattre & soumettre l'Archevêque *Pierre de Savoie*. Ce Prince prit la ville de Lyon, & fit prisonnier l'Archevêque : le Prélat fut conduit à Paris, & ne fut relâché qu'après de longues négociations. Enfin, en 1312, l'Archevêque & son Chapitre reconnurent la souveraineté de Philippe le Bel dans Lyon ; ils renoncerent même dès-lors à toute jurisdiction dans cette ville ; mais Philippe le Long leur rendit, en 1320, celle en premiere instance, sauf l'appel aux Juges royaux ; d'ailleurs le Roi & l'Archevêque confirmerent alors tous les priviléges des habitans.

En 1321, le nombre des Chanoines fut fixé, comme il l'est encore, à trente-deux, y compris huit Dignitaires. Le quatre-vingt-treizieme Archevêque, *Henri de Villars*, eut grande part à la résolution que prit le Dauphin Humbert II de faire donation de ses Etats au Roi Philippe de Valois. Ce fut dans l'église des Jacobins de Lyon que se fit la cérémonie de cet abandon, & tout aussi-tôt l'ancien Dauphin ayant remis les marques de la souveraineté du Dauphiné entre les mains du Prince Charles, depuis Roi sous le nom de *Char-*

les V, & petit-fils du Roi Philippe de Valois, reçut des mains de l'Archevêque de Lyon l'habit de Saint Dominique, & se retira dans le cloître, pour y vivre sous le modeste nom de *Frere Humbert*. En 1364, l'Empereur Charles IV, de la Maison de Luxembourg, passa par Lyon, & voulut y être reçu comme dans une ville de l'ancienne dépendance de l'Empire & du royaume de Bourgogne, sur laquelle il avoit des droits; mais l'Archevêque refusa de lui prêter serment de fidélité, déclarant que Lyon, depuis long-temps, n'appartenoit plus aux Empereurs, & reconnoissoit pour maîtres les Rois de France. Il paroît que l'Empereur, qui étoit ami & proche parent du Roi, n'insista pas. Le quatre-vingt-seizieme Archevêque étoit un Prince de la Maison de France, de la branche d'*Alençon*. Il fut élu en 1365. C'est à peu près à cette époque que l'église de Lyon cessa de faire battre monnoie à son coin. *Jean de Talaru* fut élu par le Chapitre pour succéder à ce Prince en 1375, & se démit en 1390. Il étoit d'une des meilleures Maisons de la province, qui, de temps immémorial, avoit fourni à l'église de Lyon des Cha-

noines & des Dignitaires. En 1415, *Amédée de Talaru* monta sur le même siége, & l'occupa jusqu'en 1443. Par la suite on vit encore (en 1488) *Hugues de Talaru* élu Archevêque par le Chapitre; mais il ne jouit point paisiblement de cette dignité; il se démit en 1499, & ne mourut qu'en 1517. Entre les deux derniers Archevêques du nom de Talaru que je viens de nommer, il y en eut encore un de la Maison de France; ce fut *Charles* (Cardinal) *de Bourbon.*

Tous les Prélats élus Archevêques de Lyon pendant le cours du seizieme siecle, furent de la plus haute naissance. Au Cardinal d'*Epinay*, d'une ancienne Maison de Bretagne, succéda *François de Rohan*, fils du Maréchal de Gié; il mourut en 1536. *Jean de Lorraine*, fils cadet du Duc René II, ne remplit ce siége que trois ans. Ce fut en vertu de la nomination de François I, conformément au Concordat, qu'il en fut pourvu par Bulles du Pape Léon X. Il possédoit de plus l'archevêché de Narbonne, six évêchés, plusieurs abbayes considérables, & étoit Cardinal. Il eut pour successeur le Cardinal *Hyppolite d'Est*, fils du Duc

de Ferrare, qui permuta, de l'agrément du Roi & du Pape, en 1551, avec le Cardinal de Tournon, Archevêque d'Auch.

Ce fut sous l'épiscopat de ces deux Cardinaux que l'on commença à entendre parler à Lyon des héréfies de Luther & de Calvin, qui, après tout, pouvoient n'y pas paroître neuves, puisque les mêmes erreurs avoient été prêchées dans Lyon au douzieme siecle par Pierre *Valdo* ou *de Vaux*, Fanatique, qui trouva des Sectateurs, que l'on appela *Vaudois*. Les Evêques & les Prêtres Catholiques ayant condamné cette doctrine & poursuivi ces hérétiques, ils se refugierent dans les vallées situées entre le Dauphiné & le Piémont, où les Calvinistes les trouverent encore au seizieme siecle; ils les reconnurent pour leurs Précurseurs, & leurs opinions pour conformes aux leurs. Tout le monde sait que le Cardinal de Tournon joua un grand rôle aux Cours de François I, d'Henri II & de François II. Il mourut en 1562, & huit jours après sa mort les Calvinistes s'emparerent de Lyon; ils y commirent les plus grands désordres; & après avoir

obligé le Clergé, & les Religieux & Religieuses de fuir ou de se cacher, ils pillerent les trésors de toutes les églises & des monasteres, & en détruisirent plusieurs, entre autres l'église de Saint Just, qui étoit magnifique, & dans laquelle on conservoit une grande quantité de reliques. La Messe fut abolie dans Lyon pendant treize mois; enfin elle y fut retablie, & *Antoine d'Albon*, qui avoit été nommé à l'archevêché pendant le temps de ces désordres, se mit en possession de son siége: il avoit eu le commandement militaire de Lyon, n'étant encore qu'Abbé de l'Isle Barbe, & étoit aussi capable de conserver cette place au Roi en brave & sage Gouverneur, que de conduire le diocese en bon Archevêque. Il eut beaucoup à faire dans l'une & l'autre qualité pendant le cours de son épiscopat. Il mourut en 1573. *Pierre d'Épinac* lui succéda, & ne finit qu'avec le siecle, en 1599. Il étoit très-éloquent, & non-seulement zélé Catholique, comme il devoit l'être, mais ardent Ligueur. Ami intime des Guises, il fut arrêté à Blois en même temps qu'eux, en 1588; mais il ne fut point massacré. Après être

resté quelque temps en prison, il en sortit, & fut à la tête du Conseil des Guises; il remplit les fonctions de Chancelier pendant la durée de cette fameuse ligue si opposée à Henri III & à Henri IV. Ce ne fut que lorsque tout le royaume se soumit à son légitime Souverain, que Pierre d'Epinac le reconnut aussi.

Telle est en abrégé l'histoire de l'église archiépiscopale & primatiale de Lyon. En entrant dans le détail de ce que la ville contient de plus beau & de plus intéressant, j'aurai encore occasion d'approfondir quelques points historiques.

Lyon est partagé en treize paroisses & vingt-huit quartiers, que l'on appelle *pennonages*, du mot *pennon*, qui veut dire une enseigne, parce que chacun de ces quartiers a la sienne; sous ces pennons se range un pareil nombre de Compagnies bourgeoises. On y compte au moins cent vingt mille habitans. Quelques Cosmographes modernes croyent qu'il y en a cent cinquante mille, & le public de Lyon deux cent mille. Mais au seizieme siecle le nombre n'en étoit pas si considérable. Dans ce temps-là, toutes les rues étoient mal pavées & montueuses; la plupart

étoient étroites; on n'y remarquoit qu'un petit nombre de places, dans lesquelles on voyoit quelques beaux édifices, sans aucune régularité. Il y avoit dès-lors un pont sur le Rhône, plusieurs sur la Saône, mais aucun quai. Au contraire, pendant le cours des dix-septieme & dix-huitieme siecles, plusieurs parties de la ville se sont embellies, les places se sont multipliées, les rues ont été élargies, & l'on a formé différens quais; mais rien ne peut rémedier à l'inégalité du terrein, qui de tout temps s'est étendu par delà la Saône sur plusieurs montagnes, dont quelques-unes sont hautes & droites, & dont la moitié est fort rude. On entre dans Lyon par sept grandes & belles portes, & au dehors sont quatre faux-bourgs.

La plus belle place de Lyon, située entre la Saône & le Rhône, & que depuis le commencement de ce siecle on appelle place de *Louis le Grand*, mais plus communément place *de Bellecour*, n'étoit, au seizieme siecle, ni formée ni ornée. Les bâtimens, la statue, les fontaines & les plantations qui l'embellissent, ont assuré à Lyon l'avantage d'être la seconde ville

du royaume, par la magnificence de ses places, aussi bien que par sa population & ses richesses.

Le grand *hôpital général de la Charité* de Lyon est situé sur le bord du Rhône, derriere la place de Bellecour. Il y a long-temps qu'on connoit à Lyon ces établissemens de bienfaisance; car on prétend que le Roi Childebert y avoit fondé un hôpital, & l'on croit que c'est l'Hôtel-Dieu destiné pour les malades, mais qui n'est que le second de Lyon; aucun n'égale en richesses & en magnificence celui dont je veux parler. On l'appelle aussi l'*Aumône générale*, parce qu'il a été bâti du produit d'une quête faite en 1531, dans un temps d'extrême disette. Les bourgeois de Lyon s'empresserent si bien alors de fournir des secours en argent, que non seulement ces sommes suffirent pour pourvoir au besoin pressant, mais qu'on en fit un fonds pour perpétuer cét utile & respectable établissement, qui, depuis deux cent cinquante ans, s'est de plus en plus perfectionné. Ce n'est qu'en 1613 que l'on a commencé les bâtimens actuels; ils servent à renfermer un grand nombre de mendians

vagabonds de l'un & de l'autre sexe, & des orphelins depuis l'âge de sept ans jusqu'à quatorze. Ils y sont nourris, instruits, & ensuite mis en apprentissage dans la ville. On y place aussi les enfans trouvés, lorsqu'ils ont atteint l'âge de sept ans; ils y sont soignés comme les orphelins; l'hôpital veille sur eux jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, & conserve même pendant toute leur vie l'autorité paternelle, conformément au droit écrit. Ainsi, lorsqu'après avoir fait fortune, ils meurent sans postérité, l'hôpital hérite d'eux, les regardant comme ses enfans adoptifs. Les vieillards des deux sexes, aussi bien que les enfans, sont occupés aux travaux dont ils peuvent être capables. C'est ordinairement à filer de la laine ou de la soie; les mendians de profession & vagabonds qui sont arrêtés & enfermés dans d'autres bâtimens, sont employés à des travaux plus rudes. Les logemens de ces différens pauvres sont distribués en neuf cours; les salles & les corridors sont surmontés de greniers immenses & commodes, qui méritent d'être vus. Ce bel établissement a seize Administrateurs, le nombre en ayant été doublé; car autrefois ils n'étoient que huit, représentant les huit

Bourgeois qui, en 1531, donnerent naiſſance à l'*aumône générale*, deſtinée aux malheureux habitans de la campagne, qui, mourant de faim, étoient deſcendus dans la ville par la Saône, & que l'on avoit logés comme l'on avoit pu. L'adminiſtration fait encore des aumônes extérieures aux pauvres familles de la ville. Elle fournit du pain & du linge aux priſonniers, enfin elle marie de pauvres filles, tant ce monument de la charité des Lyonnois a de revenus conſidérables. Les Chefs de l'adminiſtration ſont toujours un Chanoine Comte de Lyon, & un Tréſorier de France; les Adminiſtrateurs ordinaires changent tous les deux ans. L'égliſe, qui n'a été bâtie qu'au dix-ſeptieme ſiecle, eſt belle & diſtribuée commodément, pour que les pauvres puiſſent aſſiſter aux offices, ſans être confondus les uns avec les autres, & ſans embarraſſer les particuliers qui voudroient y entendre la Meſſe. On y remarque la ſépulture du Cardinal Alphonſe de Richelieu, frere du grand Cardinal Armand. Il mourut en 1653, & voulut être enterré au milieu des pauvres qu'il avoit faits ſes héritiers. Alphonſe étoit l'aîné d'Armand; il ſe deſtina de bonne heure

à l'état ecclésiastique : il fut d'abord nommé à l'évêché de Luçon ; un excès de zele l'engagea à le quitter & à se retirer à la grande Chartreuse : son frere cadet en profita. Celui-ci ayant fait depuis une grande fortune, tira son aîné des Chartreux, le fit Archevêque d'Aix, ensuite de Lyon, puis Cardinal. Mais on prétend que ce pieux & humble Prélat mena toujours dans son palais la vie des solitaires dont il avoit embrassé la regle. C'est à la délicatesse de sa santé que l'on doit l'usage du chocolat en France, la foiblesse de son estomac le lui avoit rendu nécessaire.

Dans le même quartier de la place de Louis le Grand ou de Bellecour, est le couvent des Filles de la Visitation de Sainte Marie, fondé par Saint François de Sales ; quoique ce soit un des plus anciens de cet Ordre, qui en possede deux autres dans Lyon, il n'est que du dix-septieme siecle, puisque Saint François, son Instituteur, n'est mort qu'en 1622, dans un bâtiment extérieur, appartenant à cette Maison. Le corps du Saint est à Annecy, mais son cœur est déposé dans l'église de ce monastere.

Les remparts de la ville, qui s'étendent

le long du Rhône jusqu'à la jonction avec la Saône, jouissent de la plus belle vue sur les Isles que forme ce fleuve: mais ce que ce quartier contient de plus remarquable, est l'ancienne abbaye d'*Aisnay*, aujourd'hui sécularisée. Elle contient bien des monumens d'antiquités, tant chrétiennes que profanes. On prétend que c'est le lieu où Annibal passa le Rhône à la tête de son armée, puisqu'il est dit que ce fut précisément au confluent du Rhône & de la Saône. On est d'ailleurs persuadé que c'est à *Aisnay* qu'étoit situé ce temple fameux que soixante Nations des Gaules dédierent à Rome & à Auguste. On l'appela *Athénée*, parce qu'il étoit construit suivant les regles de l'Architecture Attique. On trouve encore des médailles qui représentent la facade de cet édifice, & l'on y voit quatre grandes colonnes que l'on croit reconnoître dans celles qui soutiennent la voûte d'Aisnay; elles sont de granit. Au reste, on pense que depuis le quatrieme siecle de notre Ere, il y avoit là auprès une petite chapelle souterraine, dans laquelle habitoit un Hermite nommé *Saint Badulphe*; la sainteté de ce bon Religieux y attira des Disciples qui formerent une commu-

nauté de Moines ; ils édifierent une église qui ne devint magnifique que lorsque la Reine Brunehaut eut abandonné aux Religieux le reste de l'ancien temple d'Auguste. L'église & le monastere ayant été ruinés par les Sarasins, ils ne furent rétablis qu'au onzieme siecle. On tira parti du peu de débris qui furent conservés. Les Religieux se soumirent à la régle de Saint Benoît, & dépendirent de Cluny. C'est cette église qui subsiste; elle est en partie antique & en partie gothique. On y remarque un pavé de mosaïque du dernier genre, & un bas-relief antique. Ce n'est qu'en 1685 que les Moines ont été convertis en Chanoines, de qui l'on exige des preuves de noblesse, mais seulement de pere & d'aïeul.

Il y a un premier pont de bois sur la Saône du côté d'Aisnay. Près de là est l'arsenal, qui étoit regardé autrefois comme une des forteresses de Lyon; c'est aujourd'hui très peu de chose, relativement à la grandeur de la ville.

En remontant la Saône sur la même rive, & dans l'intérieur de Lyon, on trouve un beau quai qui porte le nom du

monaſtere des Céleſtins, qui juſqu'à nos jours a appartenu à cet Ordre, éteint depuis peu en France. C'étoit autrefois une Commanderie des Chevaliers du Temple, dont l'Ordre fut ſupprimé dans le Concile de Vienne en 1311; la plus grande partie de leurs biens fut donnée aux Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem. C'eſt d'eux que les Comtes de Savoie acheterent cette maiſon. Amédée VIII, qui le premier eut le titre de Duc, en fit d'abord ſon palais dans Lyon, & enſuite il la donna aux Céleſtins. Louis Duc de Savoie, ſon ſucceſſeur, fit agrandir le couvent & bâtir l'égliſe, dont l'architecture eſt gothique & mauvaiſe, mais qui d'ailleurs eſt aſſez ornée. Ce Prince y étant mort en 1465, ſon cœur & ſes entrailles ſont enterrés devant le grand autel avec une inſcription. La famille des *Pazzi*, qui a été illuſtre dans Florence, mais ennemie mortelle & déclarée des Médicis, ayant été chaſſée de ſa patrie, s'étoit refugiée à Lyon; pluſieurs perſonnes de leur faction les y avoit ſuivis. Les richeſſes de ces Florentins les faiſoient infiniment conſidérer dans la ville. Les Pazzi s'étoient fait élever

un superbe mausolée dans l'église des Célestins. Marie de Médicis arrivant à Lyon pour épouser le Roi Henri IV, fut visiter les églises de la ville, & apperçut ce monument; cette Reine ne put voir qu'avec la plus grande indignation qu'il contenoit les cendres de ceux qui avoient conspiré contre sa Maison, & même fait assassiner quelques-uns de ses ancêtres. Elle fit détruire leur sépulture, & il n'en est resté que quelques sculptures d'un très bon goût. On remarque encore dans une autre chapelle de cette église le cœur du Cardinal Georges d'Amboise, Légat en France & d'Avignon, Archevêque de Rouen, & premier Ministre de Louis XII; il mourut en 1510, constamment aimé de son Maître, qui fut toujours lui-même chéri de son peuple. Assez près des Célestins, sont les Jacobins, Dominicains, ou Freres Prêcheurs, établis à Lyon presque dès le temps de leur institution. Ils n'avoient d'abord qu'une petite chapelle que l'on voit à l'entrée de la grande église d'aujourd'hui. Le portail de celle-ci est d'une belle architecture, orné de statues & de bas-reliefs. Le chœur est décoré de beaux marbres. Quelques-unes des chapelles

ſont magnifiques. Il y en a une, entre autres, qui a été conſtruite par la famille de *Gadagne*, originaire de Florence, où elle ſubſiſte ſous le nom de *Guadagni*. La branche établie en France y acquit par le commerce de grandes richeſſes. Le dernier fut Sénéchal de Lyon, Lieutenant général de la province, & enfin Chevalier de l'Ordre du Saint Eſprit en 1597. Quand il fut queſtion d'admettre ſes preuves, on voulut lui objecter que ſes ancêtres & ſon pere même avoient fait publiquement le négoce; mais il produiſit des priviléges de nos Rois, qui permettoient nommément aux Florentins de trafiquer à Lyon, ſans déroger à leur nobleſſe, & ſes preuves furent admiſes. Toute cette chapelle eſt revêtue intérieurement d'un marbre gris dont la carriere n'eſt pas éloignée de Lyon. La décoration en eſt belle & d'aſſez bon goût; mais l'on ne fait aucun cas des figures du Seigneur de Gadagne & de ſa femme, que l'on voit ſur leurs tombeaux. Sous une arcade du chœur eſt le tombeau de deux Princes de la Maiſon de Bourbon, Jacques Comte de la Marche, & Pierre ſon fils, tous deux morts à Lyon en 1362, des bleſſures qu'ils reçurent à la bataille de

Brignais contre les *Tardvenus*, troupes de brigands, composées de soldats congédiés & débandés, qui faisoient de grands ravages dans les provinces méridionales de France. C'est dans ce monastere des Jacobins que se tint le conclave où fut élu le Pape Jean XXII; c'est aussi là qu'Humbert, dernier Dauphin, prit, comme je l'ai dit, l'habit de Saint Dominique. Il fut ensuite Prieur du grand couvent des Jacobins de Paris. Le Pape, pour honorer le monachisme de ce Prince, le décora du titre de Patriarche d'Alexandrie *in partibus*. Enfin frere Humbert vint mourir, comme je l'ai dit aussi, à Clermont en Auvergne.

En se rapprochant du Rhône, on trouve la rue *Belle Cordiere*, ainsi nommée, parce que c'étoit là que demeuroit, au seizieme siecle, une femme illustre alors dans Lyon, par ses attraits, son esprit, ses talens, ses galanteries & ses aventures. Elle étoit mariée à un Cordier ou Marchand de cordes; cependant sa maison étoit fréquentée par ce qu'il y avoit à Lyon de gens de qualité, d'esprit & de mérite. Tous les Princes & les Généraux qui y passoient, étoient curieux de

la connoître. Nous avons ses Poésies imprimées ; j'en ai parlé dans le Volume où j'ai traité des Poëtes François du seizieme siecle.

Sur le bord même du Rhône, est le grand Hôtel-Dieu de Lyon, qui peut le disputer à l'hôpital général de la Charité, dont j'ai déjà parlé, & l'emporte du moins par son ancienneté, puisqu'il fait remonter son origine jusqu'au Roi Childebert, petit-fils de Clovis, & à la Reine Ultrogothe sa femme, qui vivoient au milieu du sixieme siecle. Au reste, il ne subsiste que la mémoire de cette fondation, & l'on n'est pas même bien certain de ce qu'est devenu cet hôpital depuis cette ancienne époque jusqu'au quinzieme siecle. Alors son administration fut successivement confiée, sous l'autorité des Archevêques, à différens Ecclésiastiques, & à des Moines de différens Ordres. Enfin les Magistrats de l'hôtel-de-ville s'en emparerent jusques en 1585 qu'on lui donna une nouvelle forme. L'hôtel est régi par quatorze Administrateurs, dont les deux premiers sont toujours un Magistrat du Présidial, & l'un des plus célebres Avocats ; dans ce siecle-ci, on a fait de belles entrées à cet

hôpital, tant du côté de la ville que de celui du Rhône. Elles communiquent dans plusieurs cours dont les bâtimens ont différentes destinations. Le plus considérable est la grande infirmerie, ou grande salle des malades ; elle est disposée en forme de croix, dont chaque branche est garnie de deux & quelquefois de trois rangs de lits, dans lesquels les malades sont séparés suivant leur sexe & le genre de leur maladie. Au milieu est un autel à quatre faces, où l'on célebre plusieurs messes ; de sorte que tous les malades peuvent l'entendre & voir le Prêtre de leurs lits. Cet autel est surmonté d'un dôme de trente-six pieds de diametre. Indépendamment de cette chapelle, l'hôtel-Dieu a une église dont le portail & l'architecture sont assez beaux, & qui est ornée intérieurement de beaux tableaux. La plus longue des faces du bâtiment de l'Hôtel-Dieu donne sur le Rhône, & on a pratiqué devant un quai qui s'est successivement prolongé jusques à l'extrémité de la ville le long du fleuve : c'est à présent une des plus grandes beautés de Lyon.

L'angle du grand bâtiment de l'Hôtel-Dieu est précisément vis-à-vis le pont du Rhône, le seul qu'il y ait à Lyon sur

ce fleuve. Selon toute apparence, il y en a toujours eu un à Lyon ou de bois ou de bateaux ; car l'on ſait que l'Empereur Gratien fut tué en 383 en paſſant le Rhône à Lyon ſur un pont. Au commencement du treizieme ſiecle, Philippe Auguſte, Roi de France, & Richard Cœur de Lion, Roi d'Angleterre, étant ſortis de Lyon, partant pour la croiſade, le pont du Rhône rompit ſous le nombre des gens qui étoient à leur ſuite, & il y en eut un grand nombre de noyés. Mais la rapidité du fleuve empêcha long-temps qu'on n'entreprît d'en faire un de pierres. Ce fut ſous le Pontificat d'Innocent IV & le regne de Saint Louis, que l'on haſarda cette entrepriſe. Innocent, qui étoit Génois, de la Maiſon de Fieſque, paſſa ſept années à Lyon, les querelles qu'il avoit avec l'Empereur Frédéric II ne lui permettant pas de retourner à Rome. Pendant ce ſéjour il entreprit ce pont ; & ayant accordé de grandes indulgences à ceux qui y contribueroient, on en vint à bout. Il a deux cent ſoixante-une toiſes, trois pieds de long ; mais, ainſi que le pont du Saint Eſprit ſur le même fleuve, il a le défaut d'être trop étroit. La rapidité du Rhône lui faiſoit auſſi courir des riſ-

ques; on a remédié à ces deux inconvéniens d'une façon remarquable & singuliere, car on a doublé, pour ainsi dire, le pont, en appuyant contre chaque pile & chaque arcade, une maçonnerie de pareille forme & de pareille épaisseur, & on a lié ce second pont au premier par de grosses barres de fer; ce qui l'a rendu du double plus large, encore est-il trop étroit. L'arche principale étant sujette à s'engorger par les sables que charie le Rhône, on a eu la hardiesse de l'agrandir en coupant la pile du milieu, de sorte qu'au lieu de vingt arches, le pont n'en a plus que dix-neuf. Au bout est le fauxbourg de la Guillotiere, qui conduit en Dauphiné; il est très peuplé, sur-tout depuis que les guerres civiles sont finies; car, étant tout ouvert, il étoit exposé aux courses des ennemis & des brigands.

En rentrant dans la partie de la ville qui est entre le Rhône & la Saône, on trouve la rue Merciere, fameuse par la quantité d'Imprimeurs & de Libraires qui l'habitent depuis long-temps. L'Imprimerie a été introduite à Lyon en 1476 & 1477, & les premiers Livres qui y furent imprimés cette année-là, sont la Légende des Saints, dite la Légende dorée,

traduite en François, & le Nouveau Testament dans la même Langue. L'Imprimeur s'appeloit *Barthelemi Buyer*, & demeuroit rue Merciere. Avant la fin du quinzieme siecle, il y avoit déjà plus de soixante Ouvrages différens qui étoient sortis des presses de cette ville. Les plus fameux Imprimeurs étoient, au seizieme siecle, 1°. *Josse Badius*, dont les enfans, les beaux-freres, les gendres & les neveux ont été célebres; car ce sont les *Etiennes* & les *Vascosans*; 2°. le savant & malheureux *Dolet*: 3°. Sébastien *Griphe*. Pendant le cours du seizieme siecle, on imprima presque autant de Livres à Lyon qu'à Paris, & autant d'Italiens que de François; car les grandes relations que cette ville avoit avec l'Italie, & les nombreuses Colonies Italiennes qui l'habitoient, y rendoient cette Langue aussi familiere que celle du pays. Depuis ce temps, & jusques à nos jours, le commerce des Livres a fait partie de ceux qui font fleurir la ville de Lyon.

En suivant le quai qui regne sur la Saône, en la remontant depuis le pont de bois jusqu'au pont de pierres, on trouve l'église de Saint Antoine, ci devant occupée par les Chanoines réguliers de cet Ordre. On sait par d'anciens documens, que, dès le commencement du treizieme siecle,

c'étoit un hôpital destiné à ceux qui étoient attaqués de maladies *nervales*. En 1274, l'Archevêque Aymard de Roussillon s'étant apperçu que ce genre d'infirmité, qui avoit été autrefois commun dans Lyon, n'y étoit presque plus connu, & qu'au contraire le feu Saint Antoine y faisoit de grands ravages, établit dans cette maison les Antonins. L'utilité dont ces Religieux hospitaliers furent d'abord, leur procura d'abondantes aumônes & de grandes richesses. Au milieu du dix-septieme siecle leur église & leur maison ont été rebâties entiérement; en dernier lieu, elles étoient très-bien décorées au dehors & au dedans.

Repassant par la ville du côté du Rhône, on trouve le grand couvent des Cordeliers de S. Bonaventure, devant lequel est une assez belle place. Ce monastere reconnoît les Seigneurs de la Maison de Grolée pour ses Fondateurs. Leur église est très-vaste & gothique; le grand autel est magnifique, & l'on y remarque plusieurs tableaux de grands Maîtres Italiens, Flamands & François; ce qui a principalement rendu ce couvent respectable, ce sont les reliques de Saint Bonaventure, né en Toscane en 1221, Théologien de

la plus haute réputation, furnommé le *Docteur Séraphique.* Il entra dans l'Ordre des Cordeliers peu après la mort de Saint François, & en fut Général en 1256. Il fut fi généralement eftimé, que les Cardinaux, embarraffés d'élire un Pape, s'en rapporterent à fon jugement, & il nomma Grégoire X. L'on juge bien qu'il fut Cardinal. Il fuivit à Lyon le Souverain Pontife, qui y affembla un Concile général en 1274. Ce fut pendant le cours des féances de cette affemblée, dont Saint Bonaventure étoit l'oracle, qu'il mourut : fes reliques furent long-temps confervées dans cette églife ; mais lorfque les Proteftans s'emparerent de Lyon, elles furent difperfées ; on n'a fauvé que fon chef, qui eft renfermé dans un très-beau reliquaire. La cellule qu'il occupoit dans ce couvent eft convertie en une chapelle très-bien peinte & magnifiquement ornée. Tout auprès de ce monaftere eft la chapelle de la Confrérie dite du Gonfanon. Elle fait remonter fon premier établiffement jufqu'à Saint Bonaventure, felon d'autres, elle ne fut inftituée qu'en l'année 1418 : mais ce n'eft qu'au feizieme fiecle qu'elle a acquis le plus grand luftre. Henri III, en revenant de Polo-

gne, voulut y être admis, & prit goût aux dévotions & aux cérémonies qui s'y pratiquoient. A son imitation, les grands Seigneurs du royaume se sont empressés d'en être membres, & ont fait à sa chapelle des libéralités, au moyen desquelles elle est ornée intérieurement de marbres, de boiseries, de dorures, & renferme plusieurs beaux tableaux.

Il n'y a point d'Université dans Lyon, (celle qui y étoit ayant été transféré à Bourges sous le regne de Louis XI, au quinzieme siecle), mais seulement deux beaux colléges, dont le premier est celui de la Trinité; le second s'appelle *collége de Notre-Dame*. On enseigne gratuitement dans l'un & dans l'autre le latin jusqu'à la Rhétorique inclusivement; la Philosophie, les Mathématiques, & la Langue Hébraïque; il y a même des Professeurs en Théologie & en Droit, mais on n'y prend point de degrés. Ces deux Colléges ont été jusqu'à nos jours entre les mains des Jésuites. Ces Peres étoient en possession du premier depuis 1567, & du second seulement depuis le dix-septieme siecle. On peut voir la magnifique église, la nombreuse & pré-

cieuſe bibliotheque, les cabinets de Mathématique, de médailles & d'antiquités, la chapelle de la Congrégation, les ſalles d'exercices, les claſſes, la cour dans laquelle elles étoient renfermées, les bâtimens occupés tant par les Jéſuites que par les penſionnaires, &c. qui ſont encore un des plus beaux ornemens de la ville de Lyon, & qui ont été le fruit & l'effet du crédit & de la conſidération dont les Jéſuites ont joui en France pendant deux cent cinquante ans. Au centre de la ville eſt l'égliſe de *Saint Nizier*, qu'on prétend être la plus ancienne de Lyon, puiſqu'on dit que c'eſt là où Saint Potin éleva le premier autel qui ait été dédié à Jéſus-Chriſt dans les Gaules. Le Pape Innocent IV, qui avoit été Chanoine de Saint Nizier, a canoniſé (pour ainſi dire) cette opinion, en la reconnoiſſant pour certaine, dans une lettre qu'il écrivit à l'égliſe de Lyon, après ſon élévation au Souverain Pontificat. Saint Nizier a ſervi de cathédrale pendant les premiers ſiecles, & juſqu'à ce que cet honneur ait été déféré à l'égliſe de Saint Etienne, qui fait à préſent partie de celle de Saint Jean. On voit encore à Saint Ni-

zier une crypte ou église souterraine & voûtée, dans laquelle Saint Potin assembloit autrefois les Fideles, & où son corps a été déposé, aussi bien que ceux de quarante-huit des compagnons de son martyre; aussi l'église fut elle d'abord dédiée à ces Martyrs; mais par la suite les reliques de S. Nizier y ayant été transportées & y ayant opéré de grands miracles, l'église a pris son nom. De tout ce que l'on voit à Saint Nizier, il n'y a de vraiment ancien que l'église souterraine, la supérieure est du quatorzieme siecle, commencée par les soins & aux frais d'un Marchand nommé *Renouard*, & achevée par ses enfans. C'est un assez beau bâtiment; la voûte est estimée & admirée par sa hardiesse. Le portail est encore plus moderne, il a été fait sur les dessins de Philibert de Lorme, fameux Architecte de la fin du seizieme siecle, dont j'ai déjà eu occasion de parler. Les ornemens intérieurs consistent en un grand autel très-magnifique, & dans sept ou huit tableaux des plus grands Maîtres. Le Chapitre, fondé en 1305 par l'Archevêque Louis de Villars, est composé de quinze Chanoines & de deux Dignités, dont la premiere est celle de

Sacristain : celui qui la possede remplit les fonctions curiales.

En face de Saint Nizier, est une rue qui conduit au pont de pierres sur la Saône ; c'est le plus grand passage de la ville ; malheureusement il est fort étroit. Quelques rochers qui se sont trouvés au milieu de la riviere, ont facilité la fondation de plusieurs piles qui sont très-solides, les autres ne le sont pas autant, & ont eu, en différens temps, besoin de réparation. Il est en tout composé de quatre arches. On le croit de deux cents ans plus ancien que le pont sur le Rhône, ayant été bâti au onzieme siecle par ordre de Humbert, Archevêque de Lyon.

La place des Terreaux étoit, au seizieme siecle, la plus grande de Lyon ; tout un côté est occupé par la magnifique abbaye des Filles de *Saint Pierre* ; celui opposé, par des maisons particulieres, & des boutiques, & au fond est à présent l'hôtel-de-ville. L'origine de l'abbaye Saint Pierre de Lyon remonte au septieme siecle ; on croit qu'elle eut pour Fondateur Saint Ennemond (1) : on ne peut douter

(1) Ce Saint étoit Archevêque de Lyon, & son frere, Delphin, en étoit Gouverneur ; ils furent l'un & l'autre maf-

que Charlemagne ne l'ait fait rebâtir ; ce fut l'Archevêque Leydrade qui prit le soin de cette construction. Depuis ce temps-là cette abbaye a toujours été considérable. On y suit la regle de Saint Benoît. Les Abbesses ont toujours été des Demoiselles de grandes Maisons, ou dont les familles étoient en grand crédit ; il y a même eu des Princesses de France & de Lorraine qui y ont été simples Religieuses. Au dix-septieme siecle, deux Abbesses, tante & niece, de la Maison d'Albert de Chaulnes, ont fait entiérement rebâtir le monastere avec la plus grande magnificence. Il fait, sur la place des Terreaux, l'effet d'un beau palais, & l'on assure que l'intérieur répond à l'extérieur. Quant à l'église, elle est encore d'une architecture gothique & grossiere, mais elle est intérieurement ornée de beaux tableaux. Par un beau privilége, elle est paroissiale en même temps qu'abbatiale. Le Curé & le Clergé sont à la nomination de l'Ab-

sacrés pendant la minorité du Roi Clotaire III. Quelques Auteurs ont accusé de cette barbarie Sainte Bathilde, mere de ce Roi Clotaire ; mais ce fut plutôt un coup du Maire Ebroin. Ce fut pour leurs sœurs que Saint Ennemond & Delphin bâtirent l'abbaye de Saint Pierre ; elles en furent les premieres Abbesses.

besse, & ses Religieuses assistent & chantent aux offices de la paroisse.

Le bâtiment de l'hôtel-de-ville de Lyon, qui attire aujourd'hui, avec grande raison, l'attention des étrangers, n'est pas plus ancien que le dix-septieme siecle. Ce ne fut qu'en 1647 que l'on en jeta les fondemens. Auparavant, le Corps Municipal s'assembloit dans une assez mauvaise maison. On en avoit même changé plusieurs fois depuis le treizieme siecle, mais en observant toujours de se tenir près de l'église Saint Nizier, dans le clocher de laquelle étoit la *cloche d'alarme*, dont le son réunissoit les citoyens dans les cas d'accidens, de troubles ou de réjouissances. L'édifice actuel fut entiérement achevé en 1655. Un incendie y fit beaucoup de tort en 1676; mais depuis, tout a été parfaitement rétabli sur les dessins du fameux Mansard, & continuellement embelli par les ordres des Gouverneurs, des Intendans, les soins des Officiers Municipaux, & aux dépens du Corps de ville, qui est très-riche. Je n'entrerai point dans le détail des beautés de ce bâtiment postérieur au siecle dont je présente le tableau; je ne m'arrêterai que sur des monumens qui nous rappellent des époques plus anciennes.

Dans

Dans le vestibule, on voit encore les tables de bronze, contenant l'extrait de la harangue que l'Empereur Claude prononça dans le Sénat de Rome, l'an 47 de notre Ere, pour faire accorder à la ville de Lyon le privilége de Colonie Romaine. L'on juge bien qu'il y réussit. Lyon fut appelé *Colonia Claudia Augusta.* Les Lyonnois firent graver la harangue de l'Empereur sur ces deux tables, qu'ils placerent sans doute honorablement dans quelque temple ou édifice. Mais elles se perdirent lors de l'irruption des Barbares & des Sarasins, & n'ont été retrouvées qu'en 1528, encore étoient-elles un peu brisées. Dans le même vestibule, on voit trois monumens élevés en l'honneur de trois Rois de France, dont Lyon a reçu les bienfaits les plus signalés. Le premier est Philippe le Bel, sous le regne duquel s'établit le Consulat à Lyon; le second, Charles VIII, qui honora, en 1495, ces Magistrats Municipaux des privilèges de la Noblesse, & la rendit même transmissible à leur descendance; le troisieme, Henri IV, qui, en 1595, donna à ce Consulat à peu près la même forme qu'il a à présent, en le composant d'un Prévôt des Marchands, de quatre Eche-

vins, un Procureur du Roi, & un Greffier. Les cinq premiers de ces Officiers restent chacun deux ans en place. Mais tous les ans on élit deux Echevins, & tous les deux ans le Prévôt des Marchands est élu ou continué, par forme de scrutin, dans une assemblée composée de trente-six notables habitans. Les Bourgeois de Lyon jouissent d'aussi beaux privilèges que ceux de Paris. Ils en ont même de particuliers, entre autres, celui de se garder eux-mêmes. Ce sont des Compagnies bourgeoises des différens quartiers, ou *pennons*, qui font la garde pendant la nuit; & pendant le jour, c'est une Compagnie franche, à la solde du Corps Municipal.

Le Prévôt des Marchands commande le Militaire en l'absence du Gouverneur, & lorsqu'il n'y a point de Commandant exprès nommé par le Roi.

C'est dans une des salles de l'hôtel-de-ville que s'assemble ce que l'on appelle le *Tribunal de la conservation de Lyon*, jurisdiction établie pour le soutien du commerce, & pour le maintien des privilèges accordés aux grandes foires qui se tiennent à Lyon. Cet établissement est plus ancien que le regne de François I, qui ôta la connoissance de ces affaires

au Sénéchal, & l'attribua à un Juge particulier. Au milieu du dix-septieme siecle, le Corps municipal acheta la charge de Juge, & elle fut réunie au Consulat; ainsi ce sont les Prévôt des Marchands & Echevins qui prononcent les Sentences. Les matieres sur lesquelles ils doivent prononcer ont été réglées par un Edit de 1669. La Conservation juge en dernier ressort jusques à la somme de cinq cents livres, & ses condamnations sont toujours exécutées par provision, & même par corps, pour les sommes excédentes, quelque grosses qu'elles soient. Ceux qui sont condamnés par ce tribunal sont arrêtés par tout le royaume sans *visa* ni *pareatis*. Les foires de Lyon se tiennent quatre fois l'an; aux Rois, à Pâques, au mois d'Août & à la Toussaint; elles durent chacune quinze jours, sans compter les Dimanches. L'usage est de contracter des engagemens à une foire, pour payer à l'autre. Les deux premieres ont été établies au commencement du quinzieme siecle; & les deux dernieres à la fin par le Roi Charles VIII. Elles ne sont pas tout-à-fait franches, & les marchandises qui y arrivent payent quelques droits à la Douane, dont l'établissement ne remonte

pas plus haut que le regne de François I.

La ville de Lyon a toujours entretenu un grand commerce avec l'Italie. Dès le seizieme siecle, les Négocians, Marchands & Banquiers Italiens y formoient un corps considérable. Avant qu'on cultivât la soie en France, toute celle qui entroit dans le royaume venoit d'Italie, & passoit par Lyon, où l'on en travailloit une partie; le reste se distribuoit dans le royaume, & étoit conduit tant à Paris qu'à Tours, où l'on en faisoit des étoffes. Le commerce entre Lyon, la Suisse & les grandes villes d'Allemagne, que l'on appeloit Villes Anséatiques, étoit aussi d'une grande conséquence, & les Allemands & les Suisses établis à Lyon ont obtenu de grands privileges de nos Rois. Celui avec l'Espagne est aussi ancien; il consistoit principalement dans la contrebande de matieres & de lingots d'or & d'argent. Quant à ce qui regarde l'Angleterre & la Hollande, elles n'avoient guere de relations avec Lyon avant le dix-septieme siecle.

Depuis que les troubles ont cessé dans le royaume, les manufactures de Lyon sont très-florissantes, & font entrer en France des sommes considérables. Les

principales fabriques sont celles des étoffes de soie brochées, & souvent mêlées d'or & d'argent, soit pour habits ou pour meubles. Le goût avec lequel on sait à Lyon choisir & allier les couleurs, & l'agrément des dessins, pour la perfection desquels les principaux commerçans n'épargnent rien, ont porté la réputation de ces étoffes si loin, qu'elles sont recherchées dans toute l'Europe, où elles ne sont jamais qu'imparfaitement copiées ou imitées. La fabrique des étoffes a entraîné un grand nombre d'autres travaux, tels que ceux de la filature & de la teinture des soies, l'affinage & le filage de l'or & de l'argent, &c. &c.

En continuant de parcourir la ville de Lyon entre les deux grands fleuves, on trouve plusieurs belles églises, mais dont quelques-unes n'ont été construites qu'au dix-septieme siecle. *Les Feuillans* ne datent leur établissement à Lyon que de 1620; ils le doivent à MM. de Villeroi, qui ont engagé ensuite le Corps de ville à se déclarer Fondateurs de cette église, & à prendre les Feuillans pour leurs Aumôniers. Il y a dans leur église plusieurs beaux tableaux, entre autres dans une chapelle fondée par la famille

de *Scaron*, originaire de Piémont, établie d'abord à Lyon, & ensuite à Paris, où elle ne s'est éteinte qu'au commencement de ce siecle. Elle a fourni plusieurs Magistrats, gens de mérite; cependant elle est principalement connue par un fameux Poëte comique & burlesque, *Paul Scaron.* C'est dans cette chapelle qu'ont été enterrés M. de Saint Mars, Grand Ecuyer de France, & M. de Thou, Maître des Requêtes, tous deux décapités sous le regne de Louis XIII & le ministere du Cardinal de Richelieu. Dans l'enceinte de la ville de Lyon, mais du côté le moins habité & près la porte de la Croix Rousse, par laquelle on passe pour aller dans la Bresse, on voit les restes de l'*amphithéatre* & de la *Naumachie* du temps des Romains, & un peu plus loin l'église & le monastere des *Carmelites*, dont la Maison de Villeroy est Fondatrice. Les Seigneurs de ce nom se sont occupés pendant plusieurs générations du soin d'embellir ce temple, & particuliérement la chapelle, où plusieurs d'entre eux ont leur sépulture. On y remarque, entre autres, l'épitaphe de Charles de Neuville d'Alincourt, Marquis de Villeroy, Gouverneur de Lyon, mort en 1642; de Jacque-

line de Harlay sa seconde femme, Dame d'honneur de la Reine Marie de Médicis, morte en 1618, & du Maréchal Duc de Villeroy leur fils, qui n'est mort qu'en 1685, à l'âge de 88 ans. Il avoit été Gouverneur de Louis XIV, & l'on sait que son fils, mort en 1730, l'a été de Louis XV. Les *Chartreux* ne sont établis à Lyon que depuis l'an 1585. On leur a donné l'emplacement d'une citadelle que le Roi Henri III fit alors raser, pour donner aux Lyonnois une preuve de la confiance qu'il avoit en leur fidélité. Cette Chartreuse est grande, vaste & commode pour ceux qui l'habitent, d'ailleurs elle n'a rien de remarquable que quelques tableaux & peintures. La ville se termine de ce côté-là sur les bords de la Saône, vis-à-vis du château de *Pierre-Scise*, & du fauxbourg de *Vaise*, qui est sur le chemin de Paris. On traverse la Saône sur deux ponts, dont l'un, celui de Saint Vincent, est de bois, mais d'une construction très-hardie & d'une seule arche; l'autre porte le nom d'*Alincourt*; l'établissement en est postérieur au seizieme siecle.

La partie de la ville de Lyon qui est en deçà de la Saône, par rapport à Paris,

est montueuse, mais contient d'ailleurs des monuments d'antiquité, tant profanes qu'ecclésiastiques, très intéressans. En commençant à la parcourir du côté du Nord, on trouve, avant que d'entrer dans la ville, le *fauxbourg de Vaise*, qui ne prévient pas trop favorablement ceux qui, venant de Paris, entrent dans Lyon par la porte de ce nom. Cependant, après l'avoir passé, & auparavant que de s'être trouvé au pied du château de Pierre Scise, il y a deux ou trois lieux remarquables; savoir, le *monastere des deux Amans* : c'est un petit couvent de l'Ordre de Saint François, qui prend son nom d'un monument qui existoit au seizieme siecle, & à l'occasion duquel nos anciens Auteurs font grand étalage d'érudition. C'étoit un autel ou un tombeau composé principalement de quatre colonnes posées sur une base élevée. La principale face étoit ornée d'un fronton; l'architecture en étoit bonne, & paroissoit être du siecle d'Auguste. Comme il n'y avoit aucunes inscriptions, on a bien disputé sur l'origine du nom de *tombeau des deux Amans*, qu'on lui donne, pour ainsi dire, de temps immémorial. Les uns ont dit que c'est la sépulture d'Hérode & de sa maîtresse Hérodias, soutenant que ce

Monarque de Judée avoit été exilé à Lyon par l'Empereur Caligula. D'autres Auteurs ont composé des Romans, ou adopté des fables touchantes & tragiques, contenant les aventures de deux prétendus amans, & selon d'autres, de deux amis qui furent enterrés dans ce lieu. Mais ce qu'il y a de plus raisonnable à conjecturer, c'est que c'étoit le sépulcre de deux Prêtres du temple d'Auguste, peut-être freres ; & nommés tous deux *Amandus*.

Le couvent des *Cordeliers de l'Observance* a pour Fondateurs le Roi Charles VIII & la Reine Anne de Bretagne ; leurs armes sont sur la porte de l'église, dont l'architecture n'a rien de magnifique : on y voit une chapelle que l'on prétend être du dessin de Michel Ange. Dans une autre, est la sépulture de la famille de *Grollier*, ancienne dans Lyon, & illustre pour avoir produit des hommes de mérite & des Gens de Lettres. Le premier d'entre eux que l'on connoisse, vivoit sous François premier, fut d'abord Trésorier de l'armée Françoise dans le Milanez, & ensuite employé dans plusieurs ambassades. Il avoit rassemblé une nombreuse bibliotheque, & il se faisoit un plaisir de prêter les Livres qu'elle contenoit, à

tous les gens qu'il croyoit ses amis ; aussi avoit-il fait graver sur la reliure de chacun de ses volumes, *Grollierii & amicorum*, c'est-à-dire, *à Grollier & à ses amis.* On trouve encore dans un grand nombre de bibliotheques, en France & même en Europe, beaucoup de Livres portant cette inscription : j'en possède plusieurs ; ils me donnent lieu de soupçonner que si Monsieur Grollier éprouvoit ses amis en leur prêtant des Livres, il en a trouvé beaucoup d'infideles, & que ces Livres ont été enlevés de sa bibliotheque, qui a été long-temps conservée par les descendans du premier possesseur ; ils y avoient même ajouté un cabinet de machines, qui passoit pour très-curieux : la description de ce cabinet est imprimée ; il n'y a pas plus de trente ans que les voyageurs qui passoient par Lyon, alloient le voir dans la maison de MM. Grollier de Servieres.

Le château de *Pierre-Scise* tire son nom du genre de sa fortification qui est taillée dans le roc, & très-escarpée dans la plus grande partie de son enceinte. Il domine sur toute la ville, mais il seroit difficile, par sa position trop élevée, qu'il empêchât les ennemis d'y pénétrer. Il appartenoit

encore, au seizieme siecle, aux Archevêques de Lyon; mais au commencement du dix-septieme, Henri IV s'en assura. Sous Louis XIII & pendant le ministere du Cardinal Armand de Richelieu, le Cardinal Alphonse son frere vendit tous ses droits sur ce château au Roi, qui depuis ce temps y a toujours entretenu un Gouverneur & une garnison. On y met des prisonniers d'Etat. Au premier coup-d'œil, il est difficile de croire que quelques-uns d'entre eux aient pu se sauver; cependant cela est arrivé: mais la tentative a été funeste à un grand nombre de ceux qui ont osé la hasarder.

En suivant le cours de la Saône, on arrive au quartier *Saint-Paul*, qui prend son nom de son église collégiale, une des plus anciennes de Lyon. S. Sacerdos la fit bâtir au milieu du sixieme siecle. Elle fut rétablie sous le regne de Charlemagne par les soins de l'Archevêque Leydrade, & le bâtiment construit à cette époque subsiste encore: c'est un édifice gothique, massif & de mauvais goût, éclairé par les vitrages d'un dôme de forme octogone. C'est dans cette église qu'est enterré le fameux *Jean Gerson*, Théologien & Canoniste célebre, auquel quelques Auteurs ont attribué l'excellent

Livre de l'Imitation de Jésus-Christ. Tout le Monde sait qu'il fut le plus zélé défenseur des libertés de l'Eglise Gallicane. Etant Chancelier de l'Université de Paris, il blâma hautement le meurtre du Duc d'Orléans, commis par les ordres du Duc de Bourgogne. Cependant la faction des Bourguignons ayant prévalu, il fut obligé de s'enfuir, & se refugia à Lyon chez un de ses amis qui étoit Curé de la paroisse de Saint Laurent, attenant Saint Paul. Pour se mieux cacher, il se chargea d'y enseigner le catéchisme aux petits enfans. C'est dans cette occupation qu'il finit ses jours à Lyon en 1429.

Au pied de la montagne de Fourviere est le couvent des *Capucins* & celui des *Carmes Déchaussés*. Le premier date de l'an 1574. Il a toute la simplicité qui caractérise les maisons de cet Ordre. Le second n'est que du dix-septieme siecle, mais il est digne de la curiosité des Voyageurs, parce qu'on remarque dans son intérieur d'excellens morceaux d'Architecture, de Peinture & de Sculpture. Toujours au pied de la même montagne, est la rue de la *Juiverie*, ainsi nommée parce qu'elle étoit autrefois habitée par des Juifs, qui étoient riches & nombreux à Lyon au

neuvieme ſiecle; mais ils en furent chaſſés alors, & n'y ſont jamais rentrés; du moins n'y ont-ils point été depuis ouvertement tolérés. C'eſt dans cette partie de la ville que nos Hiſtoriens du quinzieme ſiecle racontent que le Roi Charles VIII étant de retour de ſon expédition d'Italie, & s'étant arrêté à Lyon pendant aſſez long temps, s'amuſoit à faire des joûtes & des tournois, &, pour me ſervir des termes de ces Auteurs, de *grandès Chevaleries*; *là*, diſent-ils, *le Roi Charles, quoique de petite taille & foible de corps, faiſoit de bons coups d'épée, & les Seigneurs de France pluſieurs beaux faits d'armes à pied & à cheval, & pour icelles joûtes furent dreſſés trois piliers de pierres avec aucuns vers en Langue Latine.* On voit encore dans cette rue une de ces inſcriptions en vers latins, appuyée contre le mur. L'Auteur eſt *Fauſte Andrelin*, qui prenoit le titre de Poëte du Roi & de la Reine (Anne de Bretagne).

On n'arrive à la montagne de *Fourviere*, du côté de la Saône, qu'en ſuivant des rues d'une pente très-roide, & le long deſquelles on a pratiqué des degrés. Quand on eſt parvenu au ſommet, on y trouve pluſieurs antiquités remarquables, tant profanes

qu'eccléſiaſtiques, telles que l'égliſe paroiſſiale & collégiale de Notre-Dame de Fourviere, le couvent de l'Antiquaille, les ruines d'un théatre antique du temps des Romains, & du palais des Empereurs; plufieurs réſervoirs & reſtes d'aqueducs, & enfin l'égliſe & le chapitre de *Saint Juſt.* Le nom de Fourviere vient du Latin *Forum veneris*, parce qu'il y avoit, dit-on, ſur cette montagne un temple & un marché dédiés à Vénus; ſelon d'autres, c'étoit un tribunal qui fut bâti ſous Trajan, & que l'on appela depuis *Forviel*, & par corruption *Fourviere.* Au douzieme ſiecle, on éleva ſur les ruines de cet édifice païen une chapelle à la Sainte Vierge; c'eſt aujourd'hui *Notre-Dame de Fourviere.* Les *Minimes* ſont établis ſur cette montagne depuis l'an 1550, par les libéralites de M. de Vichy Chanrond, Doyen de la cathédrale & des Comtes de Lyon. On voit dans cette égliſe l'épitaphe d'*Olivier le Febvre d'Ormeſſon*, mort en 1684; ſon pere étoit Intendant de Lyon. On lit dans cette épitaphe, que ce jeune homme fut inhumé dans cette égliſe à cauſe de ſa parenté avec Saint François de Paule. Effectivement ſon triſaïeul Olivier le Febvre, Préſident à la Chambre des

Comptes, avoit épousé *Anne Alesso*, petite-niece de ce saint Instituteur des Minimes.

Le monastere de l'*Antiquaille* est actuellement occupé par des Religieuses de la Visitation Sainte Marie. Son nom lui vient de ce que l'ancien palais des Empereurs Romains étoit, dit-on, situé dans cet endroit. C'est là qu'habita l'Empereur Severe, après qu'il eut vaincu Albin. Ce fut dans ce palais que naquirent *Geta* & *Caracalla*. On sait que celui-ci fit mourir son frere; cependant ce monstre s'occupa du soin d'embellir Lyon, sa patrie. On trouve encore sur la montagne de *Fourviere* des traces de l'incendie que Lyon éprouva sous l'empire de Néron; ce sont des pierres calcinées & des morceaux de métaux qui ont été fondus.

L'église collégiale de *Saint Just* est près de la porte de ce nom. J'ai parlé de ce Saint Evêque de Lyon; j'ai dit que son corps avoit été rapporté d'Egypte, où il s'étoit retiré. Les miracles que ces reliques opérerent, engagerent à bâtir une belle église en ce lieu, & à y fonder un Chapitre (1). Le Pape Innocent IV s'étant

(1) L'église de Saint Just reconnoît pour ses bienfaiteurs

retiré en France au treizieme siecle, & ayant passé plusieurs années à Lyon, établit sa demeure en ce lieu, & y tint un Concile général en 1245. Clément V y fut élu & couronné en 1305, en présence des Rois de France, d'Angleterre, d'Aragon & du Duc de Bretagne. Malheureusement, en 1562, la fureur des Huguenots détruisit cette belle église, & ce n'est qu'au commencement de ce siecle qu'elle a été rebâtie, du moins en plus grande partie, sur les ruines de l'ancienne. Le Chapitre possede d'assez grandes Terres, entre autres une avec titre de baronnie, dont il est redevable aux libéralités du Pape Innocent IV. De là vient que les Chanoines de Saint Just s'intitulent quelquefois Barons de Saint Just, comme ceux de Saint Jean, Comtes. Le Chapitre a sa Justice particuliere qui ressortit à la Sénéchaussée de Lyon.

Une quantité d'épitaphes & d'inscriptions sépulcrales que l'on trouve encore de ce côté-là, prouvent qu'il y a eu un cimetiere du temps du paganisme. C'est

---

ou fondateurs, les anciens Seigneurs de Tournon; delà vient, disent nos vieux Auteurs, que tous ceux de cette Maison prennent à leur baptême le surnom de *Just*.

depuis

depuis le haut de la montagne de Fourviere, jusqu'assez loin dans les champs hors de la ville, que l'on trouve plusieurs arcades d'un fameux aqueduc des Romains. On prétend qu'il fut construit par l'armée de Jules César, & on en donne pour preuve les noms de quelques villages auxquels ces arcades aboutissent, tels que celui de *Marcilli*, qui tire, dit-on, son nom de *Marcellus*, & celui de *Cuire*, de *Curius*, principaux Officiers de César, qui commandoient les travaux des Légionnaires dans ces quartiers-là. La porte de *Trion* par laquelle on passe pour s'y rendre, est nommée ainsi du latin *trium fontium*, parce qu'il y a auprès trois fontaines.

Avant que de rentrer dans Lyon, il faut parler du fauxbourg *Saint Irenée*, qui s'étend hors des portes de Saint Just & de Trion. Il est assez grand; mais d'ailleurs il n'est remarquable que par son ancienne église, bâtie sur les tombeaux des premiers Chrétiens de Lyon, martyrisés sous l'Empire de Marc Aurele. Leurs corps furent déposés dans la crypte ou église souterraine, qui subsiste encore. Les reliques de Saint Irenée ayant été portées au même endroit, donnerent lieu à

la construction d'une chapelle qui devint une magnifique église; mais elle a été la proie de la fureur des Huguenots en 1562. Les reliques ont été dispersées, & l'on ne voit plus que le sépulcre vide de Saint Irenée, & le pavé en mosaïque de l'ancienne église, sur lequel on lit une inscription en vieux vers latins, qui porte qu'il y a dix-neuf mille Martyrs enterrés dans ce lieu. Les Chanoines réguliers de Saint Augustin de la Congrégation de France, ayant été mis en possession de cette église ruinée, l'ont fait rebâtir. Le prieuré est en commende.

En rentrant dans Lyon, il ne nous reste plus à parler que de la fameuse église cathédrale de *Saint Jean*, de celles de *Saint Etienne* & de *Sainte Croix*, qui y sont contiguës, & du palais archiépiscopal. On peut dire que ces églises sont plus respectables que belles, car ce sont des bâtimens gothiques; quoique vastes, ils sont très-obscurs, la peinture des vitraux empêchant le jour d'y pénétrer; aussi, par une singularité très-remarquable, on y fait l'office sans livres. Ceux qui le chantent savent le pseautier par cœur, & apprennent chaque jour les antiennes convenables à la fête ou férie;

l'église de *Saint Etienne* est plus ancienne que celle de *Saint Jean*; on rapporte sa premiere construction au quatrieme siecle. Elle est construite en forme de croix Grecque, & on y voit un jubé de la forme la plus antique & du genre de ceux qui s'appeloient *ambons*. Dans l'ancienne Liturgie, le Diacre alloit y chanter l'Epître & l'Evangile, que l'Evêque expliquoit ensuite au peuple par des homélies auxquelles ont succédé nos Prônes. On conserve dans cette église le chef de Saint Etienne, premier Martyr (c'est à cette relique qu'elle doit son nom), & celui de Saint Irenée, dont le corps étoit dans l'église du fauxbourg dont je viens de parler. Cette ancienne église de Saint Etienne a eu l'honneur d'être cathédrale avant Saint Jean, & aussi-tôt que l'Archevêque Leydrade eut abandonné la premiere église de Saint Nizier; ce qui fut sous le regne de Charlemagne. Leydrade trouva déjà le bâtiment tel qu'il est, car il avoit été commencé par Saint Albin, Archevêque de Lyon, & fini par Saint Patient son successeur: l'église avoit servi de chapelle aux Rois Bourguignons, ensuite aux Mérovingiens, & avoit échappé aux ravages des Sa-

raisins. Au seizieme siecle, on a orné l'intérieur du chœur; mais au fond, le bâtiment est si solide, que c'est toujours le même qui subsiste depuis douze ou treize cents ans. Le grand Chapitre & le clergé de la cathédrale desservent Saint Etienne comme Saint Jean. Il en est de même de l'église de *Sainte Croix*, qui est la paroissiale du chapitre, du cloître & des environs. On croit qu'elle fut fondée au septieme siecle, & réparée plus de cent ans après par Leydrade. Mais l'ancien bâtiment de ce temps-là ne subsiste plus, & l'église actuelle est du quinzieme siecle. On y remarque le tombeau de François de Mandelot, Gouverneur de Lyon sous les regnes de Charles IX & de Henri III. Sa mémoire est encore en bénédiction dans Lyon. Il y rétablit la paix, & l'y maintint dans les temps les plus orageux. Il fut fait Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit en 1582, & mourut en 1588. Il avoit marié sa fille unique au Marquis d'Alincourt, fils du fameux Secrétaire d'Etat Villeroy. C'est cette alliance qui a procuré à la famille de Villeroy le Gouvernement de la ville de Lyon; elle y prit au dix-septieme siecle une si grande autorité, que leur nom y étoit seul reconnu

& respecté. Louis XIV, bien certain de leur fidélité, loin de chercher à diminuer ce pouvoir, contribua toujours à l'entretenir. Quant à l'église de *Saint Jean*, elle n'est pas plus ancienne que le temps de l'Archevêque *Leydrade*, qui l'éleva à côté de celle de Saint Etienne, & y déposa les reliques de Saint Cyprien, Evêque de Carthage, fameux Pere de l'Eglise. Deux siecles après, elle fut rebâtie de nouveau, & les Rois du second royaume de Bourgogne, ceux de France, les Papes, les Archevêques de Lyon & le Chapitre ont contribué en différens temps à l'agrandir & à l'embellir. Aussi voit-on bien que sa construction a été faite à plusieurs reprises; le goût de son architecture varie dans les différentes parties du bâtiment, & est plus ou moins gothique. Le nombreux clergé de la cathédrale trouvant l'église de Saint Jean plus vaste que celle de Saint Etienne, s'est accoutumé à y officier de préférence. On reconnoît aisément que le sanctuaire & ce que l'on appelle le chevet de l'église, sont ce qu'il y a de plus ancien; la grande nef est du goût d'architecture usité du temps de Philippe Auguste ou de Saint Louis. Le portail est ce qu'il y a de plus

moderne, il n'a été achevé que sous le regne de Louis XI. Quatre grosses tours carrées flanquent l'église aux quatre coins. L'une sert de clocher, & contient entre autres une des plus grosses cloches du royaume. On a, dans les deux derniers siecles, fort décoré l'intérieur de l'église, mais en observant de lui conserver l'air d'une antiquité majestueuse & respectable. On a changé le jubé qui sépare la nef du chœur, on l'a rendu beaucoup moins massif, mais on s'est bien gardé de le supprimer tout-à-fait. Le grand Crucifix qui est au dessus de ce jubé, passe pour être très-beau. La forme & l'arrangement des stalles des Chanoines sont remarquables. Le grand autel est au milieu du chœur, il est tout de marbre & assez beau; il a été consacré au treizieme siecle par le Pape Innocent IV. C'est dans le chœur de l'église de Saint Jean que Grégoire X tint le second Concile général de Lyon en 1274. On s'y occupa de la réunion de l'Eglise Grecque avec la Latine, & l'on prétend que c'est en mémoire de cette réconciliation que l'on place aux deux extrémités du grand autel deux croix, l'une à la Grecque, l'autre à la Romaine. On conserve encore dans le trésor de Saint Jean le chef

de Saint Cyprien, & quelques autres reliques qui ont été dérobées à la fureur des Huguenots. On y révere ſur-tout la mâchoire inférieure de Saint Jean-Baptiſte, que Jean, Duc de Berri, troiſieme fils du Roi Jean, donna à l'égliſe de Lyon dans les premieres années du quinzieme ſiecle. Entre les chapelles qui ſont placées dans les bas côtés de l'égliſe, il faut remarquer celle des Bourbons, décorée par Charles, Prince de cette Maiſon, Cardinal & Archevêque de Lyon, qui vivoit ſous le regne de Louis XI. Il étoit filleul du Roi Charles VII, & fut parrain du Roi Charles VIII. Il eſt enterré dans cette chapelle, ſon mauſolée eſt de marbre blanc. Ce fut ſon frere Pierre de Bourbon, que l'on appeloit le *Sire de Beaujeu* à la Cour de Louis XI, dont il épouſa la fille, qui fit achever cette chapelle, commencée par le Cardinal. On y voit par-tout la deviſe des Bourbons de ce temps-là : elle étoit renfermée dans ces mots, *n'eſpoir, ne peur*; ce qui vouloit ſans doute dire, que les Princes de cette Maiſon ſe mettoient au deſſus de tous déſirs ambitieux, ainſi que de toute crainte puſillanime. Une curioſité de l'égliſe de Lyon, qui étoit des plus renommées à la

fin du seizieme siecle, est son horloge, construite en 1598 par Nicolas Lippius de Bâle. Elle a passé pour un chef-d'œuvre de mécanique, jusqu'à ce que cette science se soit perfectionnée. A présent elle peut encore mériter quelques momens d'attention. Au reste, il n'y a point d'orgues dans cette cathédrale, & jamais on n'y entend de musique.

J'ai déjà dit que le nombre des Chanoines du premier Ordre de Lyon, avoit été réduit, en 1321, de soixante-douze à trente-deux, y compris huit Dignités, dont six à la nomination du Chapitre, & deux à la disposition de l'Archevêque; mais il est toujours obligé de les choisir entre les Chanoines, qui font tous preuve de noblesse. Le clergé du second Ordre consiste en quatre Custodes, huit Prébendés, que l'on nomme Chevaliers, qui ne sont point obligés d'être nobles, mais seulement d'être gradués. Il paroît qu'ils sont institués pour régler les affaires du Chapitre; ils y assistent, mais n'ont point voix délibérative; ainsi on les appelle *Chevaliers*, comme étant Chevaliers ès Loix, & défenseurs à toute outrance, par raisons & écritures, des droits du Chapitre. Après cela, viennent vingt Semi-prében-

dés, que l'on appelle *perpétuels*, vingt Habitués & vingt-quatre Enfans de chœur; ainsi le clergé entier de Lyon est composé de plus de cent Ecclésiastiques. Les Chanoines prennent depuis long-temps le titre de Comtes de Lyon. Au dix-septieme siecle, ils ont été maintenus dans cette possession par des Arrêts du Conseil & des ordres du Roi. Ils y sont d'autant mieux fondés, que le Chapitre jouit en commun de plusieurs terres dépendantes anciennement du Comté de Lyonnois; les Chanoines Comtes en partagent entre eux les revenus; mais dans l'intérieur de la ville, ils n'ont d'autre autorité que le droit d'exercer la justice dans leur cloître. On tient quatre fois l'an des Chapitres généraux, dans lesquels les Chanoines déliberent sur leurs affaires communes, & nomment des Commissaires pour examiner les preuves de noblesse de ceux qui se présentent pour entrer dans leur Corps au Chapitre suivant. Les preuves étant admises, ceux qui les ont présentées sont reçus. Ces preuves ne sont que de quatre degrés; il est seulement permis, & même d'usage, de faire connoître le cinquieme, mais jamais de remonter plus haut, quand même cela se-

roit aisé aux récipiendaires, pour éviter les comparaisons odieuses. Les registres capitulaires de MM. les Comtes de Lyon sont tenus dans la plus parfaite regle depuis l'an 1361, & on y trouve toutes les preuves de ceux qui sont entrés dans ce Chapitre depuis cette époque, c'est-à-dire, depuis plus de quatre cents ans. Plusieurs grandes Maisons ont eu souvent recours à ces actes, & l'on juge que ceux qui peuvent prouver que leur nom étoit admis à Lyon avant 1400, s'en font honneur.

Entre autres belles preuves, on y trouve celles produites par Jean, Duc de Berri, troisieme fils du Roi Jean, dont j'ai parlé plus haut. Il désira d'être Chanoine d'honneur de l'église de Lyon; & comme l'usage de faire preuve de noblesse étoit déjà introduit dans ce Chapitre, il fit les siennes. On nomma des Commissaires pour les examiner, & il prouva devant eux, qu'il étoit petit-fils de Philippe de Valois, & descendoit, au cinquieme degré, de Saint Louis. Son frere Philippe, premier Duc de Bourgogne de la seconde Race, voulut avoir le même honneur, & fit les mêmes preuves (1).

(1) Après avoir achevé la description de la ville de Lyon,

MM. les Comtes de Lyon ont des habillemens de chœur très nobles & très-magnifiques, mais ils n'ont été, hors de leur église, distingués en rien du reste des Ecclésiastiques, jusqu'à nos jours (il y a environ quarante ans), qu'ils ont obtenu de porter un large cordon couleur de feu, liséré de bleu, duquel pend une médaille entourée d'une croix à huit pointes; chaque branche de cette croix est surmontée d'une couronne de Comte. Sur la médaille sont représentés les Patrons de l'église de Lyon, avec ces mots latins, *prima sedes Galliarum*, *premier siége épiscopal des Gaules.*

Le palais archiépiscopal est attenant la cathédrale. Ayant été bâti en différens temps, il n'a aucune symétrie extérieure, mais sa situation sur le bord de la Saône lui donne assez d'apparence, & lui procure une belle vue sur la partie de Lyon qui est entre les deux rivieres. Ce qu'il y a de plus ancien dans ce bâtiment est du temps de l'Archevêque Charles de Bourbon, par conséquent du quinzieme siecle. Les troubles du seizieme n'ont pas

j'indiquerai les principales Maisons qui subsistent encore & ont fourni des sujets au grand Chapitre de Lyon avant 1600.

permis d'y rien ajouter ; mais depuis, ce palais a été fort augmenté & embelli.

Je viens de parcourir & de décrire ce que Lyon contenoit de plus curieux au ſeizieme ſiecle. J'ai même dit dans quel état chacun de ces monumens ſe trouve aujourd'hui ; mais je n'ai pu ni dû parler de quelques objets qui ſont abſolument nouveaux, tels que la ſalle du Concert & celle de la Comédie. Cette derniere étoit, il n'y a pas long-temps, la plus belle & la plus commode qu'il y eût en France ; mais celles de Paris, de Verſailles & de Bordeaux lui diſputent à préſent ce rang, & doivent même l'emporter. J'ai déjà eu ſouvent occaſion de dire, que l'on ne connoiſſoit point en France, au ſeizieme ſiecle, les Académies ou Sociétés Littéraires. Les Jeux Floraux étoient le ſeul établiſſement qui pût en donner quelque idée à ceux qui n'étoient jamais ſortis du royaume. Ce n'eſt qu'au dix-ſeptieme ſiecle qu'elles ont commencé pour Paris, & Lyon eſt une des dernieres villes du royaume qui ait formé dans ſon ſein une Académie. On s'imaginoit que l'eſprit commerçant qui regne dans Lyon, étoit contraire au goût de la Littérature ; cependant cette ville avoit déjà produit.

beaucoup de Savans, & une infinité de bons Livres étoient sortis de ses presses. Quoi qu'il en soit, ce n'est qu'en 1724 que s'est formée à Lyon une Société des Beaux-Arts, & depuis une Société Littéraire; elles ont été réunies en 1758, sous le titre d'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres & Arts de Lyon. On doit remarquer que dès 1695 il existoit à Villefranche en Beaujolois, à quelques lieues de Lyon, une Académie de Sciences & Belles-Lettres; mais la plupart des Académiciens étoient Lyonnois, & se réunissoient souvent dans Lyon. Depuis qu'il y en a une dans cette capitale, on juge que celle de Villefranche est bien tombée.

Nos Cosmographes du seizieme siecle font mention des plus illustres Lyonnois qui aient brillé jusqu'à leur temps. Je n'en nommerai d'après eux que quelques-uns, je n'anticiperai point sur les siecles postérieurs au seizieme, & j'excepterai ceux dont les familles sont entrées dans le grand Chapitre de Lyon, parce que j'en dois parler après.

Lyon se vante d'avoir été la patrie de Germanicus, petit-neveu d'Auguste par sa mere. Ce Prince étoit digne de succéder à son grand-oncle; mais son pro-

pre oncle, Tibere, occupa le premier le trône, dont il étoit indigne par les défauts de son cœur, quoique sa profonde politique l'en rendît capable. Tibere, jaloux des victoires, des succès & des vertus de son neveu, le fit mourir. L'Empire Romain entier le pleura, & ne fut point consolé en se voyant soumis à son fils Caligula, & ensuite à son frere Claude, qui, comme je l'ai dit, étoit né dans Lyon aussi bien que Germanicus.

J'ai parlé des Apôtres & des saints Martyrs de Lyon. Les premiers d'entre eux moururent sous l'empire de Marc-Aurele; mais la persécution eut sans doute lieu contre les intentions de ce Prince Philosophe, que quelques Auteurs ont fait natif de Lyon. J'ai dit que l'Empereur Caracalla, fils de Sévere, & son frere Geta y étoient aussi nés. On peut bien comparer le dernier à Germanicus, & le premier étoit encore plus odieux que ne pouvoit être Claude. Les anciens Panégyristes de la ville de Lyon la félicitent d'avoir vu naître le grand *Saint Ambroise*, l'an 333, son pere étant Préfet du Prétoire des Gaules. Tout le monde sait qu'il mourut Evêque de Milan en 397. Lyon prétend aussi être la patrie de *Sido-*

nius Appollinaris, quoique tout le monde convienne qu'il étoit originaire d'Auvergne, ou du moins du Velay, & que sa famille y possédoit le château de Polignac, dont elle a pris le nom; il mourut en 484. La Reine Sainte *Clotilde*, femme de Clovis, étoit née à Lyon, où demeuroit *Chilpéric* son pere, Roi de Bourgogne, assassiné par son frere *Gondebaud*. C'est à elle que la France entiere est redevable de sa conversion, puisqu'elle engagea *Clovis* son époux à embrasser la Foi Chrétienne. *Clotilde* avoit trois cousins, l'un nommé *Sigismond*, l'autre *Gondemar*; & le troisieme, *Africain*. Deux de ces Princes, le premier & le troisieme, sont regardés comme Saints : Sigismond, l'aîné, se rendit coupable du meurtre de son propre fils; cependant en ayant fait une sincere pénitence dans un monastere, & ayant abjuré les erreurs de l'Arianisme, les Evêques & le Clergé Catholique l'ont canonisé. Il périt misérablement en 523, ayant été vaincu par Clodomir, l'un des fils de Clovis. Gondemar, qui le remplaça sur le trône, fut aussi vaincu par Childebert, s'enfuit en Espagne, & de là en Afrique : le troisieme, Saint Africain, sauva sa vie en se tenant dans un monastere; c'étoit alors

le seul asile des Princes lâches ou malheureux. Avec ces trois Princes finit la premiere Race des Rois Bourguignons qui résidoient à Lyon.

Saint Baldomer, que l'on appelle communément dans le Lyonnois *Saint Galmier*, étoit Lyonnois ; c'est lui qui est le Fondateur de l'ancienne & illustre abbaye de *Savigny*, située dans un bourg, à quatre lieues de Lyon. Les Moines que Saint Galmier y établit au sixieme siecle, embrasserent la regle de Saint Benoît, aussitôt que celle-ci fut connue en France. Charlemagne ayant fait de grands biens à ce monastere, les Abbés devinrent si grands Seigneurs, qu'ils jouissoient de tous les droits de la souveraineté, avoient un grand nombre de Gentilshommes pour Vassaux, & faisoient battre monnoie; on en trouve encore des pieces dans les cabinets des curieux. L'usage s'est établi depuis long-temps de n'y recevoir pour Moines que des Nobles de plusieurs Races, & cet usage a été encore confirmé de nos jours par un Arrêt du Conseil. Cependant on dit qu'il y a encore à Savigny plus de vingt Religieux. L'Abbé Commendataire a de belles nominations; si son revenu n'est

n'est pas considérable, c'est qu'il est chargé de faire de grandes aumônes.

L'Abbaye de Savigny a, pour ainsi dire, sous sa dépendance, ou du moins dans sa filiation, le Chapitre de Chanoinesses régulieres d'*Alix*. C'est l'Abbé qui choisit entre les Chanoinesses (qui d'ailleurs s'élisent entre elles) la Prieure perpétuelle, que l'on appelle communément, mais improprement, Abbesse. Il est probable que ces Dames étoient autrefois Bénédictines; cependant elles prétendent n'avoir jamais été cloîtrées. Soit monastere ou chapitre, celui d'Alix existoit au treizieme siecle, & il paroît que de temps immémorial on n'y a reçu que des Demoiselles d'une naissance connue & distinguée. Au quinzieme siecle on exigeoit des récipiendaires quelques preuves de noblesse, mais elles n'étoient que testimoniales. De nos jours, le Roi a ordonné par Arrêt du Conseil, que ces preuves se feroient par titres, & que l'on prouveroit, pour y être reçu, cinq degrés paternels. Le lieu d'Alix est si petit, qu'il n'est pas même paroissial, & qu'il n'y a pas cinquante habitans. Il est situé à cinq lieues de Lyon, à deux de Villefranche, & à une de la petite ville d'Anse en Lyonnois, dans le canton du Mont

d'Or. Cet établissement fut ruiné & presque totalement détruit en 1563, par le fameux Baron des Adrets. Il n'étoit encore que médiocrement rétabli dans ces derniers temps. Mais il paroît que l'on s'occupe sérieusement des moyens de lui rendre son ancien lustre.

J'ai déjà dit que *Pierre Valdo*, Patriarche des Vaudois, étoit Lyonnois; aussi ses premiers Disciples s'appelerent-ils les pauvres de Lyon. Ce Fanatique, qui vivoit au douzieme siecle, est le premier qui ait fait traduire l'Ecriture Sainte en François; il y a des bibliotheques qui prétendent posséder des Manuscrits de cette premiere traduction.

Tous nos vieux Historiens font mention du Cordelier *Jean de Rochetaillée*, qui prêchoit dans Lyon au quatorzieme siecle. Il déclamoit très-hardiment & très-ouvertement contre les désordres du Clergé de son temps, & on convient généralement que c'est lui qui est l'inventeur de la Fable suivante. » Certain oiseau s'é» tant paré des plumes qu'il avoit arra» chées à tous les autres volatiles, se tar» guoit de cette parure & devint insolent; » mais tous les autres oiseaux tombant sur » lui & reprenant leurs plumes, il se

» trouva tout nu, hué, baffoué & mal-» traité «. On ne sait ni quand, ni comment ce Cordelier mourut; on croit que les ennemis qu'il se fit lui jouerent quelque mauvais tour.

Au même siecle (le quatorzieme), il y eut encore un Lyonnois qui fit beaucoup de bruit dans le monde; ce fut *Jean de Lagrange*, que l'on appeloit communément le *Cardinal d'Amiens*. Homme sans naissance, & d'abord Moine, il prit un tel empire sur l'esprit de Charles V, dit le Sage, qu'il le gouverna absolument & même tyranniquement; car il étoit d'une insolence & d'une dureté insupportables pour le Maître & pour les sujets. Etant à Rome, il donna un démenti au Pape Urbain VI, en plein consistoire. Cependant sa faveur dura jusqu'à la mort de Charles V. Mais alors, craignant la vengeance de Charles VI, il s'enfuit à Avignon, emportant de grands trésors. Le Roi ne voulut pas l'y poursuivre, & il y vécut encore vingt-deux ans. Son corps fut transporté dans la cathédrale d'Amiens, où il est enterré.

Guy de Chauliac, Chirurgien du Pape Clément V, & le premier qui ait écrit

en François sur l'Anatomie, étoit Lyonnois. Il vivoit en 1353.

Au commencement du quinzieme siecle, Lyon produisit un Jurisconsulte dont les lumieres & les vertus sont également prouvées par ses écrits, par toutes les circonstances de sa vie, & par le témoignage de ses contemporains. Il s'appeloit *Guy-Pape*. Ses Œuvres consistent dans un grand nombre de décisions sur des questions de Droit, traitées avec toute la sagesse imaginable. Il y avoit long-temps que sa famille possédoit des fiefs dans le Lyonnois. Il avoit épousé la fille du Président du Conseil Delphinal, & il partagea la confiance qu'avoit méritée son pere de la part du Roi Charles VII, & du Dauphin son fils, depuis Louis XI; mais celui-ci ayant voulu, du vivant même de son pere, trancher du Souverain en Dauphiné, Guy-Pape eut le courage de résister à ce Prince; il fut dépouillé de ses emplois, & ne fut rappelé que pour ménager la paix entre le pere & le fils. Il y réussit, en venant à bout d'intéresser le cœur paternel du Roi en faveur d'un héritier de sa couronne qui s'étoit cependant rendu indigne de sa tendresse. Mais

il falloit bien que ce fils ingrat se soumît, & Louis XI ne pardonna point à Guy-Pape de n'avoir pu lui épargner cette humiliation. Le sage Magistrat se retira absolument des affaires, sans se plaindre ni manquer au respect qu'il devoit à ses Maîtres, & mourut près de Grenoble âgé de quatre-vingt-trois ans. Sa vie mériteroit d'être écrite en détail, & ses Ouvrages d'être extraits en notre Langue. Sa postérité a subsisté jusqu'à nos jours, & a tenu rang parmi les Gentilshommes du Lyonnois & du Dauphiné ; le dernier étoit connu dans le monde sous le nom de *Marquis de Saint Auban.*

J'ai dit que les premiers Livres imprimés à Lyon avoient été la Légende dorée, traduite en françois ; le Traducteur s'appeloit *Jean Batailler*, Dominicain ; & le Nouveau Testament, traduit par *Pierre Farget*, Augustin, qui a fait plusieurs autres traductions & Livres curieux par leur ridicule, entre autres, le procès de Belial contre Jésus-Christ. Au commencement du seizieme siecle, *Jean de Cuchermois* traduisit le Roman de Guérin Mesquin, que j'ai extrait il y a déjà long-temps. A peu près dans le même temps, brilla à Lyon *Simphorien Champier*, dont

j'ai bien souvent parlé dans ces Volumes. C'est un des Auteurs de son temps les plus féconds; il a fait des Livres dans tous les genres, de Médecine, d'Histoire, d'Antiquité, de Morale, & même des especes de Romans. Je me suis servi pour faire cet article-ci même, de son Histoire des antiquités de la ville de Lyon. Sa patrie lui est redevable de deux grands & utiles établissemens. Il fit des réglemens pour l'Hôpital de la Charité & l'Aumône générale; il contribua à l'établissement du Collége de la Charité, & à celui de Médecine de Lyon, qui a produit depuis de très-habiles gens : *Michel Nostradamus*, le fameux *Rabelais*, se sont tenus honorés d'y être agrégés; *Jean Bauhin*, *Jacques d'Alechamps*, *Joseph Duchêne* & plusieurs autres s'y sont distingués avant la fin du seizieme siecle. *Champier* s'étoit fait beaucoup d'honneur en appaisant une révolte arrivée dans sa patrie en 1520; mais il ne fut pas si heureux en 1529; car dans une seconde émeute sa maison fut pillée, & il fut maltraité : il s'en vengea en mettant dans son Histoire de Lyon, que ses compatriotes étoient les Peuples les plus difficiles à gouverner, & les plus mutins. Il ne

mourut qu'en 1539, Echevin de Lyon.

Lorſque Louis XI & le bon Roi René paſſerent à Lyon en 1476, nos Hiſtoriens nous apprennent qu'ils y trouverent deux femmes charmantes, dont l'une ſe nommoit *la Gigone*, & l'autre *la Paſſefilon*. Ce n'étoient que des femmes de Négocians & même d'Ouvriers ; mais elles avoient tant de graces, d'eſprit & de ſavoir, que ces Monarques en furent enchantés. Louis XI ſe chargea de les enrichir. Comme la Gigone étoit veuve, on lui fit épouſer, pour me ſervir des termes de l'Hiſtoire, *un beau jeune fils de Paris*, nommé *Caulers* : Paſſefilon avoit encore ſon mari, le Roi le fit Conſeiller à la Chambre des Comptes.

Ce ne ſont pas les ſeules femmes de Lyon dont nos Hiſtoriens faſſent l'éloge. Ils ne tariſſent point ſur celui de *Clémence de Bourges*, que l'on prétend qui ne put ſurvivre à un amant qui peut-être ne méritoit pas ſa tendreſſe. *Pernette du Guillet* fut admirée du Roi François I, & lui préſenta ſes Poéſies lorſqu'il paſſa à Lyon. Trois ou quatre ont été célébrées par Marot & autres Poëtes du ſeizieme ſiecle, & ont fait aſſaut de Poéſies & de Chanſons avec

eux. La plus fameuſe a été *Louiſe Labbé*, ſurnommée *la belle Cordiere*, dont j'ai parlé à l'occaſion de la rue qui porte ſon nom.

En 1546, il y avoit à Lyon un Echevin au moins originaire Allemand, nommé *Jean Fleberg.* Il s'étoit enrichi dans le commerce, au point qu'il fut en état, lorſque les biens du Connétable de Bourbon furent confiſqués, à cauſe de ſa défection, d'acheter quelques terres & châteaux dans le voiſinage de Lyon. Apparemment qu'il les donna à la ville, & ſoulagea les habitans du fauxbourg de Vaiſe, de quelques péages ou ſujétions qui leur étoient incommodes, car ils lui éleverent une ſtatue ſur une roche qui domine la rue par laquelle on vient de Paris. Il y eſt repréſenté en pied, tenant à la main une bourſe, preuve de ſa richeſſe & de ſa libéralité : cette ſtatue n'eſt que de bois ou d'oſier, groſſiérement peinte, mais elle fait beaucoup d'effet, vu le lieu où elle eſt placée ; quand elle tombe, ce qui eſt déjà arrivé pluſieurs fois depuis plus de cent cinquante ans, les habitans ont grand ſoin de la faire rétablir. C'eſt l'effet d'une reconnoiſſance de tradition obſcure & confuſe, car on ne ſait

pas précisément quels sont les services que *M. de la Roche*, c'est ainsi qu'on l'appelle dans le fauxbourg de Vaise, a rendus à Lyon.

Dans le même siecle (le seizieme), brillerent trois Auteurs dont j'ai eu occasion de parler dans mes Volumes précédens. Le premier m'a servi pour cet article-ci même, c'est *Guillaume Paradin.* Quoiqu'il fût de Bresse, & qu'il mourût à Beaujeu en Beaujolois en 1581, âgé de plus de quatre-vingts ans, il a passé la plus grande partie de sa vie à Lyon, & a écrit sur cette ville même; ses autres Ouvrages en François sont les Chroniques de Savoie, les Mémoires de son temps, & plusieurs Livres en Latin.

Benoît *Court* ou *Curtius*, Jurisconsulte de grande réputation, a fait, indépendamment de quelques Livres de Droit tout-à-fait sérieux, un Commentaire Latin sur les cinquante-deux Arrêts d'Amour en François, de Martial d'Auvergne. C'est une plaisanterie assez singuliere, que j'ai extraite il y a long-temps.

Guillaume & Jean *du Choul*, pere & fils, ont écrit des Livres sur les antiquités & les médailles, qui sont très-estimés.

L'Architecte *Philibert de Lorme*,

dont j'ai fait un si grand éloge dans mes précédens Volumes, si connu, tant par ses Ouvrages sur l'Architecture, que par les bâtimens dont il dirigea la construction, tant à Lyon qu'à Paris, étoit Lyonnois; il mourut en 1577.

Enfin, je viens aux familles qui, avant le seizieme siecle, ont donné des Chanoines Comtes à l'église de Lyon. On peut regarder cet avantage comme un très-bon titre de noblesse, d'autant plus que quoiqu'anciennement les preuves du grand Chapitre de Lyon ne fussent que testimoniales & par enquêtes, elles étoient sûres, parce qu'elles ne regardoient jamais que des familles connues dans Lyon même, ou dans les provinces voisines, telles que l'Auvergne, le Dauphiné, la Bresse & la Bourgogne, le Beaujolois & le Forez. On ne voit pas que les familles étrangeres, Italiennes & Allemandes, établies dans Lyon, s'y soient jamais présentées. La plus grande difficulté qui les en empêchoit, c'est qu'elles étoient alliées à des familles bourgeoises de la ville : celles-ci en étoient exclues, le Chapitre exigeant que les ancêtres maternels fussent Gentilshommes d'origine. On ne regardoit point comme mo-

tif d'exclusion ni de dérogeance, le commerce en gros ; mais on vouloit que l'origine de la famille fût constatée noble au moins de quatre ou cinq degrés, sans anoblissemens connus. D'après ces principes, je vais nommer, comme je l'ai promis, quelques-unes de ces Maisons que je crois qui subsistent encore, sans cependant prétendre en donner un catalogue exact & complet.

Messieurs d'*Albon* sont regardés à Lyon comme en étant originaires, quoique leur surnom soit le même que portoient les premiers Comtes de Graisivaudan, d'où sont venus les Dauphins de Viennois. Rien ne prouve absolument qu'ils aient une origine commune ; mais du moins leur jonction, s'il y en a une, se perd elle dans la nuit des temps. Ce qu'il y a de certain, c'est que depuis le treizieme siecle on les voit respectés & considérés dans Lyon, les uns comme Chevaliers & Militaires, & les autres comme Chanoines & Dignitaires du grand Chapitre. Depuis six siecles, jamais le Chapitre de Lyon n'a été sans avoir dans son Corps un ou plusieurs Seigneurs d'Albon. J'ai parlé de l'Archevêque de leur nom, certainement un des

plus illustre qu'ait eus la ville de Lyon, & dont l'épiscopat est mémorable. L'abbaye de Saint Pierre de Lyon a aussi eu constamment des Religieuses & des Abbesses de ce nom. J'ai amplement parlé du Maréchal de Saint André, qui joua un si grand rôle sous les regnes d'Henri II & de ses enfans, au seizieme siecle. Cette Maison subsiste encore dans la branche de *Saint-Forgeux*. J'ai déjà eu occasion de dire qu'elle avoit hérité de la Principauté, prétendu royaume d'Yvetot, qui auparavant a été long-temps dans la Maison du Belley.

Le Chapitre de Lyon a toujours compté au nombre de ses membres des Gentilshommes de la Maison d'*Alleman*, dont j'ai parlé à l'occasion de leur parenté avec le Chevalier Bayard : j'ai dit qu'elle subsistoit dans la branche de *Champier*, qui n'a de commun avec la famille de Simphorien Champier, qu'une ressemblance de nom.

La Maison d'*Amanzé*, originaire du Mâconnois, a aussi fourni plusieurs Chanoines Comtes de Lyon ; elle remonte constamment jusqu'au commencement du quatorzieme siecle, & subsiste encore dans une de ses branches.

La Maiſon d'*Apchon* étoit originaire d'Auvergne, où eſt le château de ce nom; mais depuis le commencement du quinzieme ſiecle, elle s'eſt éteinte dans celle de *Saint Germain*, originaire du Mont d'Or, près de Lyon, qui a fourni, dès le treizieme ſiecle, des Chanoines Comtes de Lyon & des Religieuſes nobles de l'abbaye de Saint Pierre. Ainſi c'eſt ſous le nom d'Apchon, & en en portant les armes, que MM. de *Saint Germain* ſubſiſtent encore, & qu'ils ont continué à donner des Comtes à Lyon.

MM. de *la Baume*, originaires de Breſſe, paroiſſent dans le Chapitre de Lyon dès le quatorzieme ſiecle, mais ils ont des titres encore plus anciens. Ils ſont connus dès le douzieme, & n'ont ceſſé depuis de contracter les plus grandes alliances, d'occuper les places les plus éminentes, & d'obtenir les décorations dont ceux de la premiere Nobleſſe ſont ſuſceptibles. La principale branche de ces MM. eſt celle de *Montrevel.*

J'ai parlé de la Maiſon de *Beaumont* à l'occaſion du Baron des *Adrets*. Ce n'eſt peut-être pas une illuſtration d'avoir produit un Guerrier auſſi barbare; mais cette Maiſon en a beaucoup d'autres.

Elle a fourni plusieurs Chanoines au grand Chapitre de Lyon.

La famille de *Capponay* étoit établie à Lyon dès le douzieme siecle: ces MM. ont l'acte de la fondation d'une chapelle, faite dans cette ville par leurs ancêtres dès 1221; d'ailleurs tout est rempli dans Lyon de monumens qui prouvent leur piété, & qui établissent leur filiation, fondations, vitres d'église, sépultures. De tout temps il y a eu des Chanoines Comtes de leur nom. Cependant on convient qu'ils ont exercé le négoce pour soutenir & augmenter leur fortune. Ils ont rempli des places municipales & de magistrature; mais comme leur origine étoit très-connue, & la plupart de leurs alliances bonnes, l'entrée du grand Chapitre ne leur a point été fermée.

La famille de *Chevrieres* a été illustrée dès le treizieme siecle par un Cardinal qui fut Archevêque d'Embrun, après avoir été long-temps Chanoine de Lyon. Elle en a fourni beaucoup d'autres, & quatre Abbés généraux à l'Ordre de Saint Antoine, plusieurs Militaires de distinction, & un Chevalier des Ordres du Roi, Commandant dans le Lyonnois, & Ambassadeur à Rome sous

Louis XIII; on le nommoit Marquis de Saint Chamont.

Celle de *Chevriers*, qu'il ne faut pas confondre avec la précédente, subsiste encore, & a donné plusieurs Comtes Chanoines à Lyon. Elle prétend descendre des Comtes de Mâcon. Ce qu'il y a de sûr, c'est que son origine est très-ancienne.

La Maison de *Damas* est originaire du Forez, où elle a possédé autrefois la Terre de Cousan, premiere Baronnie de ce pays. Elle remonte au onzieme siecle, & est séparée en beaucoup de branches. Elle a fourni de toute ancienneté grand nombre de Comtes au Chapitre de Lyon, & a eu d'ailleurs les plus grandes illustrations.

Il y a eu aussi plusieurs Comtes du nom de *Digoine*, illustre & ancien dans le Charolois & le Mâconnois, & de celui de *Foudras*, très-considéré en Bourgogne & dans le Lyonnois. La principale branche portoit le nom de sa Seigneurie de *Château-Thiers*; mais il y en a eu plusieurs autres, telles que celles de *Courcenay d'Emigny*, &c. Ces MM. font remonter leur origine jusqu'à des époques très-reculées.

La Maiſon de *Grolée* eſt ancienne & illuſtre en Breſſe, & ſes branches ſe ſont étendues à Lyon & en Dauphiné. Elle a ſouvent été admiſe dans le Chapitre de Lyon; & ſi elle a éprouvé quelquefois des difficultés, c'eſt parce qu'elle avoit formé des alliances inégales avec des familles tout-à-fait bourgeoiſes.

La Maiſon de *Levis*, dont j'ai parlé avec la conſidération qui lui eſt due, en décrivant le Languedoc, a, depuis le quatorzieme ſiecle, une de ſes branches établie dans le Lyonnois, le Beaujolois & la partie de la Bourgogne qui en eſt voiſine. Au quinzieme, la Baronnie de Couſan tomba à un Seigneur de Levis, qui en épouſa l'héritiere. Sa poſtérité s'eſt partagée en deux rameaux; celui de *Levis Lugny*, & celui de *Levis-Château-Morand*, dans le Forez. Ces poſſeſſions ont occaſioné des alliances entre les Seigneurs de Levis, iſſus de ces rameaux, & des Demoiſelles de différentes Maiſons de ces cantons-là; il y a eu de ce nom pluſieurs Chanoines Comtes de Lyon. Meſſieurs de *Maugiron* ont ſouvent rempli les premieres dignités du Chapitre de Lyon; j'ai parlé d'eux en décrivant le Dauphiné, & j'ai placé leur Maiſon parmi les meilleures du Viennois.

La

La Maiſon de *Montdor* étoit, au ſeizieme ſiecle, très-conſidérée & fort reſpectée à Lyon; elle avoit fourni pluſieurs Chanoines au grand Chapitre de cette ville, & des Abbés, Abbeſſes, Moines, Religieuſes & Chanoineſſes, à toutes les abbayes nobles des environs. Pluſieurs branches en exiſtent encore; & ceux qui en deſcendent peuvent ſe vanter d'une des plus belles chimeres qu'aucuns Gentilshommes puiſſent avoir; car ils ſont remonter leur origine juſqu'au Paladin Roland, neveu de Charlemagne, & le Héros de l'Arioſte, dont le cor ou cornet d'ivoire étoit conſervé dans l'abbaye de l'Iſle Barbe. Les Seigneurs de Montdor avoient le droit de venir prendre tous les ans, le jour de l'Aſcenſion, ce cornet des mains l'Abbé, & de le montrer au peuple, après en avoir *pris deux emboutées*, c'eſt-à-dire, ſonné deux fois. Cette eſpece de relique fut perdue avec toutes les autres, lorſque l'abbaye de l'Iſle Barbe fut ruinée par les Hérétiques en 1562. Mais plus de deux cents ans après, c'eſt-à-dire, il y a environ quinze ans, le cornet merveilleux a été retrouvé, & il eſt dépoſé dans le tréſor de l'égliſe de Saint Jean de Lyon. Quelque choſe que l'on penſe de

ce monument, il paroît constant que Messieurs de Montdor se distinguoient déjà lors des premieres Croisades; qu'ils étoient alliés à la Maison de France par celle de Dreux, & à celle des Comtes de Maurienne, tige de celle des Comtes & Ducs de Savoie. Ils prenoient leur nom de ce canton montueux, mais fertile, qui commence aux portes de Lyon, s'étend dans le Beaujolois, & que l'on appelle encore le *Mont d'or*.

Nos anciens Cosmographes font une mention honorable de Gabriel de *Saconnai*, qui mourut en 1580, Doyen du grand Chapitre de Lyon, & qui défendit avec beaucoup de zele le dogme catholique & les droits de son Chapitre. Sa famille étoit originaire du pays de Gex, où on prétend qu'elle étoit puissante dès le douzieme siecle. Elle a eu jusqu'à dix-huit Chanoines, Comtes de Lyon, & on trouve dans les registres les preuves de treize: un d'entre eux devint Cardinal & Archevêque de Narbonne. Ces Messieurs ont fourni aussi dans tous les temps beaucoup de Chevaliers à l'Ordre de Malte. En 1569, André de Saconnai étoit Capitaine des Gardes de Charles IX. Il y a une branche de cette Maison établie en Suisse dans le pays de Vaux.

J'ai déjà parlé del a Maison de *Talaru*, à l'occasion des quatre Archevêques de Lyon qu'elle a produits, & dont le premier étoit Cardinal. Les plus anciens titres de ces Messieurs sont du douzieme siecle ; ils sont consignés dans les registres de l'Eglise de Lyon, &, depuis cette époque jusqu'à présent, ces mêmes registres suffisent pour établir leur généalogie & leur filiation, le Chapitre de Lyon n'ayant presque jamais été sans avoir quelqu'un de ce nom. La Terre de *Chalmazel* est en leur possession depuis 1370, qu'un d'eux en épousa l'héritiere. Au quinzieme siecle elle passa dans une branche cadette ; c'est celle qui est aujourd'hui l'aînée, &, à ce que je crois, l'unique.

La Maison de *Vienne* a fourni plusieurs Comtes au Chapitre de Lyon. J'aurai occasion d'en parler en traitant des illustres familles de la province de Bourgogne. Pour faire juger de sa grandeur, il ne faut que citer cet *adage* reçu en Bourgogne, *noble de Vienne*, *Riche de Châlons*.

Les deux Maisons de *Villars* sont à présent toutes deux éteintes. La premiere sur-tout avoit fourni à Lyon & à Vienne plusieurs Archevêques & grand nombre de Chanoines, La seconde n'étoit pas, à

beaucoup près, aussi ancienne ni aussi illustre, & appartenoit bien plus à la ville de Lyon; mais elle prétendoit tenir à l'autre; & la grande considération dont jouissoit le Maréchal de Villars au commencement de ce siecle-ci, empêchoit qu'on ne lui contestât rien à ce sujet.

La Maison *Durfé* est également éteinte; elle étoit bonne & ancienne, & descendoit, dit-on, d'un Comte Allemand, nommé *Ulphé*, qui vint s'établir dans le Forez au douzieme siecle; mais elle est moins célebre pour avoir donné plusieurs Chanoines au grand Chapitre de Lyon, que pour avoir produit l'Auteur de l'Astrée. La Terre d'Urfé en Forez fut érigée en Comté en 1578.

Telles sont à peu près les illustres familles actuellement subsistantes, & dont le Chapitre de Lyon se faisoit honneur d'être composé au seizieme siecle. Celles qui se sont éteintes, ou ont cessé de fournir des sujets au Chapitre, ont été remplacées par d'autres qui ne sont pas moins illustres, mais pour la plupart originaires des provinces plus éloignées de Lyon. Après tant de beaux noms, je n'ose placer ceux des anciennes familles bourgeoises & citoyennes de Lyon, quoiqu'il y en ait

plusieurs qui se soient illustrées en rendant service à la patrie & à l'Etat; d'autres qui, considérables par leur opulence, ont contracté les plus belles alliances, & quelques-unes enfin, qui, anoblies par les charges municipales ou la magistrature, sont ensuite entrées au service militaire, & figurent parmi la Noblesse. Je passe à la description des provinces voisines de Lyon.

J'ai dit en commençant ce Volume, que le Gouvernement & l'Intendance du Lyonnois, qui ont les mêmes bornes, contenoient, indépendamment de la ville de Lyon & du Lyonnois proprement dit, deux provinces, le Beaujolois & le Forez. Ces pays ayant autrefois appartenu aux mêmes Souverains, & ayant eu, depuis qu'ils sont soumis à la France, presque toujours des Seigneurs des mêmes Maisons. Leur Histoire est en grande partie la même, ainsi je peux la présenter à mes Lecteurs sans la diviser ni revenir successivement sur chaque partie. J'y joindrai même l'Histoire de la Principauté de Dombes, quoiquelle ait joui jusqu'à nos jours d'une parfaite indépendance du gouvernement & de l'administration du Lyonnois. Après cet ex-

posé historique, je tirerai de nos anciens Cosmographes les remarques que je croirai les plus curieuses sur le climat, les productions, le commerce, les mœurs des habitans de ces différens cantons, les villes, bourgs & châteaux qu'ils renferment. Je ne suivrai point une méthode bien exacte en entrant dans ces différens détails; je les prendrai, pour ainsi dire, au hasard, mais dans les meilleures sources; & je m'efforcerai toujours d'inspirer l'intérêt, & d'éviter l'ennui.

Les premiers Comtes de *Lyonnois*, de *Forez* & de *Beaujolois*, remontent à la fin du neuvieme siecle, vers 880; l'on sait que c'est à cette époque que tous les autres Comtes du royaume devinrent héréditaires. Un certain Comte Guillaume, qui vivoit, à ce que l'on croit, sous le regne de Louis le Begue, possédoit tout ce qui forme aujourd'hui le Gouvernement du Lyonnois. Il mourut en 900, & partagea cette belle Seigneurie entre ses trois fils; Guillaume II fut Comte du Lyonnois, Artaud Comte de Forez, & Berard Seigneur de Beaujeu. L'aîné mourut sans enfans, Artaud réunit Lyon & le Lyonnois au Forez; sa postérité

jouit tranquillement de ces deux Comtés pendant plus d'un ſiecle ; mais vers le milieu du onzieme, les Archevêques de Lyon commencerent à former des prétentions ſur la Seigneurie de leur ville archiépiſcopale. Ils eurent à ce ſujet des conteſtations & même des guerres contre Artaud III. Celui-ci s'accommoda, & leur céda la plupart de ſes droits ſur Lyon, mais en ſe réſervant toutes ſes poſſeſſions au dehors. Au commencement du douzieme ſiecle, la poſtérité maſculine d'Artaud s'éteignit, & le Comté de Forez paſſa à une fille nommée *Yde Raimonde*, qui épouſa le fils cadet d'un Comte d'Albon & du Graiſivaudan. L'on ſait que ces Comtes s'appeloient tous *Guigues*, le mari d'Yde Raimonde avoit le même nom, & leur fils, qui commença la ſeconde race des Comtes du Lyonnois & du Forez, le porta auſſi avec celui de Raimond ; mais Lyon & le Lyonnois ne reſterent pas long-temps dans la poſſeſſion de ces Comtes. Guigues II céda le Comté de Lyon à Guichard, qui en étoit alors Archevêque, en échange de quelques terres au dehors ; Guigues III, fils de Guigues II, confirma cet échange, d'autant plus volontiers que l'Archevêque

Renaud, qui fut l'un des successeurs de Guichard, étoit son frere. Cependant cette disposition souffrit par la suite de grandes difficultés, tant de la part des Comtes de Forez, que des habitans mêmes de la ville de Lyon. Les Archevêques appelerent à leur secours les Rois de France, & ceux-ci, en paroissant chercher à concilier les droits des parties, établirent leur autorité dans Lyon, au préjudice des Comtes, des Prélats, des habitans, & des Empereurs mêmes. Les différends durerent encore quelque temps. Enfin, les Comtes de Forez renoncerent absolument à la ville de Lyon. Nos Rois y eurent toute l'autorité souveraine, &, comme je l'ai dit, la simple Seigneurie resta aux Archevêques & au Chapitre, qui, par la suite, se sont contentés, comme ils sont encore, du simple titre de Comtes de Lyon. Le Comté de Forez continua d'être possédé par la race des Guigues pendant environ cent cinquante ans. Enfin Guigues VII mourut en 1360, laissant deux fils, Louis & Jean. Louis fut tué à cette malheureuse bataille de Brignais, dont j'ai parlé, & qui fut fatale à plusieurs autres Princes. Il n'étoit point marié; Jean, son frere cadet, devoit na-

turellement lui succéder; mais la peur l'avoit saisi dans cette même journée où son frere avoit péri; il tomba en démence, & fut incapable de gouverner. Peu de temps après il mourut, & laissa pour héritiere sa niece Anne, fille unique de sa sœur, Dauphine d'Auvergne. Cette Princesse avoit épousé Louis II, Duc de Bourbon, qui hérita ainsi du Comté de Forez.

Pendant ce temps, la Seigneurie du *Beaujolois*, qui, comme je l'ai dit, avoit été le partage de Berard, dernier des fils de Guillaume I, étoit restée pendant trois cent cinquante ans à sa postérité. De douze de ces Comtes, cinq avoient porté le nom de Humbert, & quatre celui de Guichard. Humbert V, Sire de Beaujeu, avoit été Connétable de France sous le Roi Saint Louis; son fils Guichard V, qui fut aussi Connétable, n'ayant point eu d'enfans, ce fut sa fille Isabeau qui hérita du Beaujolois; elle épousa Renaud, Comte de Forez, de la Maison d'Albon; mais ces deux provinces ne furent pas long-temps réunies; le Beaujolois devint le partage d'un cadet nommé *Louis*. Les descendans de celui-ci se distinguerent dans les armées de France pendant environ cent

ans, & cinq générations. L'un d'eux fut Maréchal de France, un autre fut tué à la bataille de Poitiers, à la fin du quatorzieme siecle. Cette race de Seigneurs de Beaujolois ou Sires de Beaujeu, finit tristement & platement en la personne d'Edouard II, qui, ayant eu la hardiesse de faire jeter par les fenêtres de son château un Huissier du Parlement, qui étoit venu l'ajourner, n'eut le courage ni l'adresse de soutenir un pareil acte de rebellion. Il fut arrêté & conduit dans les prisons de la Conciergerie, & il ne se tira de ce mauvais pas qu'en cédant le Beaujolois à Louis II, Duc de Bourbon, qui venoit d'hériter du Forez. Les Ducs de Bourbon, descendans de Louis II, continuerent de posséder ces deux provinces pendant tout le cours du quinzieme siecle. En 1505, Suzanne, fille unique de Pierre de Bourbon (que l'on avoit appelé d'abord *le Sire de Beaujeu*), & d'Anne de France, ayant épousé Charles de Bourbon, Connétable de France, son cousin, mourut sans enfans, & voulut, avec raison, laisser à son époux ses grands biens, entre autres, le Beaujolois & la Principauté de Dombes, que les Sires de Beaujeu & les Ducs de Bourbon avoient suc-

cessivement réunis au Beaujolois. Louise de Savoie, mere de François I, fille d'une Princesse de Bourbon, disputa la meilleure partie de cet héritage au Connétable, & étant venue à bout, par son crédit, de gagner ce procès, ce jugement injuste fut cause de la défection du Connétable. Tous ses biens furent confisqués, & le Roi mit, entre autres, dans sa main le Forez, le Beaujolois & la Dombes. François I, & son fils le Roi Henri II les conserverent jusqu'en 1560; alors François II, pendant la courte durée de son regne, jugea à propos de restituer la simple Seigneurie du Beaujolois & la Principauté de Dombes, avec tous les droits de la souveraineté, à Louis de Bourbon, Duc de Montpensier, petit-neveu du Connétable (1). Henri, petit-fils de celui-ci, possédoit encore le Beaujolois & la Dombes à la fin du seizieme siecle. En 1608, sa fille unique en hérita; elle épousa Gaston

(1) Le Forez & le Bourbonnois sont demeurés réunis au domaine de la Couronne; la jouissance du Forez a presque toujours été abandonnée aux Reines Douairieres; ainsi Elisabeth d'Autriche, veuve de Charles IX; Louise de Lorraine, d'Henri III; Marie de Médecis, d'Henri IV, & Anne d'Autriche, de Louis XIII, en ont joui leur vie durant.

d'Orléans, frere de Louis XIII, & n'eut qu'une fille, ce fut la fameuse Mademoiselle de Montpensier, qui laissa le Beaujolois à Monsieur, Duc d'Orléans, frere de Louis XIV, dont la postérité en jouit encore sur le pied de simple Seigneurie. Quant à la Principauté de Dombes, Mademoiselle l'abandonna au Duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV. Les enfans de ce Prince en ont joui, & il n'y a pas vingt ans que le dernier d'entre eux a remis au Roi cette petite Souveraineté, la derniere de toutes celles que nos Monarques ont eu la complaisance de laisser subsister au milieu de leur royaume. Voici comment elle se forma.

Le nom de *Dombes* est très-ancien, on le trouve dans une légende que l'on prétend être du sixieme siecle; mais on ne peut pas savoir d'où il vient, car il n'y a aucun lieu particulier dans le pays qui se nomme ainsi, à moins que ce ne soit la petite ville de *Saint Trivier*, qui a pris le nom du Saint, Héros de la Légende que je viens de citer. Quoiqu'il en soit, le pays qui porte à présent ce nom a fait partie du premier royaume de Bourgogne; il passa avec tout le reste aux enfans de Clovis, & leur postérité en a joui jusqu'à l'ex-

tinction de cette Race des Mérovingiens. Les Empereurs Carlovingiens l'ont aussi possédé jusqu'à la formation des royaumes de Provence & de Bourgogne.

Au douzieme siecle, les différentes portions de ces royaumes étant devenues autant de Principautés ou Seigneuries particulieres, la Dombes se trouva partagée entre les Sires de *Baugé* & ceux de *Villars*. Les premiers descendans d'un Comte, du temps de Louis le Débonnaire, se rendirent Souverains dans la Bresse, & leur race s'étant éteinte à la fin du treizieme siecle, les Comtes de Savoie en hériterent. Les Sires de Beaujeu avoient déjà alors acquis la plus grande partie de ce que ceux de Baugé possédoient dans la Dombes; ils firent la guerre aux Comtes de Savoie, ou des alliances avec eux, pour avoir le reste, & l'obtinrent. Les Sires de *Villars*, & ceux de *Thoiré*, qui en hériterent, descendoient de deux Seigneurs qui vivoient au onzieme siecle. Ils disputerent long-temps leurs possessions dans le pays de Dombes, tant aux Comtes de Savoie qu'aux Sires de Beaujeu; mais enfin ces derniers l'emporterent; & lorsque leur succession passa aux Ducs de Bourbon, le Beaujolois &

la Dombes étoient tout-à-fait réunis. J'ai dit quel fut le sort de ces provinces jusqu'à ce que François II jugea à propos de les restituer au Duc de Montpensier. Ce fut sur deux pieds différens, car la Dombes seule conserva les prérogatives & les honneurs de la Souveraineté. On ne peut supposer d'autres raisons de cette distinction, sinon que le pays de Dombes est situé de l'autre côté de la Saône, joignant la Bresse, qui, au seizieme siecle, étoit possédée par les Ducs de Savoie, & sur lesquels l'Empire n'avoit pas encore abandonné tous ses droits. C'est apparemment d'après le même principe que la partie du Lyonnois que l'on appelle le *Franc-Lyonnois*, jouit de grands priviléges & d'exemptions particulieres.

Le Forez. Le *Forez* étoit l'ancien pays de *Ségusiens*, du moins il en faisoit partie, car ce pays s'étendoit beaucoup plus loin; Lyon même y étoit compris: on prétend qu'on l'appeloit *Lugdunum Segusianorum*, pour le distinguer d'autres villes du même nom, particuliérement de *Lugdunum Convenarum*, qui étoit la capitale du pays de *Comminges*. Deux villes se disputent l'honneur d'être la plus ancienne du Forez; l'une est *Montbrison*, qu'on prétend qui

se nommoit autrefois *Mediolanum Segusianorum* ; elle ne prit, ajoute-t-on, le nom de Montbrison, qu'à cause d'un temple ou d'un château, dont l'idole ou le Seigneur s'appeloit *Brison.*

L'autre ville est *Feurs*, autrefois *Forum Segusianorum* (marché des Ségusiens) : on croit que c'est de là que vient le nom de Forez, & non pas des bois & des forêts dont le pays étoit rempli. L'opinion ancienne & générale, c'est que ces forêts étoient habitées par des Druides, qui étoient les Sages, les Philosophes & les Oracles du pays. Il paroît que l'Auteur de l'Astrée avoit entiérement adopté cette idée, puisque, mettant la scene de son Roman dans le Forez & sur les bords du Lignon, il y introduit des Druides, & nous dépeint le Lignon, qui n'est qu'un torrent qui coupe le Forez dans toute sa largeur, comme un ruisseau délicieux, qui serpente au milieu des bois, des bocages & des prairies. Une troisieme ville ancienne du Forez étoit *Rodumna*, actuellement *Rouanne*, sur le bord de la Loire. On prétend trouver dans le Forez bien d'autres monumens d'antiquités, & l'on fait dériver beaucoup de noms mo-

dernes de châteaux & de villages, d'anciens noms Romains : ainsi on dit que les terre & château de *Virieu* tirent leur nom d'une famille Romaine qui portoit le nom de *Virius* ; il y a même des Auteurs qui en font descendre Messieurs de *Virieu* d'aujourd'hui. *Lésigneu* s'appelle ainsi de *Licinius* ; *Bæbieu*, de *Bæbius*, tribun militaire, dont il est parlé dans les Commentaires de César, & qui en effet fut envoyé dans le pays des Ségusiens. La plus ancienne antiquité ecclésiastique, ou plutôt la plus vieille chimere du Forez est celle qui fait dériver le nom du *Mont Pila*, situé dans le Forez, sur les confins du Vivarais, de *Pilate*, qui, après la mort de Jésus-Christ, fut, dit-on, confiné dans cette triste contrée.

Les noms des anciens Saints du pays, qui étoient tous originairement latins, sont très-défigurés dans les *patois* Lyonnois & Forezien. Il y a un de ces noms qui est tourné d'une façon singuliere; c'est celui, de *Saint Portian*, Abbé d'un monastere, à présent détruit, sur les confins de l'Auvergne ; on l'appelle actuellement *Saint Purgeant* ; & comme on trouve auprès du château qui porte son nom une

une fontaine d'eaux minérales : on attribue à la vertu du Saint, les effets que produisent les eaux de cette fontaine.

J'ai déjà dit qu'on avoit fait du nom de Saint Baldimer, *Saint Galmier*, c'est ainsi qu'on appelle une petite ville du Forez, à sept lieues de Lyon, près de laquelle on trouve une source d'eau minérale qu'on nomme *la font forte*, dont le goût est piquant & si vineux, que quand on la mêle avec le vin, elle le rend beaucoup plus fort ; d'ailleurs les habitans en boivent habituellement, & disent qu'avec elle ils se passent de Médecins. Elle se jette à vingt pas de sa source dans la petite riviere de *Coise*.

Le nom de *Saint Chaumont* ou *Chamont*, que porte une petite ville & un château sur les confins du Forez & du Lyonnois, vient de son Patron *Saint Annemond* ou *Ennemont*, mis à mort par ordre d'*Ebroin*, Maire du palais de Clotaire III : il avoit un frere appelé *Delphin*, qui fut aussi martyrisé ; le nom de celui-ci est un nom de baptême, & c'est peut-être de ce nom que les Souverains du Dauphiné & de l'Auvergne ont pris celui de *Dauphin*, qui est devenu un titre de dignité. Le château de Saint Chamont est très-fort par sa situa-

tion. La petite ville ou bourg qui eſt au pied, fait un grand commerce de rubans, que l'on tranſporre par-tout le royaume.

La riviere de *Loire* traverſe le Forez preſque dans toute ſa longueur, mais elle n'eſt vraiment navigable qu'à *Rouanne*, quoiqu'elle ſoit déjà aſſez large auparavant, parce qu'il y a des bancs de ſable dans tout ſon cours. On trouve au fond de ſon lit des cailloux blancs & tranſparens, qui, étant taillés, jouent imparfaitement le diamant, comme font les cailloux du Rhin.

On voit dans le Forez comme dans l'Auvergne, des traces d'anciens volcans; on en remarque dans *Montbriſon* même, & l'on a tout lieu de croire que la montagne ſur laquelle étoit ſitué le château des anciens Comtes de Forez, en étoit un. On en reconnoît l'ouverture ou entonnoir, & l'on y trouve des cendres & des pierres métalliques noires & anciennement calcinées. Mais on ignore abſolument dans quel temps ils étoient enflammés, il n'y a aucun paſſage dans nos Hiſtoriens qui nous en inſtruiſe. Ces anciens volcans ne peuvent pas ſe confondre avec les autres montagnes. Celles-ci ſont en chaînes, & ceux-là iſolés, arrondis, & terminés en cônes.

Les montagnes du Forez les plus renommées sont celles de *Pierre sur Haute*, assez fertiles en pâturages, sur lesquelles on fait paître des bestiaux, dont le lait sert à faire des fromages très-estimés, sous le nom de *fromages de Roche*, & du beurre que l'on sale & que l'on envoye assez loin.

La chaîne du *mont Pilat* commence dans le Velay, & s'étend derriere les bourgs d'Argental & de Condricu, jusqu'aux bords du Rhône. J'ai déjà dit quelle origine fabuleuse on donnoit au nom que portent ces montagnes. Dans la partie la plus haute & la plus escarpée, on trouve des oiseaux sauvages & de proie des plus fortes especes, tels que l'*aigle royal*, le *milan*, l'*épervier* & l'*émérillon*; la *grande chauve-souris*, monstre qui a les deux sexes, qui dort la moitié de l'année, comme les *marmottes*, ne vole que la nuit sans faire aucun bruit, & porte en volant ses petits attachés à ses mamelles; & le grand chat-huant, qui va aussi pendant la nuit à la chasse des souris & des rats, & les avale, dit-on, tout entiers; il les garde plusieurs jours dans son estomac, sans les digérer, & jusqu'à ce que cette opération soit faite, il ne

prend ni ne cherche aucune autre nourriture. Les *ducs* & les *chouettes* sont encore de la même espece, qui est celle des *hibous*. Les ducs chassent les grands oiseaux, & les chouettes de plus petits, & même des lézards & des insectes. Plus bas, dans ces mêmes montagnes, il y a beaucoup de *corbeaux* & d'*étourneaux*, mais les côteaux qui approchent tout-à-fait du Rhône, forment un pays de vignobles très-estimés.

Les mines du Forez de toute espece étoient autrefois en grande réputation; on assure qu'il y en avoit d'or, & on voit dans le trésor de l'abbaye de Saint Denis une coupe de ce précieux métal, qu'un de nos Rois avoit reçue d'un des premiers Comtes de cette province. Il est encore bien plus sûr qu'il y en a d'argent, dont on n'a pas jugé à propos de suivre le travail. Celles de fer & de plomb sont exploitées; mais celles dont on fait le plus grand usage & qui emploie le plus d'ouvriers, sont celles de charbon de terre, dont la principale est à *Ricamarie*, près Saint Etienne, sur la riviere *Furans*. Les détails du travail & de l'exploitation de ces mines sont très-curieux; mais je ne peux pas y entrer ici. Cette ville de *Saint Etienne* est regardée comme la ca-

pitale du Haut-Forez, & *Montbriſon* eſt celle du Bas. Au quinzieme ſiecle, Saint Etienne n'étoit encore qu'un bourg. Le Roi Charles VII permit aux habitans de ſe clore de murailles, & leur accorda les priviléges des villes. Depuis ce temps-là il s'y eſt établi une grande quantité d'ouvriers en fer, particuliérement une manufacture d'armes à feu, dont le débit & le profit ſont conſidérables. Les eaux de la riviere ou ruiſſeau de *Furans* ſe ſont trouvées propres à ce genre de travail; le voiſinage des mines de charbon de terre en a diminué la dépenſe, & depuis plus d'un ſiecle il ſort tous les ans de Saint Etienne une quantité prodigieuſe de canons, de mouſquets, fuſils & piſtolets, & la ville contient plus de vingt mille ames.

Montbriſon, ancienne réſidence des Comtes, n'en renferme pas la moitié; mais la ſituation en eſt plus agréable : la nobleſſe du pays a conſervé l'habitude de s'y raſſembler l'hiver; & ſi le château des anciens Princes du pays eſt ruiné & abandonné, du moins les juriſdictions qui s'y tiennent rendent encore la ville en quelque façon reſpectable. La principale égliſe eſt une collégiale bâtie par Guy IV, Comte

de Forez, au treizieme siecle. Il y a environ douze, tant Chanoines que Dignitaires, dont les bénéfices sont à la nomination du Roi, comme représentant les anciens Comtes de Forez. Il y a d'ailleurs dans la ville quatre paroisses & un collége, deux couvens de Moines mendians & trois de filles.

Feurs, sur la Loire, est aujourd'hui bien peu de chose. Il n'y a pas plus de douze cents habitans. *Roanne* est, par sa situation sur le même fleuve, plus intéressante & bien plus riche; c'est un des plus grands passages pour les voyageurs, & un des principaux entrepôts du royaume pour toute espece de marchandises; on y voiture continuellement de Lyon des denrées & des effets que l'on embarque sur la Loire, & on les conduit à Paris & jusqu'à Nantes. Quoique Roanne ne soit titré que de bourg, il contient plus de quatre mille habitans, la plupart Facteurs, Commissionnaires & Aubergistes. C'est le lieu principal d'un petit canton que l'on appelle le *Roannois*. Au quatorzieme siecle Roanne avoit déjà eu différens Seigneurs, & étoit venu à ceux de *Cousan*, de la même Maison que Messieurs de Damas. Eustache de Levis en ayant épousé l'héritiere, fut

en possession de cette Terre, que son fils vendit au fameux Jacques Cœur, Trésorier de Charles VII. Ce Financier du quinzieme siecle ayant été banni du royaume, Guillaume de *Gouffier*, Chambellan du Roi Louis XI, acquit Roanne & le Roannois, aussi bien que le château de *Boisi*, qui en étoit voisin & très-beau. Jean de Gouffier, qui fut Gouverneur du Roi François I dans sa jeunesse, porta le nom de Boisi; ses enfans furent les favoris de ce Monarque, & jouerent sous son regne le plus grand rôle. Le Roannois fut érigé en Duché au seizieme siecle, pour les descendans d'Artus de Gouffier; mais ce ne fut qu'en 1612 que ce Duché eut le rang de Pairie. Il s'éteignit au milieu du dix-septieme siecle, & fut recréé en faveur du Maréchal de la Feuillade, qui avoit épousé la sœur du dernier Duc; il est de nouveau tout-à-fait éteint.

Le *Beaujolois* est en général plus fertile que le Forez, quoiqu'il soit bien plus petit. Les montagnes en sont moins hautes, & le *Mont d'or*, entre autres, est la source d'une infinité de richesses. Les hommes y sont beaux, bien faits, laborieux & intelligens, & les femmes sont reconnues à Lyon par l'élégance de leur Beaujolois.

taille & l'expression de leur physionomie. Quelques Auteurs font dériver le nom qui lui a été donné dès le temps des Romains, des richesses de son sol ; les autres d'une montagne du même nom, située en Dalmatie, d'où l'Empereur Probus fit venir des plants de vigne qu'il fit fructifier dans ce canton ; ils produisirent du vin qui fut dans son temps très-estimé des Romains. Aujourd'hui il en croît encore, mais il est bien déchu de sa considération ; on lui préfere avec raison les vins du Forez & du Lyonnois, que l'on tire des côteaux voisins du Rhône.

La *Saône* borne le Beaujolois dans toute sa longueur à l'orient, & le sépare de la Principauté de Dombes. Tout le monde sait que cette riviere est aussi tranquille que le Rhône est rapide. Cependant, comme ils sont l'un & l'autre très-larges, sur-tout à leur entrée dans Lyon, ils forment des brouillards auxquels la ville de Lyon sur-tout est sujette. Les étrangers les trouvent très mal-sains, & se plaignent qu'ils leur occasionnent des fluxions & des catarres ; mais ils ne produisent point cet effet sur les naturels du pays. Ils sont même aussi salutaires à certains tempéramens, que l'habitation dans un air

pur & vif l'eſt à d'autres ; & ſi l'on voit des Anglois & quelques François paſſer à Lyon pour ſe rendre en Languedoc & en Provence, afin d'y jouir des douceurs d'un climat plus pur & plus ſec, on prétend qu'on voit auſſi quelques habitans de nos provinces méridionales avoir recours pour leur ſanté aux brouillards de Lyon & du Beaujolois. Quelque tranquille que paroiſſe la Saône dans ſon cours, elle eſt très dangereuſe dans ſes débordemens. Son fond eſt gras & limonneux ; mais il s'en faut de beaucoup que les terres que ce limon couvre alors ſoient fertiliſées; il eſt épais & viſqueux, étouffe abſolument toutes les ſemences, & empêche la végétation. Ce même limon rend les eaux de la Saône mal-ſaines à boire, & les Riverains aiſés évitent tant qu'ils peuvent d'en faire uſage, du moins la font-ils filtrer auparavant. D'ailleurs cette riviere eſt très-poiſſonneuſe ; le poiſſon de toute eſpece que l'on en tire, eſt très-bon. Tous ceux connus à Paris s'y trouvent ; mais il y en a un qui lui eſt particulier, ainſi qu'au Rhône ; c'eſt le *carpeau*, peut-être le plus délicat qui ſe mange en France : les Naturaliſtes ſont embarraſſés ſur la claſſe dans laquelle ils doivent le ranger.

La partie du Beaujolois qui avoisine la Saône, sur-tout la plaine entre *Anse* & *Villefranche*, est la plus fertile; on y recueille toutes sortes de grains, du lin, & du chanvre. Depuis la fin du seizieme siecle on y cultive des mûriers blancs, & on y éleve des vers à soie; plus tard encore, on s'est hasardé à y cultiver des cotonniers, & cette culture a parfaitement réussi. Les marrons, si connus à Paris sous le nom de Lyon, croissent dans quelques parties du Beaujolois & du Forez; la culture des pommes de terre y est surtout depuis long-temps en activité : le Gouvernement du Lyonnois est la premiere province du royaume où l'on en ait fait usage; mais ce n'est que depuis peu que l'on en a senti tous les avantages, & que l'on a cherché à les multiplier. La récolte n'en est sujette à aucuns des accidens auxquels sont exposées celles des bleds.

Quoique la petite ville de *Beaujeu* ait donné son nom au Beaujolois, & qu'elle en ait été jadis la capitale, il s'en faut bien que ce soit aujourd'hui le lieu le plus considérable de la province. On n'y compte pas à présent sept mille habitans. La ville, qui est tout ouverte, est située

au pied du château, qui, avant l'invention du canon, passoit pour une place redoutable & même imprenable. Elle est à trois lieues de la Loire, sur la petite riviere d'*Ardiere*. La considération de la ville de Beaujeu ne porte plus que sur ses marchés & ses foires : il y a de ces dernieres cinq par an, & un marché par semaine : la Jurisdiction est encore la premiere du pays, mais c'est sur-tout la collégiale qui mérite la curiosité & l'attention des voyageurs. L'église est au milieu des ruines de l'ancien château; l'intérieur contient plusieurs monumens historiques & des sépultures : sur le portail il y a un bas-relief qui représente un *taurobole*. Le Chapitre est composé de douze Chanoines, qui ont tous, dit-on, le droit d'officier avec la mitre en tête : ils s'élisent les uns les autres, ne sont point obligés de prendre de *visa* de l'Evêque de Macon, dans le diocese duquel se trouve Beaujeu, & ne font point hommage de leurs Terres au Seigneur de Beaujolois, actuellement Monseigneur le Duc d'Orléans. Ce Chapitre a été fondé au commencement du douzieme siecle.

La fondation de la ville de *Villefranche*, aujourd'hui la capitale de la province,

ne remonte pas plus haut que la fin de ce même siecle. C'est à Humbert, quatrieme du nom, Sire de Beaujeu, qui mourut en 1202, qu'elle doit son établissement. Le couvent des Cordeliers passe pour être le premier fondé en France. On y voit le tombeau de Guichard IV, qui en fut le Fondateur, & celui d'Eléonore de Savoie, femme de Louis son neveu, & qui depuis fut son successeur. Ce Prince & cette Princesse laisserent douze enfans. Il y a aussi dans Villefranche un Chapitre assez bien renté, mais il n'est établi que depuis le seizieme siecle, avec une circonstance assez singuliere, c'est qu'on ne peut y nommer que des sujets nés dans la ville, ou qui en soient originaires. La principale rue de Villefranche est large & belle; de sorte que lorsqu'on ne fait que traverser cette ville en allant de Paris à Lyon, on en a grande opinion; cependant elle ne renferme que huit à neuf mille habitans (1). Elle est entourée de bonnes murailles & de fossés; c'est le siége d'un Bailliage assez considérable, d'une Election, d'une Maîtrise des Eaux & Forêts; on y voit un Collége, & même

(1) On dit qu'à présent ce nombre-là est fort diminué.

une Académie des Sciences & Belles-Lettres, fondée en 1695, & dont M. le Duc d'Orléans, Seigneur de Beaujolois est protecteur. On prétend qu'Humbert IV accorda aux habitans de Villefranche un privilége fort singulier, c'étoit celui de battre leurs femmes jusqu'à effusion de sang, sans pouvoit être repris de justice, pourvu qu'elles n'en mourussent pas.

Les autres lieux du Beaujolois sont *Belleville*, à un quart de lieue de la Saône, sur le grand chemin de Macon à Villefranche, par conséquent de Paris à Lyon. Les déhors en sont fort agréables; il y a une abbaye de Chanoines réguliers, dans laquelle sont les tombeaux de plusieurs Sires de Beaujeu. Le commerce de Belleville & de Villefranche consiste en toile & en bonneterie de laine. *Thizi*, le *Pereux* & *Amplepuis* ont donné leurs noms à des branches de la Maison des Sires de Beaujeu, éteintes de bonne heure.

J'ai déjà dit que la Principauté de *Dombes* a été possédée par les Sires de Beaujeu, ensuite par les Princes de la Maison de Bourbon, & enfin par des Princes légitimés, fils & petit-fils de Louis XIV, sur le pied Dombes.

ſeil du Roi, avec lequel il eſt à préſent tout-à-fait confondu. Indépendamment du Conſeil & du Parlement de Dombes, il y avoit dans ce pays de petits Etats, composés de trois Ordres, le Clergé, la Nobleſſe & le Tiers-Etat. La Dombes étant du dioceſe de Lyon, l'Ordre du Clergé étoit préſidé par l'Archiprêtre de Trévoux. Le Chapitre de cette ville y tenoit un des premiers rangs. Son érection ne remonte qu'à l'année 1523, ſous le pontificat de Clément VII; il eſt composé de deux Dignités & de dix Chanoines. L'Ordre de la Nobleſſe avoit à ſa tête le Bailli, & étoit d'ailleurs composé des Nobles poſſeſſionnés dans le pays. Les Princes de Dombes étoient dans l'uſage d'anoblir ceux de leurs ſujets qu'ils en trouvoient dignes, & nos Rois ne faiſoient aucune difficulté de confirmer cette Nobleſſe. Le Tiers-Etat étoit composé par les petits Juges & les Conſuls des différentes paroiſſes; il y en a ſoixante-trois dans le pays de Dombes. Le Gouverneur & un Préſident du Parlement étoient Commiſſaires de ces Etats, qui ne s'aſſembloient que lorſque le Prince le jugeoit à propos, pour lui offrir des dons gratuits & des ſubſides extraordinaires; car

car d'ailleurs il n'y avoit point de tailles ordinaires; mais le revenu du Domaine étoit assez considérable; & en y joignant le produit des Douanes, des Gabelles, du papier timbré, du casuel des charges, & de la monnoie, cette Principauté rapportoit beaucoup à son Souverain.

Tout petit qu'est ce pays, il se divise en Haute & Basse Dombes, & chacune de ces parties se subdivise en six châtellenies, mais il n'y a que trois villes. *Trévoux*, aujourd'hui la capitale, n'est de quelque considération que depuis la destruction de la petite ville de Beauregard, que les anciens Sires de Beaujeu avoient fait bâtir un peu plus haut sur la Saône, mais qui fut ruinée dans leurs dernieres guerres avec les Ducs de Savoie. Pierre de Bourbon fit construire Trévoux en amphithéatre sur la Saône, & cette ville présente un assez bel aspect à ceux qui naviguent sur cette riviere. Mais, à vrai dire, elle n'est devenue peuplée & fréquentée que dans les deux derniers siecles, sous les regnes de Mademoiselle de Montpensier & de M. le Duc du Maine. La facilité de se dérober aux poursuites de la Justice de France, y attira d'abord beaucoup de Banquerou-

tiers, de gens suspects, & même de criminels; mais dans la suite elle s'est peuplée par des moyens plus honnêtes, c'est-à-dire, par l'établissement de plusieurs Manufactures, entre autres d'une Imprimerie, dont les presses ont produit quelques bons Livres & un grand nombre de contrefactions. On sait que la premiere édition du Dictionnaire des Sciences & des Arts, composé par les Jésuites, a été imprimée à Trévoux, & que c'est là aussi que parut en 1700 le Journal que ces Peres ont opposé pendant si long-temps à celui des Savans. L'église collégiale de Trévoux, la principale de cette ville, n'offre rien de remarquable, non plus que celle des Cordeliers; il y a d'ailleurs deux couvens de filles & un hôpital. Le palais de la Justice, celui du Gouverneur & l'hôtel des Monnoies sont modernes & remarquables. Il y a long-temps que les Princes de Dombes font battre monnoie; mais ils ont sur-tout joui complétement de ce droit depuis la restitution de Dombes au Duc de Montpensier en 1560. Nous avons depuis ce temps de très-belle monnoie de toute espece, d'or, d'argent & de cuivre, frappées à Trévoux. On remarque qu'Henri

IV, au commencement de son regne, fut obligé d'emprunter l'hôtel de la Monnoie de Dombes, pour en faire frapper à son coin, qu'il pût distribuer dans tout le royaume; mais il donna au Duc de Montpensier une reconnoissance, portant qu'il ne prétendoit point par-là nuire au droit que ce Prince avoit d'en faire fabriquer avec son nom & son effigie, ayant cours en France comme celle du Roi même. On lit dans les anciennes Histoires de Lyon, qu'il y avoit, en 1429, à Trévoux, une synagogue de Juifs qui s'y étoient refugiés, ayant été chassés de toutes les terres de France & de Savoie. *Amédée de Talaru*, qui étoit alors Archevêque de Lyon, s'anima d'un saint zele pour ôter aux malheureux Hébreux cette derniere ressource. Il s'adressa à la Duchesse de Bourbon, Marie de Berri, qui gouvernoit les Etats de son mari, prisonnier en Angleterre; il persuada à cette pieuse Princesse, que ce seroit une très-bonne œuvre que de chasser tous les Juifs de ses Etats: en conséquence on les arrêta, on procéda contre eux; on ne sait pas bien à quels supplices quelques-uns furent condamnés, mais ils

furent au moins tous chassés ; alors le Duc de Savoie leur accorda sa protection, & les reçut chez lui, pour profiter de leurs richesses, de leur industrie & de leurs talens pour le commerce. *Toissey* est la seconde ville de la Dombes, dans une situation agréable sur le bord de la Saône ; elle étoit autrefois très-forte ; mais son château qui avoit été bâti en 1310 par Guichard le Grand, Seigneur du Beaujolois, ayant servi de rempart aux Protestans pendant les guerres de Religion, & ayant été ensuite repris par les Catholiques, il fut rasé. *Montmerle* n'est remarquable que par son couvent de Minimes, d'où on a la vue la plus étendue sur plusieurs provinces & un grand nombre de villes.

Le Bourbonnois.

Le Gouvernement du Bourbonnois est contigu, du côté du midi, au Forez & à l'Auvergne ; il a à l'orient la Bourgogne, dont il est séparé par la Loire ; le Nivernois au septentrion, & le Berri à l'occident : sa longueur est d'environ trente lieues sur vingt de large. Il est arrosé par un grand fleuve, la Loire, & par deux belles rivieres, l'Allier & le Cher. Le climat en est en général assez tempéré. Cependant le voisinage des mon-

tagnes d'Auvergne, couvertes de neige, les forêts & les étangs y font quelquefois éprouver des froids assez considérables, & la fonte de ces mêmes neiges, en grossissant l'Allier, occasionne de grands ravages; il est aussi sujet aux orages. A ces accidens près, le pays est fertile & abondant en grains, en pâturages, en fruits, & même en vins assez bons, mais qui ne souffrent point le transport. Il n'y a aucune province du royaume où il y ait autant d'eaux minérales. En entrant dans le détail des villes de la province, je parlerai de celles de ces fontaines qui sont le plus fréquentées. Il y a peu de mines; mais les carrieres de marbre y sont en grand nombre.

Les anciens habitans du Bourbonnois s'appeloient les *Boïens*. C'étoit une des Nations les plus considérables de la Gaule Celtique; elle avoit étendu ses colonies bien loin de deux côtés tout-à-fait opposés; car on voyoit des Boïens en Italie, dans la Gaule Transalpine, jusque sur les bords de la mer Adriatique; c'étoient des restes des Gaulois auxquels Brennus avoit fait passer les Alpes dans le projet de faire la conquête de Rome.

L'on trouvoit aussi des Boïens à l'extrémité de la Germanie, dans les montagnes que l'on appeloit les *Alpes Noriques* ; c'est d'eux, dit-on, que viennent les Bavarois, & une partie des peuples de la Haute Autriche. César se servit des Boïens d'Italie pour s'emparer du pays de leur origine ; il les y établit, & unit cette Nation avec celle des *Æduens* (Autunois), qui étoient les plus considérables & les plus anciens alliés du peuple Romain. De là vient, dit-on, que la plus grande partie du Bourbonnois est encore du diocese d'*Autun*, parce que cette ville étoit la Cité principale des Æduens. Le pays des Boïens confinoit d'ailleurs à celui des Auvergnats & des Bituriges ; aussi une partie est-elle encore du diocese de Bourges ou de celui de Clermont en Auvergne ; mais il n'y a point d'évêché dans le Bourbonnois. Sous l'Empire Romain, le Bourbonnois fit partie de la province Lyonnoise ; il fut ensuite soumis aux Bourguignons. Sous la premiere Race de nos Rois ; il dépendit du royaume d'Orléans. Le Roi Pepin fut obligé d'en chasser Gaifre, Duc d'Aquitaine ; & l'on voit qu'alors ce Monarque assiégea le château de *Burbo*, aujourd'hui

Bourbon-l'Archambaut : c'eſt certainement ce château & la ville qui s'eſt formée auprès, qui a donné le nom à la province. Le mot eſt Celtique, & ſignifioit dans cette Langue, *eau chargée* ou *imprégnée de matieres étrangeres*, ſoit que ce fût d'un vrai limon, d'où eſt venu notre mot françois *bourbe*, ou de *ſels minéraux*, ou de toutes autres ſubſtances.

Il paroît que, dès le dixieme ſiecle, Bourbon & le Bourbonnois eurent des Seigneurs particuliers ; car on fait remonter la fondation du prieuré de *Souvigny*, faite par l'un d'eux, jusqu'à l'an neuf cent. Pendant deux cents ans ils s'appelerent preſque tous *Archambaut* ; il y en eut neuf de ce nom. Le dernier des fils d'Archambaut II forma une branche cadette qui eut en partage la Seigneurie de *Montluçon* ; mais au bout d'un ſiecle, leur héritiere épouſa Archambaut VIII, Sire de Bourbon, fils aîné de Mahaud, derniere de la Maiſon des anciens Seigneurs de Bourbon, & de Guy, Seigneur de Dampierre. Leur fils cadet fut par ſa femme Comte de Flandres. Le Connétable fut tué à la bataille de Coignac en 1238. Son fils

aîné se croisa avec Saint Louis, & mourut en Chypre en 1249, ne laissant que deux filles. Le Bourbonnois échut en partage à la seconde, qui avoit épousé Jean de Bourgogne, Comte de Charolois : elle eut une fille, nommée *Béatrix*, qui épousa *Robert* de France, Comte de Clermont, sixieme fils de Saint Louis. Leur fils, *Louis I*, prit le nom de Bourbon, & le Roi Charles IV, dit le Bel, son cousin, érigea en sa faveur le Bourbonnois en Duché-Pairie, & la province de la Marche en Comté également Pairie. C'est ainsi que le Bourbonnois entra dans cette branche de la Maison Royale de France, qui est actuellement sur le trône. *Louis* eut deux fils; *Pierre*, de qui sont descendus tous les anciens Ducs de Bourbon, jusqu'à l'infortuné Connétable, & *Jacques*, qui forma la branche des Comtes de la Marche, de qui sont sortis ceux de Vendôme. Jean, Duc de Bourbon, descendant de Pierre, hérita du Comté de Forez, de la Seigneurie du Beaujolois, & de la Principauté de Dombes, & eut aussi deux fils, Charles & Louis, qui formerent deux nouvelles branches; la premiere s'éteignit en la personne de Suzanne, qui épousa Charles, aîné de la seconde.

Ce fut le fameux Connétable. On ſait que ſes grands biens furent confiſqués; d'ailleurs il mourut ſans enfans : alors la Maiſon de Bourbon ne ſubſiſta plus que dans les deſcendans de Jacques, Comte de la Marche, dont le fils aîné mourut en 1393; ſon fils cadet, *Louis*, avoit eu, aux droits de ſa mere, le Comté de Vendôme. C'eſt de ce Louis de Bourbon-Vendôme que deſcendoit au quatrieme degré Antoine, Roi de Navarre, qui fut pere d'Henri IV.

Cependant le Duché de Bourbonnois, qui avoit été confiſqué ſur le Connétable de Bourbon, reſta uni au Domaine du Roi juſqu'en 1661, que le grand Prince de Condé, étant rentré en grace avec Louis XIV, le Bourbonnois lui fut accordé pour en jouir lui & ſa poſtérité ſur le pied de Duché-Pairie & à titre d'engagement.

L'adminiſtration de la juſtice dans la province eſt entre les mains de la Sénéchauſſée (reſſortiſſante au Parlement de Paris) & du Préſidial de Moulins. Ce dernier, qui eſt un des plus beaux du royaume, a été établi en 1551, ſous le regne d'Henri II. Le Bourbonnois a une coutume particuliere, qui fut rédigée

par les ordres de la Ducheſſe Anne de France, fille de Louis XI, qui avoit tout crédit pendant la jeuneſſe de ſon frere Charles VIII. Comme ceux qui travaillerent à cette coutume étoient de très-habiles gens, elle eſt une des plus intéreſſantes du royaume; elle a eu de bons Commentateurs.

La Généralité comprend non ſeulement le Bourbonnois, mais encore le Nivernois & la province entiere de la Marche. Le bureau des Finances eſt établi à Moulins depuis 1587. Des ſept Elections qui en dépendent, il y en a trois dans le Bourbonnois; ſavoir, Moulins, Montluçon & Gannat. Le commerce de la province conſiſte principalement en bled, bois, chanvre, beſtiaux, quincaillerie & coutellerie de Moulins. Mais ce qui apporte de grandes facilités ſur cet objet, ce ſont les grands chemins, qui ont été plus aiſés à applanir & à arranger en Bourbonnois que par-tout ailleurs, parce que les routes y longent les montagnes, ſans qu'on ſoit obligé de les monter & de les deſcendre; elles côtoyent auſſi preſque toujours les rivieres; mais on ſait quelles difficultés on éprouve pour faire des ponts ſur les deux principales, la *Loire* & l'*Allier*;

au seizieme siecle, on n'avoit pas encore pu parvenir à en établir de solides.

Moulins, situé sur la rive gauche de l'Allier, est actuellement regardé comme la capitale du Bourbonnois. Cette ville, qui n'est pas fort ancienne, doit son origine aux premiers Ducs de Bourbon de la Maison de France. Il paroît cependant que les anciens Sires du pays y avoient fait bâtir une maison de chasse; mais ils demeuroient ordinairement à *Bourbon-l'Archambaut*, ou à *Souvigny*, à deux lieues de Moulins. Il subsiste encore une tour de leur temps, que l'on appelle *la tour mal coiffée*; c'est la plus vieille piece du château de Moulins; les pavillons qui joignent cette grosse tour, sont du temps du Duc Louis de Bourbon, qui mourut en 1410. Insensiblement il se forma autour de ce château une assez grande ville, à laquelle on donna le nom de Moulins, à cause de plusieurs moulins, dont on porte le nombre jusqu'à treize, qui se trouvoient sur le bord de l'Allier, à l'endroit où est aujourd'hui le Cours. Ce sont les Ducs de Bourbon qui ont fondé la collégiale & en ont fait bâtir l'église, qui seroit assez belle si elle étoit achevée. Il y a d'ailleurs un grand nombre de couvens, tant

en dedans qu'en dehors de la ville ; le plus beau n'est que du dix-septieme siecle ; c'est celui des Religieuses de la Visitation ; les étrangers vont admirer dans son église le tombeau du Duc de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632. Sa veuve (de la Maison des Ursins) se retira dans cette communauté fondée par elle-même, & y mourut en 1666. Moulins contient environ 12000 ames ; il n'est point fortifié ; la ville est partagée en deux parties, vieille & nouvelle, & deux fauxbourgs, ceux des Carmes & de l'Allier. L'on sait qu'on y fait un grand commerce de coutellerie, & sur-tout de ciseaux. Moulins est encore fameux par l'Ordonnance concernant la Justice & les Domaines, qui y fut donnée en 1566.

Le Prieuré de *Souvigny*, fondé par les premiers Sires de Bourbon, dépend de Cluny, & est d'un revenu fort considérable pour son titre ; mais la ville est réduite à très-peu de chose, & n'a pas huit cents habitans. On remarque dans l'église du prieuré & dans celle des Cordeliers, qui n'en est pas éloignée, les tombeaux des anciens Sires de Bourbon de la premiere Race. L'abbaye de *sept Fonts* ou de *sept Fontaines*, de l'Ordre de

Cîteaux, & de la filiation de *Clervaux*, eſt auſſi une fondation de ces anciens Seigneurs : elle a fait peu de bruit dans le monde, juſqu'à ce qu'au milieu du dix-ſeptieme ſiecle on y ait établi une réforme auſſi auſtere que celle de *la Trape* : ce couvent n'eſt qu'à un quart de lieue de la riviere de Loire.

Bourbon, ſurnommé l'*Archambaut*, a été l'ancienne capitale du Bourbonnois & la réſidence des Seigneurs ; aujourd'hui cette ville eſt réduite à environ douze cents habitans, & n'eſt plus conſidérable que par les bains d'eaux minérales, qui y attirent en certaines ſaiſons un grand nombre de malades. Ces eaux proviennent de trois ſources qui ont à peu près les mêmes qualités : elles ſont diſtribuées dans trois bâtimens différens ; l'un ſert aux bains des femmes, l'autre aux bains des hommes, & celui du milieu eſt appelé le *bain des pauvres* : l'eau de ces ſources eſt toujours claire & limpide, & ſi chaude, que juſqu'à ce qu'elle ſoit évaporée ou tempérée, on n'y peut tenir la main ſans ſe brûler : cependant les œufs ni la viande n'y cuiſent point ; elles ſont un peu onctueuſes, & en les analyſant on a trouvé qu'elles étoient ni-

treuses & sulfureuses. On les prend aussi en boissons, & elles ont un goût de nitre. Au milieu de ces fontaines d'eaux chaudes, il y en a une d'eau froide, qui est aussi minérale & ferrugineuse. On croit que toutes ces sources étoient connues des Romains, mais moins que celle de *Néris*, dont je parlerai dans un moment. La ville de Bourbon-l'Archambaut est assez bien bâtie, mais entre quatre montagnes qui en rendent l'aspect singulier, & qui en rendroient l'abord impraticable, si depuis long-temps on n'avoit ouvert entre elles des issues faciles & commodes. Il ne reste plus de l'ancien château des Archambaut, que trois chapelles, que l'on a réunies pour former une Sainte Chapelle des plus respectables du royaume. Elle a été fondée par le Duc Jean II, continuée par son frere Pierre, & achevée en 1508. Elle contient des reliquaires d'une grande richesse, & des reliques très-précieuses. Les principales sont un morceau considérable de la vraie Croix, & une sainte Epine. On y voit des croix d'or enrichies de perles & de pierreries, des statues du même métal, un pied de Saint Paul Hermite, la mâchoire & le pouce de Saint Blaise,

& un os des Saints Innocens. La menuiserie des stalles, travaillée en bas-reliefs, est belle & très-estimée, & les peintures des vitraux passent pour un chef-d'œuvre en ce genre.

La ville de *Montluçon*, située sur le Cher, n'est pas grande, mais elle est bien bâtie & dans une situation très-agréable. Le pays des environs est très-fertile; le vin y est bon; & comme il n'est pas de garde, il faut le boire sur les lieux.

Le bourg de *Néris* n'est pas éloigné de Montluçon; c'étoit, dit-on, autrefois une ville considérable; quelques Auteurs ont prétendu que c'étoit l'ancienne *Gergovie*, que d'autres ont placée près de Moulins, & qui étoit encore plus probablement près de Clermont en Auvergne: ce qu'il y a de sûr, c'est que ses bains étoient jadis fameux, & très-fréquentés du temps des Romains; ses eaux sont limpides & insipides: leurs qualités sont aujourd'hui peu connues, parce qu'on a négligé de les analyser & d'en faire usage. Cependant on trouve aux environs de ce bourg tout ce qui caractérise les vestiges d'une grande ville, les restes d'un amphithéâtre, de plusieurs aqueducs,

& en fouillant dans la terre, des urnes cinéraires, des monnoies & des médailles romaines.

Sur les confins de l'Auvergne, est la petite ville de *Gannat*, capitale d'une Election; elle contient à peu près quinze cents habitans; les paroisses qui en dépendent sont pour la plupart des démembremens de l'Auvergne. La petite ville de *Vichy* est dans ce cas: on y compte sept cents habitans; il y a un beau couvent de Célestins: ses fontaines d'eaux minérales sont à environ trois cents pas de la ville; il y en a de plus ou moins chaudes; en général elles sont limpides, chargées de sels & d'un goût aigrelet; on les prend bien moins en bains qu'en boissons, & on les transporte assez loin.

Les autres lieux remarquables du Bourbonnois sont la *Palice*, qui a appartenu long-temps à la Maison de Chabannes, en est sortie, & y est rentrée de nos jours. Le château de *Chantelle* est sur la petite riviere de *Double*, à quelque distance de l'Allier; le Connétable de Bourbon y tint sa Cour jusqu'à sa défection; il avoit fait orner ce lieu, qui passoit pour magnifique & vraiment royal,

royal, mais il a été ruiné, en haine de sa rebellion. *Saint Amand* & *Montrond* sont sur les bords du Cher & sur les confins du Berri; ils appartiennent à M. le Prince de Condé; le dernier de ces lieux étoit encore, au seizieme siecle, une place très-forte; les Huguenots s'en étant emparés & en ayant fait une place redoutable aux Catholiques, Louis XIII la fit raser.

Il y a peu de Maisons originaires du Bourbonnois; presque toutes celles qui y possedent de grandes terres, tirent leur origine de l'Auvergne ou de la Bourgogne.

Le Nivernois.

Le *Nivernois* a d'étendue près de vingt lieues en tout sens, au midi le Bourbonnois, à l'orient la Bourgogne, au septentrion le Gâtinois, & au couchant le Berri. Le pays est assez fertile en grains, en fruits, en bois, & même en mines de fer & de charbon de terre. Le *Morvant*, qui en fait partie, est beaucoup plus stérile que le reste de la province; il est rempli de bois que l'on fait flotter sur l'Yonne & quelques petites rivieres qui tombent dans celle-ci. On nourrit aussi des bestiaux dans les pâturages de ce canton.

Le Nivernois eſt arroſé par trois grandes rivieres, la Loire, l'Allier & l'Yonne, qui n'eſt navigable qu'à Clamecy.

Il n'y a pas, à beaucoup près, autant de ſources d'eaux minérales que dans le Bourbonnois ; la plus renommée eſt celle de *Pougues*, ſituée dans un village au pied d'une montagne, entre Nevers & la Charité. Ses eaux ſont froides, aigrelettes, & on prétend qu'elles reſſemblent fort, tant pour le goût que pour les qualités, à celles de Spa. C'eſt le Roi Henri III qui a mis ces eaux à la mode, étant allé les prendre en 1586.

Les anciens habitans du Nivernois s'appeloient, dit-on, autrefois, *Vadicaſſes* ; ils furent pendant un temps alliés & dépendans des *Æduens*, ou peuples de la Cité d'*Autun* ; pendant un autre ils s'attacherent aux Senonois ; leur capitale s'appela *Noviodunum*, ou *Nivedunum*, & enfin *Niverdunum*, du nom de la riviere de *Nievre*, qui ſe jette dans la Loire à Nevers. Sous l'empire Romain, elle fit partie de la grande province Lyonnoiſe ; & lorſque celle-ci fut diviſée en quatre, Nevers & le Nivernois appartinrent à la quatrieme,

dont la capitale étoit *Sens*, tandis qu'*Autun* appartenoit à la premiere. Les Bourguignons s'emparerent de celle-ci, & les Francs de l'autre. Lors du partage du royaume de France entre les enfans de Clovis, Nevers fit partie du royaume d'Orléans. Sous le regne des derniers descendans de Charlemagne, *Otton Guillaume*, qui étoit alors Comte de Nevers, rendit ce Comté héréditaire dans sa famille. En 1028, il passa à *Renaud*, son petit-fils, qui épousa Alix ou Adélaïde, fille de *Robert* Roi de France. Cent ans après, leurs descendans possédoient à la fois les Comtés de Nevers, de Tonnerre & d'Auxerre. Guillaume IV passa dans la Terre Sainte avec Guy son fils; il mourut en 1168, à Acre en Palestine, & voulut être enterré à Bethléem; mais l'Evêque de cette ville ayant été obligé d'abandonner son siége, se retira en France avec le jeune Comte de Nevers, & peut-être y conduisirent-ils le corps du Comte Guillaume. Guy établit l'Evêque fugitif dans un village près de Clamecy, nommé *Panthenor*. Il lui donna quelques terres & une maison que l'on appela *la maison Dieu de Bethléem*. Telle est l'origine du petit évêché

de *Bethléem* en Nivernois, auquel les Ducs de Nevers ont le droit de nommer avec l'agrément du Roi. Le Pape expédie des bulles sur leur nomination. Le revenu de cet évêché n'est que d'environ cent pistoles. Il a pour toute cathédrale l'église paroissiale de Panthenor, dans laquelle on prétend qu'il n'y a de remarquable que douze Chanoines avec leurs aumuces, qui sont peints à fresque sur les murailles, & dont les bénéfices & les revenus n'existent aussi qu'en peinture : malgré sa pauvreté, l'Evêque de Bethléem fait partie du Clergé de France. Il a en sa faveur une chartre du Roi Charles VI, de l'an 1413, qui déclare que, pourvu qu'il soit François & qu'il ait prêté serment de fidélité au Roi, il doit jouir des mêmes privilèges & prérogatives attribués aux autres Prélats du Royaume.

Revenons aux anciens Comtes de Nevers. *Guy* eut pour fille *Agnès*; elle épousa *Pierre de Courtenay*, qui devint Empereur de Constantinople. Leur fille unique, Mahaud, se maria plusieurs fois, n'eut que des filles qui en eurent aussi d'autres. Enfin, de filles en filles, le Comté de Nevers parvint à *Yolande*, qui épousa Robert III Comte de Flandres. Son mari,

dans un accès de fureur jalouse, la tua d'un coup de mors de bride. La fille de leur arriere-petit-fils, Marguerite, épousa Philippe le Hardi, Duc de Bourgogne, & lui porta les Comtés de Flandres, d'Artois, de Bourgogne, de Nevers & de Rethel. Ces derniers passerent à leur troisieme fils, *Philippe*, qui forma une branche de *Bourgogne Nevers*; celle-ci subsista pendant trois générations. A la quatrieme, Elisabeth de Bourgogne Nevers, ayant épousé *Jean* Duc *de Cleves*, le Nivernois passa dans la Maison de *Cleves*, dans laquelle il est resté depuis la fin du quinzieme siecle jusqu'au milieu du seizieme, que *Henriette de Cleves* épousa *Louis de Gonzague*, fils puîné du Duc de Mantoue en Italie. Il devint ainsi Duc de Nevers; car ce Comté avoit été érigé, en 1228, en Duché-Pairie par le Roi François premier, pour François de Cleves. Louis de Gonzague fut un grand Capitaine, un Négociateur habile, & sincérement attaché aux Rois Henri III & Henri IV. Son fils hérita du Duché de Mantoue; le fils de celui-ci fut possesseur paisible du Mantouan au milieu du dix-septieme siecle. Alors ce Duc de Man-

toue abandonna au Roi tous ses droits de souveraineté dans le Nivernois, & le Duché de Nevers fut réuni à la Couronne; mais bientôt après, le domaine utile en fut acquis par le Cardinal Mazarin, & Nevers fut de nouveau érigé en Duché-Pairie, en faveur du Marquis *Mancini*, neveu de ce premier Ministre. Le Roi laisse jouir le Duc de Nevers ou de Nivernois, de tous les droits honorifiques dont jouissoient les anciens Comtes & Princes de cette Province, autant qu'ils sont compatibles avec la pleine & entiere souveraineté qui appartient au Monarque.

Selon quelques Auteurs, le plus ancien Evêque de Nevers que l'on connoisse, est *Saint Are*, qui vivoit au sixieme siecle, pendant que le Pape Grégoire le Grand siégeoit à Rome. Ce Saint fut enterré à *Decize*, petite ville du Nivernois, située dans une Isle au milieu de la Loire. On lui donne pour successeur, entre autres, *Saint Itier*.

L'on sait que, du temps que régnoit Charles le Chauve, ce siége étoit rempli par *Saint Jérôme*; ce fut sous son épiscopat que l'on commença à bâtir

l'église cathédrale; elle fut dédiée à *Saint Cyr* (1).

Quelques autres Auteurs font remonter bien plus haut l'établissement de l'évêché de Nevers. Selon eux, Saint *Are* n'en a été que le dixieme Evêque, & Saint *Austremoine*, envoyé par Saint Pierre même pour prêcher la Foi dans l'Auvergne, doit être regardé comme le premier. Ils placent après celui-ci S. *Agricole*, connu dans le pays sous le nom de *Saint Arille*. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, depuis Saint Jérôme jusques à nos jours, on ne voit plus aucun Evêque de Nevers qui ait été canonisé. La raison en est, dit un ancien Historien du Nivernois, que ces Prélats sont devenus riches. Effectivement, depuis cette époque, ils ont commencé à posséder des terres & en ont aujourd'hui de considérables; la principale s'appelle

(1) Ce Saint étoit un enfant Chrétien, qui souffrit le martyre avec sa mere Sainte Julie. L'Empereur Charles le Chauve ayant couru un grand danger à la chasse, & s'étant sans doute évanoui, crut voir un enfant qui lui tendoit la main pour le tirer du péril. Il songea aussi-tôt à Saint Cyr, dont il avoit lu la Légende; il en fit chercher les reliques, & les ayant trouvées, il les plaça avec honneur dans la cathédrale de Nevers.

Premery ; quatre Baronnies relevent de l'Evêque ; ce sont celles de *Druy*, de *Givry*, de *Poyseux* & des *Barres*. Les Barons sont obligés de porter le Prélat à son entrée dans sa ville épiscopale, dont il n'est cependant point Seigneur ; il ne possede rien qu'au dehors, mais du moins il ne releve pour ses fiefs que du Roi seul, & l'on n'appelle de sa Justice qu'à celle du Monarque. L'étendue du diocese est de deux cents paroisses, dont onze dans la ville seule.

La Justice royale du Nivernois a son siége à *Saint Pierre le Moustier*, qui est une assez triste & petite ville à sept lieues de Nevers ; elle est bâtie près de la chaussée d'un étang, environnée de tous côtés de montagnes, excepté de celui du midi, ce qui en rend le séjour très-mal-sain. Guy Coquille prétend que les habitans n'y vivent jamais long-temps, les eaux y étant d'ailleurs croupissantes. Cette ville renferme un prieuré considérable dépendant de l'Ordre de Cluny ; c'est ce monastere qui lui a donné son nom. Les Comtes de Nevers en étoient Fondateurs, & il tenoit d'eux ses biens en fief. Mais au treizieme siecle, le Prieur ayant eu à se plaindre de quelques

vexations, se jeta dans les bras du Roi, & se soumit à sa Justice. Le Roi y établit un Bailli, auquel on a renvoyé depuis les cas royaux & les causes d'appel de presque toute la province du Nivernois, le reste étant du Bailliage d'Auxerre. En 1551, on établit à Saint Pierre le Moustier, un des premiers Présidiaux du royaume, dont le ressort est encore plus étendu que celui du Bailliage. Le séjour de Saint Pierre le Moustier étant si triste, on a tenté plusieurs fois de lui enlever l'avantage de ses Jurisdictions; mais comme on eût été embarrassé où les placer, & que la ville n'avoit que cette ressource pour subsister, on ne l'en a point privée. Ces Tribunaux & ceux du Duc même jugent conformément à la coutume de Nivernois, rédigée en 1490 dans une tenue des Etats du pays, assemblés par Jean de Bourgogne Comte de Nevers. Au seizieme siecle, on y mit la derniere main. Elle passe pour fort sage, &, peu après sa rédaction, elle a eu un excellent Commentateur en la personne de Guy Coquille, mort en 1603, âgé de quatre-vingts ans, par conséquent Auteur du seizieme siecle, & l'un des meilleurs &

des plus estimés. Il a fait l'Histoire de la province, qui n'a été imprimée qu'après sa mort ; des Institutions sur le Droit François, & plusieurs autres Ouvrages de Jurisprudence. On ne peut reprocher à son Histoire qu'un grand étalage d'érudition, peut-être superflue, mais toujours curieuse & instructive.

La Justice Ducale s'exerce par un Bailliage qui est à Nevers, dont le ressort est d'une grande étendue, & dont les appellations se portent au Parlement de Paris, dans les mêmes cas où celles des autres Duchés-Pairies y sont portées. Il y a jusqu'à trente-deux Châtellenies qui en relevent ; vingt-quatre sont dans le Nivernois proprement dit, & huit dans le Donziois. Plus de trois cents Justices subalternes sont encore soumises à ces Châtellenies & à ce Bailliage Ducal. Le Duc de Nevers a de plus l'honneur d'avoir une Chambre des Comptes particuliere, composée d'un Président, de quatre Maîtres des Comptes, & d'un Procureur-Général ; elle a été établie par Philippe de Bourgogne Comte de Nevers, troisieme fils du Duc Philippe le Hardi.

La province de Nivernois, prise dans

ſon ſens le plus étendu, comprend cinq Elections, dont deux de la Généralité de Moulins, qui ſont celles de *Nevers* & de *Château-Chinon*; une de la Généralité d'Orléans, *Clamecy*; une de celle de Bourges, la *Charité*; & une de celle de Paris, *Vezelay*.

Le *Nivernois* ſe partage en huit contrées principales; la premiere s'appelle les *Vaux de Nevers*; c'eſt le centre de la province, dont le commerce roule principalement ſur des mines de fer qui s'y trouvent en abondance, auſſi bien que les forges où l'on fabrique de gros ouvrages de toute eſpece; il y a même une manufacture de fer-blanc; l'on ſait d'ailleurs que les environs de Nevers ſont renommés pour leurs verreries, la ville même pour ſa faïence, & depuis quelque temps pour ſon émail. La faïence de Nevers doit ſon établiſſement à un Italien, qui, ayant reconnu qu'il ſe trouvoit dans ce canton deux eſpeces de terres, l'une blanche & l'autre jaune, abſolument ſemblables à celles dont on ſe ſervoit pour compoſer la poterie de *Faënza*, en Italie, propoſa au Duc de Nevers d'établir dans ſon Duché une manufacture de ce genre. Cet eſſai ayant pleinement réuſſi, a donné naiſ-

ſance à quantité d'autres fabriques qui ſe ſont depuis établies en différens endroits du royaume.

La ville de *Nevers* eſt diſpoſée en amphithéatre ſur les bords de la Loire, que l'on y paſſe ſur un beau pont de pierres de vingt arches, qui en rend l'entrée fort belle. Les environs en ſont auſſi agréables, mais les rues ſont étroites, & le terrein de l'intérieur fort inégal. Le château des Ducs de Nevers a quelque magnificence; il eſt ſitué ſur une place dont les maiſons ſont bâties aſſez réguliérement & offrent un beau coup-d'œil. Le parc du château forme la promenade publique. Outre la cathédrale, qui eſt très-belle, & onze paroiſſes, la ville contient deux abbayes & pluſieurs couvens de l'un & de l'autre ſexe; elle a en tout environ huit mille habitans.

La ville de la *Charité* eſt auſſi ſur la Loire, groſſie par l'Allier. Elle appartient au Nivernois, & n'eſt ſéparée du Berri que par ce fleuve, ſur lequel ſont établis deux beaux ponts, partagés par une Iſle. Cette ville s'appeloit autrefois *Seyr*. Un grand Seigneur, nommé *Roland*, y établit, vers l'an 700, un monaſtere qui fut pillé deux fois pendant le cours du huitieme

ſiecle, rétabli la premiere fois par le Roi Pepin, la ſeconde par Guillaume II, Comte de Nevers. Au douzieme ſiecle, c'étoit déjà un Prieuré de l'Ordre de Cluny, & le Roi Louis le Gros en déclara le Prieur Seigneur temporel & ſpirituel. Ce prieuré ſubſiſte encore, & eſt le plus riche & le plus ancien de tout l'Ordre de Cluny. Au ſeizieme ſiecle, les Huguenots ruinerent en grande partie la principale égliſe & le couvent des Bénédictins; il n'en ſubſiſte qu'une portion, qui eſt encore aſſez belle. Il y a deux réfectoires, l'un pour l'hiver, l'autre pour l'été, tous deux grands, vaſtes & bien voûtés. Le prieuré, qui vaut trente à quarante mille livres de rentes, en terres & en dixmes, eſt à la nomination de l'Abbé Général de Cluny, & a lui-même de grandes nominations de bénéfices en France. Elles s'étendoient autrefois juſque dans les pays étrangers. Il y en avoit à Veniſe, en Portugal, & en Angleterre. Quoique la ville ne ſoit pas grande, ne contenant qu'environ trois mille cinq cents habitans, il y a trois paroiſſes, un couvent de Religieuſes Bénédictines, un de Récollets, & un Hôtel-Dieu, foible reſte des grandes charités qui ſe faiſoient autrefois dans ce lieu, & qui lui ont donné ſon

nom. Son commerce consiste en fer, principalement en fer battu & blanchi, & en quelques quincailleries. Dans l'étendue de cette Election, qui dépend de la Généralité de Bourges, on remarque *Pouilli*, ville agréablement située sur le bord de la Loire; le vin qui croît dans les environs est estimé; & *Donzy*, capitale du *Donziois*, qui forme encore une des contrées du Nivernois, est du diocese d'Auxerre, & relevoit autrefois de son Evêque; mais depuis long-temps il a été joint par un mariage au Comté de Nevers, séparé au commencement du seizieme siecle par un partage, & réuni ensuite. On y voit un vieux château, & une collégiale fondée par les anciens Seigneurs, & dédiée à *Saint Caradeu*. On trouve aussi dans le Donziois *Antrain*, situé à la source d'une petite riviere qui se jette dans la Loire à *Cosne*, assez jolie ville avec une collégiale, toujours du diocese d'Auxerre. Le commerce consiste en bois & en fer, que l'on conduit jusqu'à Cosne pour y être embarqué.

La troisieme contrée du Nivernois se nomme les *Amognes*. Coquille dit que ce nom vient de ce que les paysans disent *Mognes* pour *Moines*; effectivement la

plus grande partie de ce canton appartient à des Abbés, Prieurs & monasteres de l'Ordre de Cluny. D'ailleurs, il ne contient aucune ville ni lieu bien remarquables.

La quatrieme contrée est la *vallée de Montenoison*, qui tire son nom d'un château situé au dessus d'un village nommé *Noison*. Le principal lieu est *Premery*, petite ville appartenante à l'Evêque de Nevers.

La cinquieme, la *vallée d'Yonne*; elle est partagée entre les trois dioceses de Nevers, d'Autun & d'Auxerre. C'est le canton le plus fertile du Nivernois; il produit d'assez bon vin, du grain, & des bois. C'est dans cette partie que sont situées les capitales de deux Elections, *Clamecy* & *Vezelay*. La premiere est sur l'Yonne, qui commence à devenir navigable en cet endroit, à neuf lieues d'Auxerre. Il y a environ trois à quatre mille habitans, sans compter ceux du fauxbourg ou village voisin de *Panthenor*, où se tient l'Evêque de Bethléem. Dans Clamecy même, on trouve une collégiale & un couvent de Chartreux. *Vezelay* est le chef-lieu d'une Election de la Généralité de Paris, la plus éloignée de la capitale. Cette ville est

environ à trois lieues de Clamecy ; quelques Auteurs la placent dans le Morvant, d'autres dans la vallée d'Yonne, mais elle est certainement du Nivernois. Elle est située sur une montagne escarpée, d'un accès assez difficile, au pied de laquelle coule la riviere de *Cure*, qui se jette dans l'Yonne. Vezelay doit ses commencemens à une abbaye de filles, que l'on croit avoir été fondée par Gérard de Roussillon, Héros de Romans de Chevalerie, dont on place l'existence sous le regne de Pepin, pere de Charlemagne. Ce fut pour Berthe, sa fille, que Gérard fit, dit-on, bâtir ce monastere. Il fut détruit par les Sarasins, & rétabli, à la fin du neuvieme siecle, pour des Moines Bénédictins, à qui l'on donna la Seigneurie & la Justice de la ville. L'Abbé en jouit encore, & l'abbaye est d'un gros revenu; mais le monastere a été sécularisé sous le regne de François I, en 1538. A présent c'est une collégiale. En décrivant la Provence, j'ai parlé de la prétention qu'avoit cette abbaye de posséder, depuis le dixieme siecle, les précieuses reliques de la Magdeleine ; mais je n'ai pas laissé ignorer quelles sont les raisons qu'alleguent les Provençaux pour prouver que l'assertion des Religieux de Vezelay

Vezelay est mal fondée. C'est cependant en partie cette opinion qui a valu à l'abbaye de cette Ville les richesses qu'elle possede, & la considération dont elle a joui autrefois. En 1146, le Pape Eugene III assembla à Vezelay un grand Concile, dans lequel le fameux Saint Bernard prêcha la Croisade. Le Roi Louis le Jeune prit la croix, & partit effectivement peu après pour la Terre Sainte. Mais on sait quel fut le malheureux succès de cette expédition. Outre l'église abbatiale, il y a encore dans la ville un grand & beau couvent de Cordeliers. Sous le regne de Charles IX, les Protestans s'emparerent de Vezelay, & s'y maintinrent pendant longtemps. Le Roi même ayant voulu faire assiéger cette ville par ses troupes, les Catholiques furent obligés de lever le siége. Théodore de Beze, ami de Calvin, un des plus savans défenseurs du parti Huguenot, ennemi juré de l'Eglise Romaine, & bon Poëte Latin, étoit né à Vezelay en 1519, & mourut à Geneve en 1605. Les vins du crû de Vezelay passent pour bons, & se transportent aisément à Paris par l'Yonne & la Seine. Il y a près de cette ville une fontaine d'eau minérale, & une d'eau salée. Cette derniere est fort singuliere, &

mérite l'attention des Naturaliſtes & des Phyſiciens.

La ſixieme contrée eſt le *Morvant*, pays ſec & montueux, dans lequel il croît peu de bled & de vin, mais qui fournit des bois que l'on tranſporte en les flottant ſur les rivieres qui y prennent leurs ſources. La principale eſt l'Yonne. On y éleve auſſi des beſtiaux dans les pâturages ſitués au fond des vallons. Il n'y a qu'un petit canton qui fournit de bon vin; il eſt près de *Château-Chinon*, capitale du Morvant, & chef-lieu d'une Election de la Généralité de Moulins. On prétend que cette ville étoit conſidérable du temps de Jules Céſar, & on donne à ſon nom une étymologie bien ridicule, car on s'imagine que cet Empereur & ſes ſucceſſeurs y entretenoient des chiens, & que c'eſt à cauſe de cela qu'on l'appeloit *Caſtellum Canum*, (*Château des Chiens*). Il n'y a cependant pas apparence que l'on en ait fait toujours un auſſi mince uſage, puiſqu'on y trouve des ruines de monumens conſidérables, qui annoncent l'exiſtence d'une grande ville. Aujourd'hui Château-Chinon eſt réduit à environ quinze cents habitans. La terre eſt belle, grande & ſeigneuriale, & a appartenu autrefois à de grands Seigneurs.

Au commencement du quatorzieme siecle, Raoul de Brienne, Comte d'Eu, Connétable de France, en étoit possesseur. Il eut la tête tranchée pour cause de trahison. Château-Chinon ayant été confisqué avec le reste de ses biens, fut donné au Duc de Bourbon, en échange de quelques terres plus voisines de Paris. Après avoir encore passé successivement par les mains les plus illustres, elle a été vendue par Monsieur le Prince de Carignan, au commencement de ce siecle, à M. Mascrani, Président de la Chambre des Comptes. Il y a dans le Morvant de belles carrieres de marbre blanc, véiné de noir.

Le *Bazois* est la septieme contrée du Nivernois. Une partie est assez fertile en bled & en seigle, une autre en pâturages. Mais le principal commerce de ce canton, est celui du charbon de terre, dont les meilleures mines sont à *Thianges*, près de *Decize*. Les matieres que l'on en tire se débitent avec succès, & même se transportent assez loin, & sont propres à des ouvrages pour lesquels les autres charbons ne peuvent pas servir. Les villes du Bazois sont *Moulins-Engilbert*, d'environ six cents habitans; *Saint Sauge*, de la même grandeur; *Luzy*, plus petite, car elle n'en

a que trois cents; enfin, *Decize* qui occupe une Isle au milieu de la Loire, jointe au continent par deux ponts; c'est un grand passage, & elle est assez commerçante ; cependant elle n'a pas plus de cinq à six cents habitans, mais c'est sans compter ses petits fauxbourgs. *Cercy* & *Anlezy* sont des bourgs. Le dernier appartenoit, au seizieme siecle, à un Seigneur du nom de Damas; d'autres branches de cette illustre Maison possédoient encore dans le Nivernois *Thiange*, *Crux*, & d'autres Terres. C'est ce qui a autorisé l'Historien Coquille à raisonner sur le nom de Damas, quoiqu'il convienne que ces Seigneurs viennent du Forez, où ils possédoient la Baronnie de Cousans dès le onzieme siecle. Il est également constant qu'ils assisterent aux premieres Croisades; la croix qu'ils ont toujours portée dans leurs armes en est une preuve : mais le nom de Damas leur vient-il de la ville de Damas en Syrie, comme quelques anciens Auteurs l'ont prétendu? Ce n'est pas le sentiment de Coquille. Mais MM. de Damas ne perdent rien à son opinion, car ce savant Auteur prétend que leur nom ne doit point s'écrire *Damas*, mais d'*Amas*, ou d'*Amaïe*, & qu'il vient de ce qu'un Chevalier

de leurs ancêtres avoit conquis la ville d'*Amasie*, dans l'Asie Mineure.

Enfin la huitieme & derniere contrée du Nivernois est le pays d'entre Loire & Allier, qui renferme la ville de *Saint Pierre le Moutier*. J'ai déjà parlé de la situation de cette ville, de ses jurisdictions & de son prieuré. Dans ce même canton est la petite ville ou bourg de la *Ferté-Chauderon*. Quoique le surnom n'en soit pas noble, c'est pourtant la premiere Baronnie de la province. Le Baron prétend qu'à cette Seigneurie est attaché le titre de Sénéchal & Maréchal du Nivernois; que lorsque le Comte de Nevers met une armée sur pied, & qu'elle entre en campagne, le Baron de la Ferté doit commander l'avant-garde, & lorsqu'elle se retire l'arriere-garde; que si l'on fait quelque prise sur les ennemis, il doit choisir le plus beau cheval après le Comte, tenir la premiere place dans ses Conseils après lui. Enfin Coquille dit que ces Barons ont eu le droit de faire battre monnoie. Au seizieme siecle, cette Seigneurie étoit entre les mains de MM. de Vienne, dont le nom étoit bien fait pour soutenir de grandes prétentions; je ne sais si elle leur appartient encore. La seconde Baron-

nie du Nivernois est la *Roche-Milet*, qui s'étend jusqu'à trois lieues d'Autun, & renferme la montagne de *Beuvrai*, sur laquelle Coquille croit qu'étoit l'ancienne ville de *Bibracte*, principale forteresse des Æduens.

Le Berri. Je passe du Nivernois dans la province *de Berri*, qui lui est contiguë & est vraiment le centre de la France; son étendue est de trente-six lieues de longueur sur trente de largeur; elle est entourée du Bourbonnois, du Nivernois, de l'Orléanois, de la Touraine, du Poitou & de la Marche; bornée à l'orient par la Loire, à l'occident par la *Creuse* & l'*Indre*; la plus grande riviere qui la traverse est le *Cher*. Le climat en est doux & tempéré, & le terroir assez fertile; il fournit assez de froment & de seigle pour la subsistance des habitans, & on lui en feroit peut-être produire davantage, si on avoit des facilités pour le transporter dans les provinces plus éloignées. Il y croît du vin, & même d'assez bons dans de certains cantons, sur tout à Sancerre. L'espece des fruits y est bonne & fort abondante; les pâturages sont excellens. Le commerce que l'on fait des bêtes à cornes & des moutons, est considérable;

d'ailleurs, les unes ſervent à labourer, les autres à engraiſſer les terres. La chair de tous ces animaux ſert à la ſubſiſtance, & la laine des moutons fournit la matiere néceſſaire à un grand nombre de manufactures de draps & de bonneterie; quoique les ouvrages qui en ſortent ne ſoient pas des plus fins, ils ont un grand débit. Les draps de Berri étoient même autrefois ceux de France du plus grand uſage. Il croît auſſi du chanvre & du lin dans une partie de la province; mais on y fait peu de toiles, & l'on vend plus communément la récolte du chanvre au dehors. Les femmes s'occupent, ſur-tout pendant l'hiver, à filer & à tricoter la laine. Les bois ſont dans le Berri en aſſez grande abondance; mais on n'en peut débiter qu'une partie, le reſte pouvant être difficilement tranſporté, à cauſe des mauvais chemins & de l'éloignement des grandes rivieres. Il y a des mines d'argent que l'on n'exploite point, des mines de cuivre dont on fait peu d'uſage, & enfin des mines de fer qui ont donné lieu à l'établiſſement d'un grand nombre de forges. On y trouve auſſi des carrieres de pierres, les unes propres à bâtir, les autres à faire des meules

de moulin, & même des veines de marbre, des mines d'ocre, du talc, & beaucoup de coquilles pétrifiées. En général, la province de Berri n'a point de montagnes; on y rencontre quelques collines, & l'on y trouve tout ce qui est nécessaire à la vie; mais on a de la peine à se défaire du superflu des denrées, par le défaut de communications; c'est ce qui rend les habitans paresseux. Il a été plusieurs fois question de former & d'entretenir des grands chemins, & de construire des ponts solides pour communiquer d'une partie de la province à l'autre; mais ces projets n'ont point encore eu d'exécution. Les ponts sont très-difficiles à établir sur *le Cher*, parce que cette riviere se transforme quelquefois en torrent, &, en s'enflant, cause des inondations, d'où il résulte de grands ravages. On a trouvé les mêmes difficultés pour former des canaux de communication de la riviere d'Evre, qui passe à Bourges, avec la Loire, & de la premiere avec le Cher, l'Arnon & l'Indre. Le commerce intérieur du Berri se fait dans les foires, qui sont en assez grand nombre, & ont commencé d'être établies au onzieme siecle; mais il y vient peu de

gens du dehors. Il y a plusieurs de ces foires qui se tiennent dans Bourges même; celles d'été dans des places à découvert, & celles d'hiver dans les salles du palais de la Justice. En 1484, Charles VIII voulut transporter les foires de Lyon à Bourges; mais cet arrangement ne subsista pas long-temps, & treize ou quatorze ans après elles furent renvoyées à Lyon.

La province entiere du Berri est du diocese de Bourges, qui, indépendamment du ressort plus étendu que l'Archevêque a comme Primat, contient près de huit cents paroisses. Je ferai dans un moment l'Histoire abrégée des Prélats de ce siége. Quant à l'administration civile & militaire de la province, elle ne renferme aucune Cour supérieure. La justice y est rendue dans les bailliages, dont le principal est celui de Bourges; on y juge conformément à la coutume qui a été anciennement rédigée, & depuis corrigée & réformée en 1519. Le Grand Bailli d'Epée du Berri préside à cinq autres bailliages; en sorte qu'il y en a en tout dans la province six dont les Sentences sont toujours intitulées de son nom. On a la liste complette des

Grands Baillis de Berri depuis le commencement du treizieme ſiecle, ces places ayant presque toujours été jointes à celle de Gouverneur. Auſſi l'on trouve dans cette liſte les noms les plus diſtingués. En 1424, elle fut remplie par Artus de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France. Il eut pour ſucceſſeur Georges de la Trimouille, Seigneur de Craon, Grand-Maître de France, Jean Poton de Xaintrailles, Maréchal de France, Jean Duménil-Simon, Jean de Lamet, Louis de Culant, fils de Charles, Grand-Maître & Maréchal de France, Beraud Stuart d'Aubigny; & au ſeizieme ſiecle, François de la Rochefoucault de Barbezieux, M. de Souvré, Maréchal de France, & MM. de la Châtre, pere & fils, revêtus de la même dignité. Il n'y a pour toute la province qu'un préſidial établi à Bourges en 1551.

L'adminiſtration politique & celle des Finances dépendent de la Généralité, diviſée en ſept Elections, dont trois ſeulement ſont pleinement en Berri; deux ont leurs chefs-lieux dans la province, mais s'étendent au dehors; ce ſont celles de Châteauroux & du Blanc, & deux ſont tout-à-fait hors des limites du

Berri; celle de la Charité est dans le Nivernois, & celle de Saint Amand dans le Bourbonnois. J'entrerai dans le détail des différentes villes de cette Généralité, après avoir fait l'Histoire de la province.

Nos Cosmographes du seizieme siecle ont eu beau jeu pour s'étendre sur l'Histoire de la province du Berri, car l'on a beaucoup écrit sur cette matiere, & l'on avoit déjà débité de leur temps, sur le Berri & la ville de Bourges, une infinité de fables qu'ils n'ont pas manqué de répéter; mais pour les réduire à leur juste valeur, il faut lire l'Histoire du Berri par Thaumas de la Thaumasiere, imprimée en un volume in-folio, à Bourges en 1689. Ce sage Auteur réduit à une page les premiers livres d'une autre Histoire du Berri, composée en 1566 par Jean Chaumeau, Seigneur de Lassay, qui fait remonter l'origine de la ville de Bourges jusqu'à Gomer, fils de Japhet & petit-fils de Noé, qui, dit-il, passa dans les Gaules environ cent trente ans après le déluge. Depuis cette époque, Chaumeau suit, génération par génération, l'Histoire des descendans de Gomer jusqu'à l'an deux mille cent vingt-deux de la fondation de Bourges, que Jules César

vint attaquer cette ville, qui s'appeloit alors *Avaricum*; & c'est à ce moment que commence pour tous les gens raisonnables l'Histoire de Bourges & du Berri (1).

L'on sait que dans toutes les provinces des Gaules, les peuples & leurs villes avoient des noms différens; ceux des environs d'Avaricum s'appeloient les *Bituriges*. Plusieurs siecles avant que César vînt dans les Gaules, ils avoient eu *Ambigat* pour Roi; celui-ci envoya ses freres, *Ségovese* & *Bellovese*, avec des colonies nombreuses de Bituriges, auxquels se joignirent les *Boïens*, Peuples qui habitoient ce qui forme à présent le Bourbonnois; il les envoya, dis-je, chercher fortune, le premier en Germanie, le second en Italie. Bellovese s'établit dans ce que les Romains ont appelé depuis *la Gaule Cisalpine*, & Ségovese dans la *Norique*, actuellement la Boheme & la Baviere. César, en passant dans la Gaule, prit avec lui des Gaulois Cisalpins, & les ramena dans leur ancienne patrie; ils

(1) Quelques Auteurs ont voulu croire que l'ancien *Avaricum* étoit *Vierzon* en Berri; mais le sentiment le mieux fondé est en faveur de Bourges.

l'aiderent à vaincre *Vercengintorix*, que le Général Romain pourſuivit à travers l'Auvergne & juſque dans le Berri. Enfin il forma le ſiége d'*Avaricum* ; & le Roi des Gaulois, après avoir tenté vainement de ſecourir cette ville, l'abandonna à ſes propres forces, & s'éloigna. L'on voit dans les Commentaires de Céſar combien le ſiége d'Avaricum fut meurtrier; il fut pris & enfin ruiné par les Romains. La plus grande partie des Bituriges quitta le pays qui étoit dévaſté, & ayant traverſé ce qui forme aujourd'hui le Poitou & la Saintonge, ils arriverent ſur les bords de la Garonne, & y fonderent la ville de Bordeaux. Ces Bituriges fugitifs furent dans la ſuite diſtingués par le ſurnom de *Bituriges Vibiſci*, & ceux qui reſterent dans le pays où ils revinrent, *Bituriges Cubi*. Sous l'empire Romain, lorſqu'on diviſa la Gaule en grandes provinces, *Avaricum*, que l'on s'accoutuma à appeler *Bourges*, comme capitale des Bituriges, fut une des principales villes de l'Aquitaine, & même la premiere; car lorſqu'il y eut encore une ſubdiviſion en pluſieurs Aquitaines, elle fut capitale de la premiere, & Bordeaux ne le fut que de la ſeconde. Les Viſi-

gots s'en emparerent au cinquieme siecle, & Clovis la reprit sur eux au commencement du sixieme. Dans le partage de la succession de ce premier Roi Chrétien des François, Bourges dépendit toujours du royaume d'Orléans. Sous le regne de Pepin, Bourges s'étant déclaré pour Gaifre Duc d'Aquitaine, fut assiégée & prise par ce premier de nos Rois de la seconde Race ; on croit qu'elle fut alors ruinée. Elle commençoit à peine à se rétablir lorsque les Normands la pillerent, au neuvieme siecle, sous le regne de Charles le Chauve. Ce torrent étant passé, les Rois Carlovingiens y établirent à demeure des Comtes qui rendirent leur gouvernement héréditaire, comme la plupart de ceux placés dans les autres grandes villes. Bientôt ceux de Bourges devinrent très-puissans, car *Guillaume premier*, Comte de Bourges, le fut aussi d'Auvergne, & fut ensuite reconnu pour Duc de la premiere Aquitaine vers 892. *Guillaume second*, son neveu, eut les mêmes possessions. Après sa mort, le Roi Raoul supprima le titre de Comte de Berri, & établit sur cette province des Vicomtes ; le premier s'appela *Geofroi*, surnommé *Papados* ; il vivoit au milieu du dixieme siecle.

La postérité de celui-ci conserva le titre & l'autorité de Vicomte pendant plusieurs générations; le second, le troisieme & le quatrieme s'appelerent aussi *Geofroi*; le cinquieme *Etienne*, & le sixieme & dernier Vicomte de Bourges portoit le nom d'*Eudes Herpin* ou *Harpin*. Celui-ci, qui vivoit en 1090, lors de la ferveur des premieres croisades, vendit toutes ses possessions soixante mille sous d'or au Roi Philippe premier, passa à la Terre Sainte, combattit les Sarasins, fut fait prisonnier à la bataille de Rama, & n'ayant plus rien, eut beaucoup de peine à se racheter; enfin il repassa en France, & se fit Moine dans l'abbaye de Cluni, fondée par Guillaume premier, Comte de Bourges & Duc d'Aquitaine, environ cent quatre-vingts ans auparavant; il n'y mourut qu'en 1109, & y est enterré. Mais dès 1094, nos Rois étoient en pleine possession du Berri, qui depuis n'a plus été donné qu'en apanage. En 1360, le Roi Jean l'érigea en Duché-Pairie pour Jean son troisieme fils, né en 1340. Il s'étoit trouvé à la bataille de Poitiers, n'y avoit pas été fait prisonnier, mais avoit été donné en otage pour son pere. Le Duc de Berri resta neuf ans en An-

gleterre, & n'en revint qu'après la mort du Roi Jean. Pendant tout le cours du regne de Charles V son frere, il fit la guerre aux Anglois & au fameux Prince de Galles dans la Guienne, & eut quelquefois des avantages sur lui. Au commencement de celui de Charles VI, il fut Gouverneur du Languedoc. On prétend qu'il exerça de grandes vexations dans cette province & dans quelques autres qui n'étoient point de son apanage; mais il ménagea toujours le Berri comme son patrimoine, & y fit même beaucoup de bien, de grands établissemens & des bâtimens considérables : c'est à lui que Bourges est redevable de sa Sainte Chapelle. Pendant les premiers accès de la maladie de Charles VI, il gouverna absolument le royaume, le Duc d'Anjou, son aîné, étant alors occupé à la conquête du royaume de Naples. Philippe le Hardi, premier Duc de Bourgogne étoit son cadet, & le Duc d'Orléans, son neveu, se trouvoit encore fort jeune. Au commencement du quinzieme siecle, les Ducs d'Orléans & de Bourgogne s'étant absolument brouillés, & le premier ayant été assassiné, le Duc de Berri prit avec raison parti contre le Duc de Bourgogne; il en

résulta

résulta que celui-ci vint l'assiéger dans Bourges en 1412, conduisant avec lui le malheureux Charles VI, incapable de s'opposer à rien. Jean de Berri fut obligé de se rendre, & de conclure un accommodement qui ne fut pas de durée. Il mourut à Paris en 1416, n'ayant de la premiere de ses deux femmes que trois fils qui moururent avant lui, & deux filles qui n'hériterent que de ses biens allodiaux; le Berri, qui étoit son apanage, retourna à la Couronne. Charles VI le donna d'abord au troisieme de ses fils, & ensuite au quatrieme, qui fut depuis le Roi Charles VII. Ce Prince s'établit à Bourges, & conserva, même étant Dauphin, le Berri, qui fut son asile dans les malheureuses circonstances où il se trouva. Sur la fin du regne de son pere. Il y prit la qualité de Régent du royaume, & enfin le titre de Roi en 1422. Comme ses possessions étoient alors très-bornées, les Anglois l'appelerent par dérision *Roi de Bourges*; mais en partant de ce point central de la France, il parvint à recouvrer en entier l'héritage de ses peres. Il revint, en 1461, mourir en Berri, & ce fut dans le château de *Mehun-sur-Evre*, de chagrin de la mau-

vaiſe conduite de ſon fils Louis XI. Cette même année, il avoit donné le Berri en apanage à Charles de France, ſon fils cadet, qui ne le poſſéda que juſqu'en 1465; il le remit alors pour la Normandie, & mourut ſans enfans en 1472. Louis XI (né à Bourges en 1423) avoit marié ſa ſeconde fille, Jeanne, au Duc d'Orléans, qui fut depuis Louis XII; mais ce Prince ne fut pas plus tôt monté ſur le Trône, en 1498, qu'il fit caſſer ſon mariage. Pour conſoler un peu cette Princeſſe, il lui abandonna le domaine du Berri: elle ſe retira à Bourges, & y jouit de tous les droits de la ſouveraineté, quoique dans ſon particulier elle menât la vie d'une Religieuſe, ſans vouloir faire cependant aucun vœu. Elle inſtitua l'Ordre des Religieuſes de l'Annonciade, fonda le premier couvent qui eſt à Bourges, & fut enterrée dans l'égliſe de ce monaſtere, où elle mourut en 1504. Elle eſt regardée comme bienheureuſe, & ſes reliques ont été révérées à Bourges juſqu'en 1562. Alors les Huguenots s'étant emparés de cette ville, ſous la conduite du Comte de Montgommeri, & y ayant fait de grands ravages, détruit pluſieurs égliſes, briſé les reliquaires & diſperſé les reliques, ils ne reſ-

pecterent point celles de la bienheureuse Jeanne de France.

Le Roi François I donna, entre autres domaines, l'usufruit de celui du Berri à sa sœur Marguerite de Valois, Duchesse d'Alençon, puis Reine de Navarre; mais à sa mort il revint à la Couronne. Henri II le fit passer sur le même pied à sa sœur Marguerite de France, qui épousa, en 1559, Philibert Emanuel de Savoie, & mourut en 1574. Enfin, il fit partie du douaire de Louise de Lorraine, veuve d'Henri III, qui en jouissoit encore en 1600, & mourut l'année suivante (1).

L'archevêché de Bourges comptoit déjà quatre-vingt-dix-sept Prélats à la fin du seizieme siecle. On convient que le premier a été *Saint Ursin*. Bourges étant la capitale d'une des plus grandes villes de la Gaule Romaine, c'est ce qui fait juger, avec assez de fondement, que son Evêque

(1) Tout le monde sait que le Berri a été l'apanage de Charles de France, troisieme des petits-fils de Louis XIV, qui mourut, en 1714, sans postérité. Cette province se souviendra éternellement que le premier nom que le Roi, heureusement régnant, ait porté, c'est celui de *Duc de Berri*. Elle fait aujourd'hui partie de l'apanage de Monseigneur Comte d'Artois.

a toujours été regardé comme Primat. La subdivision de l'Aquitaine en plusieurs ne put faire aucun tort à cette prétention, puisque Bourges étoit la capitale de la premiere, & que Bordeaux n'étoit que celle de la seconde; aussi les Papes ont-ils pendant long-temps donné des décisions favorables aux Archevêques de Bourges. Le Roi Dagobert écrivant à Saint Sulpice de Bourges, le traite d'Archimétropolitain: cependant ce ne fut que sous le regne de Charlemagne que le Pape accorda le *Pallium* à *Ermenbert*; ses successeurs ont depuis continué à le recevoir; ils ont même constamment exercé les droits de primatie sur les métropoles de Narbonne & de Bordeaux, &, tant que le Languedoc & la Guienne n'ont pas été absolument soumis à la France, nos Rois se sont empressés à protéger la prétention des Archevêques de Bourges, & à engager les Papes à la conserver. Ce n'a été qu'au quatorzieme siecle, lorsque *Bertrand de Got*, qui avoit été Archevêque de Bordeaux, fut monté sur le trône pontifical, sous le nom de *Clément V*, que cette primatie fut véritablement attaquée. Philippe le Bel, qui régnoit alors, ne prit pas les intérêts de l'Archevêque de Bourges avec la même

chaleur qu'avoient fait ses prédécesseurs. Insensiblement ce Prélat a été réduit au beau titre de *Patriarche*, sans aucune jurisdiction primatiale. Les Archevêques de Bourges avoient, du moins encore au seizieme siecle, onze suffragans; ils en ont perdu six lors de l'érection d'Alby en archevêché dans le siecle suivant.

Il ne tient point à un vieux Auteur que j'ai déjà cité, que nous ne croyions que Saint Ursin avoit été Disciple de Jésus-Christ, sous le nom de *Nathanaël*, qu'il fut envoyé directement de Rome à Bourges par Saint Pierre, qu'il y apporta une partie des reliques de Saint Etienne, & qu'il y souffrit le martyre. On croit posséder à Bourges les reliques apportées par ce saint Prélat & les siennes propres, avant 1562; les premieres se voyoient dans la cathédrale, & les secondes dans l'église collégiale qui porte le nom de Saint Ursin même; au reste, il y a des Auteurs qui prétendent que ce premier Evêque de Bourges ne vécut qu'au second & même au troisieme siecle. Sans suivre exactement la liste de ses successeurs, je vais tirer de la vie de chacun d'eux ce qu'elle présente de plus intéressant.

Au commencement du septieme siecle,

Bourges eut pour Evêque *Saint Austregesile*, qui est très-révéré dans le pays, & connu sous le nom de *Saint Oustrillet.* Il eut pour successeur *Saint Sulpice*, surnommé le *Débonnaire*, qui vivoit sous le regne de Clotaire II : il fut d'abord Abbé d'un monastere nommé *Notre-Dame de la Nef*; il s'y retira après avoir été Evêque de Bourges, & n'y mourut qu'au bout de dix ans; c'est cette abbaye qui s'appelle à présent *Saint Sulpice.* On y conserve encore les reliques de ce Saint, qui mourut l'an 644. Deux cents ans après, *Aigulphe* siégea à Bourges; il est connu dans le pays sous le nom de *Saint Aoust.* A la fin de ce même siecle (le neuvieme), sous l'épiscopat de *Frottier*, il arriva un fait très-extraordinaire, qui par la suite a donné lieu à l'établissement d'une abbaye. Il y avoit dans le pays une jolie Paysanne nommée *Solange*; le fils du Comte de Bourges & de Poitiers, en ayant entendu parler, en devint amoureux, & l'ayant rencontrée dans la campagne, il lui fit des propositions que la jeune fille rejeta avec horreur. Le Comte, indigné de ce refus, voulut arracher de force ce que ses prieres n'avoient pu obtenir, & ne pouvant vaincre les obstacles qu'on lui opposa,

il entra en fureur, tira ſon épée, & coupa la tête de la vertueuſe Payſanne. Auſſi-tôt le corps de cette innocente fille étend les bras, releve ſa tête, & la porte dans une chapelle voiſine, qui fut bientôt fréquentée, à cauſe de ce miracle, par tous les habitans du pays; elle eſt devenue une égliſe, & le lieu s'appelle encore *Sainte Solange*, du nom de cette pieuſe Bergere, dont les reliques y ſont conſervées.

Les Archevêques de Bourges, pendant tout le cours du dixieme ſiecle, furent de la plus haute naiſſance. *Géronce* & ſon neveu *Laune* étoient de la Maiſon des Princes de *Deols*, en Berri, dont je parlerai plus bas, & dont Meſſieurs *de la Chaſtre* ſe font, avec grande raiſon, honneur de deſcendre. *Richard* & *Hugues*, oncle & neveu, qui furent leurs ſucceſſeurs, étoient de la Maiſon des Comtes de Troies & de Chartres, & neveux, par leur mere, de *Robert le Fort*, tige de la Maiſon de France actuellement régnante, & du fameux Herbert, Comte de Vermandois. *Gauſlin*, qui ſiégea au commencement du onzieme ſiecle, étoit fils naturel de *Hugues Capet.* En 1142, Bourges eut pour Prélat *Pierre de la Chaſtre* : ſon inſtallation ſouffrit les plus

grandes difficultés; mais la prudence & l'éloquence de Saint Bernard vinrent à bout de l'établir sur son siége. Un de ses successeurs fut *Henri*, de l'ancienne & illustre Maison de Sully, qui a fourni encore, dans le siecle suivant, trois autres Archevêques, mais qui s'est éteinte depuis long-temps : Henri fut remplacé par *Saint Guillaume*, des Comtes de Nevers, le dernier des Archevêques de Bourges qui ait été canonisé. A la fin du treizieme & au commencement du quatorzieme siecle, le siége fut rempli par *Gilles de Rome*, qui avoit été Précepteur de Philippe le Bel, & a composé pour l'instruction de ce Prince d'excellens Livres de Philosophie & de Politique, qui nous restent encore, & dont j'ai eu occasion de rendre compte. Il mourut en 1316, & est enterré aux Augustins de Paris. Il soutint fortement la primatie de son archevêché contre le Pape Clément V, qui avoit été Archevêque de Bordeaux. L'Archevêque *Foucaud*, qui mourut en 1343, étoit de la Maison de *Rochechouard*, & *Pierre*, mort en 1377, de celle d'*Estaing*; l'un & l'autre étoient Cardinaux. Il y eut encore, avant 1400, un autre Archevêque du nom de *Rochechouard*. En 1446, *Jean Cœur*, fils

du fameux *Jacques Cœur*, fut élu Archevêque à la recommandation du Roi Charles VII; il profita du crédit & des richesses de son pere jusqu'au moment de la disgrace de celui-ci, pour faire de beaux & utiles établissemens dans Bourges; il eut, entre autres, grande part à celui de l'Université. Les Archevêques du seizieme siecle ont été *Antoine Boyer*, qui fut Cardinal, & étoit proche parent des Cardinaux *Duprat* & *Briçonnet*; *François de Beuil*, de la Maison des Comtes de Sancerre; le fameux Cardinal François de *Tournon*, qui possédoit tant d'autres grands bénéfices, & enfin *Renaud de Baune*, petit-fils du malheureux *Samblançai*: ce fut lui qui reçut l'abjuration d'Henri IV, en 1593; il étoit Grand Aumônier de France dès 1591, & mourut Archevêque de Sens.

Le détail des villes de la province nous mettra encore en état de faire une quantité de remarques intéressantes sur différens objets relatifs à son administration ecclésiastique & civile, aux Grands Hommes qu'elle a produits, & aux Maisons qui en sont originaires.

J'ai dit que Bourges s'appeloit autrefois *Avaricum*; mais il reste très-peu de traces

de l'ancienne Cité qui portoit ce nom ; c'eſt dans la partie la plus élevée, qu'on nomme l'ancienne ville, qu'il faut les chercher ; elles conſiſtent principalement dans des murs qui ont été conſtruits ſi ſolidement, qu'une grande portion en eſt encore entiere ; ils bornent une rue appelée *des Arenes*, parce que, du temps des Romains, il y avoit là auprès un cirque ou amphithéatre dont on voyoit encore les traces ; elles étoient fort bien marquées au ſeizieme ſiecle ; mais au dix-ſeptieme, le creux de la foſſe des arenes a été comblé pour former la place de Bourbon, à préſent la plus belle de Bourges.

La nouvelle ville a été conſtruite à deux repriſes, la premiere du temps de l'Empereur Charlemagne, & la ſeconde encore plus tard. Une partie de celle-ci n'eſt pas fort peuplée, & on ne compte en tout dans Bourges qu'environ vingt mille ames. Ses armes ſont d'azur, à trois moutons d'argent, au chef de France, & pour ſupports un Berger & une Bergere avec leurs houlettes. La *groſſe tour* ſubſiſtoit encore au ſeizieme ſiecle, & ſervoit de citadelle à la ville ; elle n'a été détruite qu'en 1651. Les uns prétendent qu'elle a commencé d'exiſter dès le temps d'Attila,

en 450; d'autres, qu'elle date de celui de Philippe Auguste : il est certain que les fortifications en ont été perfectionnées & augmentées par Jean Duc de Berri. Elle étoit regardée comme très-forte lors du siége de 1412, dont j'ai parlé; elle a servi de prison d'Etat sous Louis XI, & elle contenoit alors une de ces fameuses cages de fer dans lesquelles ce Monarque renfermoit les victimes de sa politique; ainsi l'on y vit, au quinzieme siecle, le Cardinal de la Balue; Louis Duc d'Orléans, depuis Roi sous le nom de *Louis XII*, y demeura trois ans; Louis Sforce Duc de Milan, le Cardinal Ascagne son frere, & enfin le Chancelier Poyet, y furent détenus.

Il est difficile de fixer l'époque où a été bâtie l'église cathédrale de Bourges. Il paroît qu'elle a été faite en différens temps, & les plus anciennes parties sont d'une grande antiquité. Ayant eu besoin de grandes réparations, on commença à la rétablir sous le regne de Philippe le Bel, & elle fut bénie & consacrée de nouveau en 1324. Les portes d'entrée, auxquelles on monte par un vaste perron, sont au nombre de cinq, & le portail est orné de beaucoup de sculptures, dont quel-

ques-unes ont été détruites par les Hérétiques au seizieme siecle. Aux deux côtés de ce portail sont deux tours, l'une nommée la *tour sourde*, & l'autre, plus nouvelle, n'a été rétablie qu'après la destruction d'une plus ancienne, en 1506, & n'a été achevée qu'en 1538. L'intérieur de l'église & sur-tout les voûtes sont très-belles. Au dessous du chœur est une chapelle ou église souterraine, dans laquelle est ce tombeau de l'Archevêque Saint Guillaume, en partie ruiné par les Hérétiques. Les chapelles collatérales appartiennent à plusieurs familles anciennes de la ville & de la province. Celle de *Jacques Cœur*, dans laquelle quelques-uns de sa famille ont été enterrés, a été achetée par MM. de l'Aubespine, & l'on y voit le tombeau de deux Secrétaires d'Etat, & du Garde des Sceaux de Châteauneuf, tous trois de cette famille originaire de Bourges. Il y en a une autre appartenant à la Maison *de la Châtre*, les deux Maréchaux de France de ce nom, pere & fils, y sont enterrés; une à la famille d'*Estampes*, dont l'illustration a commencé sous le regne de Charles VI par un favori de Jean Duc de Berri. Ces MM. possédoient déjà alors

les Terres de la Ferté-Imbault & de Valençay; cependant ils prétendent remonter bien plus haut; car les vieux Historiens du Berri leur donnent pour auteur *Jean des Temps*, qui vécut (suivant les annales de France de Robert Gaguin) trois cent soixante ans, depuis le regne de Charlemagne jusqu'à celui de Louis le Jeune, & épousa, à l'âge de trente ans, Eustache de France, sœur naturelle du Roi Louis le Gros, par conséquent fille de Philippe premier. Le Chapitre de la cathédrale de Bourges prétend être immédiatement soumis au saint Siége, & jouit d'une justice particuliere dans l'enceinte de son cloître. La seconde église de Bourges est la *Sainte Chapelle*, bâtie par les ordres de Jean Duc de Berri, absolument sur le modele de celle de Paris, par conséquent d'une architecture très-gothique, & ne recevant le jour qu'à travers des vitres très-épaisses & chargées de peintures. La collégiale est composée d'un Trésorier & de douze Chanoines, sans compter les Bénéficiers du second ordre. Le Duc Jean leur a laissé par son testament d'assez grandes Terres, & au Trésorier la collation de tous les bénéfices, qui appartenoit à ce Prince de son

vivant. Nos Rois ont confirmé ces donations, & lui ont accordé les mêmes priviléges qu'a la Sainte Chapelle de Paris. Le trésor étoit d'ailleurs rempli des reliques les plus précieuses & des reliquaires les plus riches; mais les Huguenots l'ont presque entiérement dépouillé en 1562. Ce Chapitre jouit dans Bourges d'un droit également singulier & remarquable, c'est celui d'exercer la jurisdiction sur toute la ville pendant sept jours de l'année, durant lesquels la Justice royale cesse absolument toutes ses fonctions; c'est depuis le 16 Mai jusqu'au 23. Le Chapitre a ses Officiers de Justice surtout pour ce temps-là; on les appelle dans Bourges, je ne sais pourquoi, les *Bonnets Verts*. Le reste de l'année, le Trésorier n'a de jurisdiction civile que sur les membres de son Chapitre, & des droits épiscopaux sur deux paroisses de la ville. Il y a dans Bourges plusieurs autres églises collégiales, dont l'une, qui porte le nom de Saint Ursin, est remarquable par les reliques de cet Apôtre du Berri; la seconde, Notre-Dame de Sales, possédoit une image de la Sainte Vierge, à laquelle le Roi Louis XI avoit grande dévotion. Cette image a été brûlée par

les Hérétiques ; mais on conserve encore deux lettres du Roi Louis XI, que nos Historiens ont copiées, & qui méritent, par leur singularité, d'être rapportées. Elles sont adressées à Pierre Cadouet, Prieur de Notre-Dame de Sales. Voici la premiere. » Maître Pierre, mon ami, » je vous prie comme je puis, que priez » incessamment Dieu & Notre-Dame de » Sales, que leur plaisir soit de m'en- » voyer la fievre quarte, car j'ai une ma- » ladie dont les Physiciens disent que je » ne puis guérir sans l'avoir ; & quand » je l'aurai, je vous le ferai savoir incon- » tinent. Fait à Tours le 6 Décembre. » Signé Louis, & plus bas Parent «. Apparemment que Louis XI eut la fievre quarte, car quelques mois après il écrivit de nouveau au Prieur en ces termes : » M. le Prieur, je vous prie que veuilliez » encore prier de nouveau Notre-Dame » de Sales pour moi, qu'elle me donne » guérison parfaite. Au surplus, écrivez- » moi combien il faut d'argent pour faire » un beau treillis devant Notre-Dame. » Ecrit à Paris le 6 Avril (sans autre » date) «. Le treillis d'argent a été fait, & a subsisté jusqu'en l'an 1562, qu'il a été enlevé par les Huguenots.

Je n'ai rien à dire des collégiales de *Monstier-Moyen* & de *Saint Pierre le Puellier*. Dans celle de *Saint Oustrillet* sont enterrés six Archevêques de Bourges, entre autres *Saint Austregesille*, qui est le vrai Patron de cette église. L'abbaye de *Saint Sulpice* a été fondée par le Roi Clotaire II, sous le nom de *Notre-Dame de la Nef*. J'ai déjà dit qu'elle a pris ensuite le nom de l'Archevêque de Bourges S. Sulpice, dont les reliques y sont conservées. Il y a encore dans Bourges trois autres abbayes, dont une de Religieux, *Saint Ambroise*, & deux de filles, *Saint Laurent*, & *Notre Dame de Bussiere*, qui reconnoît pour ses Fondateurs les Seigneurs de l'illustre Maison de Culant. Les Freres Prêcheurs ou Dominicains y sont établis dès le treizieme siecle, aussi bien que les Cordeliers; les Augustins ne datent que du commencement du quatorzieme, & les Carmes que de la fin de ce même siecle. Le couvent de l'Annonciade, fondé en 1503 par Madame Jeanne de France, fille de Louis XI, & richement doté pour ce temps-là, est encore beau, quoiqu'il ait beaucoup souffert de la fureur des Huguenots en 1562. La même Princesse avoit, par son testament,

testament, ordonné l'établissement d'un collége dédié à la Sainte Vierge, & elle en avoit chargé la Duchesse de Bourbon, sa sœur & son héritiere. L'exécution de cette derniere volonté traîna jusqu'à la fin du seizieme siecle ; alors le collége fut fondé, on y unit quelques bénéfices; mais l'Université s'étant refusée à quelques arrangemens proposés par le Chapitre & les Magistrats, les Jésuites trouverent moyen de se faire donner ce collége en 1575, & ils s'y sont maintenus jusqu'à la destruction de leur Ordre. Ils ont même été plus heureux à Bourges qu'ailleurs, car leurs enseignemens étoient utiles pour obtenir des grades dans l'Université ; &, indépendamment des Humanités & de la Philosophie, il paroît que les chaires de Théologie leur étoient abandonnées. Depuis leur destruction, ces chaires sont remplies par des Prêtres de la Congrégation de Saint Sulpice de Paris. L'Université, établie, comme je l'ai dit, en 1464, a à sa tête un Recteur toujours séculier, & un Chancelier qui, sous ce titre de dignité, l'est aussi de la cathédrale (1).

(1) C'est la seconde dignité du Chapitre.

Elle est composée, comme toutes les autres du royaume, des quatre Facultés; les études de celle des Arts ne sont que préparatoires à celles des autres. Celle de Théologie étoit, comme je viens de le dire, entre les mains des Jésuites. Celle de Médecine n'a jamais fait aucun bruit dans le monde Scientifique & Littéraire; mais celle de Droit a joui pendant longtemps de la plus grande réputation. Les plus grands Jurisconsultes y ont professé; je n'en nommerai que quelques-uns. *André Alciat*, Milanois, y fut appelé par la Reine Marguerite de Navarre, sœur de François premier, pour y professer le Droit Romain. Cette Princesse, qui avoit beaucoup d'esprit, sentit que le grand concours des Ecoliers enrichiroit la ville de Bourges, dont son frere lui avoit abandonné le domaine. Effectivement on y accourut de toutes parts pour profiter des leçons d'Alciat. Au bout de quelques années, il se retira en Italie, & fut remplacé par *Rebuffe*, qui ne fut guere moins illustre, & mourut à Paris. Ses successeurs, *Eginard Baron* & *François Dauren*, tous deux Bas-Bretons, soutinrent la gloire de l'Université de Bourges, & moururent dans cette

ville. *François Hotman* les surpassa encore; mais ses sentimens sur la Religion Catholique, & même sur l'autorité royale, l'obligerent d'abandonner la France; il mourut à Basle. Enfin parut dans cette Université le *Grand Cujas*; il fut si respecté & si honoré pendant sa vie, que les Parlemens du royaume & celui de Paris même lui faisoient prendre place parmi les Conseillers, quoiqu'il ne le fût pas, & ne souffroient point qu'il se tînt au barreau parmi les Avocats. Il étoit aussi regardé comme Conseiller d'honneur au présidial de Bourges, & sa voix faisoit toujours arrêt. Il mourut en 1590; son enterrement fut une espece d'apothéose. On composa pour lui les plus superbes épitaphes, & l'usage s'est longtemps maintenu au barreau de ne le citer jamais, sans ôter, par respect, le bonnet carré. Les Œuvres de Cujas (si quelqu'un les lit encore dans l'extrême abandon où est aujourd'hui l'étude du Droit Romain) prouvent que ce Jurisconsulte étoit digne de tous les applaudissemens & les honneurs qu'il a reçus. Personne n'a mieux saisi que lui l'esprit des anciens Législateurs, qu'il est essentiel de connoître. Son testament nous reste. Il est aussi sage

qu'on devoit l'attendre de ce grand homme. Il y a une clause remarquable, c'est qu'après avoir ordonné qu'on vendît ses Livres en détail, afin qu'ils fussent utiles à plus de gens, il défend absolument d'en vendre aucuns aux Jésuites, paroissant craindre que ces Peres n'abusassent de la doctrine qui y étoit renfermée, ou n'altérassent ces sources d'instructions ; cependant il étoit très-bon Catholique. On a plaint l'illustre Cujas de n'avoir laissé pour héritiere de sa fortune qu'une fille, dont la conduite désordonnée eût déshonoré le nom de ce grand homme, si les fautes personnelles des enfans pouvoient influer sur la gloire acquise par les peres.

Le palais où s'assemble la Justice a été bâti par Jean de France, Duc de Berri : on y voit sa devise en plusieurs endroits; c'étoit un ours & un cigne, avec ces mots, *oursine*, *le tems venra* (viendra), ce qui est assez difficile à expliquer : il paroît seulement que ce Prince avoit conçu de grandes espérances pour lui & sa postérité, qui ne se sont nullement réalisées, comme on le voit par cette épitaphe en vers François, composée de son temps.

J'ai esté grand de race & d'apparence,
Filz, frere & oncle à trois Rois de la France,
Aux Princes cher, des Peuples honoré,
De mon Berri peu s'en faut adoré:
Mais je voy bien qu'au sang, n'en la grandeur,
N'aux biens mondains ne gist pas le grand-heur.
Le Sang Royal, ne les provinces larges
N'exemptent point les Princes de grandz charges.
La vertu seule allege un fardeau fort,
Et la foi peut exempter de la mort.

Il paroît que ce Prince faisoit battre monnoie, car c'est par ses ordres que furent frappées ces pieces que l'on appela *les moutons à la grand-laine*, parce que l'on y voyoit un mouton (tiré des armes du Berri) portant sur le dos une double croix ornée d'une banderole, sur laquelle étoit écrit *Joannes Dux*; en cercle autour du mouton, on lisoit, *Agnus Dei*, &c. & au bas, l'année que la piece avoit été frappée. On en trouve depuis 1372 jusqu'en 1400.

Une partie du palais dont je viens de parler, qui a été appelé, après la mort du Duc de Berri, *le logis du Roi*, & dans laquelle effectivement Charles VII & Louis XI ont demeuré quelquefois, a servi ensuite de logement au Gouverneur de la province & de la ville. Le reste de ce grand bâtiment contient les salles

d'audience & de conseil du présidial & des autres tribunaux de la ville. Enfin, la grande salle, qui est immense, sans piliers, & d'une architecture très-hardie, a été le théatre des plus grandes actions qui se soient passées dans la ville de Bourges; elle est si vaste, que l'on y tient la foire en hiver. Mais ce qui est plus intéressant, c'est que ce fut là que se tint, en 1438, l'assemblée générale du Clergé de France, dans laquelle fut promulguée la fameuse pragmatique-sanction, touchant la disposition des bénéfices & l'élection des Evêques. C'est au fond une des loix les plus sages qui aient été faites en France; les circonstances la rendirent bientôt, non seulement difficile à suivre, mais sujette à beaucoup d'abus. Quelque opposition qu'aient éprouvés la réception & l'enregistrement du concordat, on convient à présent que c'est l'arrangement dont le Roi & le Clergé se sont le mieux trouvés. En 1528, on a encore tenu dans cette salle des assemblées ecclésiastiques dont il est résulté de sages réglemens. On peut remarquer, entre autres, celui concernant le Chapitre de la cathédrale de Bourges, dont un article porte, que la fête des Innocens se célébrera à

l'ordinaire ; que les Enfans de Chœur prendront ce jour-là les places des Chanoines ; mais que celui qui représentera le Roi Hérode, n'entrera dans l'église qu'après l'office achevé, pour éviter le tumulte & le scandale. On sait qu'effectivement celui qui faisoit ce personnage étoit armé d'un grand sabre avec lequel il menaçoit les enfans, & sembloit vouloir tuer les Innocens, ce qui produisoit une scene ridicule, inutile & scandaleuse. On a plusieurs fois assemblé la Noblesse du pays dans cette salle ; mais il ne s'y est jamais tenu d'Etats provinciaux, le Berri n'ayant eu jusqu'à nos jours rien de semblable.

Le Corps Municipal de Bourges, autrefois composé de Prudhommes, & ensuite d'un Maire & de plusieurs Echevins, s'est d'abord assemblé dans une salle du prieuré de Notre-Dame ; mais cette salle ayant été brûlée, en 1487, dans un terrible incendie qui consuma plus de trois mille maisons dans la ville, l'hôtel-de-ville fut transféré dans une autre maison ; & celle-ci ayant été achetée & réunie au collége des Jésuites, la ville acheta, en 1683, l'hôtel du fameux Jacques Cœur, appelé le *Fief de la*

Chaussée. C'est ici le lieu de faire l'Histoire de cette Maison & de son premier possesseur. *Jacques Cœur* étoit né à Bourges, fils d'un Marchand Pelletier de cette ville. De petit Mercier qu'il fut d'abord, il devint Négociant & Banquier si riche, qu'en 1448 il avoit déjà des terres considérables en Berri, en Auvergne, en Bourbonnois & en Orléanois. Ce fut alors qu'il fit construire cet hôtel, dont la bâtisse lui couta cent trente-cinq mille livres, somme immense pour ce temps-là. Dans les détresses où se trouva le Roi Charles VII, il lui fut d'une si grande ressource, que sans lui ce Prince auroit manqué de tout. Cela étoit au point, que Jacques Cœur lui envoyoit tous les jours à Bourges deux poulets & une queue de mouton pour son dîner. Ce Monarque étant rétabli sur son trône, Jacques Cœur devint son favori, & sous le titre modeste d'Argentier, fut véritablement Surintendant des Finances : il fut anobli & fait Chevalier en 1450. Malheureu- ment pour lui, Charles VII avoit une fe... esse, c'étoit *Agnès Sorel*, qui con- Maîtr... oit le crédit du Ministre des Fi- trebalan... endant cette Dame, tant qu'elle nances : cep... venir à bout de le perdre ; écut, ne pu...

elle n'en triompha qu'après sa propre mort. Alors on saisit le moment où le Roi étoit dans la plus grande affliction. On supposa que Jacques Cœur étoit coupable de l'avoir empoisonnée. On lui intenta un procès; il fut arrêté en 1452 : le Roi ne voulut point l'entendre; il fut conduit de château en château pendant plus d'un an, & enfin jugé & condamné par des Commissaires. Nous avons encore les pieces de son procès. Il ne paroît pas qu'on ait pu rien prouver contre lui concernant l'administration des finances. Sur le fait de l'empoisonnement d'Agnès Sorel, il n'y eut que des soupçons mal appuyés. Cependant il fut condamné à faire amende honorable, à payer une amende de cent mille écus, à perdre toutes ses charges & emplois, & à être banni du royaume; on lui fit même regarder comme une grace la vie qu'on lui laissa. Il subit son arrêt; il lui en couta, dit-on, plus de quatre cent mille écus, & il sortit du royaume. Mais il trouva des ressources dans ses Facteurs & Correspondans, qui se piquerent à son égard de bonne foi & de reconnoissance. Enfin, il se retira dans l'Isle de Chypre, où il mourut après y avoir fait une nouvelle

fortune & s'y être remarié; il l'avoit déjà été deux fois en France; après quoi il s'étoit fait tonsurer, car, lors de son procès, il avoit allégué sa qualité de Clerc. On n'y eut aucun égard; ce fut un des moyens dont on se servit pour revenir contre sa condamnation, sous le regne de Louis XI : on n'y réussit pas complétement, mais la plus grande partie de ses biens fut rendue à sa famille. Cette famille, que l'accusé appeloit dans ses Requêtes *ses pouvres enfans* (& son affaire *son pouvre fait*), resta d'une richesse immense. Jean Cœur, l'aîné de ses fils, fut Archevêque de Bourges; Henri, le second, Chanoine de la Sainte Chapelle de cette ville; le troisieme s'appeloit *Ravault Cœur*, & le quatrieme *Geoffroy Cœur*, sieur de la Chaussée. Celui-ci fut le seul qui eut un fils, *Jacques Cœur*, second du nom, de qui vinrent deux filles; l'aînée fut mariée à un M. Lhuillier, Maître des Comptes; la seconde à *Louis de Harlay*, Seigneur de *Cesy*, de qui est descendue toute la famille de Harlay, si illustre dans la robe, & éteinte de nos jours. La Maison de Jacques Cœur, dont je viens de parler, a eu un sort aussi singulier que celui de son maître; elle

a paſſé en pluſieurs mains. En 1552, elle fut acquiſe par Claude de l'Aubepine, Secrétaire d'Etat, & eſt reſtée à ſes deſcendans juſqu'en 1682, qu'elle fut adjugée à M. Colbert, qui la revendit enſuite à la ville de Bourges, en l'aſſujettiſſant à certaines redevances envers le Marquiſat de Châteauneuf ſur Cher, qui lui appartenoit alors. C'eſt l'hôtel-de-ville, & l'on y voit encore en pluſieurs endroits la deviſe de Jacques Cœur; elle eſt belle; la voici: *A vaillant cœur rien d'impoſſible.* Il n'y a certainement ni Prince ni Héros qui ne ſe fît honneur d'une pareille deviſe.

Le Corps Municipal de Bourges conſiſte à préſent en un Maire & quatre Echevins; ils ſont annuels, mais on les continue. En 1474, Louis XI leur a accordé les priviléges de la Nobleſſe tranſmiſſible à leurs deſcendans, & je crois qu'ils en jouiſſent encore. On attribue à cette prérogative la multitude de Gentilshommes qu'il y a dans Bourges, & qui nuiſent, dit-on, à l'étendue du commerce, & même à la population, parce que ces familles, voulant vivre noblement ſans rien faire, ne ſe trouvent pas en état de ſoutenir leur dignité, & s'éteignent. On ne peut être Maire ni

Echevin de Bourges, ſans être *natif de cette ville.* On y conſerve précieuſement la liſte de ceux qui ont été Maires & Echevins, d'autant plus que ces regiſtres ſont le titre primordial de leur nobleſſe. On trouve dans ces regiſtres les noms de pluſieurs de ces familles qui ont été depuis plus ou moins illuſtrées.

L'an 1486, au mois de Mai, les habitans de Bourges s'aviſerent de faire un établiſſement fort ſingulier; ce fut un Ordre de Chevalerie inſtitué pour eux-mêmes. Ils lui donnerent le beau & ancien nom de la *Table Ronde.* Il n'y eut d'abord que quatorze Chevaliers, & le chef ſe nomma Roi. Le collier étoit un chapelet de cinq dizaines de grains noirs ou de ſable, entremêlés de plus gros grains d'or, enfilés dans de la ſoie verte; au bas du chapelet étoit une médaille repréſentant la Sainte Vierge, Patrone de l'Ordre. Ils s'aſſembloient aux Carmes, & l'on voit encore dans les vitrages de l'égliſe, les armes des premiers Chevaliers. Leurs obligations conſiſtoient à entendre des Meſſes les jours de certaines fêtes ſolennelles, à dire leur chapelet, & à donner l'aumône aux pauvres; ils juroient d'ailleurs d'être les uns aux autres bons

freres & bons compagnons. En 1499, les ſtatuts furent réformés, & le nombre de ces Chevaliers bourgeois porté juſqu'à vingt-quatre. Les troubles de religion qui naquirent dans le cours du ſeizieme ſiecle, mirent fin à cette aſſociation pacifique.

C'eſt avec regret que je ſuis obligé de dire que le maſſacre de la Saint Barthelemi ne fut nulle part, après Paris, plus ſanglant qu'à Bourges; un grand nombre de citoyens de toutes religions y furent compris, car les haines particulieres, & le déſir du pillage ſaiſirent cette occaſion pour faire exercer toutes ſortes de vengeances & commettre des crimes de toute eſpece. Cependant quand on lit les lettres qui furent écrites à cette occaſion, & particuliérement celles qui ſont conſignées dans les regiſtres de l'hôtel-de-ville de Bourges, ſignées Charles, & plus bas, de Neuville (Villeroi), il ſemble que c'étoit contre l'intention du Roi que tout ce déſordre étoit arrivé dans Paris; voici les termes de ces lettres. » Nos amés & féaux, nous » ne doutons point que vous n'ayez ſu à » cette heure la ſédition advenue à notre » grand regret dans la ville de Paris, ces

» jours passés, en laquelle mon cousin
» l'Amiral & quelques autres de son parti
» ont été tués; comme aussi il en a été
» massacré d'autres; & cette nouvelle
» étant pour altérer le repos qui a été
» jusqu'ici dans notre ville de Bourges;
» s'il n'y est pourvu, nous vous écrivons
» cette lettre, vous mandant expressé-
» ment, & ordonnant à chacun de vous,
» qu'il ne s'éleve aucune émotion entre
» les habitans, & ne se commette en
» icelle aucun massacre, dont nous au-
» rions un incroyable ennui. Or à cette
» fin, ayez à faire publier & entendre que
» chacun ait à demeurer en repos en sa
» maison, sans prendre les armes ni s'of-
» fenser l'un l'autre, sous peine de la vie.
» Faisant bien observer notre Edit de pa-
» cification; & s'il y a contrevenans à no-
» tredite intention, ayez à les faire punir
» & châtier rigoureusement par les peines
» indites en nos Ordonnances, ayant l'œil
» ouvert au surplus à la sûreté de notre-
» dite ville, si n'y faites faute «. Donné
à Paris, le vingt-septieme jour d'Août
1572 (troisieme jour après la Saint Bar-
thelemi). Il est bien singulier que cette let-
tre, qui étoit faite pour empêcher les massa-

cres, en ait été la cause. Mais on se conduisit à Bourges d'après les nouvelles de ce qui s'étoit fait à Paris & à Orléans, plutôt que conséquemment aux termes des ordres apparens & ostensibles que l'on recevoit. Tout ce que ces ordres procurerent de bien, ce fut, 1°. de donner le temps à quelques gens sages & avisés de s'éloigner de Bourges, & même de sortir du royaume: 2°. que les Magistrats ne se mêlerent pas des massacres, mais ils n'empêcherent pas la canaille de se livrer aux plus grands désordres. Ce fut un *drôle*, nommé *le grand Vinaigrier*, qui fut le Chef des massacreurs, & tua de sa main un grand nombre de citoyens, Marchands & gens riches, même des Magistrats, & pilla leurs maisons. Le souvenir des désordres que les Huguenots avoient faits dix ans auparavant dans Bourges, contribua sans doute à échauffer les esprits des Catholiques contre ces Hérétiques. Mais indépendamment de ce que de pareilles vengeances, qui, étant répétées des deux parts, tendroient à une destruction générale, sont toujours inexcusables, la maniere dont celle-ci fut exercée la rendra éternellement odieuse, & imprime une tache ineffaçable

ſur le ſeizieme ſiecle, d'ailleurs eſtimable à d'autres égards.

A deux ou trois lieues de Bourges, on voit encore les traces du *camp de Vercingentorix*, & différens reſtes d'antiquités romaines, pour l'explication deſquels on doit conſulter les Commentaires de Céſar, & l'Hiſtoire de ſa guerre dans les Gaules. Dans ce même canton eſt la fontaine de *Saint Firmin*, qui eſt ferrugineuſe & d'un goût très-déſagréable à boire, mais peut être utile à la ſanté dans quelques circonſtances.

La ſeconde ville du Berri eſt *Iſſoudun*, en latin *Uxelodunum*. Quelques Auteurs ont prétendu qu'elle étoit fort ancienne; cependant il ne paroît pas qu'il en ſoit queſtion dans l'Hiſtoire avant le regne du Roi Lothaire, un des derniers deſcendans de Charlemagne, qui régnoit au milieu du dixieme ſiecle. Elle ſe diviſe en haute & baſſe. La haute eſt fortifiée & entourée de murailles, de tours & de foſſés, & forme, pour ainſi dire, le château qui commande la baſſe, également entourée de murailles & de foſſés. C'eſt dans la haute que ſont les principaux & les plus anciens bâtimens, tels que l'auditoire de la Juſtice,

ce que l'on appelle *la Maison du Roi*, qui étoit celle des anciens Seigneurs, une tour antique, bâtie en forme de cœur, & l'abbaye de Notre-Dame, la plus ancienne & la plus considérable de la ville. Dans la basse est aussi une église collégiale, & autour de la ville sont quatre fauxbourgs, dans l'un desquels est encore une collégiale, & dans un autre un couvent de Cordeliers. Nos Auteurs du seizieme siecle ne comptent que neuf à dix mille ames dans Issoudun; à présent il y en a, dit-on, plus de douze mille. Cette ville a soutenu un siége sous le regne de Charles VII; elle fut attaquée par les Anglois, qui firent d'assez grands désordres dans ses fauxbourgs: elle a de plus éprouvé deux grands incendies, l'un au treizieme siecle, l'autre au seizieme. Les environs d'Issoudun sont très-agréables, & le pays devient fertile, à proportion que l'on approche de ses murailles. Son grand commerce est en bestiaux, & sur-tout en moutons. Il y a d'ailleurs plus de manufactures dans ce canton que dans tout le reste de la province, & les habitans y passent pour avoir plus d'intelligence & d'activité.

On ne sait pas bien de quelle Maison étoient les premiers Seigneurs d'Issoudun

qui vivoient au dixieme siecle; mais il paroît qu'au douzieme cette ville étoit possédée par des cadets des Princes de *Deols* en Berri. C'étoit un fief relevant des Comtes de Poitiers, Ducs d'Aquitaine, dont la Reine Eléonor fut héritiere; aussi cette Reine & les Rois d'Angleterre qui hériterent de ses droits, ont-ils long-temps prétendu qu'Issoudun relevoit d'eux comme Ducs de Guienne & Comtes de Poitou. La branche de la Maison de Deols, qui possédoit Issoudun, s'éteignit, au commencement du treizieme siecle, en la personne d'une Princesse qui mourut sans enfans; sa succession devoit être partagée entre différens Seigneurs, dont les Sires de *Culant* étoient les plus considérables. Philippe Auguste transigea avec eux tous, en 1220, & ce Monarque acheta Issoudun (qui depuis est resté réuni au domaine de la Couronne), & abandonna quelques autres Terres aux Sires de *Culant*, dont la Maison tire son nom de sa Baronnie, située à quatre lieues de Dun-le-Roy en Berri, & à dix de Bourges. Cette Terre est restée dans la Maison de ce nom jusqu'en 1582, qu'elle fut vendue par un des possesseurs. Après avoir passé en différentes mains, elle ap-

partenoit au dix-septieme siecle au Chancelier *Le Tellier*, pere de Monsieur de *Louvois*. Le premier du nom de *Culant* que l'on connoisse, vivoit au commencement du douzieme siecle, & fonda l'abbaye de Bussieres les Nonains en Berri. Sa descendance paroît bien établie jusqu'à Louis qui fut Amiral de France. Au commencement du quinzieme siecle, les neveux de celui-ci rendirent de grands services au Roi Charles VII, sur-tout en maintenant le Berri sous son obéissance : aussi l'aîné fut-il Conseiller, Chambellan du Roi, Capitaine de cent hommes d'armes, & enfin Grand-Maître de France en 1449 ; il mourut en 1460. Il avoit été pendant un temps Gouverneur de Paris. Le cadet fut Maréchal de France, & mourut en 1453 : on l'appeloit le *Maréchal de Jaloigne*. Le fils du Grand-Maître Louis de Culant fut, sous le regne de Louis XI, Grand-Bailli & Gouverneur du Berri. Une branche de cette illustre Maison subsiste probablement encore, & ne tient peut-être pas à la Cour, & parmi la Noblesse Françoise, le rang qui lui est dû. MM. de l'Aubepine ont acheté les dernieres Terres de cette Maison.

La petite ville de *Charost* est à deux lieues d'Issoudun ; elle n'a que deux rues, deux portes & deux fauxbourgs. Le château étoit autrefois très-bien fortifié, mais il a été ruiné pendant les guerres de Religion. Les anciens Seigneurs en portoient le nom, & étoient connus dès le commencement du douzieme siecle. Leur postérité subsista jusqu'à la fin du quatorzieme, qu'une héritiere épousa un Sire de *Culant*; mais la ville de Charost ne resta pas dans cette Maison jusqu'à son extinction. Après avoir été plusieurs fois vendue, elle passa, en 1608, à Philippe de Béthune, frere de l'illustre Sully. Le fils cadet de celui-ci, Louis de Béthune, gendre du Surintendant Fouquet, fut fait Duc en 1651, & Charost fut ensuite érigé pour lui en Duché-Pairie en 1672 ; mais son fils n'a été reçu au Parlement qu'en 1690, & ses descendans n'ont rang que de ce jour.

Dun-le-Roy passe aujourd'hui pour la troisieme ville du Berri : on prétend que c'est le lieu nommé *Noviodunum*, dont il est question dans les Commentaires de César. Elle a eu autrefois ses Seigneurs, qui relevoient des Ducs d'Aquitaine ; mais étant tombée à Herpin, dernier Vicomte de Bourges, celui-ci la vendit, comme ses

autres possessions, au Roi Philippe I. Depuis, elle est restée unie au domaine : nos Rois ont souvent tenté de l'aliéner ; mais, par un trait de fidélité bien remarquable, les habitans s'y sont opposés, & ont mieux aimé se racheter par argent. En conséquence, Charles VII leur a accordé de grands priviléges, qui ont été confirmés par Louis XI & les Rois ses successeurs.

Mehun-sur-Evre, ou *Yevre* en Berri, à quatre lieues de Bourges, est au milieu d'une grande & belle plaine entourée de forêts. Elle n'a que cinq cents habitans, cependant c'est une ville ; elle a même de beaux priviléges, dont elle est redevable au Roi Charles VII, qui s'y plaisoit beaucoup, & est mort, en 1461, dans le château qui avoit été commencé par son grand-oncle Jean Duc de Berri, & qu'il avoit fait achever. Ce château a été par la suite brûlé par le feu du ciel. Mehun a eu des Seigneurs particuliers jusqu'à la fin du treizieme siecle, qu'une héritiere l'apporta à Robert de Courtenay, petit-fils du Roi Louis le Gros, & frere cadet de l'Empereur de Constantinople. Amicie de Courtenay le fit passer, en 1259, à Robert d'Artois, second du nom, neveu

de Saint Louis. Il fut confisqué sur le petit-fils de celui-ci, Robert III, en 1332.

Vierzon, au confluent de l'*Yevre* & du *Cher*, est une des villes les plus agréablement situées du Berri. Elle a entre deux & trois mille habitans, & étoit bien plus considérable avant qu'elle eût été ruinée par un grand incendie, au commencement du dix-septieme siecle; cependant elle est toujours très-commerçante. Les sentimens sont fort partagés sur son antiquité; il faut laisser éclaircir ces discussions aux érudits de profession. Il est question de Vierzon dans le Roman des Chevaliers de la Table Ronde, & l'on prétend qu'il appartenoit au Roi *Ban de Benoît*. Au neuvieme siecle, il dépendoit de *Thibaut* Comte de Blois, qui l'inféoda à un Comte particulier, nommé *Humbaut le Fortu*. La postérité de celui-ci finit, en 1280, en la personne de Jeanne, qui épousa Godefroi de Brabant. Ils n'eurent qu'une fille, mariée à Guillaume Duc de Juliers. Ce dernier ayant pris le parti de Robert III Comte d'Artois, Vierzon fut confisqué & réuni au domaine de la Couronne au commencement du quatorzieme siecle. Il y a dans Vierzon une assez belle abbaye de Bénédictins, fondée par les anciens Seigneurs,

Concressaut est encore une ville murée, mais ruinée depuis les guerres de Religion, & réduite à trois ou quatre cents habitans; cependant sa jurisdiction est étendue & assez considérable; elle a appartenu aux Seigneurs de l'ancienne Maison de Sully; ceux-ci ayant voulu la vendre, Jean, Duc de Berri, la retira, & après lui elle a été réunie au domaine de la Couronne.

Une des villes du Berri dont l'Histoire est la plus curieuse, c'est celle de *Sancerre*. On a prétendu qu'elle s'étoit appelée autrefois *Sacrum Cæsaris*, & que par conséquent elle existoit du temps des Romains; mais les meilleurs Historiens du pays rejettent cette origine, & ne la font pas remonter plus haut que le siecle de Charlemagne, qu'on croit qui y établit une Colonie de Saxons, d'où elle fut nommée *Vicus Saxonicus*. Elle est située sur une hauteur, près de la Loire, & domine sur un pays de vignoble très-estimé. La jurisdiction en est très-étendue, & cependant a été souvent le partage des cadets. Le plus ancien Seigneur de Sancerre que l'on connoisse, est *Robert*, qui étoit, dit-on, du Sang Royal de France,

de la seconde Race. Ceux qui veulent lier la troisieme Race de nos Rois avec la seconde, le font entrer dans leur généalogie. On croit, ou l'on suppose que l'héritiere de ce Robert, Seigneur de Sancerre, épousa *Richard*, de qui l'on fait venir un personnage, très-connu dans l'Histoire sous le nom de *Thibaut le Tricheur*, qui fut Comte de Chartres, de Blois & de Tours; sa postérité a conservé ces Comtés avec la Seigneurie de Sancerre. Sous le regne de Louis le Gros, Thibaut, surnommé le *Grand*, étoit en même temps Comte Palatin de Champagne, de Brie, de Blois, de Chartres, & Seigneur de Sancerre. Il avoit épousé *Mahaut de Carinthie*, & eut plusieurs enfans, dont le troisieme, *Etienne*, fut Seigneur de Sancerre & prit le titre de Comte, quoique cette Terre relevât du Comté de Blois, possédé par ses aînés. La postérité des Comtes de Sancerre, de la Maison de Champagne, a subsisté jusqu'à la fin du quatorzieme siecle; *Marguerite*, qui en étoit héritiere, s'étant mariée quatre fois, ne laissa d'enfans que de son premier mari, Dauphin d'Auvergne; son fils aîné hérita du Dauphiné d'Auvergne, qui a passé ensuite dans la Maison de Bourbon-Montpensier; & *Marguerite*,

derniere de ses filles, ayant épousé Jean, Sire de *Beuil*, ses descendans hériterent du Comté de Sancerre. Le premier qui en prit possession, fut Jean de Beuil, Maréchal & Amiral de France, qui mourut vers 1474. Sa postérité directe subsistoit encore à la fin du seizieme siecle, ayant fait les plus belles alliances, & donné à la Couronne un Amiral & deux Grands Echansons de France, & continuellement des Chevaliers de Saint Michel & du Saint Esprit, depuis l'institution de ces deux Ordres. Réné de Beuil vendit, en 1640, le Comté de Sancerre à Monsieur le Prince de Condé. Il y a eu des branches cadettes qui ont subsisté jusqu'à nos jours. Tout le monde sait que le Marquis de Racan, Poëte assez fameux, & la Comtesse de Moret, l'une des Maîtresses d'Henri IV, étoient de cette Maison.

La ville de Sancerre soutint, en 1573, un siége fameux, dont l'Histoire a été plusieurs fois écrite; ce fut le Comte de la Chastre, Gouverneur du Berri, qui le forma. Dès le commencement de cette année, il l'attaqua d'abord de vive force, mais inutilement; il fut repoussé à tous les assauts; enfin il prit le parti de changer le siége en blocus, & de prendre la

ville par famine : il n'en vint à bout qu'après l'avoir réduite pendant long-temps aux plus dures extrémités. Au mois d'Avril, un Vigneron & sa femme furent convaincus d'avoir dévoré leur propre enfant ; enfin, au mois d'Août, la ville fut obligée de se rendre ; mais les habitans ont encore été pendant long-temps attachés à la doctrine des Huguenots ; & l'on sait qu'après la révocation de l'Edit de Nantes, s'ils ne pouvoient aller au Prêche, au moins presque aucun d'eux n'alloit à la Messe.

On trouve en Berri, à quelque distance de Bourges & de la Loire, deux Terres assez considérables, dont l'une s'appelle la *Chapelle d'Angillon*, & l'autre les *Aix d'Angillon*. Pour bien orthographier ces noms, il faudroit écrire *Dam Gillon*, puisqu'ils viennent de *Gillon*, quatrieme des Sires de la premiere Maison de Sully, qui vivoit au milieu du onzieme siecle : la ville de *Sully* même est dans l'Orléanois. La Maison de ces Seigneurs, dont les possessions s'étendoient jusque dans le Berri, s'éteignit à la fin du onzieme siecle, Gillon n'ayant eu que deux filles, dont l'aînée épousa *Herpin*, dernier Vicomte de Bourges, & la seconde, *Guillaume de*

Champagne, Comte de Chartres. Ils eurent, entre autres enfans, *Eudes Archambaut* : celui ci prit le nom de *Sully*, & forma une nouvelle Maison de ce nom, qui subsista jusqu'à la fin du quatorzieme siecle. Alors *Marie*, Dame de *Sully*, épousa en premieres noces *Guy de la Trimouille*, & en secondes, le Connétable *Charles d'Albret*. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre; ils vendirent les grands biens de la succession de leur mere à *Maximilien de Béthune*, Marquis de *Rosny*, Ministre, Surintendant des Finances, Maréchal de France, &c. sous Henri IV. Une partie de ces Terres fut érigée en sa faveur en Duché-Pairie sous le nom de *Sully*, en 1600. Cette grande possession est encore entre les mains des descendans de Maximilien de Béthune. Le reste des Terres qui avoient appartenu aux anciens Sully, n'entra point dans la formation du Duché de ce nom; les Aix d'Angillon ont passé aux Seigneurs de la *Grange*, qui ont formé plusieurs branches; celle de *Montigny*, qui étoit l'aînée, a fourni, sous le regne de Louis XIII, un Maréchal de France, Chevalier des Ordres & Gouverneur de Paris; & de celle d'*Arquien*, la cadette, étoit sortie Marie-Casimire de la Grange d'Arquin, épouse

du Roi de Pologne, *Jean Sobieski.* Son pere, étant veuf de Louise de la Chastre, est mort Cardinal.

Boisbelle, qui avoit aussi passé de l'ancienne Maison de Sully dans celle d'Albret, & fut vendue par celle-ci à Maximilien de Béthune, est de toute ancienneté un franc-aleu noble, qui ne releve, disent les anciens titres, que de Dieu & de l'épée du Seigneur. On prétend que ceux-ci y ont autrefois fait battre monnoie; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils y jugeoient sans appel en toute matieres, civile & criminelle. L'on connoît une Lettre de rémission & grace accordée, en 1534, par Marie d'Albret, Dame de Boisbelle, à un de ses sujets, nommé du *Bau*, qu'elle dit être natif de son royaume de Boisbelle. Le premier Duc de Sully sut tirer si bon parti des anciens priviléges de la Terre qu'il avoit acquise, qu'il en fit reconnoître, par le bon Roi Henri IV, en 1598 & 1608, l'entiere indépendance & la parfaite souveraineté. Les Rois Louis XIII & Louis XIV ont bien voulu confirmer cette grace en son entier, & le Roi Louis XV, sur la fin de son regne, a racheté cette Terre assez chérement. Jusqu'à cette époque, le petit Souverain de Boisbelle,

que l'on appeloit *Prince de Henrichemont*, du nom d'une ville que Maximilien de Béthune avoit projeté de fonder au milieu de ses petits Etats, sur un beau plan qui n'a pu être exécuté, jouissoit de tout le revenu de ce pays, & ne payoit aucune redevance au Roi. Au reste, comme le terroir est stérile, il n'étoit guere possible de le faire beaucoup valoir. Le principal revenu provenoit d'un abonnement fait avec le Prince par les Fermiers Généraux, pour avoir le droit de vendre le sel dans la Principauté au même prix que dans le Berri.

L'Election de *Château-Roux* contient le terrein le plus stérile & le plus ingrat du Berri. Il n'y a que les bords de la riviere de l'*Indre* dont il soit possible de tirer quelque parti, & qui puissent nourrir des bestiaux & des moutons; le reste est en bois, qui sert à entretenir des forges: mais il y a à Château-Roux même une manufacture de draps, d'où il résulte un produit assez considérable pour le pays. Le nom de Château-Roux est une corruption du mot *Château-Raoul*, parce qu'effectivement cette ville & son château doivent leur origine à *Raoul*, Prince de *Deols*, qui mourut en 952, & fut sur-

nommé le *Large*, ou le *Libéral*. Le lieu où ce Prince & ceux de sa Maison se tenoient avant la construction de Château-Roux, & qui étoit la capitale de leur petite Principauté, n'en est qu'à un quart de lieue de l'autre côté de l'Indre; il s'appelle encore le *bourg Deols*, & par corruption le *bourg Dieux*. C'est à présent très-peu de chose; mais c'étoit autrefois une grande ville: on en attribue la fondation à *Leocade*, Chef de la Maison de Deols, qu'on prétend avoir été Sénateur Romain, & Préteur ou Préfet de la Gaule Lyonnoise & Aquitanique, sous les premiers Empereurs Romains. Grégoire de Tours parle de ce Leocade, & dit qu'il fut enterré à Deols; effectivement on y montre encore un monument de pierre que l'on prétend être son tombeau. Nos vieux Historiens du Berri établissent, en partant de cette époque si reculée, une suite de Princes de Deols qui apparemment sont tous fabuleux. Il n'y a rien de certain à cet égard jusqu'à *Ebbes*, qui vivoit sous le regne de Charles le Simple, & fonda, en 917, l'abbaye de *Deols*. Raoul le Large, Seigneur de Château-Roux, étoit son fils. La plupart de ses successeurs s'appelerent

Raoul; il y en eut jusqu'à six de ce nom. Le dernier d'entre eux mourut à la fin du douzieme siecle avec des circonstances épouvantables. Il ne laissa pour héritiere qu'une fille, qui épousa *André de Chauvigny*, Chevalier si brave, qu'on le surnomma *le Preux des Preux*. On ne sait pas bien quelle étoit son origine; mais on prétend qu'il étoit neveu de Baudouin Comte de Flandres. Il mourut en 1201; alors la Principauté de Deols, que l'on appeloit aussi quelquefois Principauté du *Bas-Berri*, passa à ses descendans, qui la possédèrent jusqu'en 1502, que le dernier d'entre eux mourut sans enfans. Il est enterré dans l'église des Cordeliers d'Argenton; sa veuve, Louise de Bourbon-Montpensier, se remaria, en 1504, à Louis de Bourbon-Vendôme, Prince de la Roche-sur-Yon, & eut de grands procès avec les héritiers de son mari, qui étoient un Seigneur de Maillé de la Tour-Landry, & sa sœur, mariée à Jean, Sire d'Aumont: enfin l'on adjugea la plus grande partie de cette succession aux Seigneurs de Maillé & d'Aumont. Mais il s'éleva de nouveaux procès entre eux, qui ne furent terminés qu'au commencement du dix-septieme siecle. Alors Monsieur

le Maréchal d'Aumont d'un côté, & le Seigneur de la Tour-Landry de l'autre, vendirent chacun leur part de la Principauté de Deols & de la Seigneurie de Château-Roux à Louis II de Bourbon, Prince de Condé, en faveur de qui Louis XIII érigea Château-Roux en Duché-Pairie. Cette belle Terre n'étoit pas alors d'un revenu bien considérable; mais le Prince de Condé obtint, en 1622, la sécularisation & les biens de deux abbayes, celle de *Deols*, & celle de *Saint Gildas*, dont les Terres étoient situées au milieu de son nouveau Duché: il promit de fonder un Chapitre de Chanoines à Château-Roux, ce qui a été exécuté. Il n'est pas de mon sujet de rapporter ce qu'est devenu par la suite le Duché de Château-Roux, ni à quelle occasion il a été racheté des Princes de Condé par le Roi Louis XV, il y a environ quarante ans. On voit à Château-Roux un ancien château & un beau parc. Clémence-Claire de Maillé-Brezé, niece du Cardinal de Richelieu, & femme du Grand Condé, y est morte en 1694, après y avoir passé nombre d'années; elle est enterrée dans une des paroisses de la ville. Dans une autre, sont les tombeaux des

Seigneurs

Seigneurs de Château-Roux, de la Maison de Maillé la Tour-Landri. L'église des Cordeliers étoit le lieu de la sépulture des Seigneurs de la Maison de Chauvigny. Enfin, dans la principale église du vieux bourg de Deols, sont ceux des premiers Seigneurs de ce nom.

Levroux est une petite ville qui a autrefois fait partie de la Principauté de Deols. Quelques Auteurs croyent que l'étymologie de son nom est *lieu Raoul*, & qu'elle a appartenu à ce même Seigneur de Deols qui a fait bâtir Château-Roux; d'autres ajoutent que Raoul de Deols étoit lépreux, que Saint Martin le guérit, & que de là vient le nom de *Leprosum* que cette ville porte dans les anciens titres. On prétend qu'elle s'appeloit autrefois *Gabarum*. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a été considérable du temps des Romains, car on y voit encore des monumens d'antiquités très-remarquables, tels que les ruines d'un amphithéatre, aux environs desquelles on trouve, en fouillant la terre, des médailles & des inscriptions. Il y a une église collégiale, fondée par les premiers Seigneurs de Deols, dédiée à Saint Silvain, que l'on prétend être le Disciple Zachée, qui vint prêcher l'Evan-

gile dans ce pays. Elle n'a actuellement que quatorze à quinze cents habitans. Elle est entourée de murailles, & étoit autrefois très-forte : on y voit encore trois tours, dont une d'une prodigieuse grosseur, restes d'un château que Philippe Auguste assiégea autrefois, & prit sur les Anglois.

Argenton a aussi appartenu autrefois aux Princes de Deols. Ce n'est qu'après l'extinction de la Maison de Chauvigny que la veuve du dernier de ces Seigneurs, qui étoit de la Maison de Bourbon-Montpensier, la conserva pour ses reprises, & l'a fait passer dans sa branche. Par la suite elle a fait partie des biens que Mademoiselle de Montpensier a légués à M. le Duc d'Orléans. La *Creuse* la partage en deux parties, ville haute & ville basse. On compte dans les deux villes quatre à cinq mille habitans. Au seizieme siecle, on y voyoit encore un château qui subsistoit, dit-on, depuis le temps du Roi Pepin.

La petite ville du *Blanc* en Berri est située à l'extrémité de la province, près du Poitou, sur le bord de la Creuse qui la partage en deux. Le château est dans la haute ville, & releve de tout temps de la Seigneurie de Château-Roux ; on y

compte environ dix mille habitans. C'est le chef-lieu d'une Election, dont le territoire est ingrat & stérile, rempli de beaucoup de bois & d'une multitude prodigieuse d'étangs. *Le Blanc* a été possédé pendant plus de quatre siecles par des Seigneurs de la Maison de *Néillac* ou *Naillac*, que les Historiens du Berri disent s'être éteinte dès l'an 1429. Le château de Naillac est dans la ville même.

La ville de *la Châtre* est à l'extrémité du Berri du côté de la Marche, aussi l'Election qui y est établie s'étend-elle en plus grande partie hors de la province. Le territoire en est en général fertile & cultivé. Son plus grand commerce est, comme dans tout le reste du Berri, en bestiaux. La ville a environ trois mille habitans. Il est certain qu'elle a dépendu autrefois de la Principauté de Deols, & il est probable qu'elle en est sortie par un partage avec la premiere Race des Princes de ce nom. On en fixe même l'époque au onzieme siecle. Alors Raoul, second du nom, dit le Chauve, fils du Fondateur de Château-Roux, ayant eu six garçons, donna au sixieme, nommé *Ebbes*, la Seigneurie de la Châtre. Pendant les guerres de la Croisade, sous

le regne de Saint Louis, un autre Ebbes de la Châtre ayant été fait prisonnier par les Sarasins, fut obligé de vendre sa Terre de la Châtre pour se racheter. Elle fut retirée par les Seigneurs dominans de Deols & de Château-Roux; enfin, à l'extinction de la Maison de Chauvigny, elle tomba dans le partage du Maréchal d'Aumont, qui la vendit, en 1614, à M. le Prince de Condé. Cependant la Maison de la Châtre subsiste & a été même fort illustrée, ayant eu deux Maréchaux de France, pere & fils, successivement Gouverneurs du Berri, un Colonel Général des Suisses, & plus anciennement, quatre Capitaines de la premiere Compagnie Françoise des Gardes du Corps du Roi, à commencer du regne de Louis XI. Il paroît même que cette Compagnie a été établie pour Claude de la Châtre en 1473.

Il y a encore dans le Berri plusieurs grandes Terres, dont les chefs-lieux sont pour la plupart de gros bourgs ou de petites villes. Telle est celle de *Saint Aignan*, située tout à l'extrémité de la province sur les confins de la Touraine, qui a appartenu autrefois aux Comtes de Blois. Ce fut *Eudes*, l'un d'eux, qui, dès le

douzieme ſiecle, ayant fondé l'égliſe principale, qui eſt aujourd'hui collégiale, & l'ayant dédiée à Saint Aignan, Evêque d'Orléans, changea le nom du lieu, qui s'appeloit, dit-on, *Château-Hagard*, & lui fit prendre le nom du Saint. Des Comtes de Blois, Saint Aignan paſſa aux Seigneurs de Donzi, de là, toujours par des filles, dans les illuſtres Maiſons de Châtillon, de Bourbon-l'Archambaut, de Bourgogne, de Châlons; enfin Louiſe de Huſſon-Tonnerre, Dame de S. Aignan, ayant épouſé, en 1496, Emery de Beauvilliers, Bailli & Gouverneur de Blois, leurs enfans hériterent de la Terre de Saint Aignan, d'abord érigée en Comté, & en 1663, en Duché-Pairie pour François de Beauvilliers, dont la Maiſon a pris ſon nom d'une Terre dans le pays Chartrain, qui en eſt ſortie depuis pluſieurs ſiecles.

J'ai parlé dans cet article-ci même de MM. d'Eſtampes, & j'ai dit qu'ils poſſédoient déjà, au quinzieme ſiecle, deux belles Terres en Berri, *la Ferté-Imbault* & *Valencay ;* ils ont dans l'une & dans l'autre de beaux châteaux. Celui de la Ferté-Imbault, dont le fond eſt très-ancien & montre qu'il a appartenu à de grands

Seigneurs, a été raccommodé & remis à la moderne par le Maréchal d'Estampes, mort en 1668. Le second n'est pas plus ancien que le seizieme siecle, & est du dessin du fameux Philibert de Lorme, le meilleur Architecte François de ce temps-là. Il est encore très-beau pour celui-ci. La petite ville de Valencay prend, dit-on, son nom de sa situation sur une colline, au milieu d'une vallée qui forme un demi-cercle comme un C.

Aubigny est une jolie ville, ceinte de belles murailles & de larges fossés; elle a quatre portes & autant de fauxbourgs; le château est assez beau. Les environs sont agréables & commerçans. Cette Terre a eu autrefois ses Seigneurs particuliers, qui la donnerent, au douzieme siecle, au Chapitre de Saint Martin de Tours. Les Chanoines l'ayant cédée au Roi Philippe Auguste, Philippe le Bel la donna dans la suite, à titre d'apanage, à Louis de France, Chef de la Maison d'Evreux. Cette branche de la Maison royale s'étant éteinte, elle revint à la Couronne. Charles VII ayant de grandes obligations à Jean Stuart, Connétable d'Ecosse, lui céda cette Terre, ne se ré-

ſervant que l'hommage & la ſouveraineté. Pendant tout le reſte du quinzieme ſiecle, tout le ſeizieme & la moitié du dix-ſeptieme, Aubigny eſt reſté dans la Maiſon royale de Stuart : mais enfin la branche d'Aubigny s'étant abſolument éteinte en 1684, Louis XIV en fit don à la Ducheſſe de Portſmouth, Maîtreſſe du Roi d'Angleterre, Charles II, pour elle & ſes enfans; en conſéquence, Monſieur le Duc de Richemont & de Lenox en jouit encore, & eſt ainſi Pair de France, d'Angleterre & d'Ecoſſe.

Selles, ſur le *Cher*, eſt une jolie ville, & le château ſur-tout eſt dans la ſituation la plus agréable; elle a environ ſeize cents habitans. Il y a quelque commerce, des manufactures & un gros marché. Quoique l'uſage ſoit d'écrire *Selles*, il ſeroit plus régulier de l'orthographier ainſi, *Celles*, car il vient de ſon abbaye, qui elle-même tire ſon origine de la cellule ou hermitage d'un pieux Solitaire nommé *Euſice*. Grégoire de Tours nous apprend que le Roi Childebert, allant faire la guerre en Eſpagne & traverſant le Berri, ſe recommanda aux prieres de ce ſaint homme; & ayant eu un plein ſuccès dans ſon expédition, il crut lui en avoir obligation,

& vouloit le remercier ; mais le trouvant mort à son retour, il fit du moins bâtir sur son tombeau une belle église, & y fonda un monastere qui fut occupé d'abord par des Bénédictins, ensuite par des Chanoines réguliers, & l'est actuellement par des Feuillans.

Château-Meillan est une petite ville située sur une large colline auprès de la Châtre ; il y a dans la ville une église collégiale. Le château est orné d'une tour remarquable par sa force & sa hauteur ; elle a soixante-douze pieds de haut, quarante-sept de large, & ses murs ont quinze pieds d'épaisseur. On remarque au haut une espece de dôme ou de lanterne, au dessus de laquelle est une *mellusine* de cuivre doré. La raison en est, que ce château a appartenu autrefois à des Seigneurs de la Maison de Luzignan, de la branche de S. Gelais : Ce sont eux qui ont fait construire le dôme ; mais on croit la tour encore bien plus ancienne, car l'opinion du pays est qu'elle a été construite par Jules César.

On voit à *Aygurande*, sur les confins du pays de la Marche, une antiquité singuliere ; c'est un perron octogone, auquel on monte de chaque côté par sept

ou huit degrés. Au milieu est un bâtiment de pierres de taille, pareillement octogone, de vingt ou vingt-cinq pieds de haut, creux en dedans ; on y entre par une porte assez basse & en se courbant. Il reçoit le jour par de petites fenêtres qui se trouvent à chaque face. Au milieu est un autel encore noirci par la fumée des sacrifices. Il y a tout lieu de croire que c'est un ancien temple des Païens, conservé en son entier ; mais il est difficile de fixer l'époque de sa construction, & de connoître la Divinité à laquelle il étoit dédié.

La Terre de *Linieres* est une des plus belles du Berri. Elle a eu autrefois des Seigneurs de son nom ; ils prenoient le titre de Sires, de Barons, & même de Princes. Dans le siecle dernier, on y bâtit un beau château, & presque aussi-tôt après elle fut vendue au grand Ministre Colbert, dont les héritiers la possedent encore. Le chef-lieu est une petite ville à neuf lieues de Bourges, enceinte de murailles, de tours & de fossés. Là tout auprès, & dans l'étendue même de la Terre, est l'étang de *Villiers*, un des plus grands du royaume ; il a huit ou neuf lieues de tour.

Orléanois. Le Gouvernement de l'Orléanois, pris dans son état actuel, a la même étendue que sa Généralité; il renferme, 1°. l'*Orléanois* proprement dit; 2°. le *pays Chartrain*; 3°. le *Dunois*; 4°. le *Vendômois*; 5°. le *Blaisois*; & 6°. le *Gâtinois*. Lorsque la France étoit tout entiere comprise sous douze grands Gouvernemens généraux, la *Touraine*, l'*Anjou* & le *Maine* en faisoient partie, quelquefois même on y faisoit entrer le *Berri*. Je viens de parler de cette derniere province, & je parlerai des trois autres, après avoir présenté le tableau des premieres, parmi lesquelles je ne compte point la *Beausse*, parce que ce n'est point une province particuliere, qu'elle n'a ni capitale ni ville sur laquelle le nom qu'elle porte soit fondé. Il n'y a jamais eu ni Duché ni Comté qui se soit ainsi appelé; c'est une dénomination donnée à la plus grande partie du Dunois, du pays Chartrain & du Gâtinois. *Fortunat*, Auteur du sixieme siecle, est le premier qui en ait fait mention sous le nom de *Belsa* ou *Belsia*. On ne connoît point l'étymologie de ce mot; mais, à en juger par la nature du pays auquel il est appliqué, il a dû signifier en Celtique une terre seche & mal arrosée, fertile cepen-

dant en grains & en froment : effectivement la Beauſſe eſt regardée comme le grenier de Paris. Par la même raiſon, je ne compte point la *Sologne* ; il n'y a jamais eu non plus ni Duché ni Comté de ce nom, que l'on a donné au pays qui eſt entre la Loire & le Cher. On ne ſait trop ſur quel fondement on ſuppoſe que *Romorentin* en eſt la capitale. Le mot de *Sologne* a été connu à peu près dans le même temps que celui de Beauſſe ; il ſe dit en latin *Segalonia*, &, ſelon toute apparence, vient de *Secal* ou *Segale*, qui en Celtique ſignifioit le grain que nous nommons encore aujourd'hui le *ſeigle* ; effectivement ce pays en produit beaucoup. Les habitans paſſent pour être fins & ruſés, ſous les apparences de la ſimplicité & de la *niaiſerie*, & il y a long-temps que l'on connoît parmi le peuple de Paris & des environs, cette expreſſion proverbiale, *C'eſt un niais de Sologne qui prend des ſous pour des liards.*

L'*Orléanois proprement dit* a pour centre *Orléans* ſur la Loire ; il eſt plus étendu au ſeptentrion de ce fleuve, du côté de la Beauſſe, qu'au midi du côté de la Sologne & du Berri. Il eſt borné à l'occident par le Blaiſois, & à l'orient par le Gâtinois.

Nos Auteurs du ſeizieme ſiecle croyoient généralement qu'*Orléans* étoit l'ancienne *Genabum*, ville fameuſe dans les Commentaires de Céſar & dans l'ancienne Hiſtoire des Gaules. Les Savans plus modernes ont conteſté cet honneur à la capitale de l'Orléanois, & l'ont attribué à *Gien*, qui eſt bien plus haut ſur la Loire, dans le Gâtinois. Quoi qu'il en ſoit, il paroît conſtant que le nom d'Orléans vient de l'Empereur *Aurelien*, qui la fit bâtir ou réparer, de ſorte qu'elle devint en peu de temps une grande ville. Avant que les Romains fuſſent maîtres du pays, Orléans, ou du moins le lieu où il eſt ſitué, dépendoit du pays des *Carnutes*, ou pays *Chartrain*. Sous la domination des Empereurs, il fit partie de la quatrieme Lyonnoiſe, dont *Sens* étoit la capitale; auſſi dès qu'il y a eu un évêché à Orléans, a-t-il été ſous la métropole de Sens. Il tomba ſous Clovis au pouvoir des Rois de France Mérovingiens. Après la mort de ce Monarque, l'Empire François ayant été partagé entre ſes enfans, Clodomir eut pour ſa part Orléans, qui devint ainſi la capitale d'un royaume particulier. La mort du barbare Clodomir le fit paſſer ſous la domination de Clotaire, qui réunit ainſi

toute la Monarchie de ſon pere. Elle fut encore une fois démembrée, puis réunie ſous Clotaire II. Sur la fin de cette Race, Orléans appartint tantôt au royaume de Neuſtrie, tantôt à celui d'Auſtraſie. Louis le Débonnaire fut couronné par le Pape Eugene IV dans la cathédrale d'Orléans. Sous les Rois Carlovingiens, il eut des Comtes qui furent d'abord amovibles & enſuite héréditaires. Le premier parfaitement connu, eſt le fameux Robert le Fort, tige de la Maiſon à préſent heureuſement régnante. Lorſque ſon arriere-petit-fils, Hugues Capet, monta ſur le trône, il étoit Duc de France, Comte de Paris & d'Orléans, & il ſe tenoit ſouvent dans cette derniere ville. Ce fut là qu'il aſſembla le Parlement, dans lequel il fut reconnu Roi, en 988; il y fit couronner, l'année ſuivante, ſon fils Robert: enfin ce fut dans une tour d'Orléans, que l'on appelle encore la *tour neuve*, quoiqu'il y ait bien des ſiecles qu'elle ſoit bâtie, que fut renfermé Charles, héritier de la Race des Carlovingiens. Orléans reſta parfaitement réuni à la Couronne juſqu'au milieu du quatorzieme ſiecle, que le Roi Philippe de Valois le donna en apanage à Philippe ſon ſecond fils. Humbert, der-

nier des Dauphins, avoit destiné ses Etats à ce jeune Prince ; mais le Roi aima mieux qu'ils fussent donnés à son petit-fils. Pour consoler Philippe, on érigea en sa faveur Orléans en Duché-Pairie en 1344. Ce Prince étant mort sans enfans en 1391, Charles VI créa de nouveau Orléans en Duché, en faveur de Louis son frere, tige de la branche d'Orléans qui est montée sur le Trône avec le Roi Louis XII. Deux des fils de François I porterent successivement le titre de Duc d'Orléans; Henri, qui fut depuis Dauphin, & ensuite Roi sous le nom d'*Henri II*, & Charles, qui mourut avant son pere. Henri III, avant que d'être Roi, eut aussi Orléans pour son apanage. Louis XIII le donna à son frere Gaston de France, & Louis XIV à Monsieur Philippe de France, tige de la branche d'Orléans actuellement subsistante.

Les Orléanois prétendent que le premier Evêque de leur ville s'appeloit *Saint Altin*, qu'il fut l'un des soixante-douze Disciples de Jésus-Christ, & envoyé dans les Gaules par Saint Pierre avec *Saint Savinien* & *Saint Potentien*, Apôtres de Sens; qu'il fit bâtir à Orléans une église en l'honneur de Saint Etienne, & qu'il y déposa une

ampoule pleine du ſang de ce Martyr. Après avoir établi cette premiere cathédrale d'Orléans, & y avoir laiſſé pour Evêque un de ſes Diſciples nommé *Alexitus*, il paſſa à Chartres, & contribua à convertir les Druides, & conſacrer l'égliſe dédiée à la Sainte Vierge. Enfin, il fut martyriſé à Sens, & ſes reliques y ont été conſervées; mais au neuvieme ſiecle, on en avoit tranſporté une partie à Orléans, où elles étoient dans l'égliſe de Sainte Croix, lorſque celle-ci fut pillée par les Huguenots, en 1562. Nos vieux Hiſtoriens comptent quatre Evêques entre *Saint Altin* & *Saint Euverte*, qu'ils ne regardent que comme le ſixieme. Ce Saint, élu miraculeuſement Evêque d'Orléans au quatrieme ſiecle, conſacra l'égliſe actuelle de Ste. Croix, ou plutôt la vit conſacrer par J. C. même. On lui donna le nom qu'elle porte, parce que l'on y dépoſa un morceau de la vraie croix, donné par l'Empereur Conſtantin. S. Euverte étant vieux & ayant voulu ſe choiſir un ſucceſſeur, il tira ce que l'on appeloit les *ſorts ſacrés*, c'eſt-à-dire, qu'il ouvrit la Bible & le Nouveau Teſtament, pour chercher au haſard quelque paſſage qui lui indiquât ce qu'il devoit faire. Mais ce genre de divination ne lui

faisant pas connoître encore assez clairement le nom de son successeur, un Enfant de chœur qui servoit à l'autel, se mit tout d'un coup à crier : *Aignan*, *Aignan*, ce qui fit comprendre à Saint Euverte qu'il devoit penser à *Saint Aignan*. Effectivement celui-ci le remplaça, & fut longues années Evêque d'Orléans; & long-temps après lui, ce même enfant qui l'avoit nommé monta sur le siége épiscopal : il s'appelle *Saint Flou*. Ce fut pendant l'épiscopat de Saint Aignan qu'Orléans fut assiégé par Attila, & sauvé d'une ruine totale par les prieres du saint Evêque. Mérovée ayant vaincu ce Roi barbare, & le pays en ayant été délivré, le Saint mourut, jouissant de la plus haute estime & de la vénération des Gaulois & des François. Ses reliques furent déposées dans l'église qui porte à présent son nom, collégiale dont nos Rois veulent bien être les premiers Chanoines. Louis XII s'y est fait recevoir à ce titre, & y a pris l'aumuce. D'ailleurs tout est plein dans l'Orléanois & les provinces voisines, d'églises dédiées à Saint Aignan. On a donné son nom au chef-lieu d'une Terre considérable, qui, comme je l'ai dit, a été érigée en Duché en faveur d'un Seigneur de la Maison de Beauvilliers.

villiers. Ce fut sous le pontificat d'*Eusebe* que se tint à Orléans, par l'autorité de *Clovis*, en 511, un concile national, le premier de tous ceux de France. Il s'y trouva trente-trois Evêques. *Clovis* mourut pendant le cours de ce même épiscopat; *Clodomir*, l'un de ses fils, régna après lui dans Orléans. Il fit mourir cruellement *Sigismond*, Roi de Bourgogne, qu'il avoit vaincu. L'Evêque *Eusebe*, & *Saint Avit*, successeur de *Saint Maximin*, premier Abbé de l'abbaye que l'on appelle de son nom, *Saint Mesmin*, près d'Orléans, reprocherent vivement à Clodomir sa cruauté. Ils lui prédirent que le Ciel l'en puniroit; ce fut ce qui arriva, & fit beaucoup d'honneur à ces Prélats, qui servoient du moins, par leurs remontrances, à modérer l'excessive barbarie des Rois & des Généraux de ce temps-là, s'ils ne pouvoient pas absolument arrêter leurs fureurs, corriger ni adoucir leurs mœurs. Pendant les sixieme & septieme siecles, il se tint encore à Orléans quatre ou cinq conciles nationaux, & deux synodes dans lesquels on fit les réglemens les plus sages, & aussi favorables à la police qu'à la piété. Au septieme siecle, pendant l'épiscopat de *Léodegaire*, & sous

le regne de Clovis II, fut fondée l'abbaye de *Fleuri* (qu'on appelle à présent *Saint Benoît sur-Loire*) par *Léodebode*, Abbé de Saint Aignan d'Orléans. La regle de Saint Benoît s'y introduisit, & bientôt après ce monastere se trouva infiniment illustré par la possession des reliques du Patriarche de cet Ordre. L'abbaye du Mont Cassin ayant été pillée & presque détruite par les Sarasins, quelques Moines fugitifs apporterent jusque dans l'abbaye de Fleuri un corps qu'ils assurerent être celui de Saint Benoît, qu'ils avoient dérobé à la fureur des Barbares. Ce précieux monument y a été honoré pendant neuf siecles entiers, & a fort contribué à enrichir l'abbaye. Au seizieme siecle, les Calvinistes ayant porté le ravage dans l'Orléanois, & s'étant emparés de toutes les richesses mobilieres des abbayes, n'épargnerent pas celles de Saint Benoît; ils disperserent ses reliques. Nous ne pouvons cependant pas dissimuler que les Religieux du Mont Cassin s'inscrivent à présent en faux contre la translation des reliques de Saint Benoît à Fleuri; ils prétendent les avoir retrouvées dans leur maison même, & ils les y montrent encore. L'histoire de *Saint Eucher*,

qui fut Evêque d'Orléans au huitieme siecle, est remarquable. Charles Martel n'étant encore que Maire du Palais, mais tout-puissant en France, conduisoit ses troupes contre les Sarasins; chemin faisant il s'emparoit des biens des églises. Saint Eucher se crut autorisé à lui faire les plus fortes remontrances à ce sujet. Le premier Ministre irrité l'exila à Cologne. Le Saint y resta jusqu'après la mort de son persécuteur. Il se rapprocha alors de son siége avec l'agrément de Pépin, fils de Charles Martel, & qui fut Roi bientôt après; mais en passant par Paris, il déclara qu'il avoit eu une révélation, en conséquence de laquelle il étoit assuré que Charles Martel étoit damné, pour avoir violé les droits respectables du Clergé. Pépin en doutoit; mais il en eut la preuve, lorsqu'ayant fait ouvrir le tombeau de son pere, enterré dans l'abbaye de Saint Denis, il vit sortir de son sépulcre un serpent ou dragon épouvantable. Cette aventure a servi longtemps à contenir les Princes, & à les empêcher de piller les églises. Dans le courant du même siecle, on vit arriver à Orléans un Moine du Mont Cassin, d'une grande considération, car c'étoit Carloman, frere du Roi Pépin; il espéroit reti-

rer le corps de Saint Benoît de l'abbaye de Fleuri, & le rapporter en Italie; mais les seconds possesseurs tinrent bon, & l'ambassade du Prince Moine n'eut aucun succès. Du vivant de Charlemagne, Orléans eut pour Evêque le savant & fameux *Théodulphe*. Ce Prélat fut très-considéré de l'Empereur, & souscrivit son testament. Mais sous le regne suivant, ayant été accusé d'avoir trempé dans la conspiration de Bernard Roi d'Italie, Louis le Débonnaire le retint prisonnier dans le château d'Angers. Un jour que ce Monarque passoit au pied de cette prison, il entendit une voix mélodieuse qui chantoit cette hymne : *Gloria, laus & honor tibi sit Rex, Christe, Redemptor;* c'étoit celle de Théodulphe. L'Empereur Débonnaire l'ayant su, & étant pénétré de l'onction que le Prélat mettoit dans son chant, lui accorda la liberté, & lui rendit ses bonnes graces; il ordonna que l'hymne, dont les paroles & la musique étoient de l'Evêque d'Orléans, seroit chantée à la procession du Dimanche des Rameaux; ce que l'Eglise observe encore aujourd'hui. Théodulphe est aussi l'Auteur de l'hymne de la Croix, *Vexilla regis prodeunt*, & de quelques autres. Il a fait des capitulaires ou réglemens pour le Clergé de son diocese,

dans lesquels on trouve, entre autres, une défense aux Prêtres de vivre dans la même maison avec aucune femme, fût-ce leurs meres ou sœurs, par rapport aux autres hommes ou même aux femmes mondaines, qui pourroient venir les visiter & leur donner occasion de pécher. Il défend aussi aux Clercs de fréquenter les cabarets, & aux Curés de souffrir qu'aucuns corps soient enterrés dans leurs églises, excepté ceux des Prêtres, ou de certaines personnes qui, par une réputation de sainteté bien méritée, se trouveroient dignes de cet honneur, sans doute alors regardé comme une demi-canonisation. Pendant l'épiscopat d'*Agius*, les Normands, encore barbares, ayant remonté la Loire, prirent & pillerent deux fois la ville d'Orléans, en 855 & 865. Ils massacrerent grand nombre de Prêtres & de Moines, & brûlerent beaucoup d'églises; cependant celle de Sainte Croix fut conservée, ce qui fut regardé comme un miracle. Peu après, ces désordres furent réparés, & les Normands mêmes se convertirent. Au dixieme siecle, il y eu deux Evêques d'Orléans du nom d'*Arnulphe*, que quelques Ecrivains ont confondus. Selon eux, Arnulphe commença à siéger en 972,

ſous le regne de Lothaire, & ne mourut que ſous celui de Robert, fils de Hugues Capet. Ce Prélat devoit ſon élévation à celui-ci, lorſqu'il n'étoit encore que Duc d'Orléans, & il le vit monter ſur le trône. Ce fut Arnulphe qui baptiſa le Roi Robert en 971, & qui le couronna dix-ſept ans après. Sous ſon pontificat, l'on vit, diſent nos vieux Hiſtoriens, un Crucifix qui étoit dans l'égliſe de Saint Pierre le Puellier, jeter une grande abondance de larmes. On ſentit que ce prodige préſageoit quelque grand malheur; effectivement l'année ſuivante 999, l'égliſe dans laquelle étoit ce Crucifix fut brûlée avec pluſieurs autres, entre autres celle de Sainte Croix. Sous le regne de Robert, Saint *Thierry* monta ſur le ſiége d'Orléans. Un miracle, dont ce Prélat fut lui-même le ſujet, lui aſſura la vénération du peuple, du Clergé & du Roi même. Il avoit eu pour concurrent un nommé *Odolric*, ſur qui il l'emporta; celui-ci l'attendit un jour avec des gens armés, lorſqu'il revenoit de la campagne; il l'attaqua, le renverſa de deſſus ſon cheval, le fit charger & percer de coups. Après cette barbare expédition, Odolric s'enfuit & ſe cacha; mais une demi-heure après, Saint Thierry parut dans la ville *bien portant*, & n'ayant au-

cune bleſſure. Son aſſaſſin confus vint ſe jeter à ſes pieds, & lui demander grace & abſolution. Le Saint ne les lui refuſa pas, & ſe fit autant d'honneur par cette conduite, que ſa ſubite guériſon avoit cauſé d'étonnement. Sous ce même épiſcopat de Thierry, il s'éleva une Secte d'Hérétiques, qui, ſuivant le récit qu'en fait Glaber, Hiſtorien du onzieme ſiecle, joignoient à des idées aſſez philoſophiques ſur l'ame & l'éternité du Monde, beaucoup de fanatiſme & de ſuperſtitions. Entre autres, ils prétendoient être à l'abri de tous les ſupplices auxquels ils pourroient s'expoſer. Le Roi Robert, Prince dévot & zélé, entreprit de les punir. Il en fit prendre treize, & les condamna à être brûlés. Ces gens marcherent au bûcher avec inſolence & même gaîté : mais dès qu'ils ſentirent les flammes, ils s'écrierent qu'ils ſe repentoient & demandoient pardon & grace : le ſaint Evêque & le peuple firent ce qu'ils purent pour les ſauver, mais il n'étoit plus temps, & ces malheureux furent entiérement conſumés. En 1108, mourut à Melun le Roi Philippe I, qui, par dévotion, voulut être enterré à Saint Benoît-ſur-Loire. Louis le Gros ſon fils y conduiſit ſon corps,

& resta ensuite assez long-temps à Orléans, où il se plaisoit beaucoup; il fut couronné en 1109 par l'Archevêque de Sens, dans une église d'Orléans, dédiée à Saint Sanson. Ce fut sous l'épiscopat de *Manassés*, & au commencement du regne de Philippe Auguste, que tous les Juifs furent chassés de France, étant accusés de bien des crimes, de la plupart desquels ils étoient très-innocens. La Synagogue qu'ils avoient à Orléans fut changée en église, sous le nom de *Saint Sauveur*, & donnée aux Templiers. Plus de cent ans après, cet Ordre ayant été supprimé, l'église passa aux Chevaliers de Saint Jean de Jérusalem, que l'on appelle à présent *Chevaliers de Malte*. Manassés eut pour successeur *Henri de Dreux*, de la Maison de France, petit-fils de Louis le Gros; il procura à son église de grandes libéralités de la part de ses parens. Ce fut en 1278, sous l'épiscopat de *Robert de Courtenay*, que l'on commença à rétablir l'église cathédrale de Sainte Croix, qui, depuis l'incendie de 999, avoit été médiocrement réparée, & tomboit en ruine. L'Evêque étoit Prince du Sang Royal, beau-frere du Comte d'Artois, oncle de Philippe le Hardi; il obtint de grands secours pour cette construction, & elle fut

fort avancée pendant sa vie & celle de ses successeurs, dont l'un étoit de la famille de *Mornay*, déjà illustre dans l'Orléanois; & un autre de la Maison de Lorraine, & étoit fils du Duc *Ferri* ou Fréderic. En 1300, le chœur & le chevet de l'église se trouverent achevés; mais les guerres malheureuses & les troubles des quatorzieme & quinzieme siecles empêcherent que la nef ne le fût. On y travailla sous le regne de Louis XI; mais les Calvinistes détruisirent presque entiérement cet édifice en 1562 & 1567. Henri IV ordonna, sur la fin de son regne, qu'il seroit rétabli, & fournit les fonds nécessaires. Cependant, depuis 1601 que ce Monarque & la Reine Marie de Médicis poserent la premiere pierre des nouvelles constructions, elles n'étoient pas encore parfaitement achevées. Il est vrai qu'il a fallu, à plusieurs reprises, rétablir ce qui avoit été mal fait, & que l'on a voulu suivre dans plusieurs parties de l'église le goût gothique, suivant lequel elle avoit été commencée autrefois. Mais enfin on a mis la derniere main au portail & aux tours, & il y a de très-beaux morceaux dans l'intérieur. On voyoit, avant les ravages des Huguenots, dans le chœur de cette église,

le tombeau de Philippe de France, fils de Philippe de Valois, & celui de sa femme Blanche, fille du Roï Charles le Bel. Ce fut pour lui qu'Orléans fut érigé, pour la premiere fois, en Duché-Pairie. Il mourut en 1375; mais ce monument a été détruit, & l'acharnement des Hérétiques se porta jusqu'à disperser ses cendres, & même à enlever le cœur de François II, qui étoit mort à Orléans en 1560, après un regne de moins de deux ans. La boîte d'argent qui renfermoit ce cœur fut fondue, ce qu'elle renfermoit brûlé, & l'inscription brisée. Au quatorzieme siecle, Orléans eut successivement deux Evêques du nom de *Montmorency*. *Jean*, le premier, fut élu en 1349, & mourut en 1363. *Hugues*, son neveu, qui lui succéda, n'occupa ce siége que très-peu de temps. On remarque qu'il y a eu peu d'Evêques de cette illustre Maison; cependant Orléans en a encore eu un de nos jours; c'est M. l'Evêque de Metz d'aujourd'hui, de la branche de Montmorency-Laval. L'Evêque qui siégeoit au commencement du quatorzieme siecle, s'appeloit *Guy de Prunelai*, d'une famille noble & ancienne de l'Orléanois & du pays Chartrain. Depuis 1521 jusqu'en 1533, ce fut *Jean*

d'Orléans, petit-fils du fameux Comte de Dunois. Il mourut Cardinal; son successeur le fut aussi : on l'appeloit le *Cardinal de Meudon*, parce que sa famille possédoit la Seigneurie de ce nom, aujourd'hui Château Royal; mais son vrai nom étoit *Antoine Sanguin.* Sa famille, très-ancienne dans Paris, avoit donné un Prévôt des Marchands à cette ville, sous le regne de Charles VI, en 1420. Lorsqu'Orléans fut surpris & pillé par les Hérétiques en 1562, l'Evêque étoit *Jean de Morvilliers.* Il ne se trouva pas alors dans la ville, mais à la suite du Roi Charles IX, dont il étoit Ministre. Le Chancelier de l'Hôpital ayant été exilé en 1568, ce Prélat fut fait Garde des Sceaux, & mourut en 1577. Les autres Evêques dont je pourrois encore parler, appartiennent au dix-septieme siecle.

Les Rois & les Reines ont souvent fait leurs entrées à Orléans avec beaucoup de magnificence ; nous avons les détails intéressans & curieux de celle de Louis XII, qui étoit Duc d'Orléans avant que de monter sur le trône; de la Reine Anne de Bretagne, du Roi François I, de la Reine Claude, sa premiere femme, & d'Eléonore d'Autriche, sa seconde; d'Henri II, qui

avoit aussi été Duc d'Orléans, & de François II. L'on remarque qu'à celle-ci le Roi tomba de cheval, ce qui fut interprété à sinistre augure, & trop bien justifié peu après. L'entrée de la Reine Marie Stuart se fit dans la soirée du même jour. Douze Dames, Princesses ou Duchesses, la suivoient en habit royal (disent les descriptions), ayant en tête des couronnes fleuronnées, & représentant les douze *Pairesses*, ou femmes des douze Pairs de France. Charles IX y entra aussi, & Henri III, d'abord comme Roi de Pologne & ensuite comme Roi de France, y fit deux entrées différentes; de plus, il y donna le spectacle singulier (en 1584) d'une procession de Pénitens revêtus de sacs, à la tête de laquelle il marchoit entre deux files de Capucins & de Minimes; il s'achemina en cet équipage d'Orléans à Paris : enfin, Henri IV y entra, en 1598, d'une façon plus militaire & bien plus noble.

Tout le monde sait que les Anglois assiégerent Orléans en 1428, qu'ils furent obligés d'en lever le siége, & que la ville eut l'obligation de sa délivrance à la valeur de la fameuse Pucelle, surnommée d'*Orléans*. Après leur départ, on dressa

dans cette ville un monument qui y est relatif, & qui fut placé au milieu du pont dès 1458. En 1567, les Huguenots le ruinerent comme tant d'autres; on le refit en 1571, & l'on remarque qu'il a été fait une faute dans ce nouveau monument; l'écu de France, placé aux pieds de Charles VII, est entouré du collier de Saint Michel, Ordre qui n'a été institué que par Louis XI son fils.

Le pillage de reliques & de reliquaires qui fut fait en 1562 par les Huguenots, est presque inconcevable. Avant cette époque, on employoit jusqu'à cent quatre hommes à porter les châsses dans toutes les processions que faisoit la cathédrale; cependant le plus grand nombre étoit porté par deux hommes; mais il en falloit jusqu'à seize pour soutenir la châsse de Saint Euverte, dix pour celle de Sainte Barbe, huit pour celle de Saint Paul Hermite, & six pour plusieurs autres, telles que celle de Saint Paterne, qu'on nomme à Orléans *Saint Pouaire*, & celle de Saint Mamert; il en falloit quatre pour celle que l'on appeloit des *Ozannes*; cependant ce qu'elle contenoit étoit assez léger; c'étoient des palmes qu'on prétendoit être du nombre de celles que les Juifs portoient à

l'entrée de Jésus-Christ dans Jérusalem, en chantant *Hosanna*. Un Evêque d'Orléans les avoit rapportées de la Terre Sainte l'an 1009, avec une goutte du précieux sang de Notre-Seigneur, une coupe pleine de la myrrhe offerte à J. C. encore enfant, par Balthazar, l'un des trois Rois, & la tête de ce Roi Mage. Indépendamment de ces reliques, on conservoit à Sainte Croix deux bannieres royales très-curieuses; l'une avoit appartenu à Charlemagne, & l'autre au Roi Robert; sur l'une & l'autre étoient brodées des inscriptions latines.

La révolte des Pastoureaux éclata principalement à Orleans en 1251. Cette troupe étoit composée de Bergers ignorans ou fanatiques; ils prétendoient ameuter des gens pour aller délivrer Saint Louis, qui étoit alors prisonnier des Sarasins; mais au fond leur projet n'étoit que de piller. Un de leurs Chefs prêchant dans la grande place d'Orléans, un écolier voulut le convaincre d'imposture; mais le Pastoureau l'étendit par terre d'un coup de hache: après ce coup, la troupe se mit à persécuter les Ecclésiastiques; ils en jeterent dans l'eau vingt-cinq ou trente; cependant ils ne pillerent point les égli-

ſes. Ils ſortirent d'Orléans, ſe répandirent dans la campagne, où ils firent beaucoup de déſordre, & furent enfin détruits.

Dès 1529, l'Héréſie commença à être prêchée dans Orléans ; mais le Calviniſme n'y fut bien établi qu'en 1557. La premiere égliſe où l'on prêcha ouvertement cette doctrine en 1561, fut celle des Carmes, ce qui n'empêcha pas qu'en 1562 cette égliſe ne fût détruite comme tant d'autres : le 2 Avril de cette année, le Service divin, ſuivant le rite Romain, fut entiérement interdit dans la ville. Dans ce même mois, les Hérétiques y aſſemblerent un ſynode national, qui eſt le troiſieme de ceux qu'ils ont tenus en France. Orléans ayant été aſſiégé l'année ſuivante par le Duc de Guiſe, ſe ſoumit après l'aſſaſſinat de ce Général ; il fut ſurpris de nouveau par le brave La Noue, en 1567, & revint au Roi en 1568. Cette ville, ſi long-temps tyranniſée par les Huguenots, ſe trouva, peu de temps après, ſi zélée Catholique, qu'en 1572 le maſſacre de la Saint Barthelemi ne fut nulle part ſi cruel qu'à Orléans. On vit pendant pluſieurs jours les rues jonchées de corps morts : une vieille chanſon du temps, car les François chantent même juſqu'à leurs

désastres, contient ces trois vers aussi révoltans que mal faits.

A Orléans le Jour Saint Barthelemis,
Eut d'Huguenots plus de morts que de vifs;
Plus de huit cents à mort y furent mis.

En 1588, si-tôt qu'on eut appris l'assassinat du Duc de Guise, Orléans se déclara pour la Ligue, & elle resta fidelle à ce parti jusqu'en 1594, qu'elle se soumit à Henri IV.

Après les premiers troubles du seizieme siecle, les Catholiques avoient jugé à propos de bâtir une citadelle à Orléans; *elle* subsista jusqu'en 1594; alors la ville, en se soumettant à Henri IV, demanda qu'elle fût rasée, & elle l'a été. La grosse tour étoit aussi alors regardée comme un château fort, & elle avoit un Capitaine particulier; mais cette place a été supprimée à peu près dans le même temps que la citadelle a été détruite.

Les remparts d'Orléans ne sont plus regardés comme une défense nécessaire, cependant ils sont toujours très-bien entretenus. Ils ont commencé d'être plantés d'arbres par les ordres de Catherine de Médicis: cette plantation n'a pas cessé d'être très-soignée, & forme une magnifique

gnifique promenade tout autour de la ville.

Le Châtelet étoit l'ancienne habitation des Rois & des premiers Ducs d'Orléans. Le portail est encore de l'ancienne structure, & l'on y fait voir une vieille cuisine avec une cheminée ronde de la forme la plus antique. L'entrée de ce Châtelet faisoit jadis une porte de la ville; mais l'enceinte en ayant été augmentée, elle se trouve aujourd'hui pour ainsi dire au milieu. La grande salle s'appelle *la Cour le Roi*; elle est longue de quinze toises, large de cinq, & on y arrive par un grand perron. Dans les diverses salles sont distribuées les différentes jurisdictions de la ville. Les Orléanois prétendent que les plus vieux bâtimens du château sont de l'Empereur Aurélien : ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en existe du temps du Roi Robert, fils de Hugues Capet; d'autres, plus modernes, sont de Louis, Duc d'Orléans, fils du Roi Charles V & de Valentine de Milan sa femme, du Roi Louis XII & de la Reine Anne de Bretagne, d'Henri II & de Catherine de Médicis (1).

(1) C'est dans ces salles que les États-Généraux de France se sont assemblés deux fois, la premiere sous le regne de

Le Corps Municipal d'Orléans s'assembloit autrefois dans une salle du Châtelet; mais s'y trouvant trop à l'étroit, la ville acheta, en 1443, un hôtel qu'elle commença à faire réparer; les ouvrages n'en furent achevés qu'en 1498. On y voit, dans une grande salle, les portraits des Ducs d'Orléans & celui de la Pucelle (1); la cloche de ville, que l'on appelle à Orléans le *gros horloge*, est placée dans une tour qui tient à l'hôtel-de-ville. Artus de Bretagne, Comte de Richemont, Connétable de France, a été parrain de cette cloche, & l'a appelée *Cœur de lis*. On a gravé dessus de vieux vers qui prouvent qu'elle pese plus de huit milliers, & a été fondue en 1458.

L'Université d'Orléans se vante d'avoir eu pour écolier Louis le Débonnaire, fils de l'Empereur Charlemagne, qui ne quitta

Charles VII, en 1439; la seconde, en 1560, dans le temps des premiers troubles. Ce fut François II qui les convoqua; mais ce Monarque étant mort peu après, l'ouverture n'en fut faite que par Charles IX, son frere & son successeur.

(1) On conserve dans l'hôtel-de-ville l'étendart de cette héroïne. On le porte en cérémonie dans une procession qui se fait en mémoire de la délivrance d'Orléans, sous le regne de Charles VII.

cette école que pour passer en Aquitaine, dont l'Empereur son pere le déclara Roi. Elle compte aussi parmi ses étudians Robert, fils de Hugues Capet. Ce fut là qu'il apprit à faire des vers latins assez médiocres en eux-mêmes pour le style, mais très-édifians pour le sujet, car l'Eglise les a adoptés, & on les chante encore à certaines fêtes, sous le titre d'*Hymnes*, ou sous celui plus modeste de *Proses*; telle est celle qui commence par ces mots : *Veni, sancte Spiritus, & emitte cœlitus*, &c. Au treizieme siecle, les écoliers de l'Université de Paris étant devenus très-insolens, & ayant eu de grandes querelles avec les Bourgeois, les enfans des Princes & des grands Seigneurs quitterent la capitale pour aller étudier à Orléans. Mais bientôt les désordres y devinrent aussi grands qu'à Paris; ils eurent des disputes dans lesquelles plusieurs furent tués, entre autres deux neveux du Comte de Champagne Roi de Navarre, & du Comte de la Marche. L'Evêque mit la ville en interdit; & le Pape Boniface VIII fut obligé de s'en mêler : il accorda alors des bulles contenant d'assez beaux priviléges pour l'Université, mais en même temps il fit des réglemens de police pour les

étudians. Nos Rois les ont confirmés, & depuis ce temps l'Université d'Orléans a toujours été en grande réputation, particuliérement pour les études de Droit civil & canonique. C'est encore cette Faculté qui est la plus florissante à Orléans; on peut même dire que c'est la seule. Ce que l'on appelle les *grandes Ecoles*, où l'on donne les leçons de Droit, subsiste depuis 1498, dans une rue que l'on nomme de l'*Ecrivinerie*; le Roi Louis XII donna des fonds pour leur construction. On a eu bien de la peine à détruire dans cette Université l'usage de faire payer aux écoliers nouveaux venus ce que l'on appeloit leur *bec jaune*. Le refus que quelques-uns en faisoient, servoit de prétexte pour leur faire essuyer toutes sortes d'insultes.

La principale place d'Orléans, qui est au centre de la ville, s'appelle le *Martroy*, nom dérivé du mot martyre, non pas qu'aucun Saint y ait été martyrisé, mais parce que c'est là que l'on exécute les criminels, comme à Paris en place de Grêve. On trouvera peut-être que c'est dégrader le mot de martyre, que de l'appliquer dans cette occasion; mais il faut convenir que la différence du martyre au sup-

plice, ne consiste que dans l'objet pour lequel on le souffre.

L'Hôtel-Dieu d'Orléans est très-ancien, assez grand & assez bien renté. En 1170, Manassés de Garlande, qui étoit alors Evêque, voulant engager son Chapitre à contribuer à la fondation de cet hôpital & à se charger de sa direction, fit déclarer par le Pape Alexandre III, que dorénavant J. C. seroit regardé comme le premier Chanoine : on lui assigna double prébende, & il fut décidé qu'elle seroit employée au profit des pauvres; mais aussi le Chapitre acquit sur l'hopital une jurisdiction, & l'administration temporelle & spirituelle, qu'elle conserve encore. Il y établit, en 1217, des Freres hospitaliers pour servir les malades. Sous le regne de François I, on chargea des Administrateurs bourgeois de gouverner le temporel, & d'en rendre compte devant les Juges royaux, & on y mit des Religieuses hospitalieres. Ce furent les seules que les Calvinistes ne chasserent point de leur couvent en 1562 & 1567.

Il y a dans Orléans quatre églises dédiées à Saint Pierre; on les distingue par des surnoms différens. L'une s'appelle *Saint Pierre en Pont*. Le nom ne lui vient pas

de ce qu'elle est auprès du pont, car au contraire elle en est fort éloignée, mais au point central de la ville, moyennant quoi il faudroit dire *Saint Pierre au Point.* Dans les anciens titres, elle s'appeloit *Saint Pierre aux Hommes*, pour la distinguer de *Saint Pierre le Puellier*, dont le nom vient du mot latin *puellæ*, & qui par conséquent devroit se traduire en François par *Saint Pierre aux Filles* : en effet, il y avoit là auprès un couvent de filles. La troisieme église est *Saint Pierre Lentin*, qui vient de *lactentes*, *lactentium*, parce que c'étoit là qu'on élevoit autrefois les enfans trouvés; aussi cette église étoit-elle près de l'Hôtel-Dieu. On dispute sur l'origine du nom de la quatrieme, qui s'appelle *Saint Pierre Ensentelée*. On croit que c'est un composé des deux noms de *Saint Pierre* & *Sainte Lée*, sa seconde Patrone. On trouve dans Orléans trois églises dédiées à des Saints Bas-Bretons, *Saint Samson*, *Saint Paterne* & *Saint Maclou* ou *Malo*; la ville a possédé leurs reliques, qui y furent apportées au neuvieme siecle par un Evêque de Dol en Bretagne, qui vouloit les soustraire à la fureur des Normands. Une partie de ces précieux trésors est restée dans la ville jusqu'aux ravages des Huguenots.

Les Jacobins ou Dominicains ont été établis à Orléans dès l'an 1219. Ils y avoient même une grande église & un beau monastere, dont les salles servirent long-temps à donner des leçons de Théologie & de Droit. Après avoir souffert lors des différens siéges que soutint la ville d'Orléans, ce couvent fut entiérement ruiné en 1567; mais il a été rétabli dès 1575, par la libéralité d'un simple Bourgeois, nommé *François Aleaume*, & de *Marie Compain* sa femme.

Les Chartreux ont toujours été placés dans les fauxbourgs, par conséquent ruinés bien plus aisément que les autres établissemens pieux. Au commencement du dix septieme siecle, on les a mis en possession d'une Léproserie située hors de la ville, & sur laquelle l'Ordre de Saint Lazare avoit des droits incontestables, puisque c'étoit une des premieres fondées pour eux, dès le douzieme siecle.

L'enceinte de la ville d'Orléans a été augmentée à trois reprises différentes, & à chaque fois on y a renfermé les fauxbourgs. La premiere augmentation a été sous Philippe de Valois, au quatorzieme siecle; la seconde, sous Louis XI, au quinzieme, & la troisieme, au commen-

cement du ſeizieme, ſous Louis XII. La porte que l'on appelle *Porte Bourgogne*, eſt du temps de Louis XI : on y voit le portrait de ce Roi avec des vers François qui paroîtront ſans doute aſſez ridicules ; les voici :

Ici voyez le Roi pourtrait,
Louis onzieme qui a parfait
Cette porte, & en briefs jours,
A clos les murs, foſſés & tours :
Ces bienfaits lui ſoient examen ;
Priez pour lui, dites Amen (1).

Tout ce qui a été fait depuis dans Orléans ne tend qu'à l'embelliſſement de la ville, & non à ſon agrandiſſement. Les fauxbourgs ſeulement ſe ſont augmentés de plus en plus, & ſur-tout ſe ſont remplis de bâtimens propres aux manufactures : on y compte juſqu'à quatorze raffineries de ſucre, qui ſont pour Orléans un très-grand objet de commerce ; cinq blanchiſſeries de cire ; des magaſins d'épiceries & drogueries ; une fabrique de bonneterie, qui eſt une des plus conſidérables du royaume, & dont les produc-

(1) La ville d'Orléans & ſes fauxbourgs contiennent aujourd'hui plus de ſix mille maiſons, deux cent ſoixante rues, & plus de ſoixante mille habitans.

tions passent dans le Levant; le vinaigre d'Orléans est le meilleur de la France, & ses confitures de coing, connues sous le nom de *cotignac*, sont en réputation depuis plus d'un siecle. Avant la fin du seizieme, toutes les manufactures que je viens de nommer étoient languissantes, ou, pour mieux dire, n'existoient point, à cause des désordres inséparables des guerres civiles; mais depuis que la tranquillité est parfaitement rétablie dans l'intérieur du royaume, rien n'est aussi florissant que le commerce de cette ville, sur-tout parce que les grands chemins qui y communiquent ont été accommodés, qu'on a purgé la forêt des voleurs qui l'infestoient, & qu'on a pris les plus grandes précautions pour prévenir les ravages de la Loire. Dès le temps de Charles VI, on commença à s'occuper de cet objet; on supprima les moulins & tout ce qui pouvoit gêner le commerce; mais on établit des contributions régulieres, dont le produit fut destiné à former des levées contre les inondations. Cet établissement a toujours été depuis augmenté & perfectionné: on a élevé des digues qui commencent près d'Orléans, traversent le Blaisois, la Touraine & l'Anjou, &

s'étendent jusques en Bretagne; leur utilité est généralement reconnue. Ce qui contribue actuellement beaucoup au commerce d'Orléans, c'est le canal qui porte son nom, & qui commence à deux lieues au dessus de la ville, &, après avoir traversé la forêt d'Orléans, vient joindre ses eaux auprès de Montargis à celles de la riviere de Loing, & par conséquent au canal de Briare : mais ces deux grands établissemens ne sont que du dix-septieme siecle.

La forêt d'Orléans, la plus considérable de l'Orléanois, étoit regardée, au seizieme siecle, comme contenant cent quarante mille arpens; à présent elle en a, dit-on, quatre-vingt-quatorze mille de bois pleins, au milieu desquels il y a de grandes clarieres & même de petites plaines, & nombre de villages : on lui donnoit autrefois trente cinq & à présent vingt lieues de long sur jadis dix-huit, & aujourd'hui trois de large. Des quatre-vingt-quatorze mille arpens, quarante-cinq mille appartiennent à Monsieur le Duc d'Orléans; les coupes lui rapportent par an plus de cent mille livres. Sur les bords de la forêt il y a des pépinieres, & il se fait un grand commerce d'arbres fruitiers & d'ornement.

Le vignoble des environs d'Orléans est un des plus considérables de la France : on prétend qu'il produit tous les ans cent mille muids de vin. Ce vin n'est pas à présent le plus estimé du royaume, mais il l'étoit infiniment autrefois. Le Roi Louis VII, en partant pour la premiere Croisade, en fit sa provision, & écrivoit aux Régens du royaume de donner à ceux qu'il honoroit de ses bontés, &, entre autres, à l'Evêque de Lizieux, qu'il traitoit de son cher ami, soixante muids de son meilleur vin d'Orléans. Le Roi Louis XI, qui avoit grand soin de sa santé, avoit trouvé que c'étoit le meilleur qu'il pût boire pour se conserver la vie & fortifier son estomac. On distingue deux especes de vin d'Orléans ; le rouge, qui est fumeux & un peu épais, & qui se fait avec un raisin noir, que l'on appelle dans le pays *Auvernat*, apparemment parce que les plants viennent originairement d'Auvergne. Ce vin a du corps, mais il est meilleur à employer pour fortifier d'autres vins légers, que pour être bu seul & pur. L'autre espece de vin est blanc, & le raisin avec lequel on le fait s'appelle *Genetuin*. Les vignes de l'Orléanois proprement dit occupent dix à onze lieues de pays,

ſur la rive gauche de la Loire, depuis Gergeau, juſques vis-à-vis Beaugency, Orléans étant au centre. Les plus eſtimés de ces vins ſont ceux d'*Olivet*, de *Saint Meſmin* & de *Rebrechien*. Ces derniers étoient déjà ſi recherchés au onzieme ſiecle, que Henri I, Roi de France, qui régna depuis l'an 1031 juſqu'en 1060, n'en voulut jamais boire d'autre. C'eſt au milieu de ces vignobles que coule la charmante riviere du *Loiret*, dont la ſource & le cours ont mérité de tout temps l'attention des Voyageurs. La ſource n'eſt qu'à une lieue de la Loire, vis-à-vis d'Orléans; & dès cet endroit (dont les agrémens naturels ont été augmentés de nos jours par de belles habitations, des jardins & des boſquets) juſqu'à ſon embouchure, la riviere eſt déjà très-large, & capable de porter bateau. Ses eaux ſont pures, ſaines & légeres, & elle eſt très-poiſſonneuſe. Ses rivages ſont garnis de pâturages, & il y croît d'excellens légumes & de bons fruits. Dans ſon cours, qui n'eſt que de deux lieues, on remarque deux ponts; l'un à Olivet, qui eſt aſſez près de ſa ſource, & l'autre à Saint Meſmin, près de ſon embouchure. L'eau du Loiret ne ſe gele jamais; mais il ſe

déborde quelquefois, & inonde le pays.

La petite ville de *Mehun-ſur-Loire* s'appelle ainſi, pour la diſtinguer de *Mehun-ſur-Yevre*, qui eſt en Berri; elle eſt à cinq lieues d'Orléans, & contient environ quatre mille habitans. Elle avoit autrefois un château qui paſſoit pour très-fort; il étoit ſitué ſur un hauteur qui dominoit ſur le fleuve. Les Vandales le détruiſirent dans une irruption qu'ils firent dans les Gaules au cinquieme ſiecle. Par la ſuite, ce château fut rebâti, à ce qu'on croit, ſous le regne de Louis le Gros; & il fut donné aux Evêques d'Orléans, qui en ont fait leur maiſon de campagne.

Ces Prélats ne ſont cependant qu'en partie Seigneurs de cette ville. Mehun a été pluſieurs fois pris & repris pendant les troubles & les guerres civiles, tant par les Anglois & par les Huguenots que ſur eux. A ſa porte eſt la Terre de *Cherai*, dont le Seigneur eſt le premier des quatre Barons de l'évêché d'Orléans, obligés d'accompagner le Prélat, & même de le porter à ſon entrée ſolennelle dans ſa ville épiſcopale. Ils lui doivent auſſi l'hommage que l'on appelle des *gouttieres*. C'eſt ici le lieu d'expliquer l'origine de ces droits,

dont les Evêques d'Orléans sont depuis long-temps en possession. Les quatre Barons sont, 1°. celui du *Cherai*, dont je viens de parler; 2°. celui de *Sully*, dont la Terre a été érigée en Duché au commencement du dix-septieme siecle, mais qui n'a pas été pour cela délivrée de son ancienne sujétion à l'église d'Orléans; 3°. celui d'*Acheres*, & 4°. celui de *Rougemont*. Les gouttieres sont de gros cierges que ces Barons sont obligés de présenter tous les ans, le 2 de Mai, jour de l'Invention de Sainte Croix, en cérémonie, sinon en personnes, du moins par Procureurs. Il est certain qu'il y a plus de cinq cents ans que cet usage subsiste; mais il est difficile d'en bien constater l'origine, & de savoir pourquoi ces cierges ont la forme de gouttieres. On lit à ce sujet, dans une ancienne Histoire de la ville d'Orléans, une anecdote miraculeuse & singuliere: non seulement elle est écrite sur de vieux parchemins, mais elle est brodée & tracée à l'aiguille sur de vieilles tapisseries, dont on étale encore quelques morceaux dans l'église cathédrale de Sainte Croix; la voici: « Quatre Barons Orléanois ayant » été à la Croisade en 1202, furent pris » par les Sarasins; ceux-ci voulurent leur

» faire renier leur foi, & pour cet effet
» ils les battirent, les tourmenterent
» cruellement, & les jeterent dans une
» basse fosse, où ils n'attendoient plus que
» la mort, lorsque ces bons Chevaliers,
» après avoir prié le bon Dieu & invo-
» qué les reliques de la vraie Croix, qui
» étoient dans la cathédrale d'Orléans,
» s'endormirent. Le lendemain matin, à
» leur grand étonnement, ils se trouve-
» rent dans cette même église, où ils fu-
» rent reconnus de leurs parens & de leurs
» amis. En reconnoissance, ils firent hom-
» mage de leurs Terres à l'Evêque & à
» l'église. On prétend que deux de ces
» quatre Barons étoient de la Maison de
» Beauvilliers. Ils possédoient la Baronnie
» du Cherai «. Il y a d'autres versions moins honorables sur l'origine de la subjection des quatre Barons à l'évêché d'Orléans. Quoi qu'il en soit, ces quatre Barons doivent porter le Prélat à son entrée, & lui faire cortége lorsqu'il donne l'absolution de leurs crimes & la rémission de leurs peines aux criminels qui se présentent pour jouir de ce privilége accordé, presque de temps immémorial, par nos Rois aux Evêques d'Orléans. Les Historiens de cette ville en recherchent soigneusement

l'origine ; il me semble qu'il faudroit s'en tenir à croire que c'est un reste du droit d'asile, qui étoit autrefois accordé à toutes les églises, & à la présence des Evêques, qui, s'ils rencontroient un criminel que l'on conduisoit au supplice, pouvoient l'arracher aux mains des Bourreaux, comme faisoient autrefois les Vierges vestales dans Rome. Mais nos vieux Historiens trouvoient cette origine trop simple, il leur falloit une histoire, & voici celle qu'ils ont imaginée : S. Aignan ayant été choisi, l'an » 390, pour succéder sur le siége d'Orléans » à Saint Euverte, voulut faire son entrée » solennelle dans sa ville épiscopale, & » pria Aggripin, Gouverneur de la province pour les Empereurs Romains, de » lui accorder la grace de quelques criminels. Aggripin le refusa très-durement. » S. Aignan parut supporter patiemment » ce refus : cependant l'incivil Gouverneur » étant entré dans l'église avec l'Evêque, » une grosse pierre se détacha de la voûte, » lui tomba sur la tête, & le blessa mortellement ; on le porta dans son lit ; mais » l'Evêque étant allé le voir, lui donna sa » bénédiction : il fut aussi-tôt parfaitement » guéri, & jura, disent nos vieux Historiens, qu'il ne refuseroit jamais la grace

» des

» des criminels, qui lui seroit demandée
» par les Evêques d'Orléans «.

Sully, qui n'est que la seconde des quatre Baronnies de l'évêché d'Orléans dont je viens de parler, a prétendu être la premiere de l'Orléanois. Les Seigneurs de Sully mirent cette prétention en avant lors des assemblées de la Noblesse, faites en 1509 & en 1583, pour la rédaction & la réformation de la Coutume d'Orléans; mais les Seigneurs de *Montpipeau* & du *Cherai*, qui étoient alors de la Maison de Rochechouart, & celui de la *Ferté-Nabert*, de la Maison de *Senecterre*, leur disputerent cette prééminence, ou du moins protesterent contre. On fait remonter l'ancienneté de la petite ville de *Sully* jusqu'au temps de César, & on prétend que c'est d'elle que la Sologne a pris son nom. Rien n'est moins prouvé. Mais il est certain que la Reine Berthe, femme du Roi Pepin, y séjourna pendant que son mari faisoit la guerre en Aquitaine. Il y a apparence que c'est à la dévotion de ces premiers Seigneurs qu'est dû l'hommage que Sully a rendu de tout temps à l'évêché d'Orléans. Aimoin fait mention de ces Seigneurs existans au

neuvieme ſiecle, & l'on croit que c'eſt de ceux-là que deſcendoient ceux qui ont poſſédé cette Terre juſqu'au ſeizieme ſiecle. Quatre de ce nom ont été Archevêques de Bourges aux douzieme & treizieme ſiecles, deux Evêques de Paris dans le même temps; un de ces Prélats eſt célebre par ſes fondations. Les ſéculiers ont commandé les armées pendant les Croiſades, & ont été pourvus des plus beaux Offices de la Couronne. Ils ont pris des alliances avec les Maiſons de Vermandois, de Champagne, de Courtenai, de Bourbon & de Vendôme. Enfin leur unique héritiere, Marie, Dame de Sully & de Craon, épouſa, au quatorzieme ſiecle, Gui de la Trimouille, Chambellan héréditaire de Bourgogne. Après lui, cette Baronnie étant reſtée pendant deux cents ans dans la Maiſon de la Trimouille, a été vendue, en 1602, à Maximilien de Béthune, Marquis de Roſni, & érigée pour lui en Duché-Pairie l'an 1606.

De l'autre côté de la Loire, à l'entrée de la forêt d'Orléans, à quelques lieues de cette ville, eſt le château de *Boigny*. Ce fut là que le Roi Louis le Jeune, revenant de la Terre Sainte, établit, en 1250, douze Chevaliers du nombre de ceux qui

s'étoient consacrés au service des Lépreux dans la ville de Jérusalem, & qui avoient pris pour Patron de leur Ordre *Saint Lazare*. Non seulement ils exercerent dans ce lieu la même hospitalité, mais le Roi les chargea de veiller sur toutes les Léproseries de son royaume. Les fonctions désagréables auxquelles ils se livroient par état & par zele, n'empêcherent point le Roi de les visiter souvent, & même de séjourner dans le château qu'il leur avoit donné ; car ce fut à Boigny, qu'en 1154 il célébra son mariage avec Constance de Castille. Depuis cette époque, Boigny n'a cessé d'appartenir à l'Ordre de Saint Lazare, & en a été regardé comme le chef-lieu, aussi bien que le berceau. Pendant le cours de six siecles, cet Ordre a essuyé bien des révolutions, dont je ne pourrois parler ici qu'en m'écartant absolument de mon sujet. Je me contentai de dire que c'est avec difficulté que l'on trouve encore à Boigny quelques monumens concernant l'Ordre respectable qui en est depuis si long-temps en possession.

Baugency est la seconde ville de l'Orléanois proprement dit ; il est situé sur la Loire, & étoit déjà de quelque consé-

quence vers l'an 1104, puisqu'alors on y assembla un Concile dans lequel le Roi Philippe I fut contraint à reprendre son épouse, & à renvoyer à Foulques le Rechin, Comte d'Anjou, sa femme Bertrade, avec laquelle le Monarque François vivoit publiquement. Cinquante ans après (1152), il s'y tint un autre Concile, dans lequel le mariage de Louis le Jeune avec Eléonore de Guienne fut déclaré nul, sous prétexte de parenté, mais au fond pour cause de mécontentement & d'antipathie réciproque.

Le premier Seigneur de Baugency que l'on connoisse, s'appeloit *Simon*, & vivoit sous Chilperic l'an 580 : on croit que le vieux château de Baugency est de son temps, ou même plus ancien. Ce fut *Raoul*, Seigneur de Baugency, qui fonda, en 1100, l'abbaye de Notre-Dame de cette ville, qui subsiste encore sous l'administration d'un Abbé Commendataire; mais le monastere ayant été détruit en 1562, a été rétabli par les Chanoines Réguliers de la Congrégation de France, qui y sont encore. Les descendans de Raoul vendirent, en 1291, la Terre ou Comté de Baugency à Philippe le Bel; elle est restée depuis unie au Domaine, & a fait partie de l'apanage

des Ducs d'Orléans. Au seizieme siecle, un Marquis de Rothelin, de la Maison d'Orléans-Longueville, prétendit avoir acheté cette Terre; mais le Procureur-Général lui en ayant disputé la possession en 1544, ce Seigneur en fut débouté. On soutient que le nom de *Baugency* signifie *bois gentil* ou *joli bois*. Il y a dans cette ville un pont sur la Loire de vingt-deux arches; le grand commerce est en eau-de-vie & en vin; le vin de Baugençy est des meilleurs de l'Orléanois.

Jargeau ou *Gergeau* est aussi sur la Loire, à quatre lieues au dessus d'Orléans. Il y a des Auteurs qui ont prétendu que c'étoit l'ancienne *Gergovie*; mais ce sentiment ne paroît pas fondé. On ne commence à parler de cette ville qu'au neuvieme siecle, sous le regne de Charles le Chauve : il paroît qu'elle appartenoit alors aux Evêques d'Orléans. Elle n'a qu'environ douze cents habitans; son pont sur la Loire est un passage important, ce qui est cause qu'elle a été plusieurs fois prise & reprise dans les guerres, tant du temps des Anglois que de celui des Huguenots. Il y a une assez belle collégiale dédiée à *Saint Vrain*; les canonicats sont à la

nomination de l'Evêque d'Orléans, Seigneur de la ville.

Pithiviers ou *Pluviers* (c'est de ce dernier nom que le Roi Henri III a décidé qu'il falloit l'appeler) est nommé ainsi à raison du grand nombre d'oiseaux de ce nom qu'on y trouve. Il est à environ neuf lieues d'Orléans, & contient plus de trois mille habitans. L'Evêque d'Orléans en est Seigneur; il y a une collégiale dédiée à Saint George. Il paroît que cette ville étoit anciennement bâtie plus loin qu'elle ne l'est aujourd'hui, puisqu'on remarque, à une lieue de distance, les ruines d'un château & un village qu'on appelle *Pluviers le vieux*. Les Evêques d'Orléans ont, dit-on, acquis cette Seigneurie par le don qui leur en fut fait par un de leurs prédécesseurs, dont la mere étoit héritiere de cette Seigneurie. On voit encore sa tombe dans l'église collégiale.

La petite ville de *Clery* est située assez près de la Loire, à la rive gauche de ce fleuve, presque vis-à-vis Meun; elle n'est qu'à cinq lieues d'Orléans, & ne contient pas mille habitans. Son église collégiale, dédiée à la Sainte Vierge, est tout ce qui la rend fameuse; aussi l'appelle-t-on communément *Notre-Dame*

de Clery. L'Histoire en parle comme d'une chapelle qui existoit déjà en 550, sous le regne de Childebert. Le Chapitre fut fondé l'an 1300 par Philippe de Melun, Maréchal de France, de l'agrément de Philippe le Bel. Le bruit se répandit bientôt qu'il s'opéroit de grands miracles dans cette église. Les Pélerins y accoururent de toutes parts, & on y fit des offrandes considérables. Mais, l'an 1428, le Comte de Salisbury, Général de l'armée Angloise, s'empara de toutes les richesses qu'il y trouva; les Chanoines lui prédirent que ce pillage lui porteroit malheur, & l'événement justifia cette prédiction; car en voulant assiéger Orléans, il fut tué d'un coup de canon. Le Roi Louis XI, persuadé de la vérité des prodiges qu'il entendoit dire qui s'opéroient à Clery, fit rebâtir & augmenter l'église de Notre-Dame. Il y fit plusieurs pélerinages, & s'y arrêta en allant & en revenant du voyage de dévotion qu'il fit de Tours à l'abbaye de Saint Claude en Franche-Comté. Dans son dernier séjour à Clery, il tomba griévement malade; mais s'étant voué à la Sainte Vierge, il recouvra la santé, & sa dévotion pour Notre-Dame en augmenta à tel point, qu'il voulut être enterré dans

cette église, de préférence à celle de Saint Denis. Conformément à ses intentions, son corps y fut transporté peu de jours après sa mort arrivée à la fin d'Août 1483. On lui fit élever un beau mausolée; mais il ne subsista qu'environ quatre-vingts ans. En 1562, les Huguenots ayant ravagé l'Orléanois, pillerent toutes les richesses de Notre-Dame de Clery, & n'épargnerent pas même les cendres du Monarque bienfaiteur de cette église; ils briserent & détruisirent son tombeau. Au commencement du dix-septieme siecle, le Roi Louis XIII se crut obligé de le rétablir, & on l'y voit encore avec la statue de Louis XI en marbre blanc. Les autres ornemens de l'église n'ont point été rétablis; elle subsiste, mais assez nue.

Le Pays Chartrain.

Le *Pays Chartrain* est le centre de la Beauce; il fait partie du grand Gouvernement & de la Généralité d'Orléans, & a environ seize lieues de l'orient à l'occident, & treize du nord au midi; la principale riviere qui l'arrose est l'*Eure*. Il ne contient de villes considérables que celle de *Chartres*, les autres, dont je dirai cependant un mot, étant très-petites. Il forme à présent un Duché-Pairie qui fait partie de l'apanage de M. le Duc

d'Orléans ; mais autrefois ce n'étoit qu'un Comté, dont voici l'Hiſtoire en peu de mots. Les premiers Mémoires que nous ayons ſur le Pays Chartrain, ſont les Commentaires de Céſar, qui nous apprennent que les premiers habitans de cette contrée s'appeloient *Carnutes*. Ils tenoient un rang conſidérable parmi les Nations Gauloiſes ; la capitale, ſuivant l'uſage, avoit un nom différent de celui du pays. Elle s'appeloit *Autricum*, du nom de la riviere *Autura*, l'*Eure*, qui ſépare encore aujourd'hui Chartres en deux parties. Par la ſuite, cette capitale a pris, comme bien d'autres, le nom de la province. On prétend que les forêts habitées par les Druides, dans leſquelles ils rendoient leurs oracles & pratiquoient les cérémonies ſuperſtitieuſes de leur Paganiſme, s'étendoient depuis Dreux juſque par delà Chartres. C'eſt un des objets de recherches des plus curieux & des plus intéreſſans, mais en même-temps des plus obſcurs, concernant notre ancienne Hiſtoire, que l'examen de la doctrine des Druides, qui étoient en même temps les Prêtres, les Philoſophes, les Littérateurs, les Médecins & les Savans en tout genre des anciens Gaulois Celtiques. Céſar & pluſieurs autres

Historiens Romains en parlent ; mais aucun ancien ne nous dit qu'ils eussent, long-temps avant la naissance de J. C. élevé, par un esprit prophétique, un autel dédié à *la Vierge qui doit enfanter* (*Virgini pariturœ*), & révéré une statue de femme qui représentoit cette Vierge. C'est cependant ce que tous nos Cosmographes & nos Historiens du seizieme siecle qui parlent de la ville de Chartres, n'ont pas manqué d'avancer dans leurs Livres, d'après d'anciennes traditions répandues par de pieux Chrétiens, dans la vûe d'augmenter le respect & la dévotion pour l'église cathédrale de Chartres, & l'ancienne image de la Sainte Vierge, qui y est conservée. Je ne peux m'empêcher d'indiquer ici un Livre imprimé tout au commencement du dix-septieme siecle, dans lequel la doctrine des Druides, & l'histoire conjecturale de la fondation de la ville & de l'église de Chartres sont singuliérement bien approfondies. Cet Ouvrage, qui est devenu rare, est intitulé, *Parthenie*, ou *Histoire de la très-auguste église de Chartres, dédiée par les vieux Druides à la Vierge qui enfanteroit, avec ce qui s'est passé de plus mémorable au fait de la Seigneurie spirituelle & temporelle de ladite*

église, ville & pays Chartrain, par Sébastien Rouillard, Paris, 1609, *gros volume* in-8°. Je dirai dans un moment quels sont les monumens sur lesquels on prétend établir ces conjectures historiques; mais (pour continuer l'Histoire du Pays Chartrain) il fit, sous l'Empire Romain, partie de la quatrieme Lyonnoise, dont Sens étoit la Métropole, & passa en même temps sous la domination de nos Rois de la premiere & de la seconde Race. Chartres étoit assez considérable pour avoir ses Comtes particuliers, & ceux-ci se rendirent héréditaires sous le foible regne de Charles le Simple. En 920, *Thibaut* I, surnommé *le Tricheur*, étoit en même temps Comte de Chartres, de Blois & de Tours. Au onzieme siecle, sa postérité hérita du Comté de Champagne, mais presque en même temps elle perdit Tours & la Touraine, qui passerent aux Comtes d'Anjou. Au milieu du douzieme, les Comtés de Chartres & de Blois furent le partage d'un cadet, nommé *Thibaut le Bon*, qui en fit hommage à son aîné, Comte de Champagne. La postérité masculine de Thibaut le Bon s'éteignit en 1218. Chartres passa alors par des filles dans la Maison de Châtillon. Une héri-

tiere de cette Maison, veuve sans enfans de Pierre de France, Comte d'Alençon, fils de Saint Louis, vendit, en 1286, le Comté de Chartres au Roi Philippe le Bel. Depuis ce temps il a été réuni à la Couronne. En 1528, le Roi François I l'érigea en Duché-Pairie en faveur de Renée de France, fille de Louis XII, & veuve du Duc de Ferrare. Cette Princesse étant morte en 1575, sa fille, mariée en premieres noces au Duc de Guise, & en secondes au Duc de Nemours (Savoie), en hérita. En 1623, Louis XIII racheta ce Duché, & le fit entrer dans l'apanage de son frere Gaston ; il fait aujourd'hui partie de celui de Monsieur le Duc d'Orléans.

Les mêmes Auteurs qui soutiennent que les Druides avoient élevé un temple à la Sainte Vierge, même avant la naissance de J. C., croient que Saint Savinien & Saint Potentien avoient été du nombre des Disciples de Notre-Seigneur, qu'ils furent envoyés dans les Gaules par Saint Pierre, & prêcherent d'abord à Sens; que Saint Savinien fut le premier Evêque de cette Métropole, & que Saint Potentien alla à Chartres, où il convertit les Druides, en leur faisant connoître des vérités qu'ils avoient déjà

eux mêmes ſoupçonnées & prédites. Les Prêtres Gaulois ſe firent baptiſer, & changerent la grotte qui leur ſervoit de temple en égliſe chrétienne. Le Gouverneur Romain, nommé *Quirinus*, irrité contre eux & contre le Saint qui les avoit éclairés, les fit jeter dans une eſpece de baſſe-foſſe ou de puits ſec que l'on montre encore dans l'égliſe ſouterraine de Chartres, & que l'on nomme *le puits des Saints forts* ; les principaux de ces Saints étoient Saint Potentien, Saint Altin, & S. Eobald. Ils ne moururent point dans cette affreuſe priſon ; mais en étant ſortis, le premier retourna à Sens, dont il fut le ſecond Evêque après Saint Savinien, & les deux autres paſſerent à Orléans. Ils laiſſerent à Chartres *Saint Aventin*, qui en eſt regardé comme le premier Evêque; peut-être ce Saint même avoit-il été Druide. Quoi qu'il en ſoit, les Empereurs Romains voulurent détruire le collége des Druides, en haine de leur converſion; mais ils ne parvinrent qu'à les obliger à ſe cacher, & ce fut toujours l'égliſe ſouterraine de Chartres qui leur ſervit d'aſile, juſqu'à ce que la paix fut rendue à l'Egliſe par l'Empereur Conſtantin, au quatrieme ſiecle. Alors il fut permis de ſe

déclarer ouvertement Chrétien, sans s'exposer au martyre. On commença à élever au dessus de l'église souterraine une autre église supérieure; mais pendant long-temps elle ne fut pas encore bien considérable; cependant Clovis & les premiers Rois François Mérovingiens eurent beaucoup de dévotion à Notre-Dame de Chartres. Pendant la durée de leur regne, le siége fut rempli par *Saint Lubin*, qui d'abord avoit été Berger, mais que son mérite éleva à la dignité épiscopale, changeant, comme disent nos vieux Auteurs, *sa houlette en crosse*. On lui attribue beaucoup de miracles, & il y a plusieurs églises qui lui sont dédiées dans le diocese de Chartres. Il eut pour successeur *Saint Calais*. Au septieme siecle, Chartres eut encore un Evêque qui fut mis au nombre des Saints, ce fut *S. Malard*. Sous l'épiscopat de *Frotbold*, les Normands prirent & pillerent la ville de Chartres, & brûlerent l'église supérieure, qui étoit déjà assez considérable. Ils avoient pour Chef Hasting, qui s'étoit introduit dans la ville sous prétexte de se faire baptiser, & en disant qu'il avoit dévotion à Notre-Dame. Par bonheur, l'église souterraine fut préservée, & les reliques que l'on y avoit

cachées furent ſauvées. Cinquante ans après, Chartres fut encore menacée d'un pareil danger; mais l'Evêque *Gantelme* ou *Gancelin*, ayant fait des proceſſions autour de la ville, dans leſquelles on porta *la chemiſe de la Sainte Vierge*, les Barbares, frappés d'une terreur panique & éblouis par une lumiere ſurnaturelle, ſe retirerent précipitamment, & cette délivrance de la ville fut regardée comme un miracle ſignalé. L'armée Normande étoit alors commandée par le Duc *Rollon*, le même qui ſe fit Chrétien peu de temps après, & fut mis en poſſeſſion de la Neuſtrie, qui depuis ce moment s'eſt appelée *Normandie*. On dit que depuis ſa converſion, Rollon rendit pluſieurs fois témoignage du miracle qu'il avoit éprouvé à la tête de ſon armée; en conſéquence, il avoit une grande dévotion à N. D. de Chartres. Le pré dans lequel l'armée Normande avoit campé, & d'où elle s'étoit retirée, s'appelle encore *le pré des reculés*; il fut donné à Gancelin & à ſes ſucceſſeurs, & fait partie du temporel des Evêques de Chartres. Vingt-cinq ans ſe furent à peine écoulés, que Richard, Duc de Normandie, petit-fils de Rollon, faiſant la guerre à Thibaut, ſurnommé le

Tricheur, premier Comte de Chartres, mit encore le feu à la ville de Chartres & à l'église. On commençoit à la rétablir, lorsque, l'an 1020, sous le regne de Robert, fils de Hugues Capet, le feu du ciel la consuma de nouveau. L'Evêque *Fulbert*, loin de se décourager de cet accident, arrivé dans les premieres années de son épiscopat, en tira une gloire infinie; car il eut l'honneur de rebâtir cet édifice en entier, & c'est celui qui subsiste encore. Nos anciens Historiens ne tarissent point sur l'éloge de l'Evêque Fulbert. Il étoit éloquent, excellent Poëte pour son temps, grand Théologien, très-savant, & possédoit mieux qu'aucun Prélat de France l'art d'échauffer la dévotion des Princes & Princesses, des Seigneurs & Dames, & celle des peuples en faveur de son église. Il se procura tous les secours nécessaires pour commencer & finir, pendant le cours de son épiscopat, l'immense édifice de sa cathédrale. A la fin du onzieme siecle, *Yves* ou *Yvon* fut Evêque de Chartres. C'étoit encore un savant homme; nous avons de lui des Ouvrages & des Lettres sur lesquels on pourroit faire bien des remarques curieuses. *Jean de Salisbery*, qui remplit ce siége

à la fin du siecle suivant, étoit Anglois, & disciple de *Saint Thomas de Cantorbery*. Nous avons de lui un bon Ouvrage sur les abus énormes qui, de son temps, s'étoient glissés à la Cour, à la Ville, & dans l'Eglise. Parmi les autres Evêques de Chartres, les uns furent de grands Seigneurs; quelques autres eurent du crédit à la Cour des Rois. A la fin du quinzieme siècle, il y en eut deux de la Maison d'*Illiers*, qui firent de grandes fondations. Le dernier Evêque qui fut élu avant le Concordat, étoit *Erard de la Marck*, & ceux qu'il eut pour successeurs, pendant le reste du seizieme siecle, furent tous de familles de Robe. L'on remarque que c'est parce que François I & Henri II, voulant faire agréer le Concordat aux Magistrats de leur royaume, crurent devoir nommer leurs enfans à quelques grands bénéfices. Ainsi *Louis Guillard*, fils d'un second Président au Parlement, succéda à Erard de la Marck; il fut remplacé par *Charles* son neveu, & celui-ci par *Nicolas de Thou*, fils du premier Président; ce fut lui qui sacra Henri IV dans l'église de Chartres, en 1594. Il eut pour successeur *Philippe Hurault*, fils du Chancelier de *Chiverny*.

A la fin du ſeizieme ſiecle, le dioceſe de Chartres renfermoit encore plus de dix-ſept cents paroiſſes; mais au dix-ſeptieme, ce nombre a été réduit à huit cent dix, par la création de l'évêché de Blois, qui a été preſque tout entier tiré de celui de Chartres. Il étoit le premier ſuffragant de l'archevêché de Sens, & avoit le rang ſur Paris, qui l'étoit auſſi; mais au dix-ſeptieme ſiecle, Paris ayant été érigé en archevêché, Chartres y a été ſoumis, & eſt devenu ſon ſuffragant.

Les anciens Auteurs que j'extrais ſoutiennent que la véritable Dame de Chartres, de toute ancienneté, eſt la Sainte Vierge; que plus d'un ſiecle avant la naiſſance de Jéſus-Chriſt, un Druïde ayant prédit à un vieux Roi des Gaulois, qu'une Vierge devoit naître, & que d'elle naîtroit Jéſus-Chriſt, ce Roi fit d'avance hommage de ſa ville & de ſon pays à cette *Vierge à venir.* Depuis ce moment il n'y eut plus de Roi, & ce furent les Druides qui exercerent le pouvoir ſouverain, juſqu'à ce qu'ils fuſſent forcés de ſe ſoumettre aux Romains. Alors ils conſerverent au moins pendant quelque temps une Seigneurie précaire & ſubordonnée; mais les conquérans la leur envierent; ils firent même ce qu'ils purent

pour les détruire, sur-tout quand ces Docteurs de la nation Gauloise se furent déclarés Chrétiens. Il y avoit des *Druidesses* qui prophétisoient aussi bien que leurs peres & leurs maris (1).

Notre-Dame de Chartres étant bien reconnue pour la Dame de la ville & du pays, il étoit naturel que les Evêques y exercassent la souveraineté aussitôt que la Religion Chrétienne y a été dominante; d'où l'on conclut que les Evêques de Chartres en ont été les premiers & véritables Princes. Pour établir cette opinion, l'Auteur singulier dont j'ai parlé (*Sébastien Rouillard*), avance que, lors de la conquête de Clovis, ce Prince ne trouva à Chartres ni Roi Barbare, ni Gou-

(1) L'on prétend que certaines femmes, qui sont consacrées au service de l'église souterraine de Chartres, que l'on appelle vulgairement les *Dames sous terre*, sont des restes de ces anciennes Druidesses. Ce ne sont plus aujourd'hui que de vieilles femmes, communément pauvres, auxquelles on accorde retraite dans de petites cahutes attenantes à l'église souterraine; elles y couchent, & sont occupées tous les matins à balayer les chapelles, allumer les cierges, nettoyer les ornemens, les raccommoder, &c. Les gens instruits croient que ce sont plutôt des restes des *Diaconesses* & des *Reclusieres* de la primitive Eglise.

verneur Romain, mais que l'Evêque ſeul en étoit le maître. Cet Evêque ſe ſoumit à Clovis, & on n'établit à Chartres ni Ducs ni Comtes durant tout le regne de la premiere Race. Lorſque les Comtes s'y ſont introduits, ils n'ont joui que de quelques revenus caſuels, & toutes les terres ſont reſtées dépendantes de l'Evêque, à vingt lieues à la ronde, autour de ſon clocher. Les lieux fortifiés, les tours, les murs de la ville appartenoient également aux Evêques, ainſi que les halles & les marchés. On voit que les ſtatues des anciens Evêques de Chartres, qui ſont dans la ville, mais hors de l'égliſe, ſont revêtues d'ornemens moitié guerriers, moitié épiſcopaux. Ils tiennent d'une main leur croſſe, de l'autre l'épée, ont le caſque en tête & l'étole au cou. Les Evêques ont quelquefois conduit eux-mêmes leurs ſujets à la guerre, & les y ont toujours envoyés ſous la premiere & une partie de la ſeconde Race. Ce ne fut qu'au dixieme ſiecle que les Comtes de Chartres, qui n'étoient auparavant que les Lieutenans des Evêques, réuſſirent à uſurper la ſouveraineté. Cependant, comme cette révolution arriva avant le paſſage de la couronne de la ſeconde Race à la troiſieme, les Evê-

ques de Chartres ne furent point du nombre de ceux qui contribuerent à mettre Hugues Capet sur le trône; ce qui a été cause que ces Prélats n'ont point été mis au rang des Pairs ecclésiastiques de France; mais ils ont conservé le droit de battre monnoie jusque sous la troisieme Race; car ils en étoient encore en possession sous le regne de Robert. L'Evêque *Hardouin*, que les Historiens de l'église de Chartres ne regardent que comme le cinquantième, fut le premier qui abandonna ses droits de souveraineté à Eudes II, Comte de Chartres, arriere-petit-fils de Thibaut le Tricheur.

Les Comtes étant devenus Souverains, établirent sous eux des Vicomtes, entre lesquels on nomme les Seigneurs du *Puiset*. Quelques-uns furent très-insolens à l'égard des Evêques; mais au bout d'environ un siecle il n'en fut plus question. De leur côté, les Evêques choisirent des Vidames. C'étoient des Officiers chargés de défendre les intérêts des Evêques, contre les tentatives des Seigneurs laïcs & purement temporels. La suite de ces Vidames n'est rien moins que bien constatée; mais il paroît que le dernier Vidame de

Chartres mourut en 1560; il étoit aussi le dernier de l'illustre Maison de Vendôme. Le Vidamé de Chartres, fondé sur plusieurs Terres & Fiefs, a passé dans différentes Maisons, qui se sont peu embarrassées de remplir les obligations attachées au titre d'avoué, & du soin de défendre l'église de Chartres.

Pierre, soixante-huitieme Evêque de Chartres, fit, en 1180, rétablir & réparer les murailles de la ville, ce qui doit être regardé comme une preuve de son droit de souveraineté. En 1366, une inondation fit un ravage affreux dans la ville de Chartres. En 1568, elle fut assiégée par les Huguenots; mais heureusement elle ne fut point prise, & les bons Catholiques attribuent cette délivrance à l'intercession de la Sainte Vierge.

Ce qu'il y a de plus curieux à Chartres est sa cathédrale; c'est même à ce seul objet que doit se borner la curiosité des voyageurs. Elle est bâtie à l'endroit le plus élevé de la ville, de pierres de taille très-dures, qui certainement ont été amenées de fort loin. Elle est en dehors soutenue d'arcs-boutans & de contreforts, & en dedans par de gros piliers & des arcades. Il y a double galerie, intérieure & exté-

rieure Les ornemens d'architecture sont dans le goût gothique, mais très bien travaillés. En général, le vaisseau est vaste, & le coup-d'œil en est noble & imposant. La charpente des combles est composée d'une quantité énorme de chevrons & autres morceaux de bois de différentes grandeurs &, grosseurs, parmi lesquels il y a de très-belles pieces & en si grand nombre, qu'on l'appelle communément *la Forêt.* Nos vieux Auteurs prétendent que ce grand assemblage a été fait en mémoire des bois sacrés, habités autrefois par les Druides. La couverture est toute entiere de plomb très-épais & très-fin. La dépense a monté, à ce que l'on prétend, à des sommes immenses. On entre dans l'église par trois portes, dont la principale, appelée la *Royale*, est tournée à l'occident, les deux autres au septentrion & au midi. Chacune est chargée d'un grand nombre de niches, de statues, & d'ornemens d'architecture gothique. L'église entiere a en dedans œuvre soixante-neuf toises de longueur; la nef & les bas côtés en ont environ seize de largeur; mais la croisée est du double plus large. Aux deux côtés de la porte

principale, sont deux tours d'une prodigieuse hauteur, servant de clocher. Le chœur est séparé de la nef par un jubé qui a été fait du temps d'*Yves*, Evêque de Chartres, qui siégeoit sous le regne de Louis le Gros. Les vitrages de l'église sont estimés pour leurs peintures, qui représentent toute la vie de Jésus-Christ & de la Sainte Vierge. Tout autour de la nef sont quarante chapelles, dont quelques-unes ont été fondées par de grands Seigneurs, & sont magnifiques. Celle de *Saint Piat*, qui est derriere le chœur, est plus grande que toutes les autres. Les reliques de ce Saint, qui y étoient conservées, y attiroient autrefois beaucoup de Pélerins, & on prétend qu'il s'y est fait un grand nombre de miracles. La clôture du chœur est d'une pierre blanche, dure & polie, sur laquelle on a sculpté, indépendamment d'une infinité d'autres bas-reliefs, la vie de la Ste Vierge toute entiere. Des deux côtés du maître-autel, auprès des portes collatérales du chœur, sont deux cabinets ou grandes armoires, dans lesquels sont renfermées les reliques les plus précieuses de la cathédrale ; c'est ce que l'on appelle le *trésor*. On a pratiqué à côté de petites chambres où couchent toute

l'année des hommes chargés de veiller à la sûreté de ce dépôt ; mais ce qu'il y a de plus curieux & de plus vénérable, c'est l'église souterraine, qu'on prétend être la même grotte dans laquelle habitoient autrefois les Druides. Elle est creusée exactement sous l'église supérieure, & a la même longueur que la nef & les bas côtés, c'est-à-dire, soixante-neuf toises de long, & environ dix-huit de large. Elle est éclairée par des fenêtres, ou plutôt des soupiraux vitrés qui répondent au pied des murs collatéraux de l'église supérieure. On y entre par quatre portes, dont deux sont sous les tours ou clochers, une sous le portique de la principale entrée, & la quatrieme dans l'église auprès du chœur. Sans être tout-à-fait obscure, elle ne jouit que d'un demi-jour qui imprime le respect & inspire la dévotion ; d'ailleurs elle n'est ni mal-saine ni humide. On y compte jusqu'à treize chapelles, dont on croit que la principale est celle que Saint Potentien, Disciple de Jésus-Christ, & envoyé par les Apôtres, consacra à Dieu après avoir converti les Druides. L'image de la Sainte Vierge, que l'on y révere encore, est la même que les Druides honoroient par esprit de pro-

phétie. La chapelle qui renferme cette précieuse image, est à présent ornée de marbres, dorures, peintures & sculptures. Tout auprès, on voit ce puits des *Saints forts*, dont j'ai parlé au commencement de cet article. En remontant dans l'église supérieure, & repassant au pied des clochers, on fait remarquer la plus grosse cloche, que l'on appelle la *le Fevre*, & qui a été donnée par la Reine Anne de Bretagne à la fin du quinzieme siecle: voici pourquoi elle porte ce nom. Cette Reine passant par Chartres, entendit un Enfant de chœur de la musique de la cathédrale, dont la voix & le chant la charmerent. Elle pria les Chanoines de lui céder ce jeune homme, dont elle vouloit faire un Musicien de sa chambre. Ils y consentirent de bonne grace, & la Reine reconnoissante, leur dit qu'elle ne prétendoit pas qu'ils y perdissent; qu'au lieu d'une petite voix flûtée, elle leur en donneroit une qui se feroit entendre à quatre lieues à la ronde. Elle leur tint parole, en faisant fondre la cloche qui porte le nom du Musicien dont je viens de parler. La plus renommée de toutes les reliques que l'on conserve dans le trésor de Chartres, est la chemise de la Sainte Vierge;

il n'y a point de Pélerins, de voyageurs, ni même d'étrangers qui passent par cette ville, auxquels on ne vende de petites représentations de cette chemise, que l'on assure qui préservent de beaucoup d'accidens ceux qui les portent avec la foi & la dévotion convenables. On leur apprend en même temps, que les vêtemens de la Sainte Vierge ayant été laissés, lors de son Assomption, aux Apôtres qui étoient encore dans Jérusalem, tomberent, après la mort de ceux-ci, entre les mains d'une femme Juive, qui les conserva précieusement. Deux Princes de Constantinople ayant appris que cette femme possédoit ce trésor, le lui enleverent, le transporterent dans la capitale de l'Empire d'Orient, & le placerent dans une église dédiée à Notre-Dame, dans un fauxbourg de Constantinople nommé *les Blaquernes*. Charlemagne reçut cette chemise en présent de l'Empereur Nicéphore, soit qu'il ait été la chercher lui-même en Orient, ou (ce qui est plus conforme à la vérité de l'Histoire) qu'on la lui ait apportée. Il la plaça dans l'église d'Aix-la-Chapelle; son petit-fils Charles le Chauve l'en tira, & la donna à celle de Chartres. Il n'y avoit pas encore bien long-temps qu'elle y étoit, lorsqu'elle

préſerva la ville, comme je l'ai dit, de l'irruption des Normands. Environ un ſiecle après, elle fut ſauvée comme par miracle lors de l'incendie de la cathédrale. Enfin il n'eſt rien arrivé d'heureux à la ville de Chartres depuis huit ſiecles, & elle n'a évité aucun malheur, qu'on n'ait cru en avoir obligation à la ſainte chemiſe. La châſſe qui la renferme eſt de la plus grande magnificence; elle eſt d'or, très-bien travaillée, & ornée d'une infinité de pierres précieuſes, qui ſont autant de monumens de la piété des Rois, Reines, Princes, Princeſſes, Seigneurs & Dames. Anne de Bretagne, entre autres, y a fait attacher ſes plus belles pierreries. Outre la chemiſe de la Sainte Vierge, Chartres poſſede encore ſon voile & ſa ceinture; ils y ont été apportés dans le même temps, & donnés par le même Prince Charles le Chauve. Il y a bien d'autres reliquaires & reliques dans le tréſor de Chartres : on y voit les châſſes de cinq de ſes Evêques, Saints, la main avec laquelle Saint Thomas toucha le côté de Notre-Seigneur, la tête de Sainte Anne, & un grand nombre de meubles & de vêtemens qui ont appartenu à Jéſus-Chriſt & à ſa ſainte mere; d'ailleurs

des ornemens d'église de la plus grande richesse, donnés par des Rois & des Reines qui, en une infinité d'occasions, ont fait des vœux & des pélerinages à l'église de Chartres. Plusieurs de ces présens rappellent des miracles opérés dans presque tous les siecles par son intercession. Une multitude d'*ex voto*, placés dans la chapelle souterraine, en attestent d'autres. Tous nos anciens Historiens, & même nos Cosmographes en donnent de longues listes; mais en les copiant je fatiguerois plutôt mes Lecteurs que je ne les édifierois. Finissons cet article par quelques remarques concernant l'église de Chartres.

Il y a toujours eu une belle musique dans cette cathédrale; elle y a été établie dès l'an 1158 par l'Evêque Robert.

Il est de regle de n'enterrer qui que ce soit dans l'église souterraine de Chartres, & il n'est pas possible de ménager des sépultures dans l'église supérieure, à cause de la grotte qui est dessous. En 1568, le Baron de Bourdeilles ayant été tué en défendant la ville contre les Huguenots, après l'avoir préservée de la ruine & du pillage, les Généraux & les troupes Catholiques proposerent de lui accorder

l'honneur d'être enseveli dans cette église. Cette grace souffrit bien des difficultés ; mais enfin on convint que le cercueil du Baron seroit déposé dans une des chapelles de l'église, mais qu'il resteroit élevé de terre sans toucher à la muraille, & qu'il seroit entouré d'une grille, à travers de laquelle on lit son épitaphe.

La veille du jour où les Evêques de Chartres font leur entrée, ils doivent passer la nuit en prieres dans une église du fauxbourg Saint Michel, nommée *Saint Martin au Val.* C'est là que les quatre Barons de l'évêché viennent prendre le nouveau Prélat, & ils le portent sur leurs épaules jusque dans la ville. Ces Barons sont, 1°. le Vidame de Chartres ; 2°. le Baron d'Alluye ; 3°. celui du Chêne-Doré ; 4°. celui de Longni. Le jour de son entrée, l'Evêque doit donner à tout son clergé un grand repas, qui rappelle, disent nos vieux Auteurs, les agapes ou festins de la primitive Eglise. Le clergé de la cathédrale est un des plus nombreux qu'il y ait en France. Dès le sixieme siecle, sous l'épiscopat de Saint Lubin, le nombre des Chanoines a été fixé à soixante-douze : mais à présent il y en a soixante-dix sept, & dix-sept di-

gnités, ſans compter cinquante-un Chapelains, des Enfans de chœur, les Muſiciens & un certain nombre d'Officiers laïcs. Le Chapitre jouit de la juriſdiction ſpirituelle & temporelle dans ſon cloître, à l'excluſion de l'Evêque & du Duc de Chartres. Le cloître eſt entouré de murs depuis que, ſous le regne de Philippe Auguſte, il arriva de grands déſordres entre les habitans & les Chanoines, dans leſquels le Grand Chantre fut maſſacré. Le Roi obligea les citoyens de faire réparation au Chapitre, qui d'ailleurs poſſede d'aſſez grandes Terres aux environs de la ville. Il paroît par d'anciennes chartres, titres & documens, que les habitans en étoient ſerfs ou gens de main-morte; mais ils furent tous affranchis au quatorzieme ſiecle.

Il y a dans Chartres même deux abbayes conſidérables, dont l'une s'appelle *Saint Pere* ou *Saint Pierre en Vallée*; elle fut fondée au huitieme ſiecle. Elle n'a ceſſé d'être habitée par des Religieux de l'Ordre de S. Benoît, & d'avoir un Abbé, qui eſt à préſent Commendataire. Son tréſor poſſede des reliques conſidérables. La ſeconde s'appelle *S. Jean en Vallée*, & eſt habitée par des Chanoines Réguliers.

Saint Louis a fondé à Chartres un

hôpital d'aveugles (sur le modele de celui des Quinze-Vingts de Paris) : il porte le nom d'*hôpital des six vingts Aveugles* : le Grand Aumônier de France en est le premier Supérieur, & nomme un Grand Vicaire pour le spirituel, & un Bourgeois de la ville pour Administrateur du temporel.

A une demi-lieue de Chartres est l'abbaye de *Josaphat*, fondée, en 1117, par un Evêque de Chartres & son frere qui revenoient de la Terre Sainte. Louis le Gros & Louis le Jeune lui ont fait d'assez grands dons.

Le commerce du Pays Chartrain consiste particuliérement en bled; il en fournit plusieurs provinces, & il en vient beaucoup à Paris : d'ailleurs, il y a quelques cantons plantés en vignes, où l'on fait du vin ; le meilleur est celui des environs du village de *Saint Piat.*

Le Pays Chartrain a une coutume particuliere, dont la derniere réforme est de 1508.

A une lieue de Chartres, est un petit hameau nommé *Bretigny*, que l'on croit être le même lieu où s'est conclu le fameux Traité de ce nom, pour la délivrance du Roi Jean ; mais tout le monde n'en

n'en convient pas ; on ſait encore moins ſi c'eſt ce même endroit qui produit ce mauvais vin, que l'on dit proverbialement *qui fait danſer les chevres* ; mais l'on ſait que ce proverbe eſt fondé ſur ce qu'il y avoit à Bretigny une famille de payſans qui s'appeloient *Chevres*, & qui, après avoir bien bu le Dimanche du vin de leur crû, danſoient de toutes leurs forces.

La ſeconde ville du Pays Chartrain eſt celle de *Nogent-le-Roi*, ainſi nommée parce que le Roi Philippe VI de Valois y mourut en 1350. A quelque diſtance de cette ville eſt l'abbaye de *Colombs* ou *Coulons*, fondée l'an 1028. Dans le chœur de ſon égliſe, on lit l'épitaphe de Jacques de *Brezé*, Comte de *Maulevrier* & Seigneur de Nogent-le-Roi, mort en 1494, & de Madame Charlotte de France ſon épouſe, décédée en 1477. Cette Dame étoit fille naturelle du Roi *Charles VII* & d'*Agnès Sorel*. Son mari, l'ayant ſurpriſe en faute, lui paſſa ſon épée au travers du corps. Louis XI, pour le punir de ce meurtre, lui ôta le Comté de Maulevrier, & le priva de la Terre de Nogent-le-Roi ; mais ce Monarque les rendit aux enfans que le Comte avoit eus de Charlotte de France, & qui étoient

au nombre de trois ; ils en hériterent ſucceſſivement.

Pour finir de parcourir le Pays Chartrain, il ne me reſte plus à parler que de deux belles Terres & de deux gros bourgs qui y ſont ſitués, *Eſpernon* & *Maintenon*. On dit que la premiere s'appeloit autrefois *Aufriſte*, & qu'on lui a donné le nom qu'elle porte, à cauſe que les environs en étoient pierreux. Le bourg eſt entouré de murailles, & on liſoit autrefois ſur une de ſes portes :

> Aufriſte fut jadis mon nom,
> A préſent me nomme Eſpierrenon.

Le vieux château que l'on y voit encore, fut bâti par Hugues Capet, & enſuite défendu long-temps par les Anglois qui s'y établirent ſous le regne de Charles VI. Quand ils furent forcés de l'abandonner, ils eſſayerent de le détruire; cependant il en reſte encore quelques ruines, & l'on y remarque les armes d'Angleterre. Au pied du côteau ſur lequel la ville eſt ſituée, coule la riviere d'*Ouille*, par delà laquelle eſt un fauxbourg avec un prieuré dédié à Saint Thomas. C'eſt un très-joli bénéfice; le Prieur eſt Seigneur du fauxbourg, tout-à-fait indépendant du Comte ou Duc

d'Espernon ; il est même d'une autre Généralité, celle de Paris. Espernon étoit autrefois Baronnie, & fit partie de la dot de la Reine Jeanne d'Evreux, femme de Charles le Bel. Blanche, fille unique de ce Roi & de cette Reine, fut mariée au Duc d'Orléans, fils de Philippe de Valois ; mais n'ayant point eu d'enfans, Espernon revint à la branche d'Evreux, qui monta sur le trône de Navarre, & suivit le sort de cette Couronne jusqu'au regne d'Henri III. Jean-Louis de Nogaret de la Valette, Favori de ce Monarque, acheta Espernon d'Henri, alors Roi de Navarre, & qui fut depuis Henri IV. Cette Terre fut érigée en Duché-Pairie en 1581. Elle étoit encore entre les mains de son premier possesseur au commencement du dix-septieme siecle. Au dix-huitieme elle appartenoit à M. le Duc d'Antin, & est à présent à M. le Maréchal de Noailles ; mais le Duché est éteint.

Quant à la Terre de Maintenon, elle est située dans un pays très-fertile, au bord de la riviere d'*Eure*. Elle a eu longtemps des Seigneurs ; mais ils sont peu connus jusqu'à *Jean Cottereau*, qui en

étoit Baron en 1521. Il paroît qu'il avoit eu part à l'administration des Finances de Louis XII. Clément Marot, qui l'avoit connu personnellement, fait son éloge dans ses vers, & dit qu'il étoit trop honnête homme pour un Financier. Ce fut lui qui fit bâtir le château, dont une partie subsiste encore. Une fille de Jean Cottereau porta Maintenon dans la Maison d'Angenes; elle y est restée jusqu'en 1675, qu'elle fut achetée par Louis XIV pour la fameuse Madame de Maintenon, dont Monsieur le Maréchal de Noailles a été héritier. Le Marquisat de Maintenon releve en grande partie du Chapitre de Chartres.

Comté de Dunois.

Le *Dunois* est une petite province dépendante du Gouvernement de l'Orléanois. Elle est située entre le Pays Chartrain, l'Orléanois proprement dit, le Vendômois & le Perche, & a environ dix lieues de long sur huit de large. *Château-Dun* en est la capitale, & le siége d'une élection qui a à peu près la même étendue que le Dunois. Il dépendoit autrefois du diocese de Chartres; mais depuis l'érection de celui de Blois, il en fait partie. Au sixieme siecle, sous

les Rois Mérovingiens, on voulut établir un Evêque à Château-Dun; mais l'Evêque de Chartres s'y opposa, & ayant été soutenu par le reste du Clergé de France, il n'y a jamais eu qu'un seul Evêque de *Dun*; il s'appeloit *Promotus*. Tout le pays de Dunois est fertile en bled, en vin & en fruits; il y a d'ailleurs dans ce Comté deux belles forêts, celle de *Freteval* & celle de *Marchenoir*. On distinguoit autrefois les Comtes de Dunois & les Vicomtes de *Château-Dun*. Il semble que les derniers étoient originairement les Lieutenans des premiers; mais ensuite ils ont eu leurs fiefs à part. Les Comtes de Blois réunirent le Comté de Dunois au leur, & ils passerent l'un & l'autre, au treizieme siecle, à la Maison de Châtillon. A la fin du quatorzieme, Guy II, dernier Comte de Blois de la Maison de Châtillon, n'ayant point d'enfans, étant d'ailleurs débauché & dissipateur, vendit son Comté à Louis de France, Duc d'Orléans, second fils du Roi Charles V. Ce Prince y réunit presque en même temps le Vicomté de Château-Dun, confisqué sur Pierre de Craon, coupable d'avoir assassiné le Connétable de Clisson. Il étoit venu aux Sires

de Craon, après avoir passé dans plusieurs Maisons, telles que celles des anciens Comtes du Perche, de Dreux, de Clermont & de Flandres, Charles, Duc d'Orléans, fils de Louis, donna le Comté & le Vicomté réunis à son frere naturel Jean, bâtard d'Orléans, dont les exploits ont illustré le titre de Comte de Dunois. Ce Héros fut la tige de la Maison de Longueville, qui conserva le Dunois jusqu'à son extinction. Au seizieme siecle, Messieurs de Longueville hériterent de la Principauté souveraine de Neufchâtel. Au commencement du siecle présent, cette Maison s'est tout-à-fait éteinte en la personne de Madame la Duchesse Douairiere de Nemours, qui voulut faire héritier de tous ses biens un fils naturel du Comte de Soissons son oncle ; cette succession fut la source de très-grands procès, sur-tout relativement à la Principauté de Neufchâtel. Mais quant au Comté de Dunois, le Chevalier de Soissons en est resté en paisible possession, & sa fille unique ayant épousé M. le Duc de Luynes, grand-pere de celui d'aujourd'hui, ce Seigneur est à présent Comte de Dunois & Vicomte de Château-Dun.

Tout le monde sait que *Dun* veut

dire une montagne dans l'ancien langage Celtique; auſſi Château-Dun eſt-il ſur une éminence. On y voit encore une groſſe tour du temps de Thibaut le Vieux, Comte de Blois & de Dunois, qui vivoit au douzieme ſiecle. Long-temps après, ce château a été fort augmenté & embelli par les Seigneurs de la Maiſon de Longueville. Ils y ont fait bâtir une ſainte chapelle, & fondé une collégiale. On y voit la ſépulture de pluſieurs de ces Princes (1). Il y a auſſi à Château-Dun une abbaye de Chanoines réguliers, qui fait remonter ſa fondation au temps de Charlemagne. La ville a environ quatre mille habitans; mais les fauxbourgs ſont conſidérables, & s'étendent juſque par delà la petite riviere du Loir. Les autres petites villes du Dunois n'ont rien de remarquable : ce ſont *Marchenoir*, *Freteval*, *Puiſeaux*, & enfin *Patay*, fameux parce que le Comte de Dunois & la Pucelle d'Orléans y défirent les Anglois, & y firent priſonnier leur Général *Talbot*.

Le *Vendomois* eſt un peu plus grand Le Vendomois.

(1) Car ils en avoient obtenu le rang en France.

que le Dunois, ayant environ douze lieues de longueur ſur dix de large. C'eſt dans ce ſens qu'il eſt traverſé par la riviere du *Loir*, qui en ſort pour arroſer le Bas-Maine & l'Anjou. Le pays eſt fertile en grains & en fruits de toute eſpece, & contient pluſieurs forêts, dont celle de *Vendôme* eſt la principale. C'étoit autrefois un Comté, qui, comme tant d'autres, devint héréditaire au dixieme ſiecle. Bouchard, qui en étoit Comte ſous le regne de Hugues Capet, eut toute la confiance de ce Monarque, fut ſon premier Miniſtre & ſon Général; il ſe fit Moine à S. Maur-les-Foſſés près Paris en 1007. Ce fut du conſentement de ſa femme, dont il avoit eu auparavant un fils & une fille. Renaud ſon fils hérita de la faveur de ſon pere, & fut Chancelier du même Prince; mais il étoit Prêtre & Evêque de Paris: ainſi le Comté de Vendôme paſſa à ſa niece *Adele*, fille unique de ſa ſœur, qui avoit épouſé le Comte d'Anjou *Foulques Nere* ou *Nera*. Adele épouſa *Bodon de Nevers*, & en eut quatre fils, dont le ſecond, Foulques, fut Comte de Vendôme; il fut ſurnommé l'*Oiſon*, parce qu'il fit toutes ſortes de ſottiſes & de fautes de conduite. Il eut pour héritiere ſa fille *Euphroſine*, qui

épousa Geoffroi de Preuilly, dont la postérité a possédé le Comté de Vendôme pendant environ cent ans. Il passa alors dans la Maison de *Montoire*, & y resta deux cents ans. Au quatorzieme siecle, Catherine de Vendôme ayant épousé Jean de Bourbon, Comte de la Marche, leur fils cadet, Louis de Bourbon, eut en partage le Comté de Vendôme. Il fut fait prisonnier par les Anglois à la bataille d'Azincourt en 1415, se sauva de la tour de Londres en 1421, & ne mourut qu'en 1446. Ce fut en faveur de son arriere-petit-fils, Charles de Bourbon, que Vendôme fut érigé en Duché-Pairie par Louis XII en 1514. Antoine, Duc de Vendôme, fils de Charles I, Prince du Sang de France, devint Roi de Navarre en épousant Jeanne d'Albret, & fut pere d'Henri IV. Ce dernier Monarque étant monté sur le trône de France, crut pouvoir distraire de son Domaine le Duché de Vendôme, & le donner à son fils naturel, César, qu'il avoit eu de Gabrielle d'Estrées: ce fut en 1598. Ainsi César a formé une nouvelle Maison de Vendôme qui a duré jusqu'en 1712.

Ce n'est que long-temps après que le

Comté de Vendôme fut sorti de la Maison de Montoire, que s'est éteinte une branche qui descendoit de Pierre, Comte de Vendôme, mort en 1249, en suivant le Roi Saint Louis à la Croisade. Ce Comte avoit eu deux femmes. Son fils du premier lit eut le Comté de Vendôme; Geoffroi, qui étoit du second, n'eut pour toute Seigneurie que *Chartres sur-Loir.* L'arriere-petit-fils de celui-ci, Robert de Vendôme, épousa, vers 1400, l'héritiere du Vidamé de Chartres; & leur fils Jean II, Vidame de Chartres, épousa l'héritiere de la Principauté de Chabanois. Leur petit-fils fut Grand-Maître unique des Eaux & Forêts de France; le fils de celui-ci fut Grand Veneur & pere du dernier de cette illustre race, qui s'appeloit François de Vendôme, Prince de Chabanois, Vidame de Chartres; il fut Colonel général de l'infanterie Françoise, & mourut en 1560. Brantome en a fait l'éloge.

Tout petit qu'est le Vendomois, on le partage en haut & bas. *Vendôme* est la capitale du premier, & *Montoire* de l'autre. Vendôme s'appelle en latin *Vindocinum.* Grégoire de Tours en fait mention sous ce nom, & dit qu'il dépendoit du

Pays Chartrain. Cependant on ne voit pas que les premiers Comtes de Vendôme aient relevé de ceux de Chartres, mais de ceux d'Anjou. Le plus ancien monument de la ville de Vendôme paroît être son église collégiale ; on la croit fondée par le premier Comte Bouchard en 1035. Elle est sous l'invocation de Saint Georges. Le Chapitre est composé de six Dignitaires & de vingt Chanoines. Ce qu'il y a de plus curieux à voir dans cette église, ce sont les tombeaux des anciens Comtes. Les épitaphes des premiers ne sont pas lisibles; celles que l'on peut déchiffrer regardent ceux de la Maison de Montoire vivans à la fin du quatorzieme & au commencement du quinzieme siecle. On remarque celle de Catherine, qui fit passer Vendôme dans la Maison de Bourbon, & successivement celles des Princes de Bourbon-Vendôme, jusqu'au Roi de Navarre, Antoine de Bourbon, mort à *Andeli*, en Normandie, en 1562, & celle de la Reine Jeanne d'Albret sa femme, morte à Paris en 1572, deux mois avant la fameuse journée de la Saint Barthelemi. A leurs pieds est un petit Prince, frere aîné d'Henri IV, mort au château de la Fleche en

Anjou, âgé de vingt-trois mois; on l'appela *Duc de Beaumont*. Enfin les derniers tombeaux élevés au dix-septieme siecle dans la collégiale de Vendôme aux Princes de ce pays, sont, 1°. celui de Madame Catherine de Bourbon, sœur unique d'Henri IV, qui mourut à Nanci en 1604, étant mariée au Duc de Bar, fils aîné du Duc de Lorraine. Cette Princesse n'eut point d'enfans; mais son épitaphe en vers François, fait entendre qu'elle se croyoit grosse lorsqu'elle fut attaquée de la maladie dont elle mourut. 2°. Celui de César, premier Duc de Vendôme de cette Race. Il ne mourut qu'en 1668, âgé de soixante-onze ans.

Les Peres de l'Oratoire ont un beau collége à Vendôme. Ils n'y sont établis que depuis le dix-septieme siecle, mais il est fondé sur un ancien établissement pieux, ou hôpital nommé la *Maison-Dieu*, dont l'origine remonte à 1203, & qui avoit été favorisé & enrichi par les anciens Comtes de Vendôme.

L'abbaye de la Trinité de Vendôme, de l'Ordre de Saint Benoît, est une des plus belles de France. Elle fut fondée en 1032, par Geoffroi Martel, Comte d'Anjou, qui, dans ce temps là, s'étoit emparé

du Comté de Vendôme sur *Foulques l'Oison*, son neveu, à qui il le restitua par la suite. Geoffroi avoit épousé Agnès de Bourgogne, veuve de Guillaume IV, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou. C'étoit un assez méchant Prince, mais très-guerrier. Il paroît que sa femme étoit également d'une humeur turbulente & ambitieuse. Ils eurent de concert beaucoup de guerres avec leurs neveux, leurs autres parens & leurs voisins. Geoffroi s'empara du Comté de Blois, du Vendomois & de la Touraine, & a conservé à ses successeurs une partie de ces conquêtes. Il n'eut point d'enfans, &, las de guerroyer & de mener une vie agitée, il se retira dans cette même abbaye de la Trinité de Vendôme, qu'il avoit fondée. Il mourut sous l'habit de Moine en 1062. De son côté, sa femme se fit Religieuse, & mourut en 1067. Il avoit fait le voyage d'Orient, plus en guerrier qu'en dévot. Il en apporta cependant une relique bien précieuse, mais sur la vérité de laquelle on a beaucoup disputé; c'est la *Sainte Larme*. Le Pape Alexandre II déclara, en 1062, tant en considération de cette relique que du Prince, qui s'étoit renfermé dans l'abbaye, que non seule-

ment elle feroit dorénavant immédiatement fujette au Saint Siége; mais encore que l'Abbé feroit de droit Cardinal, du titre de Sainte Prifque, fur le mont Aventin, à Rome. Ce fingulier privilége a fubfifté long-temps; mais à la fin il s'eft aboli. La Sainte Larme eft dans une fiole placée dans une efpèce de niche au côté gauche du grand autel de l'églife de l'abbaye. Autour de cette niche, eft fculptée en bas reliefs, fur la pierre, l'hiftoire de l'invention de cette relique. Elle eft trop remarquable pour que je ne la rapporte pas d'après nos anciens Cofmographes & Hiftoriens. » J. C. » ayant verfé des larmes fur le tombeau » du Lazare avant que de le reffufciter, » un Ange en ramaffa une & la remit à » Sainte Magdeleine, qui, l'ayant pré» cieufement confervée, l'apporta en Pro» vence. L'on ne fait pas bien comment » elle revint à Conftantinople, où elle fut » révérée par les Empereurs Grecs. Un » de ceux-ci, *Michel Paphlagonien*, ayant » envoyé demander en France du fe» cours contre les Sarafins, Geoffroi » Martel y vola, & défit les Barbares. » L'Empereur, par reconnoiffance, lui » fit préfent de la Sainte Larme, que

» Geoffroi envoya par un de ses Gentils-
» hommes à l'abbaye qu'il venoit de fon-
» der «. Elle y arriva en 1042. On ne sera pas étonné quand j'ajouterai que toute cetté histoire n'a point été aveuglément adoptée par les savans Critiques du dix-septieme siecle. En 1699, M. Thiers publia une Dissertation dans laquelle il prétendit établir qu'elle étoit fausse & fabuleuse dans toutes ses circonstances. Les Bénédictins chargerent Dom Mabillon d'y répondre; il le fit dans un assez gros volume *in*-8°. qui nous reste, sous le titre d'*Histoire de la Sainte Larme de Vendôme*. Le savant Bénédictin y établit que la Sainte Larme révérée à Vendôme est la même que celle qui y fut envoyée par Geoffroi Martel; mais il n'entreprend pas de constater la premiere partie de l'histoire. Les Huguenots s'étant emparés de Vendôme en 1562, y commirent de grands désordres, & pillerent les églises; heureusement la Sainte Larme fut sauvée par un Religieux de l'abbaye, qui la porta à Saint-Germain-des-Prés, à Paris, où elle resta quelques années, & fut ensuite restituée à la Trinité de Vendôme. On fait tous les ans dans cette ville, le Vendredi de la Passion, une

grande proceſſion, où l'on porte la Sainte Larme, qui eſt ſuivie par un criminel qui doit être nu & tenir dans ſa main un gros cierge ; à la fin de cette cérémonie, il obtient ſa grace. Cet uſage eſt fondé ſur un privilége accordé en 1428 par Louis de Bourbon Comte de Vendôme. Ce Prince avoit été, comme je l'ai déjà dit, fait priſonnier à la bataille d'Azincourt, & renfermé dans la tour de Londres ; il fit un vœu à la Sainte Larme pour ſa délivrance, & ayant trouvé le moyen de s'échapper, il ſe rendit à Vendôme. Pour ſatisfaire à ſa promeſſe, il crut devoir ſe préſenter en état de criminel, & ordonna que chaque année les Juges de la ville en abſoudroient un en mémoire de ſa délivrance. Ce privilége fut attaqué au commencement de ce ſiecle, comme n'ayant point été confirmé par des Lettres-Patentes du Roi ; mais l'illuſtre Monſieur d'Agueſſeau, depuis Chancelier de France, fut d'avis que, nonobſtant ce défaut de forme, il devoit ſubſiſter, en obſervant bien que la grace tombât ſur un coupable dont *le cas fût piteux & rémiſſible* ; ce ſont les termes des Lettres du Prince qui contiennent ce privilége.

La ville de Vendôme a entre cinq à ſix

ſix mille habitans. On y a établi un aſſez grand nombre de manufactures; on y fabrique des ſerges, & les gants de Vendôme ſont depuis long-temps en réputation. Le Poëte Ronſard, ſi admiré & ſi honoré au ſeizieme ſiecle, & à préſent ſi mépriſé, étoit du Vendomois, & ajoutoit, ſuivant l'uſage de ſon temps, le nom de ſa patrie au ſien propre.

Montoire, capitale du Bas-Vendomois, a environ deux mille habitans; il s'y tient de grands marchés, & il s'y fait un commerce conſidérable de toiles. Il a fait partie du Duché de Vendôme juſqu'à l'extinction de la Maiſon de ce nom; alors cette Terre a été vendue ou engagée à différens Seigneurs, juſqu'à ce qu'enfin elle ſoit paſſée à un Gentilhomme Breton, du nom de *Querhoent de Coetanſao*, qui a obtenu des Lettres-Patentes pour changer le nom de Montoire en celui de Querhoent.

Le *Blaiſois*, ou Comté de Blois, eſt le canton le plus agréable & le plus fertile du grand Gouvernement de l'Orléanois. Le pays auquel on donne actuellement ce nom eſt borné au ſeptentrion par le Dunois, à l'orient par l'Orléanois proprement dit, à l'occident par le Vendomois Le Blaiſois.

& la Touraine, & au midi par le Berri. Il a environ vingt lieues de longueur sur quatorze de large : mais autrefois on lui en donnoit davantage, parce que les possessions des Comtes de Blois s'étendoient beaucoup plus loin, le Comté de Dunois, & toute la partie de la Sologne, que l'on place actuellement dans le Gouvernement de Berri, en faisant partie. L'air y est par-tout sain & tempéré ; le terroir fertile en grains, en vins, en fruits de toute espece, & en pâturages, planté des plus beaux bois du royaume, traversé par la Loire, & arrosé par six ou sept autres rivieres assez grandes pour faciliter la culture & le commerce du pays, & qui ne sont point d'ailleurs sujettes à y faire des ravages. Le bétail, le gibier, la volaille, le poisson s'y trouvent en abondance, & de la meilleure qualité; aussi aucun canton de la France n'est rempli de plus belles terres, de plus beaux châteaux & de maisons de campagne plus agréables. Le séjour de Blois a été si fort du goût de nos Rois & des Princes de leur Sang, que depuis qu'il leur a appartenu, ils en ont fait leurs délices, & y sont souvent venu passer la belle saison. Plusieurs Reines y ont accouché, & on y fai-

ſoit paſſer aux Enfans de France leurs premieres années, par égard pour leur ſanté.

Le Blaiſois fait un commerce conſidérable, principalement de ſes propres productions; il convertit en eau-de-vie une partie de ſes vins, & débite aiſement les ouvrages de ſes Manufactures d'étoffes de laine, ſerges & étamines. Le Comté de Blois eſt régi, quant à la Juſtice, par une ancienne coutume, qui a été réformée l'an 1522. Au ſeizieme ſiecle, il étoit encore, quant au ſpirituel, tout entier ſous la juriſdiction de l'évêché de Chartres; mais à la fin du dix-ſeptieme ſiecle Blois fut érigé en évêché. On a établi la cathédrale dans l'égliſe de Saint Soulaine, qui a pris le nom de Saint Louis, & on y a réuni les deux Chapitres de Saint Sauveur & de Saint Jacques; on a pris les menſes abbatiales des trois abbayes de Saint Laumer, de Pontlevoy & de Bourg-Moyen de Blois, pour former le revenu de l'Evêque. Enfin, on l'a rendu ſuffragant de l'évêché de Paris, qui a été érigé en archevêché dans le même ſiecle. D'ailleurs les monaſteres des trois abbayes dont je viens de parler ſubſiſtent. Les deux premiers ſont occupés par des Bénédictins de la Congrégation de Saint Maur; le

troisieme, par des Chanoines réguliers : l'abbaye de Pontlevoy seule est hors de Blois, à six lieues de cette ville. L'ancien Chapitre de S. Sauveur, actuellement cathédrale, jouit d'un beau privilége, connu sous le nom de *la Comté*, parce qu'il le tient des Comtes de Blois. Pendant trois jours, depuis l'Ascension jusqu'au Dimanche suivant, la Justice civile & criminelle se rend en son nom dans la ville de Blois, par des Officiers que le Chapitre commet exprès pour le temps qu'il exerce ce privilége plus honorable qu'utile. *Il* y a eu jusqu'à nos jours dans Blois, une Chambre des Comptes ; son origine remontoit au temps où les Comtes de Blois l'étoient aussi de Champagne. Elle avoit été instituée pour la reddition des comptes de tout leur domaine ; elle subsista sous les Comtes de la Maison de Châtillon, & même sous les Ducs d'Orléans de la Maison de France. Louis XII étant parvenu à la Couronne, la confirma, pour connoître de tous ceux de ses domaines qui, étant acquêts ou conquêts, n'étoient pas réunis au domaine royale. Mais Charles IX ayant décidé que tout ce que les Rois pourroient posséder au moment qu'ils montoient sur le trône, seroit de droit

réuni au domaine, la Chambre des Comptes de Blois n'eut plus d'objet, & fut supprimée. Cependant elle fut encore rétablie pour certaines portions du domaine du Roi. Elle a servi pour l'apanage de M., Gaston, frere de Louis XIII; mais Blois ne faisant point partie de celui de Monsieur le Duc d'Orléans, de nos jours elle s'est trouvée bien peu utile.

Il ne paroît pas que le Blaisois & la ville de Blois soient très-anciennement connus; probablement les peuples de ces cantons faisoient autrefois partie des *Carnutes* : le premier Auteur qui en parle est Grégoire de Tours; il les nomme *Blesenses*, & leur capitale *Blesæ*. On ne sait de quels temps sont de grands aqueducs dont les débris subsistent encore, ni d'où vient le mot *Orchestra*, que porte en latin un petit lieu, avec quelques ruines que l'on voit encore à peu de distance de la ville, & que l'on appelle en françois *Orchese*. On ignore aussi sur quoi est fondée l'opinion de certains Auteurs qui prétendent que cela signifie *Horreum Cæsaris*, *Grenier de César*. Sous la premiere Race de nos Rois, l'on ne remarque pas que Blois ait eu des Comtes; mais sous la seconde, on trouve que *Guillaume*, frere

opiner contre lui, & à le faire condamner pour avoir tenu enfermé dans son château de Péronne le Roi Charles le Simple, son Seigneur, jusqu'à la mort de cet infortuné Monarque, que l'on soupçonna même de n'avoir pas été naturelle. Il faut convenir que si Thibaut étoit coupable de ces deux faits, il méritoit bien pour le moins le nom de *Tricheur*. Quoi qu'il en soit, il fit long-temps la guerre à Richard Duc de Normandie, & perdit contre lui une bataille où son fils aîné fut tué. Le second lui succéda; mais ce ne fut que long-temps après, car Thibaut mourut âgé de plus de quatre-vingts ans. Eudes ou Odon, son fils & successeur, épousa *Berthe*, fille de Conrad Roi de Bourgogne, qui, après sa mort, se remaria au Roi Robert, fils de Hugues Capet. *Eudes II*, fils ou neveu du premier, eut grand crédit à la Cour du Roi Robert, &, soit en vertu de quelques droits ou par force, il s'empara du Comté de Champagne, & du titre de Comte Palatin ou premier Comte du palais de France, qui étoit joint à ce grand fief, possédé par les Comtes de Vermandois. Ce ne fut pas sans difficulté qu'il se l'assura à lui & à sa postérité. Il eut guerre avec le Roi Henri I, Raoul, Roi de Bourgogne son oncle; Conrad, Roi d'Italie,

& ensuite Empereur, livra bataille à Gosselin Duc de Lorraine & de Bar, & y fut tué. Il avoit fait de grands biens à l'abbaye de Marmoutier; aussi lit-on dans l'ancienne Chronique de ce monastere, que l'ame d'Eudes, Comte de Tours, de Champagne & de Blois, se trouvant entre les mains des démons qui le tourmentoient en l'entraînant en enfer, Saint Martin eut le crédit de l'en tirer & de la faire passer en paradis, en reconnoissance des grands biens qu'il avoit faits aux églises de la Touraine. Son fils, *Thibaut*, perdit le Comté de Tours, qui lui fut enlevé par Geoffroi Martel Comte d'Anjou. Il mourut en 1088. Son successeur, Etienne ou Henri Etienne, fut encore si puissant, quoique son pere eût perdu la Touraine, que les vieux Auteurs avancent qu'il avoit autant de châteaux qu'il y a de jours dans l'année. On l'appeloit communément le *Grand Comte de France*. Il fit deux fois le voyage de la Terre Sainte; & à sa seconde expédition il fut tué à la bataille de Rama. Il eut huit enfans, dont cinq Princes; le premier étoit fou, & pour cette raison fut exclus de la plus grande partie de la succession de son pere. On prétend qu'il se

faisoit appeler le *Seigneur du Soleil.* Mais quelques Auteurs disent que l'on a mal interprété ce titre, & qu'il ne prenoit que celui de Seigneur de Sully, parce qu'il avoit épousé l'héritiere de cette Terre. Le second, nommé *Thibaut*, fut Comte de Blois & de Champagne. Le quatrieme fit encore une plus grande fortune, car il fut Roi d'Angleterre, ayant épousé Mahaut de Boulogne, qui en étoit héritiere, & il est connu dans la liste de ces Rois sous le nom d'*Etienne de Blois*, les deux autres furent Evêques, ou n'eurent que de petites Seigneuries. Les enfans de Thibaut, fils d'Henri Etienne, partagerent enfin les possessions de leur pere; Blois appartint au second, qui s'appeloit encore Thibaut. Il fut Sénéchal de France, sous le Roi Louis le Jeune, dont il avoit épousé la fille, & tué au siége d'Acre, dans la Palestine. Son fils Louis périt aussi en Orient, à la bataille d'Andrinople, en 1205. Il eut pour successeur son fils Thibaut, septieme, ou, selon d'autres, sixieme des Comtes de Blois. A la mort de celui-ci, Blois sortit de la Maison de Champagne, & passa à Marie d'Avenes, fille d'une sœur du Comte Louis. Elle avoit épousé Hugues de Châtillon; le Comté de Blois

passa ainsi dans cette illustre Maison, & y demeura pendant plus de cent cinquante ans. En 1391, Guy II, Comte de Blois & de Dunois, dissipateur & débauché comme je l'ai déjà dit, vendit ces deux Comtés à Louis Duc d'Orléans, & Blois revint à la Couronne lorsque Louis XII monta sur le trône.

Les Comtes de Blois frappoient monnoie. Nous en avons la preuve par les pieces de différens métaux & valeur qui nous restent, dont les unes ne portent point de nom, mais seulement d'un côté ces mots : *Concordia Domini*, & de l'autre, une croix avec ces mots : *Castro Blesensi*, au château de Blois ; les autres portent le nom de *Guido Comes* ; l'on sait qu'elles sont du Comte Guy de Châtillon, qui mourut en 1242, & avoit épousé la sœur du Roi Philippe de Valois.

Ce qu'il y a de plus beau à Blois & de plus digne de la curiosité des étrangers, c'est certainement le château, auquel ont travaillé presque tous les Comtes, les Ducs & les Rois qui l'ont possédé jusqu'au au dix-septieme siecle. Je prie mes Lecteurs de se rappeler ce que j'ai dit de la belle situation de ce château & de son ancienne magnificence, dans un de mes pré-

cédens Volumes, où en parlant de l'état de l'Architecture Françoise au seizieme siecle, j'ai extrait l'Ouvrage d'Androuet Ducerceau, intitulé, *les plus beaux bâtimens de France*. Voulant, autant qu'il est possible, éviter de me répéter, je me contenterai de dire qu'il y a peu de Maisons Royales où il se soit passé autant d'événemens intéressans pour notre Histoire que dans celle-ci. Les Reines Anne de Bretagne & Catherine de Médicis y sont mortes. Isabeau de Baviere & Marie de Médicis y ont été enfermées, & l'on y montre encore le lieu où le fameux Duc Guise & le Cardinal son frere furent assassinés. Gaston, Fils de France, frere de Louis XIII, mourut aussi, en 1660, dans ce château, qui faisoit partie de son apanage. Il paroît qu'il y a toujours eu un pont à Blois, qui, par sa situation, paroît destiné à faire un passage important sur la Loire; aussi en étoit-il question dès l'an 1078; mais il a été plusieurs fois renversé & rétabli, jusqu'à ce qu'au commencement de ce siecle on en a construit un qui est un des plus beaux du royaume. Les eaux sont excellentes à Blois; elles ne viennent pas de la Loire, mais d'une source abondante qu'on appelle *la Fontaine des*

Arcis, & à laquelle aboutissoient ces aqueducs dont j'ai parlé, & qu'on croit du temps des Romains. Elles se distribuent dans la ville par une grande fontaine construite ou du moins ornée pendant le regne de Louis XII. Les plus anciens bâtimens de Blois sont les tours, qui servent de prisons; elles sont de l'an 1256; l'hôtel-de-ville fut acheté en 1457, de deux Demoiselles de la Maison de Beauvilliers, par *Jean de Saveuse*, Bailli & Gouverneur de Blois, qui en fit présent au Corps municipal. Les églises de Blois furent presque toutes ruinées en 1568, par les Huguenots, & les suites de cette désolation n'ont été parfaitement réparées qu'au dix-septieme siecle, lors-qu'on érigea l'église de *Saint Soleine* en cathédrale. Les abbayes & les couvens souffrirent autant que les collégiales & les paroissiales; mais au moins les terres leur sont restées. Il y avoit un fauxbourg, appelé le *fauxbourg Dufoix*, dont tous les habitans étoient serfs & main-mortables de l'abbaye de Saint Laumer. L'église des Cordeliers, fondée dès l'an 1206, a possédé les sépultures de Valentine Viscomti, épouse de Louis de France, Duc d'Orléans, frere de Charles, & de Marie de Cleves, femme de Charles,

fils de Louis, & mere de Louis XII. Mais par la ſuite on a tranſporté les cercueils de ces Princeſſes auprès de ceux de leurs époux dans la chapelle d'Orléans aux Céleſtins de Paris. Il n'eſt reſté dans cette égliſe des Cordeliers que le tombeau de Jean de Morvilliers, Garde des Sceaux de France & Evêque d'Orléans ; mais il a été très-maltraité par les Hérétiques.

La crême de Blois eſt en grande réputation, & eſt réellement excellente : cette bonté vient non ſeulement de l'excellente qualité des pâturages & des beſtiaux du Blaiſois, mais encore de la fraîcheur des caves du fauxbourg de *Saint Gervaiſe*, dans leſquelles on dépoſe le laitage.

On trouve aux environs de Blois une terre abſorbante, que l'on prétend avoir en médecine les mêmes vertus que la fameuſe terre qu'on tire du Levant, & particuliérement de l'Iſle de Lemnos, & qu'on appelle *Sigillée*, parce qu'on l'apporte cachetée en Europe.

Les meilleurs vins des environs de Blois ſont ceux de *Groix* ; mais ils ſe conſomment preſque tous dans le pays ; les autres ſervent à faire de l'eau-de-vie. Les fruits de ces cantons ſont excellens, & l'on prétend que les poires de *Bon-Chrétien* en ſont originaires : enfin, l'horlogerie, la

coutellerie, & ſur-tout les dés à coudre de Blois ont été en réputation pendant le ſiecle dernier.

Les habitans de Blois ont, depuis plus de deux cents ans, paſſé pour les plus affables, les plus polis de la France, & même pour ceux des François dont le langage étoit le plus épuré. En effet, on ne remarque parmi les payſans mêmes aucun accent, ni aucune de ces expreſſions groſſieres ſi communes dans les autres provinces. On attribue cette politeſſe & cette pureté de langage aux différens ſéjours de nos Rois & des Ducs d'Orléans dans le pays. Ces avantages ont preſque toujours fixé l'attention des voyageurs étrangers, dont un aſſez grand nombre s'eſt établi ou a long-temps ſéjourné à Blois & dans ſes environs. J'ai déjà dit que c'eſt le canton de tout le royaume où il y a le plus de beaux châteaux & de belles maiſons de campagne. Il faut voir dans le Volume que j'ai déjà cité, ce que Ducerceau dit du château de *Chambord*, qu'il appelle *Chambourg*. Son plus grand ornement a toujours été un parc immenſe, au milieu d'une très-grande forêt qui ſe joint preſque à celle de Blois. On remarque qu'il n'y a point à

préſent de village qui tienne à Chambord, mais ſeulement un petit nombre de maiſons du reſſort du bailliage de *Saint Dié*, qui n'en eſt qu'à une demi-lieue, ſur le bord de la Loire, le bourg de Chambord ayant été démoli pour la conſtruction du château ſous le regne de François I.

Le château *des Montils* eſt encore une ancienne Maiſon royale à l'extrémité de la forêt de Chambord. On croit que Thibaut, cinquieme Comte de Blois de la Maiſon de Champagne, l'a fait conſtruire, & qu'il affranchit les habitans du bourg voiſin, qui étoient ſerfs. Les Comtes de la Maiſon de Châtillon y ont ſouvent habité depuis. Une Comteſſe de cette Maiſon fonda tout auprès un monaſtere de Religieuſes, qu'elle appela *Plaiſance*, nom, dit un de nos Hiſtoriens, toujours mal appliqué à un couvent de filles cloîtrées. Le couvent, le bourg & le château furent ruinés par les Calviniſtes, & on a achevé de raſer le dernier.

Les châteaux particuliers, qui ſont en grand nombre dans le Blaiſois & embelliſſent le pays, me donneront occaſion de parler des hommes célebres qu'il a produits, après avoir dit quelques mots

des

des autres qui n'ont eu ni terres ni châteaux. Le premier est *Pierre de Blois*, qui mourut l'an 1200 en Angleterre, où il fut appelé par Henri II. Nous avons de lui des Epîtres théologiques, philosophiques, historiques, qu'on place quelquefois parmi les Ouvrages des Saints Peres Latins du douzieme siecle; ils en ont tout le mérite. Pierre de Blois ne portoit ce nom que parce qu'il étoit né dans cette ville; mais le Cardinal *Guillaume de Blois* étoit de la Maison de ses Comtes, fils de Thibaut le Grand, & de Mahaut de Carinthie, & frere d'Henri, Comte de Champagne, surnommé le Large ou le Libéral. Il fut d'abord Evêque de Chartres, puis Archevêque de Sens, enfin de Reims. Le Roi Louis le jeune le nomma son Exécuteur testamentaire, & Régent du royaume pendant la minorité du jeune Roi Philippe II, depuis surnommé Auguste. Ce Monarque, devenu majeur, continua d'avoir en lui la plus grande confiance, & il fut encore Régent pendant que Philippe fut en Palestine: enfin il mourut en 1201, avec la réputation d'un grand Ministre & d'un bon Evêque.

Charles de Blois étoit fils cadet de Guy

de Châtillon, premier du nom, & de Marguerite de Valois. C'étoit un Prince très-pieux, & qui est réputé pour Saint, sans cependant avoir été canonisé en forme. Il épousa *Jeanne de Bretagne*, surnommée la Boiteuse, niece du Duc Jean III, qui la déclara son héritiere; Charles prit par conséquent le titre de Duc de Bretagne; mais il eut de grandes guerres à soutenir pour se maintenir en possession de ce Duché. Il s'y conduisit avec bravoure depuis 1341 jusqu'en 1348, qu'il fut fait prisonnier, & ne fut relâché qu'en 1356. En 1364, sa femme & le Connétable Duguesclin le forcerent à livrer bataille à la femme de son concurrent Jean de Montfort. Il fut tué dans ce combat même, à ce que l'on dit, après s'être rendu. Jeanne la Boiteuse soutint encore son parti après sa mort, mais ne put obtenir qu'une très-médiocre portion de l'héritage de ses peres; & sa rivale, *Jeanne de Flandres*, veuve de Jean de Montfort, transmit le Duché de Bretagne à sa postérité. Après la mort de Charles de Blois, on trouva son corps revêtu d'un cilice. Il pratiquoit de grandes austérités, & des œuvres de piété

& de charité extraordinaires. Des cinq enfans qu'il eut de Jeanne la Boiteuse, le dernier fut *Marie de Blois*, qui épousa Louis, Duc d'Anjou, choisi pour Roi de Naples & de Sicile en 1382, & mort en 1384. Ce fut une femme d'un très-grand mérite, qui soutint sur le trône son fils, dont elle fut tutrice; elle mourut à Angers en 1404.

On met au nombre des illustres Blaisois le Roi Louis XII, qui naquit au château de Blois en 1462, & mourut en 1515. On sait qu'il fut surnommé le Pere du Peuple. La Reine Anne de Bretagne mit aussi au monde à Blois, en 1510, Renée de France, qui épousa Hercule d'Est, Duc de Ferrare, & vint mourir en France en 1575. Nous devons parler ensuite du Cardinal *Georges d'Amboise*, premier Ministre de ce Monarque, & de son frere Charles d'Amboise de Chaumont, Maréchal de France, & Grand Maître de la Maison du Roi. La Maison d'Amboise tire son origine du bourg de *Chaumont* & du château bâti tout auprès sur les bords de la Loire, à l'extrémité du Blaisois, sur les confins de la Touraine. On dit que ce fut Eudes I, Comte d'Anjou,

qui le bâtit environ l'an 1000. Il en confia le gouvernement à *Geldoin*, aussi Gouverneur de Saumur. Ce Chevalier faisoit la guerre à *Foulques-Nere*, Comte d'Anjou, avec tant de succès, qu'on ne l'appeloit dans le pays que le *diable de Saumur*. Il fut pourtant obligé d'abandonner cette derniere place; mais il se maintint à Chaumont, dont le Comte son Seigneur lui abandonna la propriété. La postérité de Geldoin réunit le château d'Amboise à celui de Chaumont, & les noms des deux familles n'en firent plus qu'un. Geldoin étoit si beau, que si ses ennemis le surnommoient *le diable*, ses amis l'appeloient la *belle fille*. Cependant il étoit si vigoureux, qu'il vécut jusqu'à cent ans passés, en conservant toute sa tête & sa mémoire. Tel fut le Chef de la Maison d'Amboise, qui produisit près de cinq cents ans après le Maréchal de Chaumont & le Cardinal d'Amboise. Le premier mourut en 1511, & sa Maison s'éteignit en la personne de son fils, tué à la bataille de Pavie en 1525. Des héritieres ont porté le nom d'Amboise, 1°. dans une branche de la Maison de Clermont-Gallerande, qui porte le nom de Clermont

d'Amboise; 2°. dans une de Crussol, qui s'appelle aussi Crussol d'Amboise. Le château a passé de la Maison de la Rochefoucault dans la possession de Diane de Poitiers, qui le vendit à Catherine de Médicis. On y voit encore les chiffres & les devises de ces deux grandes Dames & des anciens Chaumont d'Amboise. Pendant le cours du dernier siecle & du présent, ce château de Chaumont a passé en différentes mains de gens très-riches.

On remarque que Blois est la patrie d'un grand nombre de Ministres & de Secrétaires d'Etat, qui eurent le plus de part dans les affaires au seizieme siecle. Les *Robertet*, qui, sous les regnes de François I, d'Henri II, François II, & Charles IX, furent Secrétaires des Finances, prirent, des premiers, le beau titre de Secrétaires d'Etat, & jouirent de toute la considération qui y a depuis été attachée, étoient de Blois. Le premier étoit allié des Briçonnet, ce qui lui donna de l'accès & du crédit à la Cour de François I. On compte trois Robertet qui jouerent un grand rôle dans les affaires de la France au seizieme siecle. Le dernier, que l'on nommoit *Baron d'Alluye*, mourut en 1569;

le second, appelé Monsieur *Defresne*, étoit mort en 1567. Alluye acquit & fit embellir le château de *Bury* dans le Blaisois. Ducerceau a mis ce château au nombre des plus beaux de France, & il paroît par le portrait qu'il en fait, qu'effectivement il étoit grand, vaste & magnifique. On prétend d'ailleurs que le mobilier qu'il contenoit étoit infiniment précieux. La famille de Robertet ayant été absolument éteinte au seizieme siecle, Bury a passé en différentes Maisons; j'ignore à présent à qui il appartient, & dans quel état il est.

Le fameux Chancelier *Huraut de Chiverny* étoit aussi né dans le Blaisois en 1528. Les Terres de Chiverny, de Vibraye & de Saint Denis, qui étoient déjà dans sa famille quand il vint au monde, & qui ont depuis distingué les différentes branches de la famille Huraut, sont toutes dans le Blaisois. Chiverny dut sa fortune à l'alliance qu'il eut le bonheur de contracter avec le premier Président de Thou, dont il épousa la fille, & à l'attachement & au zele qu'il témoigna au Roi Henri III, pendant que ce Prince n'étoit encore que Duc d'Anjou. Il fut

ſon Chancelier ; mais il ne le ſuivit point lorſqu'il alla prendre poſſeſſion de la Couronne de Pologne, il reſta à la Cour pour veiller à ſes intérêts. Il l'avertit à temps de l'extrémité où ſe trouvoit Charles IX, & mérita qu'après ſon retour en France le Roi le fît Garde des Sceaux, enſuite Chancelier de l'Ordre du Saint-Eſprit lors de ſon inſtitution, & enfin Chancelier de France. Il vint mourir, en 1599, dans le château de Chiverny où il étoit né, & où il eſt enterré. Il avoit fort embelli ce ſéjour ; ſon fils en a encore fort augmenté la magnificence.

Le château d'*Herbaut*, ſitué dans le Blaiſois, à quatre lieues de la capitale, n'étoit pas encore bien magnifique au ſeizieme ſiecle ; mais il l'eſt devenu au dix-ſeptieme, ayant été bâti & orné par Raymond Philippeaux d'Herbaut, qui fut le ſecond Secrétaire d'Etat de ſon nom, ayant ſuccédé, en 1621, à Paul Philippeaux de Pontchartrain ſon frere aîné. Ils étoient nés tous deux à Blois au ſeizieme ſiecle. M. d'Herbaut étoit auſſi Seigneur de la Vrilliere, autre Terre dans le Blaiſois. C'eſt de lui que deſcendoit en droite ligne feu M. le Duc de la

Vrilliere, & Monsieur le Comte de Maurepas, de Paul Philippeaux de Pontchartrain.

Ville-Savin, est une jolie Terre & un joli château bâti par Nicolas le Breton de Villandri, Secrétaire des Finances de François I. Ce château passoit encore pour beau à la fin du seizieme siecle. J'ignore s'il subsiste.

Celui de *Beauregard*, à deux lieues de Blois, est un de ceux dont Ducerceau nous a donné le plan & la description. Il en fait le plus grand éloge. Ce fut encore l'ouvrage d'un Secrétaire d'Etat appelé du *Thiers*, qui mourut en 1559. Son nom & sa famille se sont éteints avec lui, & le château n'existe plus. Il dépendoit de la Terre de *Mers* ou *Menars*, appartenant aussi à Monsieur du Thiers. Menars est un gros bourg sur le bord de la Loire, mais il n'étoit point encore érigé en Marquisat. Ce n'est qu'au dix-septieme siecle, que cette Terre se trouvant entre les mains de Monsieur Charon de Menars, beau-frere de Madame Colbert, a été ainsi décorée, & qu'on y a bâti un superbe château dans la situation la plus agréable. Il y a trente

ans qu'il faisoit déjà l'admiration des voyageurs; mais, à cette époque, ayant été acquis par une Dame qui avoit le plus grand crédit à la Cour de Louis XV, il a été d'abord embelli par elle-même, & ensuite par son héritier.

Un peu au dessus de Menars, en tirant vers l'Orléanois, est l'ancien château de *Lorges*, qui a été bâti par MM. de Montgomery. C'est de là que le Comte de Montgomery, qui avoit eu le malheur de tuer le Roi Henri II, portoit aussi quelquefois le nom de *Capitaine Lorges*. MM. de Durfort-Duras ont hérité de cette Terre par femmes, & ils en ont transporté le nom sur la Terre de *Quintin* en Bretagne, érigée en Duché pour un Seigneur de leur Maison, qui a pris le nom de Duc de Lorges.

Il ne me reste plus à parler, pour achever le tableau du Blaisois, que de la ville de *Romorantin*, que quelques-uns ont voulu regarder comme la capitale de la Sologne. Les petites villes ont quelquefois leurs chimeres comme les plus grandes. Celle de Romorantin est de faire venir son nom de *Roma minor*, la petite Rome, & d'avoir été appelée ainsi par un des Géné-

raux de César, *Labienus*, dont on veut retrouver le nom dans une porte de la ville, que l'on appelle *Porte Lanbin*. Actuellement il y a dans Romorantin sept à huit mille habitans ; c'est le chef-lieu d'une Election. On a depuis long-temps établi une manufacture de draps & autres étoffes de laine d'un grand débit. Quoique Romorantin ait toujours relevé des Comtes de Blois, cette ville a cependant eu des Seigneurs particuliers, la plupart du temps cadets des Maisons de Champagne, de Châtillon ou d'Orléans. Les Ducs de ce nom, descendans de Charles V, l'abandonnerent aux Comtes d'Angoulême leurs cadets. Ce furent eux qui firent bâtir le château, qui est à présent très-négligé. Le Roi François I y avoit habité pendant sa jeunesse, & le hasard avoit fait que la Reine Claude sa femme, fille de Louis XII & d'Anne de Bretagne, y étoit née ; c'est ce qui engagea ce Monarque à lui accorder de grands priviléges ; mais elle les a perdus au commencement du dix-septieme siecle.

Gâtinois. Le *Gâtinois* appartient en général au grand Gouvernement d'Orléanois ; cependant celui de l'Isle de France en ré-

clame une partie. Afin de concilier, pour ainsi dire, ces différends, je ne parlerai dans ce Volume-ci que de la partie du Gâtinois qui dépend de la Généralité d'Orléans, c'est-à-dire, des Elections de Gien & de Montargis, réservant celles de la Généralité de Paris pour le moment où je présenterai le tableau du Gouvernement de l'Isle de France. Il en est du Gâtinois comme de la Beauce & de la Sologne; ils n'ont jamais été ni Comtés ni Duchés, ni possédés à titre particulier (1).

Le nom de Gâtinois est un mot générique qui vient sûrement du Celtique, mais dont l'ancienne signification n'est pas bien déterminée; l'opinion la plus probable est celle qui le fait venir du mot *vaste*, qui signifie encore

---

(1) Cependant on trouve dans le Recueil des anciens Historiens, par Duchêne, que très-anciennement il y avoit des Comtes de Gâtinois, & que c'étoient les premiers Comtes d'Anjou; mais qu'au onzieme siecle, Foulques le Rechin ayant dépouillé de l'Anjou son frere Geoffroi le Barbu, & voulant se ménager l'approbation du Roi Philippe I, lui céda le Gâtinois, qui d'ailleurs relevoit du Duché de France, possédé, comme on sait, par la famille de Hugues Capet, avant qu'il parvînt à la Couronne.

en françois, grand, large & étendu. En effet, le Gâtinois contient de vastes plaines, & les vieux titres l'appellent *Vastinium.* En général, ces plaines sont assez fertiles, mais c'est moins en grains qu'en pâturages ; elles sont souvent coupées d'assez grandes forêts & de vignobles. Si les vins de ceux-ci ne sont pas des plus délicats, au moins ont-ils la propriété d'être fort sains, de se conserver longtemps, & de se bonifier en vieillissant. Les beurres font une grande partie du commerce du Gâtinois, & quelques fruits y viennent très-bien ; on tire grand parti des noyers qui y croissent en abondance. Une production particuliere au Gâtinois, est le safran, dont il se faisoit, même au seizieme siecle, un grand débit dans le pays étranger. Le Gâtinois étant, comme je viens de le dire, un mot vague, les bornes en sont difficiles à fixer : on peut dire cependant que la partie de la France que l'on appelle ainsi, est bornée au nord par le Hurepoix & la Brie Françoise, au levant par le Senonois & la Bourgogne, au midi par le Nivernois & le Berri, & au couchant par l'Orléanois & le Pays Chartrain. De tout temps il a été très-

bien arrosé par différentes rivieres, dont quelques-unes se jettent dans la Loire, & d'autres dans l'Yonne. A présent elle l'est encore mieux par les deux canaux d'Orléans & de Briare, qui se joignent à Montargis, centre & capitale du Gâtinois. Presque tout le pays est du diocese de Sens, du moins y a-t-il dans le Gâtinois cent vingt sept paroisses qui en dépendent; le reste est du diocese d'Auxerre.

Gien sur Loire, chef-lieu d'une Election du Gâtinois-Orléanois, est une ville très-ancienne, puisqu'on prétend, avec assez de fondement, que c'est l'ancienne *Genabum*; il y a toujours eu à cet endroit un passage considérable sur le fleuve avec un pont, mais qui n'a été long-temps que de bois. La ville contient plus de quatre mille habitans, une belle église collégiale, & plusieurs couvens; le commerce y est assez grand, eu égard aux manufactures d'étoffes de laine, serges & toiles qui y sont établies : on y tient plusieurs foires; la principale est en Carême, & s'appelle le *Cours de Gien*. Le Comté de Gien a eu ses Seigneurs & Dames particuliers; il a appartenu à la Maison de

Courtenay, fut retiré par le Roi Philippe Auguste, &, étant réuni au domaine, a été successivement engagé à plusieurs Seigneurs de différentes Maisons, entre autres au Chancelier Seguier, & enfin à Messieurs de Béthune-Sully.

La belle Terre de *Saint Fargeau* est dans l'Election de Gien. Sous le regne de Charles VII, elle appartenoit au fameux Jacques Cœur, & fut confisquée sur lui. Le Roi la donna à Antoine de Chabannes, Comte de Dammartin, Grand-Maître de France. Sa petite-fille porta cette Terre à René d'Anjou, Seigneur de Mézieres. Elle fut érigée en Comté pour Nicolas d'Anjou-Mézieres, leur fils (1). La fille de celui-ci ayant épousé, en 1566, François de Bourbon-Montpensier, Saint Fargeau fut érigée pour ce Prince en Duché-Pairie. Tout le monde sait que cette branche de Montpensier s'est éteinte en la personne de Marie de Bourbon, qui épousa Monsieur, Gaston, frere de Louis XIII. Il ne vint de ce mariage qu'une seule fille, qui fut la fameuse Mademoiselle. Elle laissa, par son

(1) Ces MM. d'Anjou-Mézieres descendoient d'un bâtard de Charles d'Anjou, Comte du Maine, frere cadet du bon Roi René.

testament, cette Terre & le château dont elle faisoit ses délices, au Comte depuis Duc de Lauzun. Les héritiers de ce Seigneur l'ont vendue à M. Pelletier des Forts, Contrôleur Général, dont les descendans portent encore le nom de Saint Fargeau.

L'Election de *Montargis* est bien plus étendue que celle de Gien, & sa ville principale est la capitale du Gâtinois. Nos Cosmographes s'étendent beaucoup sur cette ville, d'autant plus qu'il en existoit déjà, à la fin du seizieme siecle, plusieurs Histoires imprimées, & des Recueils de ses priviléges, qui l'ont fait surnommer *Montargis le Franc*. La premiere partie de son nom indique qu'elle est située sur une montagne; mais il est ridicule de chercher l'étymologie du reste dans celui du Berger *Argus*, qui avoit cent yeux. Il est pourtant vrai que de là on découvre un riche & immense horizon, des plaines & des côteaux fertiles, des prairies coupées de rivieres, & semées de villages, hameaux, châteaux, maisons de campagne, &c. Les murs sont presque de tous côtés entourés par la riviere de Loing, & la ville est traversée par celle de Puiscaux, séparée en un grand nombre de branches ou canaux,

coupés par plusieurs ponts tant au dedans qu'au dehors de la ville. Quelques-uns de ces derniers sont assez longs, parce qu'ils traversent de grandes prairies, sujettes à être inondées. La ville est assez élevée, mais les environs sont bas & humides. La construction des canaux de Briare & d'Orléans, formés & rendus navigables au dix-septieme siecle, & si avantageux pour le commerce de plusieurs provinces, a dû changer quelque chose à l'état des environs de Montargis; mais l'intérieur est resté le même, & les anciens édifices y subsistent encore. Il ne paroît pas même que la ville soit fort augmentée: on y comptoit, au seizieme siecle, sept ou huit mille habitans; on ne croit pas qu'il y en ait à présent davantage. Le commerce n'est, pour ainsi dire, que de passage. La ville n'en fait pas beaucoup par elle-même. On y fabrique seulement quelques étoffes de laine de médiocre qualité, & on blanchit des toiles aux environs: de nos jours on y a établi une belle manufacture de papier. Il est bien plus raisonnable de faire dériver le nom de Montargis, de *Mons Regis*, Mont Royal, d'autant plus qu'il y a des titres du commencement

mencement du douzieme siecle qui l'appellent ainsi. On croit d'ailleurs que le Roi Clovis est le premier qui ait fait bâtir un château dans cet endroit; mais depuis ce Monarque jusqu'au commencement du douzieme siecle, on n'entend plus parler de Montargis. Il paroît qu'alors il appartenoit à Pierre de France, dernier des fils de Louis le Gros, qui avoit épousé l'héritiere de Courtenay : Montargis faisoit partie de cet héritage. Sous ce Prince & son fils, le château & la ville se fortifierent & s'agrandirent. Ils y firent des fondations considérables; mais, dès 1188, le dernier les céda au Roi Philippe Auguste. Souvent nos Rois y ont fait des voyages & d'assez longs séjours. L'an 1324, un de ces voyages fut funeste à une jeune Reine, Marie de Luxembourg, fille de l'Empereur Henri VII; elle étoit grosse pour la premiere fois, & chassoit cependant avec son époux dans la forêt de Montargis. Elle se faisoit traîner dans un chariot, apparemment attelé de chevaux fougueux. La voiture versa, la Reine fut blessée, fit une fausse couche, & mourut ne laissant point d'enfant. Charles le Bel se remaria, & n'eut qu'une fille. Philippe

de Valois, son cousin, lui succéda. A la fin de ce même siecle, Charles V rebâtit entiérement le château, & ce qu'il y a de plus ancien est de son temps. En 1427, une armée d'Anglois vint l'assiéger sous le commandement des Comtes de Warvick & de Suffolck, & du Lord Poll, frere de ce dernier : mais les habitans firent la plus belle défense, jusqu'à ce qu'enfin ils furent secourus par le fameux Comte de *Dunois* & le brave *Pothon de Xaintrailles*. Les Anglois, pressés d'un côté par les assiégés, & de l'autre par l'armée Françoise, essuyerent de grands échecs, & furent enfin forcés de se retirer en désordre. La banniere du Comte de Warvick fut prise & emportée dans la ville : on la conserve comme un monument honorable & précieux, & on la porte encore à la procession que l'on fait tous les ans en mémoire de cet événement glorieux pour les habitans de Montargis. Quelque temps après, les Anglois surprirent la ville, mais ils en furent bientôt chassés avec grand carnage de leurs soldats. En récompense de leur fidélité & de leur bravoure, le Roi Charles VII leur accorda les plus beaux priviléges, entre

autres, il les exempta de taille, leur permit l'usage du bois dans la forêt voisine, &c.

En 1458, Charles VII assembla extraordinairement le Parlement à Montargis. Jean, Duc d'Alençon, Prince du Sang, y fut jugé & condamné, comme convaincu d'avoir favorisé la rebellion du Dauphin, qui fut depuis Louis XI, contre le Roi son pere.

Charles VIII donna de nouvelles marques de ses bontés aux citoyens de Montargis, en 1490. Il les exempta du droit de franc-fief, du ban & de l'arriere-ban. Il augmenta & embellit le château : ce fut lui qui fit construire le grand escalier & les immenses cheminées que l'on voit dans la grande salle. C'est sur une d'elles qu'il fit peindre à fresque la singuliere aventure du chien qui combatit en champ-clos contre le meurtrier de son maître.

En 1527, un incendie consuma la plus grande partie de la ville ; mais l'année suivante elle fut rebâtie ; heureusement le château ne souffrit point alors. Montargis fut abandonné, pour partie de ses droits successifs, à Renée de France, fille de Louis XII, qui avoit épousé Alphonse d'Est, Duc de Ferrare. Etant veuve,

elle vint s'y établir en 1570, & y mourut en 1575. Cette Princesse s'étoit laissé séduire par les Calvinistes, & favorisoit leurs erreurs. Ce fut principalement à cause de cela qu'elle fut obligée de quitter l'Italie, où ces opinions ne faisoient pas fortune. Elle les suivit beaucoup plus librement en France, & rendit sa ville & son château de Montargis l'asile des Huguenots persécutés. Cependant elle se conduisit avec eux, dans les circonstances délicates du regne de Charles IX, avec beaucoup de circonspection & d'humanité. Elle avoit établi une espece de neutralité dans sa ville, & ne souffroit point qu'aucun des deux partis combattît contre l'autre, le persécutât ni le pillât. Elle étoit très-charitable, & moyennant qu'ils fussent tranquilles, elle nourrissoit tous les jours plus de six cents personnes de sa religion, qui manquoient de toute autre ressource : aussi étoit-elle adorée & respectée généralement. Elle a été enterrée sans difficulté dans l'église catholique du château, auprès d'une chapelle dédiée à un Saint, sur la vie & le martyre duquel on n'a aucuns Mémoires, mais qui est renommé dans le pays pour guérir la fievre. On l'appelle

Saint Genefort. La Ducheſſe de Ferrare s'étoit fait un principe de ne point empêcher les bonnes gens de Montargis d'avoir recours à l'interceſſion de ce Saint, ne voulant point, diſoit-elle, les priver de l'eſpoir & de la conſolation que leur procuroient ces actes de dévotion. Renée de France n'eut qu'une fille, Marie d'Eſt, qui épouſa le grand Duc de Guiſe. Montargis lui avoit été aſſuré; elle le conſerva juſqu'à ſa mort. Henri IV racheta Montargis de ſes héritiers, & Louis XIII le donna à Gaſton de France ſon frere. Etant encore revenu à la Couronne, il fait partie de l'apanage de la Maiſon d'Orléans actuellement ſubſiſtante. Le château mériteroit bien que je m'arrêtaſſe à le décrire; mais j'en ai déjà parlé en extrayant la deſcription des plus beaux bâtimens de France par Androuet Ducerceau. La principale égliſe de la ville eſt dédiée à Sainte Marie-Magdeleine; c'eſt la ſeule paroiſſe de Montargis; la conſtruction en eſt très-belle : on admire ſurtout la hardieſſe & la hauteur des piliers qui forment l'enceinte du chœur. Cet édifice fut commencé en 1550, ſous le regne d'Henri II, & n'a été achevé qu'en 1608.

Androuet Ducerceau, dont je viens de parler, en fut l'Architecte, & la Duchesse de Ferrare, en suivant son systême de modération, y contribua par ses libéralités.

Il y a dans Montargis un couvent de Religieuses qui mérite l'attention des voyageurs par les monumens qu'il renferme; c'est celui des Dames Dominicaines. Il fut fondé en 1242 par *Amicie*, fille de *Simon* Comte de Montfort, & d'*Alix de Montmorenci*; elle étoit veuve de *Gaucher de Joigni*, qui mourut à la Terre Sainte. Saint Dominique étant venu en France jusqu'auprès de Montargis, dans la paroisse d'*Amilli*, qui appartenoit à cette Dame, il y prêcha avec tant de force & d'onction, que Madame Amicie en fut enchantée; & se rappelant d'ailleurs qu'il avoit été l'ami & le Directeur de son pere Simon de Montfort, elle établit à sa considération le couvent de filles dont nous venons de parler; elle s'y fit Religieuse & en fut la premiere Prieure. Elle ne voulut admettre au nombre des Sœurs que des filles de Gentilshommes ou Chevaliers. Cette Regle s'est exactement observée depuis: le nombre a été fixé à cinquante par

la Fondatrice, & par sa fille Pétronille, qui étoit Dame de Château-Renard. Ce fut cette derniere qui donna au couvent *en franche aumône*, en 1252, la Terre d'Amilli, qui avoit appartenu à sa mere. Quoique ce monastere ait beaucoup souffert dans les guerres contre les Anglois & dans celles de Religion, & que les Religieuses aient été souvent obligées de l'abandonner, elles y sont rentrées, & ont toujours reçu des preuves de la protection de nos Rois, due à une aussi belle institution. Saint Louis, Philippe le Hardi & Philippe le Bel lui ont accordé de beaux priviléges. L'église est bâtie en croix, dont le chœur des Religieuses forme une branche: on voit par-tout dans les vitres, & de différens côtés, les armes des Princes de Courtenai, qui, dans tous les temps, se sont empressés à faire du bien à cette église, tant que cette branche de la Maison Royale a eu des richesses proportionnées à la grandeur de son origine. Entre les tombes des personnes illustres enterrées dans ce couvent, il y en a quelques-unes dont les armoiries & les inscriptions sont effacées; d'autres où l'on peut les

déchiffrer. Voici les noms des principaux personnages qu'elles renferment. *Madame Blanchefleur*, fille de l'Empereur Frédéric (II), *laquelle*, est-il dit dans son épitaphe, *dépita l'Empire & tout le monde, vint d'Allemagne en ce monastere, & y trépassa en 1279. Jean de Luxembourg*, Roi de Boheme, fils de l'Empereur Henri VI (ou VII); il fut tué à la bataille de Creſſi, en 1346. Son fils *Charles*, depuis Empereur sous le nom de *Charles IV*, fut blessé dans la même bataille; il étoit frere de Marie de Luxembourg, seconde femme du Roi Charles le Bel, qui mourut malheureusement, comme je l'ai dit plus haut; elle avoit été novice dans ce couvent, & en avoit été tirée pour épouser le Roi: elle avoit eu deux tantes dans ce monastere, dont l'une en étoit Prieure. *Madame Amicie*, Fondatrice de ce couvent. *Eléonore d'Angleterre*, sa belle-sœur; *Simon de Montfort*, Comte de Leicester, fils de cette derniere. *Alix*, Comtesse de Bigorre, fille de Gui, Comte de Montfort; enfin, *Alix de Monmorenci*, mere de Madame Amicie, sont encore enterrées dans cette église. On croit que sous des tombes

effacées sont aussi les corps de plusieurs autres Princesses de Montfort, de Courtenai & de Nevers.

On trouve de plus dans Montargis trois beaux couvens, postérieurs au seizieme siecle ; ce sont ceux des Récollets, des Barnabites & des Dames de la Visitation de Sainte Marie ; chacun d'eux sont des plus anciens & des plus beaux de leur Ordre.

Montargis est régi par une coutume qui est dérivée de l'ancienne *Coutume de Lorris*, si fameuse à cause du proverbe qui dit que *les battus payent l'amende.* Effectivement, suivant les anciens usages de ce pays, les créanciers qui n'avoient, pour établir leur créance, ni billets ni témoins, pouvoient proposer le combat ou duel, à l'épée pour les Gentilshommes, & à coups de poing pour les roturiers : si le débiteur ou son champion étoit vaincu, il acquittoit sa dette ; mais si c'étoit le créancier, non seulement il perdoit son dû, mais payoit cent sous d'amende. Une si ridicule disposition n'est point comprise dans la nouvelle coutume de Montargis, réformée en 1531 dans une assemblée des trois Etats du Gâtinois,

tenue dans la grande salle du château de Montargis.

La forêt de ce nom est de huit à neuf mille arpens plantés de chênes & de hêtres en plein bois, sans aucun terrein vain & vague ; son circuit est de six à sept lieues ; elle est mise en coupe réglée de cent arpens de futaye par an : ces coupes ne doivent se faire que tous les cinquante ans ; on doit juger de quel produit elles sont pour Monsieur le Duc d'Orléans. On l'appeloit encore, au seizieme siecle, *Forêt de Paucourt*, du nom d'un village qui est au milieu.

On connoissoit déjà dans ce temps-là, aux environs de Montargis, quelques antiquités qu'on ne peut douter qui ne soient du temps des Romains; mais on en a encore découvert depuis. Jusqu'à *Châtillon-sur-Loing*, on trouve des restes d'une ancienne chaussée que l'on appelle *chemin de César*; des champs que de vieilles traditions qualifient de *champs de César*; & à Châtillon même, une tour, avec une sorte de tribune ou guérite qu'on nomme la *chaire de César*. On a même reconnu près du château de *Chenneviere*, entre *Montcresson* & *Mont-*

boui, les restes très-bien marqués d'un cirque ou d'un amphithéatre. Il n'y a que quelques années que l'on trouva sur les bords de la riviere de Loing une grotte ou chambre souterraine qui a dû servir de bains, & dont les murailles & le pavé étoient décorés en mosaïques; mais il est impossible de déterminer précisément à quelle ville ces monumens ont appartenu, ni dans quelle circonstance ils ont été fondés. En parcourant les Commentaires de César à ce sujet, on ne peut former que des conjectures, & ce sont des questions difficiles à résoudre, qu'il est inutile de chercher à éclaircir ici.

La petite ville de *Château-Renard* est à trois lieues de Montargis, & dans son Election; elle est très-remarquable par un château fort ancien, qui a pris son nom d'un certain Comte de Sens, nommé *Rainard*, dont l'Histoire est fabuleuse & romanesque. Plus anciennement encore, on prétend que c'est là où étoit la ville de *Velaudunum*, bâtie par Jules César. Château-Renard fut détruit par Louis le Gros en 1110; il appartenoit alors aux anciens Seigneurs de Courtenai; il passa

dans la Maison de Sully par le mariage de Péronelle, sœur cadette d'Isabeau de Courtenai, qui épousa Pierre de France, quatrieme fils de Louis le Gros, avec Henri Seigneur de Sully. Au seizieme siecle, l'Amiral Coligni l'acheta de Messieurs de la Trimouille, héritiers de l'ancienne Maison de Sully, & sa fille l'ayant porté en mariage au Prince d'Orange, Guillaume de Nassau, il passa à leur fils Henri-Frédéric de Nassau : mais Château-Renard étant devenu ainsi un des remparts des Calvinistes pendant toutes les guerres de Religion, Louis XIII jugea à propos de le faire démolir en 1627. Depuis ce temps, cette Terre a été vendue & a passé en différentes mains. On compte encore dans cette petite ville dix-huit cents habitans, & on y a établi plusieurs manufactures.

La ville de *Châtillon-sur-Loing* n'est qu'à cinq lieues de Montargis, & à peu près de la force de celle de Château-Renard, dans une situation aussi agréable; mais elle n'a pas autant de commerce : le château, qui domine la ville, est fameux pour avoir appartenu à l'Amiral de Coligni. Pour en faire en

abrégé l'Histoire, aussi bien que celle de la ville, il faut remonter bien plus haut. La principale église de Châtillon est la collégiale, qui étoit composée, au seizieme siecle, de trois Dignitaires, un Doyen, un Trésorier, un Chantre, & de dix Chanoines. On sait qu'elle fut fondée dès l'an 1209, par un Archevêque de Sens nommé *Pierre*. Les anciens Seigneurs de Châtillon, qui étoient, à ce qu'il paroît, aux douzieme & treizieme siecles, de la Maison de Melun, l'enrichirent, embellirent l'église, & y déposerent plusieurs précieuses reliques. Nos vieux Cosmographes en font le détail. On y révéroit, entre autres, celles de *Sainte Pudentiane*, de *Sainte Appollonie*, & de *Sainte Olive*, une des onze mille Vierges. On y voyoit du bois de la vraie Croix, une Hostie qui avoit versé du sang, & une mâchoire de Saint Loup, Archevêque de Sens. Les Seigneurs qui succéderent aux Sires de Melun au quatorzieme siecle, augmenterent encore ces trésors. Ils étoient de la famille de *Braque*, ancienne dans Paris, où elle a fondé le couvent de la Mercy. On voit dans l'église du château de Châtillon les tom-

beaux de plusieurs de ces Seigneurs, ou du moins on les y voyoit, au seizieme siecle, avec celui de Gaspard de Coligni, Maréchal de France, pere de l'Amiral. Sa Maison possédoit Châtillon-sur-Loing, par héritage de ceux de Braque. Le Maréchal mourut en 1522. Il avoit épousé Louise de Montmorenci, sœur du fameux Anne, qui succéda à son beau-frere dans le brillant office de Maréchal de France, fut ensuite Grand-Maître de la Maison du Roi, & enfin Connétable. Dès 1559, la ville de Châtillon fut prise, pillée & brûlée par un Capitaine Huguenot, nommé *Perrin Canoble*; mais, en 1562, elle éprouva encore un désastre plus complet de la part des mêmes Hérétiques; ce fut sur-tout l'église collégiale qui souffrit le plus, le château ayant été alors ménagé. Les reliques furent profanées & dispersées, & plusieurs Chanoines furent blessés & massacrés. Châtillon resta au pouvoir des Calvinistes, pour le parti desquels l'Amiral & le Cardinal son frere s'étoient déclarés, jusqu'en 1569, qu'il fut repris par les Catholiques. Alors le pillage & le désordre furent en sens contraire; plu-

ſieurs maiſons d'Huguenots furent brûlées, pluſieurs citoyens de cette Religion maſſacrés, & les meubles les plus précieux du château pillés, malgré une capitulation dont on ne ſe crut pas obligé de tenir les conditions. Pendant tout le reſte des guerres civiles, Châtillon fut pluſieurs fois pris & repris. Les travaux du château, qui avoient été commencés ſur un plan très-magnifique, ne furent point ſuivis. Enfin les malheurs de Châtillon-ſur-Loing n'ont ceſſé que lorſque le petit-fils de l'Amiral, ayant abandonné le parti que ſon grand-pere & ſes grands-oncles avoient ſoutenu avec tant d'ardeur, obtint, en 1648, l'érection de Châtillon en Duché-Pairie. Malheureuſement ce beau titre ne reſta pas long-temps dans ſa famille; ſon fils unique fut tué pendant les troubles de la minorité de Louis XIV. Sa veuve, ſœur de l'illuſtre Maréchal de Montmorenci-Luxembourg, eut Châtillon pour ſes repriſes, & elle le laiſſa par ſon teſtament au ſecond des fils du Maréchal ſon frere. Il fut de nouveau érigé pour lui, en 1696, en Duché héréditaire. Le fils de ce premier inſtitué vit encore, & porte dans le monde le nom

de Duc de Bouteville. Les premiers auteurs de la Maison de Coligni étoient possesseurs d'un bourg situé sur les frontieres du Comté de Bourgogne & du Bugey. On prétend que le premier nom de ce lieu étoit *Coloniac* : on nommoit aussi quelquefois ceux qui en étoient les Maîtres, les Seigneurs de l'Aigle, parce qu'effectivement ils portoient pour armes un grand aigle couronné. Leurs premiers titres sont des fondations d'abbayes faites par eux dès le douzieme siecle. Depuis cette époque jusqu'au seizieme, ils n'ont cessé de figurer parmi les plus grands Seigneurs de Bourgogne. Leur nom n'a pas été tout-à-fait éteint avec le dernier Duc de Châtillon de cette Maison ; quelques branches ont encore subsisté jusqu'à la fin du siecle dernier ; mais enfin je crois qu'il n'en existe plus aucun rejeton.

L'ancienne abbaye de *Ferrieres* est dans l'Election de Montargis, à deux lieues de cette ville ; elle est située dans un bourg d'environ douze cents habitans, entouré de mines & de forges de fer. On fait remonter l'époque de sa fondation jusqu'à Clovis. Depuis onze cents ans,

ans, elle a été plusieurs fois enrichie & honorée de beaux priviléges par nos Rois, & puis pillée tant par les Anglois, au quatorzieme siecle, qu'au seizieme par les Huguenots. Mais comme heureusement les titres n'ont point été tous emportés ou brûlés, il y en a encore de très précieux, & d'une grande utilité pour l'éclaircissement de plusieurs points d'histoire & de généalogie. En 1568, les troupes du Prince de Condé en enleverent bien des richesses, entre autres une superbe crosse d'or, présent du Roi Dagobert; un reliquaire très-riche, contenant des cheveux de la Sainte Vierge, donné par Charles le Chauve; un clou du nombre de ceux avec lesquels Saint Pierre fut crucifié, envoyé par le Pape Saint Grégoire le Grand; la châsse de Saint Alderic, laquelle avoit six pieds de long sur trois de haut, toute d'argent doré, enrichie de pierreries. Ce que les curieux regrettent le plus, ce sont les ornemens qui servirent, dit-on, autrefois au sacre du Roi Pepin, & à celui des Rois Louis & Carloman, ses descendans, qui régnerent conjointement en France vers l'an 879, & ont été, disent les Historiens

du Gâtinois, sacrés dans cette abbaye. Il y avoit une couronne, un sceptre, une main de justice, & un manteau Royal, le tout d'or. La principale église de l'abbaye est sous l'invocation de Saint Pierre; mais tout auprès est une chapelle dédiée à Notre-Dame de Bethléem, plus ancienne encore, dit-on, que l'abbaye, dans laquelle est établie une confrerie, du nombre de celles décorées des plus beaux priviléges, tant par les Papes que par les Rois. Le monastere de Ferrieres est à présent habité par des Moines de l'Ordre de Cîteaux, & l'abbaye est en commende.

Il y a dans le Gâtinois-Orléanois une petite ville, autrefois considérable; elle s'appelle *Beaune*. Je trouve dans nos anciens Auteurs qu'elle a appartenu jadis au Comte Roland, neveu de Charlemagne, par conséquent le Héros de l'Arioste; de là vient, disent-ils, qu'on l'appelle encore *Beaune la Rolande*. Ce Paladin, soit qu'il l'eût conquise, ou qu'il en eût hérité, la donna, par une chartre positive, à l'abbaye de Saint Denis, pour l'entretien de la chaussure & des souliers des Moines; en même temps, il

promit de les défendre *envers & contre tous au tranchant de ſon épée.* Quoi qu'il en ſoit de l'authenticité de ce titre, les Moines de Saint Denis ſont encore Seigneurs Hauts-Juſticiers de cette ville de Beaune & de quatre-vingt-deux fiefs dans ſa mouvance. Beaune en Gâtinois a la prétention de tirer de ſon territoire d'auſſi bon vin que celui de Beaune en Bourgogne, du moins eſt-il le meilleur du pays. Elle a un Patron particulier, que l'on appelle *Saint Pipe*; il n'eſt mort qu'en 1306. On aſſure dans le pays qu'il fait de grands miracles.

Bois-Commun eſt une ville aſſez jolie & aſſez commerçante du Gâtinois, à neuf lieues de Montargis; elle a dix-huit cents habitans. Du temps de Philippe Auguſte, & du Roi Saint Louis ſon petit-fils, il y avoit un château dans lequel ces Monarques ſéjournoient ſouvent. Ils prenoient le plaiſir de la chaſſe aux environs.

Enfin, *Lorris* eſt plus fameux par ſon ancienne coutume, & pour avoir été la patrie du premier Auteur du Roman de la Roſe, que par ſes avantages actuels. Il n'a pas plus de mille habitans, &

eſt entouré de marécages ; mais il a été autrefois bien plus conſidérable : il fut totalement brûlé en 1197. Philippe Auguſte, pour l'en dédommager, lui accorda pluſieurs priviléges, qui n'ont cependant pas été ſuffiſans pour engager à le rebâtir en entier.

Hurepoix. Le *Hurepoix* eſt, auſſi bien que le Gâtinois, partagé entre la Généralité d'Orléans & celle de Paris. Je ne parlerai que de la premiere partie. Il eſt en général fertile en grains & en pâturages. On en tire aſſez de bled, mais ſur-tout beaucoup de beurre, que l'on tranſporte juſqu'à Paris. Il n'y a à conſidérer dans le Hurepoix-Orléanois que la ville de *Dourdan*, avec un ancien château qui paſſoit autrefois pour être de la plus grande force. De la groſſe tour de ce château, relevent un nombre de fiefs tous régis par la coutume de Dourdan, qui fut réformée en 1557. C'eſt le chef-lieu d'une Election de la Généralité d'Orléans, qui s'étend juſqu'à huit ou neuf lieues de Paris, & d'une Maîtriſe chargée de l'adminiſtration de la forêt de Dourdan, qui a deux mille cinq cents arpens plantés en chênes, dont la plus grande

partie n'eſt qu'en taillis. Dès le ſeizieme ſiecle, on fabriquoit à Dourdan des étamines, & elle étoit fameuſe par ſa bonneterie. On prétend qu'autrefois on y faiſoit de la poterie; cette tradition eſt principalement fondée ſur ce que les armes de la ville ſont trois pots. D'ailleurs, quoiqu'il y ait une Hiſtoire particuliere de la ville de Dourdan, imprimée, je n'y ai trouvé aucuns faits bien remarquables. Philippe le Bel la donna à ſon frere le Comte d'Evreux; elle a été le partage des Comtes d'Etampes, cadets de la branche d'Evreux; elle a auſſi appartenu au Duc de Berri, frere du Roi Charles V. Etant revenue à la Couronne, elle a eu pour Seigneurs particuliers, par engagement, l'Amiral Mallet de Graville, mort en 1513, & longtemps après le fameux Duc de Sully. Elle appartient aujourd'hui à Monſieur le Duc d'Orléans, & fait partie de ſon apanage. Il y a toujours eu, & il y a encore un Gouverneur particulier du château de Dourdan.

On comprend auſſi dans le Gouvernement de l'Orléanois un petit pays que l'on nomme le *Perche-Gouet*; mais comme

il ne contient aucune ville ni lieux considérables, je me réſerve à en dire quelque choſe lorſque je parlerai de la province du Perche, qui eſt de la Généralité de Normandie.

Fin du trente-huitieme Volume.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans le trente-huitieme Volume.

SECONDE suite du Tableau de la France au seizieme siecle. Page 1
Le Lyonnois. Ibid.
Le Forez. 110
Le Beaujolois. 119
La Dombes. 125
Le Bourbonnois. 132
Le Nivernois. 145
Le Berri. 166
Le Pays Chartrain. 280
Le Comté de Dunois. 308
Le Vendomois. 311

Le Blaisois. 321
Le Gâtinois. 346
Le Hurepoix. 372

FIN de la Table.

ERRATA

Pour le trente-septieme Volume.

PAGE 381, ligne 23, dernier des Rois, *lisez* qui est proprement le dernier des Rois de Bourgogne, mourut en 1032, après avoir envoyé à Conrad, &c.

P. 382, l. premiere, aux Ducs, &c. *lisez* aux Rois, &c.

ERRATA

Pour le trente-huitieme Volume.

PAGE 189, ligne 9, trente ans, *lisez* trois cents ans.